Le Monde des livres : Bossuet

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15148 7 F

VENDREDI 8 OCTOBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Trois ans après sa mise à l'écart du pouvoir

Benazir Bhutto a remporté les élections au Pakistan

Le Parti du peuple pakistanais de Benazir Bhutto a remporté les élections législatives de mercredi 6 octobre, mais sans parvenir à la majorité absolue des sièges. L'ancien premier ministre, limogée en 1990, semble bien placée pour former, avec l'aide de petites formations, un nouveau gouvernement. Se déclarant étonnée de l'ampleur de sa victoire – pourtant étriquée, et avec une faible participation – Mme Bhutto souhaite placer son pays « sur les rails du XXIe siècle ».

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

La victoire est nette, même si le parti de Benazir Bhutto n'a pas été en mesure de s'assurer la majorité absolue et ne devance ses rivaux de la Ligue musulmane que d'une quinzaine de sièges. Mais on savait que la lutte serait âpre et, en remportant 85 sièges selon les dernières estimations, le Parti du peuple pakistanais (PPP) redevient la plus grande formation du pays. *« Je suis étonnée de l'ampleur de ma victoire »*, s'est empressée de déclarer Mme Bhutto, qui devait redouter un scrutin encore plus serré.

Pour être en mesure de former un gouvernement, Benazir doit disposer de 109 sièges à l'Assemblée. La présidente du PPP devra donc s'assurer le soutien de petites formations et de candidats indépendants.

BRUNO PHILIP

Lire la suite page 5

A la Pyrrhus...

BENAZIR BHUTTO tient enfin sa victoire, et sa revanche. Son Parti du peuple (PPP) est arrivé en tête des élections législatives pakistanaises, mercredi 6 octobre. Mais ses partisans ne sont pas parvenus à conquérir la majorité absolue des 217 sièges au Parlement. Ils doivent se contenter, selon les derniers chiffres, de 85 sièges contre 71 à la Ligue musulmane, le parti du principal rival, l'ancien premier ministre Nawaz Sharif.

Il semble donc inévitable que le PPP fasse appel aux voix de transfuges, habitués à se rallier au plus fort. Mais, au Pakistan plus encore qu'ailleurs, coalition rime avec instabilité. Cette instabilité avait miné le premier gouvernement Bhutto, avant d'affaiblir celui de Nawaz Sharif, permettant au chef de l'Etat de jouer un jeu personnel, au détriment de la démocratie. Il aura fallu l'intervention de l'armée, une fois n'est pas coutume, pour renvoyer les responsables politiques devant leurs électeurs, confiant le pouvoir à un gouvernement intérimaire de technocrates.

DIRIGÉ par l'économiste Moeen Qureshi, celui-ci aura rempli son contrat, au point de devenir plus populaire que des politiciens dont les manœuvres ont fini par lasser les Pakistanais. On lui doit des élections véritablement honnêtes et des mesures courageuses pour lutter contre la corruption et assainir l'économie.

Benazir Bhutto aura fort à faire pour que l'on oublie M. Qureshi, elle dont le parti compte le plus fort contingent de ces féodaux qui avaient fort mal pris l'audacieuse initiative des technocrates de vouloir les taxer. Il lui faudra plus que ses habituelles envolées au lyrisme populiste pour conserver le soutien de ceux qui l'ont élue, et ne pas faire regretter la froide détermination de fonctionnaires honnêtes et compétents.

Pour le moment, Mme Bhutto savoure les plaisirs d'une victoire aquise non seulement sur M. Sharif, mais aussi sur les islamistes – laminés – et sur son frère Murtaza, qui contestait sa prééminence au sein du PPP, et qui n'a même pas réussi à se faire élire. Car ce parti est, avant tout, celui de la famille Bhutto.

MAIS la délicate situation au Pakistan, comme dans le sous-continent indien, nécessitera des décisions courageuses. Une politique démagogique remettrait en cause les premiers succès économiques obtenus par M. Qureshi. Un appel, trop facile, au nationalisme rendrait encore plus volatiles les relations avec l'Inde voisine. Benazir Bhutto devra aussi savoir gérer ses rapports avec une armée qui l'a soutenue, mais dont les ambitions nucléaires ont valu au Pakistan des sanctions américaines.

Maintenant que les urnes ont montré le peu de soutien dont bénéficient les islamistes, il faut enfin espérer que Mme Bhutto mettra un terme à plusieurs années de dérive islamiste. Et qu'elle finira de mettre au pas les derniers « afghans », ces intégristes formés dans la guerre d'Afghanistan, qui continuent de comploter contre les autres régimes musulmans.

Une position commune de l'Elysée et de Matignon

La France maintient son moratoire nucléaire

La France maintient son moratoire sur les expérimentations nucléaires, en dépit de l'essai auquel a procédé la Chine le 5 octobre. Ainsi en ont décidé François Mitterrand et Edouard Balladur, qui ont publié ensemble, mercredi 6 octobre, un communiqué annonçant des contacts avec les gouvernements américain, britannique et russe pour « examiner les conséquences à tirer » de la rupture de la trêve par Pékin, mais n'évoquant aucune reprise des essais français.

par Jacques Isnard

La déclaration conjointe de l'Elysée et de Matignon sur les leçons à tirer du dernier essai nucléaire chinois est, à sa manière, l'illustration du refus, par l'un et par l'autre des deux signataires, de déterrer la hache de guerre, comme l'auraient souhaité des parlementaires du RPR, sur un sujet aussi délicat en période de cohabitation à la tête de l'Etat. Elle n'en a pas moins un triple effet. D'abord, elle évacue l'idée que la France doit automatiquement et, surtout, sans délai reprendre ses expérimentations dès lors qu'une seule puissance a rompu la trêve du moratoire.

Ensuite, elle entérine discrètement le fait que, jusqu'à aujourd'hui, la suspension décrétée unilatéralement en avril 1992 par la France n'a pas eu pour conséquence irréfutable d'obérer la crédibilité de sa dissuasion.

Lire la suite et nos informations page 9

Renforts américains en Somalie

Pour sortir *« honorablement »* du guêpier somalien, le président Bill Clinton semble adopter une double stratégie.

D'une part, la Maison Blanche a voulu montrer la détermination des Etats-Unis en annonçant, mercredi 6 octobre, l'envoi à Mogadiscio d'imposants renforts, tout en prévoyant un retrait complet des forces américaines dans quelques mois. D'autre part, Washington se montre disposé à établir un dialogue avec le clan du général Aïdid, en envoyant sur place un *« émissaire politique »*.

Dans la capitale somalienne, où un soldat américain a été tué et treize autres blessés, mercredi, les miliciens du général Aïdid et la population se préparent à des représailles américaines.

page 3

Les Russes voteront en décembre

Le président russe a confirmé, mercredi 6 octobre dans son adresse au pays, la tenue d'élections législatives le 12 décembre. Mais il n'a plus parlé d'une élection présidentielle six mois plus tard et a *« fortement suggéré »* aux Parlements des régions et des Républiques de se dissoudre pour permettre des scrutins locaux à la même date.

M. Eltsine a aussi dénoncé sans nuances ceux qui voulaient *« une dictature communisto-fasciste »* en Russie.

pages 7 et 24

Toni Morrison prix Nobel de littérature

Le prix Nobel de littérature 1993 est revenu, jeudi 7 octobre, à la romancière noire américaine Toni Morrison, âgée de soixante et un ans. Depuis le succès de *la Chanson de Salomon*, en 1977 et surtout après le prix Pulitzer, attribué à *Beloved*, elle est considérée comme l'un des écrivains américains majeurs de cette fin de siècle.

page 32

Le « new deal » de Michel Rocard

Invité de « La marche du siècle », mercredi 6 octobre, le président de la direction nationale du PS propose un « new deal » européen contre le chômage. Il défend l'idée d'un *« partage du travail et du revenu »*.

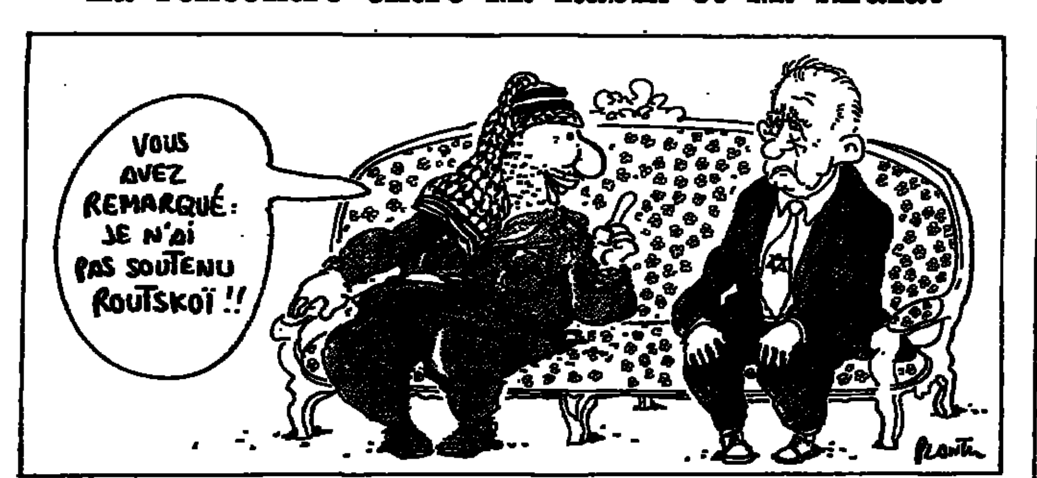
page 8

La galaxie du renseignement militaire

Trois préfets issus de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), dont Philippe Parant, nouveau directeur de la DST, ont fait l'objet de nominations au conseil des ministres.

page 12

La rencontre entre M. Rabin et M. Arafat



Lire nos informations page 4

LE MONDE DES LIVRES

Le soleil noir de Bossuet

La passion du langage... et la mort, la « grande alliée » à partir de laquelle on peut porter la langue à une puissance d'évocation et de méditation supérieure : Philippe Sollers a lu la biographie de Bossuet par Jean Meyer et s'enthousiasme pour celui qui savait que *« c'est une entreprise hardie d'aller dire aux hommes qu'ils sont peu de chose »*.

■ La rage de Jorge de Sena. ■ L'Evangile selon Saramago. ■ Histoires littéraires, par François Bott : « Alphonse, Madeleine et Frédo ». ■ D'autres mondes, par Nicole Zand : « La plus belle ville du monde ». ■ Le feuilleton de Pierre Lepape : « Biographies et mythologies ».

pages 25 à 32

Le sommaire complet se trouve page 24

Le spleen du basketteur

Joueur vedette des Bulls de Chicago l'Américain Michael Jordan annonce sa retraite

WASHINGTON

de notre correspondant

Si, sous un panier de basket, « Air » Jordan défiait les lois de la gravité, il supportait de plus en plus mal, en revanche, celles de la célébrité. A tout le moins est-ce là l'argument le plus souvent avancé pour tenter d'expliquer l'inexplicable, la nouvelle qui aux Etats-Unis, mercredi 6 octobre, éclipsait toutes les autres : à trente ans, au sommet de sa forme et de sa gloire, Michael Jordan, sans doute le joueur le plus talentueux que le basket-ball ait jamais connu, se retire (*le Monde* du 7 octobre).

Il n'est pas blessé, il est toujours le mieux payé, il est littéralement adulé par des millions de « fans » de par le monde, il n'est pas, ou pas encore, trop vieux pour « dunker » – écraser – la balle dans le panier, il est l'athlète le plus sollicité des publicitaires et le modèle d'une bonne partie de la jeunesse noire américaine...

Seulement, l'idole de la National Basket-ball Association (NBA) est aussi fatiguée, mentalement, sinon moralement. Michael Jordan est las d'être une vedette dont chaque geste est épié, traqué, scruté par les médias. Avant tout, Jordan est un athlète, un sportif éminemment professionnel, quelqu'un qui fait très, très bien son travail – marquer des points sur un terrain de basket, – mais quelqu'un qui, s'il s'est toujours félicité de sa situation de millionnaire, supporte mal son statut d'homme public.

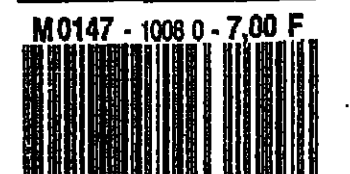
Son *alter ego* et ami, Marvin « Magic » Johnson, retiré depuis bientôt deux ans parce que contaminé par le virus du sida, savourait pleinement son rôle de star. Pas Michael Jordan. Or il n'était pas uniquement le roi de la NBA. Il est l'un des sportifs les mieux payés du monde, empochant quelque 30 millions de dollars par an de contrats publicitaires.

Le téléspectateur moyen américain peut ignorer le basket ; il lui est impossible de ne pas connaître l'athlète-danseur-voltigeur-acrobate nommé Jordan qui, tous les soirs, ou presque, vante sur le petit écran les mérites des dernières « baskets » de chez Nike. De même qu'il est impossible à ce même téléspectateur d'ignorer les dernières aventures d'un « joueur », dans tous les sens du terme, nommé Michael Jordan.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 13

M 0147 - 1008 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Russie

L'enjeu impérial

par Alain Besançon

LES évènements de Moscou nous inquiètent au sujet de la démocratie et des réformes économiques en Russie. Comme c'est notre souci, nous le prêtons aux Russes. Certes, comme tout le monde, ils voudraient bien vivre libres et riches. Mais ce n'est pas dans cette direction que vont les passions les plus fortes : ni celles du peuple (bien passif ces derniers jours), ni celles des pouvoirs en place. Ce qui compte, l'enjeu principal, c'est la reconstitution d'une nouvelle version de l'empire, à tout le moins d'un espace russe plus large que la Russie.

Construire une démocratie décente, une économie prospère, est un objectif éloigné et aléatoire. Reconstruire une sorte d'empire est un objectif en apparence plus réalisable, plus plausible. L'Angleterre, la France, existaient comme nations avant de conquérir leur empire. L'empire perdu, la nation demeure. La Russie est née et a vécu du projet impérial. Le grand ministre du tsar, Witte, disait qu'il ne connaissait pas la Russie, seulement l'empire russe. Perdre l'empire c'est pour un Russe être atteint dans son cœur. Soljenitsyne lui-même, si noblement anti-impérialiste, ne se résigne pas à la sécession de l'Ukraine. Je ne connais aucun Russe qui s'y résigne. La perte des pays baltes, conquis depuis Pierre le Grand, n'est pas vraiment acceptée.

Ce sentiment général est nourri par un nationalisme comme il n'en existe plus en Europe occidentale depuis 1914. Il est si puissant que les Occidentaux, par contagion, reprennent son vocabulaire et parlent innocemment de Sainte Russie ou de Russie éternelle, alors qu'ils riraient de voir ces adjectifs appliqués à la France. Ils respectent le nationalisme russe et soupçonnent les nationalismes non russes des pires noirceurs.

C'est que l'idée nationale est aussi religieuse. L'orthodoxie, dont les chefs sont pourtant déshonorés, est unanime sur le lien indissoluble de cette confession et de cette terre. Elle n'admet pas que l'homme russe puisse choisir sa religion et conçoit l'espace orthodoxe rassemblé par les tsars comme une sorte d'*umma* ayant vocation à l'unité autour du siège patriarcal de Moscou. L'idée communiste est morte. Mais l'idée impériale peut se servir de l'idée orthodoxe, et c'est pourquoi tant d'anciens communistes brandissent les saintes icônes.

L'armée, expulsée de mauvais gré d'Europe centrale, est d'autant plus attachée à maintenir l'ensemble ex-soviétique. Pour cela elle n'a pas besoin de son ancienne puissance. Même réduite à quelques centaines de milliers d'hommes sommairement armés (ce qui n'est pas le cas, tant s'en faut), c'est assez pour remplir, au moins pour un temps, le vaste vide militaire. Et on ne voit pas quelles forces, en Ukraine, en Moldavie ou ailleurs, pourraient sérieusement s'opposer à elle.

L'Ukraine humiliée

Ce que le KGB, qui n'a pas été réellement dissous, a perdu en capacité de terreur, il l'a gagné en capacité de corruption. Il est en effet fort riche, ayant mis en lieu sûr une suffisante portion des crédits occidentaux. Bien que le pouvoir central soit paralysé depuis deux ans, bien qu'il soit faiblement obéi en province, à l'échelon inférieur ces diverses forces ont agi, dans le plus grand désordre, à travers l'anarchie générale, mais dans la même direction, en vue du même grand œuvre.

Or les résultats sont déjà considérables. Le grand événement de cet été, qui est passé presque inaperçu, c'est un début de reconstitution, encore très fragile mais tout de même impressionnant, de l'empire. La Biélorussie n'était jamais devenue indépendante. Sauf sur le papier : cela se confirme. L'Ukraine, le gros morceau, l'Ukraine – sans le contrôle de laquelle la Russie ne peut être une grande puissance, – a dû signer des accords humiliants. Etouffée par la manipulation de l'arme pétrolière, minée par des dissensions internes, bloquée par une nomenklatura solidement retranchée, elle a dû renoncer à deux actes capitaux, tests de son indépendance : le lancement d'une monnaie propre et l'...autocéphalie, c'est-à-dire l'érection du siège de Kiev en patriarcat indépendant.

Les massacres du Tadjikistan indiquent que, même en Asie centrale, la Russie conserve les moyens d'un protectorat. Entre Arméniens et Azéris, la Russie continue le jeu de bascule qui lui a si bien réussi depuis un siècle. Elle a armé en sous-main les Ossètes et les Abkhazes au point que la Géorgie, réduite à *quia*, a imploré le secours... de l'armée russe ! Bref, aujourd'hui, si les démocraties populaires ont pris leur indépendance, le statut des Républiques de la CEI ressemble à celui des anciennes démocraties populaires, et celui des Républiques autonomes à celui des anciennes Républiques fédérées.

Si tout cela a été obtenu malgré l'éclipse du pouvoir central, qu'en sera-t-il quand il y aura de nouveau au Kremlin un pouvoir fort et obéi ?

Eltsine, à la différence de Gorbatchev, n'est pas communiste. Il est sincèrement « démocrate », même s'il n'est pas sûr de bien savoir ce que cela signifie et s'il garde de son passé quelques vieilles habitudes. Mais il est nationaliste et, quand il ne le serait pas, il doit donner des gages, dans son combat pour le pouvoir, aux passions dominantes. Il a soigné les militaires, menacé les Baltes, froncé les sourcils quand la Finlande et la Pologne prétendaient rejoindre l'OTAN. Il vient de l'emporter sur un pseudo-Parlement peuplé des représentants de la Russie les plus caricaturalement « soviétiques », chauvins et impérialistes. Trop caricaturaux pour être présentables et crédibles. L'armée a donné la victoire à Eltsine. Va-t-elle maintenant lui présenter sa note ? Le patriarche Alexis la sienne ? La nomenklatura des régions la leur ? Elles pourraient bien se ressembler.

Trois Europes

Après l'insurrection de Moscou, un de nos ministres a déclaré : « *On n'a pas assez fait pour la Russie.* » Eh bien, comment l'aider ? Lui donner de l'argent, encore de l'argent, toujours de l'argent ? Cela a prolongé l'agonie du brejnévisme, les équivoques du gorbatchévisme, permis l'enrichissement et la consolidation des nomenklaturas postcommunistes, mis en difficulté nos banques ployant sous les impayés. La démocratie et l'économie russe en ont-elles profité ?

Le meilleur service que nous pouvons rendre à la Russie, c'est de l'aider matériellement et spirituellement à se débarrasser une fois pour toutes des derniers débris du rêve impérial. Cessons de faire comme si l'URSS existait toujours, cessons de privilégier la Russie sur les autres Républiques. La diplomatie russe, toujours excellente et qui n'a pas renouvelé son personnel, est habile à nous vendre le nouvel « empire ». Elle le présente comme un « ensemble régional » tout à fait équivalent à la Communauté européenne. Elle baptise « *maintien de la paix* » les interventions sur les divers points chauds de l'ancienne URSS. Elle a sérieusement demandé à l'ONU un mandat spécial qui permettrait aux parachutistes et autres troupes de choc de se coiffer du casque bleu. Elle montre sous le jour le plus effrayant tous les nationalismes, sauf le sien, se pose en gardienne de la chrétienté contre l'islam, en gardienne de l'islam éclairé contre l'islamisme à l'iranienne.

Faut-il croire tout cela ? L'intérêt de l'Europe est évidemment de cloisonner le gigantesque espace soviétique, de sorte que les possibles ondes de choc ne se propagent pas sans entraves de Brest-Litovsk au Pacifique. Il serait aussi (mais c'est encore utopique) de constituer une troisième Europe, de l'Ukraine à la Baltique, qui aurait vocation, après la seconde, à rejoindre la nôtre.

Mais c'est aussi l'intérêt du peuple russe. L'idée impériale détourne la Russie de travailler à se guérir, en entretenant l'illusion que la domination peut remplacer la liberté et la prospérité. En 1914, à la veille du grand désastre, la Russie pouvait espérer résoudre son problème politique et économique. Mais le problème impérial était insoluble, à moins de renoncer à l'empire ; elle n'y a pas renoncé. Après soixante-quinze ans, la Russie aspire désespérément à devenir un pays « normal » et le monde entier le souhaite passionnément. Mais comment le peuple russe pourrait-il dicter sa loi à ses anciennes dépendances sans perdre toute chance de vivre enfin lui-même sous le règne de la loi ?

► **Alain Besançon est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.**

Israël-Palestine

Le miracle, non l'idylle

par Alain Finkielkraut

EN 1980, le grand historien israélien J.L. Talmon écrivait dans une lettre ouverte à celui qui était alors le premier ministre de son pays, Menahem Begin : « *On peut prétendre que les Palestiniens n'ont pas constitué de conscience, de langue, de culture, de structures politiques particulières, et que la grande civilisation arabe ne sera privée en rien, et encore moins le trésor de l'humanité, si l'on ne crée pas un vingt-troisième Etat arabe. Mais, à partir du moment où une conscience collective s'éveille au sein d'un groupe ethnique (...), aucun de ces arguments ne parviendra à effacer la réalité, si gênante soit-elle, d'une collision entre deux mouvements nationaux de deux peuples qui s'affrontent.* » Et l'historien ajoutait : « *De nos jours, le seul moyen d'aboutir à une coexistence entre les peuples est, bien que cela puisse paraître ironique et décevant, de les séparer.* »

Treize ans plus tard, les acteurs de cette histoire choisissent, à leurs risques et périls, de suivre la voie indiquée par Talmon. Cet événement, qui a pris de court toutes les chancelleries, est un miracle politique. On ne peut donc que partager la joie mondiale qui a accueilli la reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'OLP ainsi que l'accord Gaza-Jéricho. Mais pourquoi le monde n'a-t-il su dire sa joie qu'en traduisant le miracle dans le langage de l'idylle ? Pourquoi faut-il qu'à peine exaucé Talmon soit édulcoré et sentimentalisé ? D'où vient le décret qui nous condamne à penser le politique avec les seules catégories de l'amour, et à voir dans l'étreinte le paradigme de toute réconciliation ?

L'image qui abolit les distances permet de tout voir, sauf la distance justement. Or la réconciliation entre Israéliens et Palestiniens n'est pas fusionnelle. Ce qu'elle a de caractéristique et d'émouvant, ce n'est pas de supprimer l'intervalle qui séparait les ennemis, c'est, au contraire, de le créer pour rendre possibles la coopération et le bon voisinage.

Aussi les éditoriaux et les appels qui exhortent maintenant les peuples balkaniques à imiter l'exemple proche-oriental, au lieu de continuer à s'exclure, sont-ils particulièrement indécents. Certes, la comparaison entre les deux situations est éclairante, et il y a une importante leçon à en tirer. Mais c'est aux donneurs de leçons que cette leçon s'adresse, aux intellectuels et aux journalistes si prompts à invoquer « *la décision courageuse de la direction de l'OLP et du gouvernement israélien « contre » ceux qui, en Bosnie ou au Caucase, ne connaissent que le dialogue des armes* » (1). Car si les diplomates et les grandes consciences avaient effectivement appliqué au cas yougoslave le modèle israélo-palestinien, ils auraient fustigé et pénalisé la volonté de conquête non la volonté de séparation, la promiscuité forcée non la désintrication, la soif d'agrandissement territorial non le droit des petits peuples à disposer d'eux-mêmes, la loi du plus fort non celle de la majorité, le mépris des frontières non leur surgissement, le déguisement de l'impérialisme en défense des minorités non le refus du projet grand serbe. L'histoire, alors, aurait pu prendre un autre cours et la guerre de tous contre tous ne pas tout emporter.

(1) « L'appel de la paix », *l'Evénement du Jeudi*, 9 au 15 septembre 1993, p. 9.

► **Alain Finkielkraut est philosophe, directeur du *Messager européen*.**

Une victoire nécessaire mais insuffisante

par Michel Heller

LES putschs avortés deviennent une tradition à Moscou. Et si l'on se réfère aux plans de prise de pouvoir par Beria en juin 1953, la tradition est ancienne. Les descendants de Lénine et de Trotski ont oublié les « *enseignements d'Octobre* », ils ont perdu la main. Plus de soixante-dix années de monopole du pouvoir les ont dévertébrés, ont ramolli leurs muscles.

Le fiasco du soulèvement armé – nom donné par Boris Eltsine à la débauche sanglante des partisans du couple Routskoï-Khasboulatov – a été la preuve de l'entière légalité du coup auquel a procédé le président de la Fédération de Russie le 21 septembre. La décision de dissoudre le Soviet suprême était un coup d'Etat, un acte anticonstitutionnel. Boris Eltsine le savait bien et il a hésité longtemps – trop longtemps, dit-on aujourd'hui partout, – remettant à plus tard une décision nécessaire de transgression de la législation soviétique, celle-ci subsistant en tant que loi, puisque la Constitution brejnévienne, bien que « corrigée » plus de trois fois, est toujours en vigueur.

Boris Eltsine avait des raisons d'hésiter. L'idée d'un Etat de droit prenant la relève de l'Etat soviétique a été largement soutenue en Russie. Le 24 septembre, trois jours après la décision de dissoudre le Soviet suprême, un sondage effectué auprès des Moscovites montrait que, pour 41 % des personnes interrogées, la loi était du côté d'Eltsine. Pour 18 %, elle était du côté du Soviet suprême ; 28 % considéraient que les activités des deux parties étaient illégales, tandis que 13 % étaient sans opinion. Les juristes américains – fins connaisseurs en matière de droit – ont proposé une habile formulation : la démarche d'Eltsine n'est pas légale, ont-ils dit, mais il a agi légitimement. Cela signifiait que le président élu par un vote populaire était plus légitime que le Soviet suprême.

Des mythes innombrables nés des mêmes termes, mais interprétés différemment, ont brouillé l'image relativement claire des réalités actuelles de la Russie. On peut ranger parmi ces mythes la notion selon laquelle le Soviet suprême était conservateur par essence et le président démocrate par définition. En réalité, les députés du peuple – tout comme le président – ont été élus au suffrage universel. Les candidats à la députation avaient été présentés par des organismes du Parti et d'autres organisations soviétiques, mais, en règle générale, il y avait plusieurs candidatures – on avait le choix. Boris Eltsine a forcé le Soviet suprême à élire Rouslan Khasboulatov comme président. Boris Eltsine a choisi comme vice-président Alexandre Routskoï, qui était alors à la tête de la fraction « *les communistes pour la démocratie* » (les philologues appellent *oxymore* une combinaison de notions qui s'excluent réciproquement).

Des remèdes pires que le mal

L'absence de vie politique authentique dans le pays a fait du Soviet suprême l'unique arène de cette vie politique, tandis que les vraies difficultés de la vie des Russes sur la voie menant du socialisme au capitalisme en ont fait le centre des idées d'opposition. Le Soviet suprême n'a pas inventé les défauts découlant des activités du pouvoir communiste en même temps que des réformes économiques de l'époque post-communiste. Mais les remèdes qu'il a prescrits étaient pires que la maladie elle-même. Se heurtant à une volonté croissante de la part du président, de gouverner le pays, le Soviet suprême s'est radicalisé, prenant une teinte nationaliste et chauvine de plus en plus marquée. On a vu apparaître une étrange alliance de communistes, de chauvins et de monarchistes, prenant comme symbole le drapeau rouge et associant la faucille et le marteau à l'image du Christ.

Tout s'est brouillé. Des journalistes occidentaux donnaient, bien légèrement, au Soviet suprême le nom de « parlement », ce qui était synonyme de démocratie. Et jusqu'aux derniers jours, les mass media ont parlé de confrontation entre le « parlement », démocratique par définition, et le président, accusé de tendance à l'autoritarisme. On continuait à le dire alors même que Routskoï désignait au poste de chef de la garde de la « Maison Blanche » le général Makachov, qui se situe, de par ses idées, nettement plus à droite que le comte Dracula...

La principale raison de la confusion des esprits en Russie est l'absence de vainqueurs et de vaincus après le coup d'Etat qui avait renversé le pouvoir du Parti communiste. Cela ne concerne pas seulement la Russie ou d'autres républiques ex-soviétiques, mais aussi tous les pays du « camp socialiste ». Le renversement du communisme a été une révolution que l'on n'a voulu considérer comme telle nulle part. Comme l'a dit Tadeusz Mazowiecki à l'époque où il était premier ministre en Pologne, il a été décidé de tirer un gros trait sur le passé. Tout oublier, tout pardonner, reprendre l'histoire à zéro. Après sa tournée en Pologne et en Lituanie, Czeslaw Milosz a écrit un poème où il disait son étonnement : pourquoi personne ne se réjouit-il après une si belle victoire ?

La question est légitime et explique beaucoup de choses. Après la victoire sur le nazisme, l'humanité s'est réjouie. Mais la victoire sur le communisme a été accueillie avec indifférence, sans états d'âme. Personne n'aurait pu imaginer une victoire des nazis aux élections allemandes de 1947. En Pologne les communistes (néo-communistes, comme ils se désignent eux-mêmes) ont gagné, par la voie démocratique, deux ans après leur honteuse défaite.

Cette non-distinction entre vainqueurs et vaincus a permis aux députés « rouges-bruns » du Soviet suprême de stigmatiser la politique de réforme. Elle nous fait craindre que l'écrasement de la révolte à Moscou soit également déformé. Les organisateurs du putsch d'août 1991 ont été libérés de prison et se sont transformés en héros dans l'esprit de beaucoup de personnes. On n'a pas réussi à organiser leur procès.

Question standard des journalistes : Boris Eltsine en est-il sorti raffermi ou affaibli ? La réponse est évidente : le président de la Fédération de Russie a vaincu, il s'est débarrassé du système soviétique de pouvoir dont le symbole était le Soviet suprême. Si Routskoï et Khasboulatov avaient travaillé pour lui, ils auraient difficilement pu lui rendre un meilleur service que cette révolte armée qu'ils ont organisée. Boris Eltsine a sans aucun doute renforcé ses positions. Entre autres raisons parce qu'une victoire apporte son lot de respect et d'autorité partout, et surtout en Russie. Les faiblesses d'Eltsine ont un caractère personnel, psychologique. Il n'est pas encore sûr de ses forces. Il n'est pas encore certain des limites dans lesquelles un président démocratique peut utiliser la force pour protéger la démocratie.

L'élimination du système soviétique était nécessaire, mais insuffisante. C'est maintenant que débute la construction d'un nouveau système de pouvoir. On commence à chercher une réponse à la question : comment gouverner la Russie ?

Il y a cent cinquante-quatre ans, le marquis de Custine a posé cette question au cours d'un entretien avec Nicolas I[er]. L'empereur lui répondit en ces termes : « *Heureusement, la machine administrative est fort simple dans mon pays. Car avec les distances qui rendent tout difficile, si la forme du gouvernement était compliquée, la tête d'un homme n'y suffirait pas* ». Or la machine administrative de la Russie s'est sensiblement compliquée depuis un siècle et demi. Un seul homme ne peut pas gouverner le pays.

Le projet de nouvelle Constitution élaboré récemment prévoit la création d'un Etat fédéral démocratique. L'élection d'un Parlement, un vrai cette fois, constitué d'une Assemblée fédérale composée de deux Chambres – le Conseil de la Fédération et la Douma –, l'adoption d'une nouvelle Constitution, tout cela est nécessaire, mais insuffisant. Et c'est là que se pose la question majeure : qui sera élu à l'Assemblée fédérale ? Trouvera-t-on, demain, un nombre suffisant de candidats ayant foi en la démocratie, y aura-t-il suffisamment d'électeurs pour voter pour eux ?

Mais cela est une autre histoire. Aujourd'hui, Boris Eltsine, et avec lui le pays, ont fait encore un pas qui les éloigne du passé soviétique.

► **Michel Heller est historien.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

SOMALIE : tout en envoyant des renforts dans l'immédiat

Le président Clinton envisage un désengagement des troupes américaines

Prise entre son désir de ne pas brader l'opération menée depuis bientôt douze mois en Somalie et l'hostilité croissante de l'opinion, ainsi que du Congrès, à cet engagement, la Maison Blanche paraît avoir choisi une double stratégie : montrer sa force, en dépêchant de nouveaux renforts et, dans le même temps, amorcer une négociation en envoyant un émissaire « politique » à Mogadiscio, en envisageant un retrait à terme.

WASHINGTON et NEW-YORK (Nations unies)

de nos correspondants

Le choix d'une attitude correspondant, en gros, à la politique de la carotte et du bâton devait être rendue publique jeudi 7 octobre par le président Bill Clinton qui pourrait aussi annoncer – au grand dam de l'ONU – le retrait de toutes les troupes américaines de Somalie d'ici au mois d'avril. Dès mercredi soir, un haut fonctionnaire de la Maison Blanche indiquait qu'en fin de compte 1 500 à 2 000 hommes supplémentaires, équipés de chars et de véhicules de transport blindés, allaient rejoindre les quelque 5 000 soldats américains déjà sur place qui constituent le noyau dur de l'ONUSOM, la force des Nations unies en Somalie (29 000 «casques bleus»). Ils rallieront une première tranche de «renforts» de 450 hommes partis lundi pour Mogadiscio.

Les sceptiques parlent d'une mission consistant à *« renforcer les renforts »*. Elle pourrait accentuer un engrenage militaire qui chez nombre d'élus convoque de fort mauvais souvenirs, ceux du Vietnam. La Maison Blanche, elle, fait valoir qu'il s'agit avant tout de restaurer la sécurité à Mogadiscio et de «muscler» la protection des «casques bleus» américains. Les événements du week-end ont souligné combien ils étaient mal équipés pour faire face aux guérilleros de Mohamed Farah Aïdid, le chef de clan somalien en conflit avec l'ONU.

Les dirigeants du Pentagone ont tiré la leçon de la bataille de dimanche à Mogadiscio, qu'ils qualifient non pas de *« défaite »* ou de *« revers »* mais de *« débâcle »*. Partie à l'assaut d'un hôtel du sud de la ville, l'Olympic, ou étaient censés se trouver des dirigeants du clan de Mohamed Farah Aïdid, une unité de cent «rangers» s'est trouvée prise sous le feu de centaines de partisans de ce dernier : douze soldats américains ont été tués, soixante-dix-huit autres blessés, au moins un fait prisonnier, cependant qu'un petit nombre de «Rangers» sont portés disparus. Les victimes somaliennes se compteraient par centaines.

L'amorce d'un règlement politique

Parce qu'ils ne disposaient pas de blindés pour forcer les barricades érigées par les miliciens du général Aïdid, les renforts de l'ONU ont mis plus de neuf heures à venir secourir les «rangers». Visiblement, le Pentagone entend montrer qu'il ne se laisse pas intimider par cette *débâcle* et veut remédier aux faiblesses matérielles du dispositif de l'ONUSOM. L'accrochage a souligné une réalité militaire nouvelle, et inquiétante, pour l'ONUSOM : depuis qu'ils ont déclaré la guerre au clan Aïdid en juin, les «casques bleus» sont la cible répétée d'embuscades, d'attentats, et d'autres opérations de guérilla qui ont singulièrement entravé leur mobilité.

Mais le plus important dans la nouvelle approche de la Maison Blanche, du moins telle qu'elle apparaissait mercredi soir, n'est peut-être pas l'envoi de renforts. Le plus important pourrait être l'annonce que les Etats-Unis vont fixer une date limite, et définitive, pour le retrait de leurs troupes de Somalie : d'ici à quelques mois, des contingents d'autres pays devront avoir remplacé les Américains. Parallèlement – et c'est aussi important – l'administration Clinton va dépêcher à Mogadiscio un envoyé spécial, l'ambassadeur Robert Oakley, pour étudier l'amorce d'un règlement politique avec le clan Aïdid – avec l'aide, si nécessaire, des présidents éthiopien et érythréen.

Ces deux dernières initiatives – la mission Oakley (qui était déjà l'émissaire politique du président Bush au début de l'opération «Rendre l'espoir») et la date limite pour le retrait des troupes – risquent de ne pas être suffisantes pour rassurer le Congrès et l'opinion américaine. A en croire les sondages, cette dernière est majoritairement opposée au maintien des soldats américains en Somalie.

Au Congrès, un nombre croissant d'élus, républicains mais aussi démocrates, réclament a cor et à cri le rappel immédiat des *boys*. C'est une véritable révolte que le président Clinton doit affronter au Capitole. D'ici au 15 novembre, le Congrès pourrait même voter la suspension des fonds nécessaires à la participation américaine à l'ONUSOM.

Les élus estiment que l'ONU a subrepticement changé la nature de l'opération «Rendre l'espoir» lancée en décembre dernier par l'administration Bush. Il s'agissait alors d'assurer l'acheminement des vivres à une population affamée et victime de la guerre que se livraient plusieurs chefs de clan pour le pouvoir. Cette mission, disent les mêmes, a été accomplie : en 1992, plus de 300 000 Somaliens ont été victimes de la famine; cette année pas un seul n'en est mort.

Pour l'ONU, il s'agit maintenant de reconstruire un Etat. Une mission qui pourrait prendre plusieurs années et qui, pour l'heure, a tourné à la guerre entre les forces du clan Aïdid et les «casques bleus». Pour une bonne partie du Congrès, les soldats américains n'ont rien à faire dans cette bataille, ne peuvent pas la remporter et ne sont pas équipés pour la mener.

MAIS NON, CE N'ÉTAIT PAS À AÏDID QU'IL FALLAIT RENDRE L'ESPOIR!...

PANCHO

Conduite confuse

L'affaire ne peut que se solder, disent les élus, par des pertes de plus en plus importantes : en vies humaines, d'un côté comme de l'autre, et en prestige pour les Etats-Unis. Les images de télévision montrant le prisonnier hagard, le visage couvert de blessures, et les corps mutilés d'autres Américains exposés à une foule en liesse ont exacerbé, au Congrès, les craintes de se retrouver dans une nouvelle crise des otages, voire dans une situation rappelant le Vietnam. Les mêmes images de télévision ont, apparemment, retourné et révulsé une majorité d'Américains. Un an plus tôt, tout avait commencé, aussi, par des images de télévision : celles d'enfants somaliens mourant de faim.

M. Clinton a brièvement exposé mercredi la position de son administration. Il entend effectivement *« conclure avec fermeté et résolution »* la mission américaine en Somalie, mais *« honorablement »*, c'est-à-dire, a-t-il dit, dans des conditions telles que le départ des forces des Etats-Unis ne se traduise pas par un retour à la guerre civile. Autrement dit, il faut amorcer un début de règlement politique, avec, notamment, la mise en place d'une administration locale.

Le problème de l'administration américaine est qu'elle donne l'impression d'une conduite confuse : elle ne pouvait pas ne pas être au courant de l'assaut donné à l' «Olympic», assaut qui intervenait quelques jours après qu'elle eut indiqué qu'elle cherchait un réglement négocié avec le clan Aïdid...

La reconstruction «politique» a commencé à rencontrer de sérieux obstacles lorsque Mohamed Aïdid – un des «tombeurs» du président Siad Barre – a refusé de jouer le jeu. Il commande un clan puissant, les Habr Gedir, qui contrôle la partie sud de Mogadiscio. Les accrochages avec l'ONUSOM se sont multipliés et, le 5 juin dernier, vingt-quatre casques bleus pakistanais ont été tués dans une embuscade.

En moins de vingt-quatre heures, les responsables de l'ONUSOM ont conclu à la responsabilité du général Aïdid, et le Conseil de sécurité, dès le 6 juin, a voté une résolution (837) appelant à l'arrestation du chef des Habr Gedir (avec une prime de 25 000 dollars à l'appui). Visiblement, les Etats-Unis et les autres membres du Conseil ont alors largement sous-estimé les capacités militaires du clan Aïdid.

Une bonne partie de la presse et des analystes ont beau jeu d'accuser aujourd'hui le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, de vouloir régler des comptes personnels avec M. Aïdid. Le fait est, regrettait un ambassadeur occidental à l'ONU, que le Conseil *« a signé un chèque en blanc »* au secrétaire général dont les porte-parole ont encore répété mercredi qu'ils ne voulaient pas de solution politique et avaient toujours pour mandat de capturer M. Aïdid. De ce point de vue, l'affaire somalienne pourrait bien tourner au conflit ouvert entre l'administration Clinton et le secrétaire général.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

Craignant de nouveaux affrontements

La population fuit certains quartiers de Mogadiscio

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Le retour à la normale n'est qu'apparent. Calme pendant deux jours, comme en état de choc après les affrontements des 3 et 4 octobre, le sud de Mogadiscio a retrouvé mercredi son animation habituelle, mais de nombreux habitants des quartiers de Bakara et de Wardigley, durement touchés par les combats entre «rangers» américains et miliciens de l'Alliance nationale somalienne (SNA), le mouvement du général Aïdid, abandonnent leurs maisons dans la crainte de nouvelles violences. Quatre mille personnes, en majorité des femmes et des enfants, ont ainsi quitté Wardigley depuis lundi, alors que la radio du général Aïdid les exhorte à ne pas partir.

Il ne reste que les commerçants craignant le pillage de leur boutique et, bien sûr, les miliciens en armes, qui évoluent à leur guise dans cette zone peuplée de Habr-Gedir (le clan du général rebelle). Une zone où les «casques bleus» n'osent plus s'aventurer et que les hélicoptères de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM) survolent désormais en altitude, hors de portée des lance-grenades qui ont détruit quatre appareils en moins de deux semaines.

Ils ont tout de même jeté des tracts pour avertir la population que tout individu se trouvant dans le voisinage de la Villa Somalia (la résidence de l'ancien président Syaad Barre) serait considéré comme *« milicien hostile »*. Selon un officier de l'ONUSOM, plus de deux cents combattants s'y seraient retranchés et pourraient bien constituer la cible d'un prochain assaut des «casques bleus».

Entre le marteau et l'enclume

Depuis l'annonce, mardi 5 octobre, par le Pentagone, d'un *« modeste renforcement »* en hommes et en matériel de son dispositif, quatre gros porteurs Galaxy de l'armée américaine ont déjà atterri sur l'aéroport militaire de la capitale. Pharmaciens sans frontières (PSF) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont passé commande de plusieurs tonnes de médicaments en prévision d'une reprise des combats, estimant que l'échec de l'opération de l'ONU, dimanche, ne resterait pas *« impuni »*.

Depuis lundi, leurs membres s'activent dans les hôpitaux de la ville, où le dernier bilan du CICR recense six cent soixante blessés somaliens répartis en trois établissements, plus une centaine qui seraient encore dans les maisons de Wardigley. Selon un infirmier qui s'est rendu sur les lieux des combats, quarante et un Somaliens sont morts dans les hôpitaux. Entre les coups de main des maquisards de la SNA, qui tiennent une bonne partie de la ville, et les représailles musclées des forces de l'ONUSOM, les civils sont coincés entre le marteau et l'enclume.

Si l'on en juge par le nombre des manifestations pro-Aïdid, qui ne réunissent guère plus de deux cents à cinq cents personnes, peu d'habitants des quartiers sud de Mogadiscio affichent leur soutien au chef de guerre des Habr-Gedir. Depuis qu'il a été chassé, le 17 juin, de son quartier général, celui-ci s'accroche à la capitale, jouant à cache-cache avec les «rangers», caressant sans doute l'espoir de voir les forces américaines se retirer de Somalie – sous la pression du Congrès – avant de l'avoir arrêté.

Depuis quatre mois, il a affiné ses techniques de guérilla urbaine et sa capacité de riposte s'est accrue : l'attaque menée sur sa villa, le 17 juin, n'avait pas été aussi meurtrière pour l'ONUSOM que celle du 3 octobre. Mais ses préparatifs de guerre (des témoins somaliens affirment qu'à Wardigley les guérilleros de la SNA renforcent leurs défenses) n'empêchent pas le général Aïdid de se vouloir conciliant.

Il a plusieurs fois rappelé, ces jours-ci, qu'il était ouvert au dialogue, et son «responsable des affaires étrangères», Mohamed Syad Isse, l'un des rares dirigeants de la SNA à n'avoir pas été tué ou arrêté, a proposé mercredi d'échanger le pilote américain capturé le 3 octobre contre tous les Somaliens détenus par l'ONUSOM. Une proposition rejetée par l'ONU.

Les Somaliens se demandent maintenant quelle forme prendra la riposte américaine qu'ils attendent, alors que les «rangers» ont montré, dimanche, qu'ils n'avaient ni la maîtrise des airs ni le contrôle de Mogadiscio.

JEAN HÉLÈNE

□ **Un militaire américain tué, treize autres blessés.** – Un soldat américain de la Force de réaction rapide a été tué mercredi soir 6 octobre, à Mogadiscio, et treize autres militaires ont été blessés, dont trois gravement, a annoncé jeudi le porte-parole militaire de l'ONU, le commandant David Stockwell. Il a précisé que ces militaires avaient été touchés par des éclats d'obus de mortiers tirés contre l'aéroport. L'attaque a provoqué l'intervention d'un hélicoptère Cobra contre l'endroit d'où étaient parti les tirs. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : trois civils assassinés.** – Le président de la délégation exécutive communale (DEC) – qui remplace les municipalités islamistes dissoutes – et le responsable de la section des Moudjahidine (anciens combattants de la guerre d'indépendance) de Ain Lahdjar, à l'est d'Alger, ont été assassinés, mercredi 6 octobre, à leurs domiciles, ont annoncé les services de sécurité. La veille, un autre président de la DEC avait été également assassiné à Ouarizane, dans l'ouest algérien. – *(AFP.)*

ZAÏRE

Le maréchal Mobutu veut « oublier le passé »

Le chef de l'Etat zaïrois, Mobutu Sese Seko, a invité, mardi 5 octobre, les pays occidentaux, notamment la France, la Belgique et les Etats-Unis, à *« oublier le passé et à tourner le regard vers un avenir fait de franchise et de loyale coopération »*.

Dans un entretien à l'agence Zaïre Presse, il a déclaré qu'il recevrait dans les prochains jours les représentants des pays concernés qui *« se sont ingérés dans les affaires intérieures du Zaïre »*. Paris, Bruxelles et Washington font pression sur M. Mobutu depuis plusieurs mois pour le contraindre à respecter ses engagements en faveur de la démocratisation. Le chef de l'Etat zaïrois est toujours jugé indésirable dans ces trois pays pour lesquels il ne peut obtenir de visa. – *(AFP, AP, Reuter.)*

MAROC

L'opposition décide de ne pas participer au gouvernement

RABAT

correspondance

Après deux jours de réflexion, dimanche 3 et lundi 4 octobre, à Rabat, les deux principales formations de l'opposition, l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et l'Istiqlal (nationalistes), ont décidé de rester dans l'opposition, les autorités ayant *« confectionné une cartographie parlementaire contraire aux aspirations du peuple »*, selon l'expression de l'USFP.

Rendue publique la semaine dernière, la démission du premier secrétaire de l'USFP, Abderrahamane Youssoufi, a sans doute pesé lourdement sur la suite des événements. En indiquant qu'il n'acceptait plus les règles d'un jeu selon lui *« truqué »*, M. Youssoufi a contribué à resserrer les rangs autour de lui. Si certains à l'USFP, comme à l'Istiqlal, avaient envisagé de participer au futur gouvernement, les résultats de l'élection au suffrage indirect du dernier tiers du Parlement, le 17 septembre, n'ont pu que les en dissuader.

Le succès relatif remporté au scrutin du 25 juin – au suffrage direct – par les partis d'opposition n'a trouvé, en effet, aucune confirmation (*le Monde* daté 19-20 septembre). Tous ensemble, ils ne peuvent compter que sur un peu plus d'un tiers des sièges de l'Assemblée. Leur participation au gouvernement aurait donc été liée à des accords avec l'un ou d'autre de ces «partis administratifs», liés au pouvoir, dont ils dénoncent le comportement. Les deux formations ont donc réussi à préserver sans grandes difficultés leur unité. Il est vrai que les défis que doit relever le Maroc sur les plans économique et social avaient de quoi faire hésiter les plus valeureux. Il n'en reste pas moins que ces décisions, contraires aux espoirs de nombreux Marocains, à commencer par le roi Hassan II, qui envisageait visiblement l'alternance, posent de graves questions.

Dans un article intitulé «Illusions et réalités», le rédacteur en chef de *l'Opinion* (organe de l'Istiqlal), Khalid Jamaï, écrivait lundi que l'opposition avait *« poursuivi de bonne foi depuis 1963 une chimère »*. L'auteur invitait tous les partis et l'«administration» à procéder à une vaste réflexion sur le pouvoir au Maroc, afin de *« se retrouver en adéquation »* avec une société civile qui a beaucoup changé.

MOUNA EL BANNA

AFRIQUE

ANGOLA

L'UNITA accepte le résultat des élections et la validité des accords de Lisbonne

L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi s'est déclarée disposée à reconnaître les résultats des élections législatives et présidentielles des 29 et 30 septembre 1992. Elle a également réaffirmé la validité des accords de Lisbonne signés le 31 mai 1991 pour mettre fin à seize ans de guerre civile. Cette déclaration répond à l'une des exigences que le gouvernement de Luanda avait posées, le 24 septembre, en préalable à la reprise des négociations avec l'organisation de M. Savimbi.

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

Le communiqué transmis, mercredi 6 octobre, à l'Agence France-presse et à l'Associated Press, est le fruit d'une *« réunion extraordinaire »* qu'aurait tenue, *« entre le 28 septembre et le 6 octobre »*, à Huambo, la direction de l'UNITA. Conformément à ses déclarations antérieures, l'organisation de M. Savimbi y maintient que la consultation électorale de septembre 1992 était *« truquée »*, mais elle affirme en accepter les résultats qui donnaient la victoire au parti gouvernemental. Elle y met toutefois une réserve : que *« les institutions qui seront issues* [des élections] *reflètent l'importance de l'UNITA et celle des autres forces de l'opposition »*.

M. Savimbi reconnaît également que les accords de Lisbonne *« demeurent la base du processus de paix en Angola »*, à condition qu'ils soient *« renégociés et actualisés »*. En conclusion, l'UNITA appelle à une *« rapide »* reprise des négociations avec le gouvernement de Luanda.

Un gage donné aux Nations unies

Cette nouvelle volte-face de l'UNITA constitue un gage donné aux Nations-unies pour favoriser la reprise du dialogue que négocie dans les coulisses Alioune Blondin Beye, l'envoyé spécial de l'ONU en Angola. Le représentant de M. Savimbi à Abidjan, John Marques Kakumba, l'a explicitement reconnu en affirmant, mercredi, que le communiqué de l'UNITA correspondait *« à ce que l'ONU nous a demandé »*.

Cependant, les propositions de l'UNITA impliquent des restrictions. En octobre 1992, et en des termes identiques, Jonas Savimbi avait accepté les résultats des élections *« truquées »*. Mais il espérait que son parti, terrassé par la défaite, aurait une place de choix au gouvernement et dans l'appareil de l'Etat. C'est ce qu'il réclame de nouveau alors que, depuis un an, la guerre civile a creusé le fossé qui le sépare de ses adversaires.

De même, sa reconnaissance des accords de Lisbonne est limitée par l'exigence d'en renégocier le contenu. Enfin, l'UNITA ne fait aucune mention du retrait de ses troupes des territoires conquis après sa défaite électorale. Or c'est sur ce point – primordial pour Luanda – qu'au mois de mai à Abidjan les pourparlers entre les émissaires de Jonas Savimbi et du président Dos Santos avaient achoppé.

De plus en plus isolé au plan international, redoutant les sanctions brandies par l'ONU, désagréablement surpris par l'agressivité nouvelle des troupes de Luanda, Jonas Savimbi a lancé la balle dans le camp du président Dos Santos, à qui revient maintenant la délicate décision de rejeter ou d'accepter cette ouverture très partielle.

GEORGES MARION

□ **GUINÉE : les manifestations de Conakry auraient fait soixante-trois morts.** – Les trois jours de manifestations contre le régime militaire, la semaine dernière, à Conakry (*le Monde* du 2 octobre) auraient fait 63 morts et 403 blessés, selon un bilan établi par l'opposition. Le général Lansana Conté avait fait état de 18 morts et de 198 blessés. Un diplomate occidental avait constaté la présence d'une quarantaine de corps criblés de balles à la morgue principale de Conakry. – *(AP.)*

PROCHE-ORIENT

Pour l'application de l'accord israélo-palestinien

MM. Rabin et Arafat ont créé des structures de « travail »

Au terme de leur première véritable discussion, mercredi 6 octobre au Caire, le premier ministre israélien et le président de l'OLP ont annoncé la formation de quatre comités pour la mise en œuvre de l'autonomie progressive des Palestiniens dans le territoire de Gaza et en Cisjordanie.

LE CAIRE

de notre correspondant

Malgré un soleil resplendissant, la chaleur n'était pas au rendez-vous lors du premier vrai « sommet » entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat. Le premier ministre israélien a en effet refusé d'emblée de serrer la main de M. Arafat, comme il l'avait fait lors de leur brève rencontre à Washington le 13 septembre et comme le lui demandaient les photographes, au palais présidentiel d'Héliopolis, dans la banlieue du Caire. Il s'est contenté d'accepter l'invitation du président égyptien Hosni Moubarak de s'asseoir sur le même canapé que le chef de l'OLP, dont il était séparé par le *raïs*.

Côté israélien, on expliquait qu'on était venu *« travailler »* et non pas procéder à une *« cérémonie »*, telle celle qui avait eu lieu à Washington. C'est ce que MM. Rabin, et Arafat ont fait après avoir passé une vingtaine de minutes avec le chef de l'Etat égyptien, lequel s'était déjà longuement entretenu avec le chef de l'OLP la veille et avec le premier ministre israélien juste avant que M. Arafat ne les rejoigne. Durant plus de deux heures, les deux hommes et les délégations qui les accompagnaient – notamment Hanane Achraoui et Fayçal Husseini, du côté palestinien, et Shimon Shevès et Eytan Haber respectivement directeur général et chef du cabinet de M. Rabin – ont discuté *« dans une atmosphère sérieuse de travail »*, selon les termes du porte-parole de la présidence égyptienne.

Bien que la rencontre ait été jugée *« constructive et positive »* par M. Rabin et *« fructueuse et utile »* par M. Arafat, les deux hommes ont tenu des conférences de presse séparées. Le premier a estimé que les entretiens marquaient *« un très bon début »*, en vue de l'application de la déclaration de principes signée à Washington le 13 septembre. *« Il ne suffit pas de signer. Il faut traduire l'accord dans les faits par la négociation »*, a affirmé M. Rabin, qui a annoncé la formation de quatre comités. Le premier, un comité de liaison, doit se réunir le 13 octobre au Caire au niveau ministériel. Chargé de coordonner les travaux, il sera conduit pour la partie palestinienne par Abou Mazen, qui a signé l'accord – dont il est l'un des principaux artisans – pour la partie palestinienne, a-t-on précisé de source proche de l'OLP. Le deuxième, qui se réunira à la même date à Taba, dans le Sinaï, a pour mission de *« traduire dans les faits »* l'accord israélo-palestinien, notamment au sujet des modalités du retrait de l'armée israélienne prévu d'ici le 13 avril 1994.

La question de Jérusalem

Le troisième se réunira à Washington, dans le cadre des négociations de paix sur le Proche-Orient, parallèlement aux pourparlers bilatéraux que mène Israël avec la Jordanie, la Syrie et le Liban. Il sera chargé de mettre au point les arrangements intérimaires, tels l'élection d'un « conseil » palestinien et le transfert des pouvoirs en matière d'éducation, de tourisme, de santé, d'affaires sociales et d'impôts. Le quatrième comité – dont on ignore quand il se réunira – discutera des questions économiques. M. Rabin a précisé à cet égard qu'il s'agirait d'examiner des questions comme celle de l'emploi des Palestiniens de Gaza en Israël, ou de l'électricité fournie à ce territoire par l'Etat juif.

De son côté, M. Arafat a souhaité que *« l'on puisse facilement traduire dans les faits ce qui a été décidé sur le papier »*. Selon lui, parallèlement aux quatre comités, les deux parties sont convenues de charger deux personnalités d'examiner le problème de Jérusalem. Pour la partie palestinienne, il s'agira de Fayçal Husseini, originaire de Jérusalem-est et chef en titre de toutes les délégations palestiennes aux pourparlers avec l'Etat juif. M. Rabin désignera son représentant, a ajouté le leader palestinien.

Le premer ministre israélien étant resté muet sur ce sujet, son porte-parole a précisé, jeudi matin à Jérusalem, que la discussion avait porté sur l'accès des Palestiniens à la ville sainte, soumise à un étroit contrôle depuis sept mois. Les Israéliens, a indiqué Gad Ben-Ari, ne nommeront pas de représentant spécial à cette fin. Aucune autre question relative à Jérusalem ne sera évoquée car *« c'est un sujet séparé, sans rapport avec l'accord »*. *« Jérusalem ne fait pas partie de cet accord »*, a-t-il souligné. En vertu de l'accord signé le 13 septembre entre l'Etat juif et l'OLP, la question de Jérusalem est renvoyée aux discussions sur le statut final des territoires occupés.

M. Arafat a par ailleurs implicitement rejeté les déclarations de M. Rabin s'opposant au retour en Cisjordanie et à Gaza des réfugiés « déplacés » après la guerre de 1967 (*le Monde* du 7 octobre). Il a indiqué que *« les Palestiniens avaient toujours refusé et continueront de refuser les tentatives d'implantation »* dans les pays arabes. Il a précisé que les réfugiés de 1967 *« devaient être rapatriés, immédiatement au cours de la période intérimaire »*. Il a par ailleurs indiqué qu'il avait soulevé la question des détenus palestiniens et obtenu l'assurance de M. Rabin que *« leur sort sera réglé au cours des négociations et des travaux des comités »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Le chef de la diplomatie de l'OLP se rallie à la déclaration de principes sur l'autonomie

Le chef du département politique de l'OLP, Farouk Kaddoumi, a été reçu, mercredi 6 octobre, pendant une demi-heure par le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher pour un entretien qualifié de *« positif »* par le département d'Etat et de *« franc et fructueux »* par l'OLP.

L'entretien était non seulement le premier du genre, mais il a été l'occasion de l'annonce du soutien du « ministre des affaires étrangères » de l'OLP à la déclaration de principes signée le 13 septembre à Washington. Le secrétaire d'Etat *« a trouvé encourageante la réaffirmation par M. Kaddoumi de l'importance de mettre en œuvre la déclaration et le soutien de M. Kaddoumi à la déclaration elle-même »*, a en effet déclaré le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry, alors que le responsable palestinien avait, jusqu'ici, proclamé son hostilité à l'accord.

Par ailleurs, en visite à Washington depuis le début de la semaine, le ministre syrien des affaires étrangères, Farouk El Charah, a protesté mercredi, lors d'une conférence de presse, contre le maintien de son pays sur la liste américaine des pays soutenant le terrorisme. Il n'y a *« aucune preuve tangible »* de ce soutien, a indiqué M. El Charah qui a imputé à Israël la responsabilité de ces accusations. L'Etat juif *« est puissant aux Etats-Unis et peut faire beaucoup pour convaincre les parlementaires de choses qui n'existent pas »*, a-t-il dit. Il a par ailleurs réaffirmé que c'était seulement *« quand l'occupation* [par Israël des terres arabes] *sera terminée que la paix pourra être établie »*. *« Et il n'y a pas de limites à la paix »*, a-t-il souligné, plaidant la sincérité des intentions de son pays, qu'Israël met en doute. – *(AFP.)*

ÉGYPTE

Le président Moubarak gracie le général Chazli

LE CAIRE

de notre correspondant

A l'occasion du vingtième anniversaire de la « guerre d'octobre », le président Moubarak a gracié, mercredi 6 octobre, le général Saad El Din El Chazli, soixante et onze ans, qui était chef d'état-major en 1973 et purgeait une peine de trois ans de prison pour avoir publié des mémoires *« divulguant des secrets militaires »*.

Le général Chazli avait mené l'offensive en octobre 1973. Après la traversée du canal de Suez, partisan de la poursuite de la percée égyptienne dans le Sinaï occupé, alors que Anouar El Sadate voulait l'arrêter, il avait été remplacé un mois après la fin de la guerre et l'encerclement de ses troupes. Il s'était volontairement exilé en Algérie en 1978, dénonçant les accords israélo-égyptiens de Camp David. Depuis son retour en Egypte en mars 1992, il était détenu dans une prison militaire, après avoir été condamné par contumace en 1983.

A. B.

LIBYE

Le colonel Kadhafi annonce le retour des « croisés »

***« Les croisés reviennent », « le IVème Reich va bientôt voir le jour », « Eltsine tue 500 députés », « les Arabes capitulent », mais « la Libye résistera jusqu'au bout » et « la Méditerranée redeviendra un lac arabe »* : telle est la vision qu'a de l'actualité le colonel Kadhafi. Il l'a évoquée, mardi 5 octobre, dans un discours-fleuve prononcé à Sebha, dans le désert de Libye, devant une foule en délire, et retransmis à la télévision.**

Le colonel Kadhafi est cependant resté muet sur le sort des deux Libyens accusés par les Occidentaux d'être les auteurs de l'attentat de Lockerbee. Il s'est demandé par ailleurs pourquoi l'ONU autorise le recours à la force contre les Arabes et non pas contre les Israéliens qui occupent des terres arabes. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CANADA : à trois semaines des élections générales

Les libéraux de Jean Chrétien accentuent leur avance sur les conservateurs

A un peu moins de trois semaines des élections générales au Canada, tous les sondages confirment, dans des proportions variant de cinq à dix points, l'avance des libéraux de Jean Chrétien sur les conservateurs de Kim Campbell (au pouvoir). Ces derniers pâtissent de la poussée de deux partis régionaux, dont le Bloc québécois (indépendantiste) crédité de plus de 40 % des intentions de vote dans la province francophone. Dans l'opposition depuis neuf années, les libéraux profitent, eux, de ces divisions et paraissent en bonne posture pour remporter le scrutin du 25 octobre. D'autant que les deux seuls débats télévisés de la campagne n'ont pas permis à Mme Campbell de prendre un avantage décisif.

MONTRÉAL

correspondance

Les deux « débats des chefs » diffusés en direct à la télévision dimanche 3 et lundi 4 octobre – le premier en français et le deuxième en anglais – devaient être les moments forts d'une campagne électorale jusque-là sans grand relief.

Mais, selon les analystes de la presse, ces échanges parfois vifs et acerbes entre les cinq dirigeants des principaux partis en lice n'ont pas fourni à Kim Campbell, premier ministre conservateur sortant, l'occasion de rétablir la cote chancelante de son parti. Après avoir fait jeu égal avec les libéraux à la mi-septembre, les conservateurs seraient maintenant en retard de près de dix points sur les libéraux, d'après le dernier sondage paru, celui de la firme Ekos, effectué fin septembre.

Devenue premier ministre du Canada en juin, après la démission de Brian Mulroney, Mme Campbell mène pour la première fois campagne à la tête du Parti conservateur. Ce dernier, arrivé au pouvoir en 1984 et reconduit en 1988, disposait, à la dissolution de la Chambre des communes d'Ottawa, de la majorité absolue, avec 169 sièges sur 295. Mais, si la tendance actuelle se poursuit, ils pourraient se retrouver dans l'opposition. Certains sondages vont même jusqu'à entrevoir pour eux moins de députés que pour le Bloc québécois de Lucien Bouchard, la formation « souverainiste » qui connaît une ascension remarquable au Québec.

Le scrutin majoritaire à un tour hérité du système britannique cantonne généralement les tiers partis canadiens au rôle de figurants à la Chambre des communes ou, dans le meilleur des cas, à celui d'arbitres lorsque aucun des deux grands partis n'obtient la majorité absolue. Le parti de M. Bouchard, né d'une scission avec les conservateurs, jouit d'une grande popularité au Québec, la seule province où il présente des candidats.

Il se propose de défendre à Ottawa les intérêts de la province et de promouvoir la souveraineté du Québec. S'il parvient à se maintenir à son niveau actuel (11 % des intentions de vote à l'échelle nationale mais plus de 40 % au Québec), il pourrait remporter le gros des soixante-quinze élus que le Québec envoit à Ottawa. Lors des dernières élections de 1988, les conservateurs, sous Brian Mulroney, avaient raflé cinquante-quatre sièges dans la province.

Coincé entre le Bloc québécois et le Reform Party de Preston Manning, formation de la droite populiste qui fait une percée dans l'ouest du pays, le Parti conservateur de Mme Campbell tente d'arrêter une hémorragie qui profite tout naturellement à la deuxième grande formation nationale, le Parti libéral dirigé par Jean Chrétien. Le Nouveau Parti démocratique (NPD) d'Audrey Mclaughlin, traditionnel tiers parti, est quant à lui en chute libre dans toutes les régions du Canada.

Déficit budgétaire création d'emplois

Au lendemain des deux débats télévisés, les commentateurs ont diversement apprécié les propos et la virtuosité de chacun. Mais tous sont tombés d'accord sur un point : Mme Campbell n'a pas réussi à reconquérir le terrain perdu depuis le début de la campagne. *« Avantage Chrétien »*, observait le quotidien montréalais *la Presse*.

Les stratèges conservateurs ont axé la campagne de Mme Campbell sur l'élimination en cinq ans d'un déficit budgétaire fédéral qui a atteint 35,5 milliards de dollars pour l'exercice 1992-1993. La promesse de Mme Campbell d'y parvenir au moyen de compressions dans les ministères, sans augmenter les impôts et sans toucher aux programmes d'aides sociales, d'assurance-chômage et d'assurance-maladie, a été accueillie avec le plus grand scepticisme par les économistes. Ses adversaires n'ont pas manqué de l'accuser de fournir des chiffres irréalistes, à partir de projections fantaisistes. Dans le programme de relance économique des libéraux, la réduction du déficit n'est pas prioritaire. Le parti de Jean Chrétien se fixe pour objectif la création d'emplois, grâce à des investissements publics, et la réduction du chômage, qui frappe 11,3 % de la population active.

Bien que les questions constitutionnelles ne soient pas un enjeu de la prochaine élection, le chef du Bloc québécois, dénonçant *« l'échec du fédéralisme »*, a forcé ses adversaires à aborder le sujet. Mme Campbell a affirmé qu'il était *« inacceptable »* que des indépendantistes briguent les suffrages pour siéger au Parlement canadien. Les conservateurs et le Bloc québécois se disputent la même clientèle au Québec, celle qui avait donné la victoire à deux reprises à Brian Mulroney. Ce dernier avait proposé d'accroître les pouvoirs du Québec dans le cadre d'une réforme constitutionnelle que les électeurs canadiens ont rejetée à l'issue du référendum d'octobre 1992.

SYLVIANE TRAMIER

HAÏTI

Arrivée d'un premier contingent militaire de l'ONU

Trente et un soldats (américains et canadiens) des Nations unies sont arrivés, mercredi 6 octobre, à Port-au-Prince dans le cadre de la mission de maintien de la paix (MINUHA) d'environ 1 300 membres mise sur pied par le Conseil de sécurité. Le reste de l'unité militaire de la MINUHA – plus de 650 hommes chargés de moderniser l'armée haïtienne et placés sous commandement américain – doit arriver à partir du lundi 11 octobre. La mission comprendra aussi 567 observateurs de neuf pays, dont la France, chargés de créer une nouvelle force de police. Le déploiement de la MINUHA a été accéléré avant le retour du président Aristide, prévu pour le 30 octobre.

Mercredi, la France, les Etats-Unis et le Canada ont *« énergiquement condamné les épisodes de violence survenus avec la complicité flagrante des forces de police »* ces derniers jours à Port-au-Prince, notamment contre le maire de la capitale, Evans Paul, l'ancien sénateur Wesner Emmanuel, et Jean-Claude Bajeux, directeur du centre œcuménique des droits de l'homme, agressés par des civils armés. – *(AFP, Reuter.)*

□ **COLOMBIE : deux lieutenants de Pablo Escobar tués par la police.** – Alfonso Leon Puerta – seul compagnon d'évasion de Pablo Escobar encore vivant – et son frère Jaime ont été tués, mercredi 6 octobre, à Medellin, par l'unité spéciale de la police chargée de la capture du chef du cartel de cette ville. Selon la police, l'opération a pu être menée grâce à des informations de la population. Jaime Puerta aurait servi ces jours derniers de messager à Pablo Escobar, dont la famille a été transférée dans un endroit secret par la police, dans l'espoir d'amener le trafiquant à se rendre. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GUATEMALA : le gouvernement présente un plan de paix devant l'ONU.** – Le ministre des affaires étrangères guatémaltèque, Arturo Fajardo Maldonado, a demandé, mardi 5 octobre, à Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, de *« promouvoir une réunion avec l'Union révolutionnaire guatémaltèque »*, dans le cadre d'un nouveau plan de paix. Elu en juin, le président Ramiro de Leon a proposé à la guérilla de reprendre les pourparlers entamés en avril 1991, pour mettre fin à un conflit vieux de trente-deux ans. – *(AFP.)*

ASIE

PAKISTAN

Benazir Bhutto, l'ambition au service du pouvoir

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

Après trois années de traversée du désert, au cours desquelles elle aura connu l'humiliation et la défaite, Benazir Bhutto, quarante ans, prend de justesse sa revanche sur le passé : vingt mois après sa victoire aux élections de 1988, elle avait été brutalement limogée par le président Ghulam Ishaq Khan et les militaires. Ulcérés par l'arrivée au pouvoir de la fille de l'ancien premier ministre Zulfikar Ali Bhutto, que leurs prédécesseurs avaient renversé puis pendu onze ans plus tôt, les généraux et le chef de l'Etat attendaient, en fait, depuis longtemps un prétexte pour se débarrasser de Mme Bhutto. Accusée de *«corruption»* et d' *«abus de pouvoir»*, elle dut partir.

Le calvaire de Benazir Bhutto ne faisait pourtant que commencer. Quelques mois plus tard, elle perdait les élections et laissait la place à un industriel richissime, Nawaz Sharif, qui était le protégé de l'armée et du président. Peu avant, son mari, Asif Zardari, play-boy fortuné et parlementaire, avait été arrêté sous l'inculpation de complicité de meurtre, kidnapping et extorsion de fonds. Il passera plus de deux ans en prison avant d'être blanchi d'une partie des charges qui pesaient sur lui.

Pendant trois ans, Mme Bhutto s'est battue sans répit contre M. Sharif, organisant manifestations et marches de protestation contre celui dont elle contestait la légitimité : Benazir affirme que le scrutin de 1990 a été truqué pour l'empêcher de revenir aux affaires. Une crise de régime inattendue entre le président Khan et Nawaz Sharif, ses deux farouches ennemis, lui donna une chance inespérée de regagner le terrain perdu. Depuis le début de l'année 1993 les relations entre les deux hommes étaient tendues ; M. Sharif souhaitait réduire le pouvoir du président en supprimant plusieurs clauses du huitième amendement à la Constitution, qui permet au chef de l'Etat de renvoyer le premier ministre et de dissoudre l'Assemblée nationale.

M. Khan exprima ouvertement sa colère. M. Sharif accusa de son côté le président de *«conspiration»*. Entre les deux anciens alliés la rupture était consommée.

Le président utilisa alors le fameux amendement pour *«démissionner»* le chef du gouvernement qui, par une curieuse ironie du destin, subit le même sort que Mme Bhutto trois ans plus tôt... Mais la Cour suprême n'était pas d'accord et réinstalla un peu plus tard M. Sharif à son poste.

«J'étais naïve»

Benazir Bhutto n'a pas laissé passer sa chance et a été prompte à réagir. Elle soutint le président, passa l'éponge sur le passé, comptant sur la tenue d'élections anticipées pour renouer avec le succès. Sa stratégie fut payante. Non seulement Nawaz Sharif dut une nouvelle fois démissionner fin juillet, mais le chef de l'Etat accepta également de se retirer, sous la pression de l'armée aux côtés de laquelle Mme Bhutto s'était rangée.

«J'étais naïve», confiait-elle, l'autre jour, en parlant de son premier passage au gouvernement. Désormais personne n'ira lui reprocher son angélisme. En jouant la carte des militaires et en donnant une absolution virtuelle aux *«meurtriers»* de son père, la présidente du Parti du peuple (PPP) aura démontré qu'elle ne reculait devant rien pour revenir au pouvoir.

C'est en tout cas ce que lui reprochent certains, y compris dans son propre parti. On l'accuse de *«renier»* et d'avoir *«trahi»* les idéaux d'une formation jadis socialisante, qui avait longtemps été le symbole de la lutte contre les généraux pendant les longues années de loi martiale. Ses partisans la défendent en louant, au contraire, son *«pragmatisme»* et sa *«maturité»*.

L'ancienne diplômée d'Oxford a, certes, payé son extraordinaire ambition en passant plusieurs années de sa jeunesse en prison ou en résidence surveillée au temps de la dictature. Exaltant les vertus de la démocratie, elle ne voit pourtant rien de contradictoire à être le produit d'une véritable dynastie politique. Il est vrai que sa popularité lui sert de légitimité. Que serait le PPP sans les Bhutto et le charisme, le charme et la détermination de Benazir, l' *«héritière»*?

B. Ph.

Victoire aux élections

Suite de la première page

Normalement, cela ne devrait pas poser trop de problèmes : ces candidats isolés et ces petits partis basculent en général dans le camp du vainqueur, souvent contre monnaie sonnante et trébuchante... Benazir Bhutto devrait donc devenir, pour la seconde fois, premier ministre de la République islamique du Pakistan.

La Ligue musulmane du premier ministre sortant, Nawaz Sharif, n'a conservé que 71 sièges, mais elle sera une force avec laquelle Mme Bhutto devra compter. Les dissidents de la formation de M. Sharif – la Ligue musulmane-Junejo – s'étaient, de leur côté, alliés au PPP; leurs six parlementaires aideront Mme Bhutto à renforcer sa position au Parlement.

Le Front islamique du Pakistan (PIF), une alliance des partis fondamentalistes placée sous la houlette de l'organisation intégriste Jamaat, a mordu la poussière avec seulement trois sièges. On pouvait penser que le PIF contribuerait à diviser l'électorat de Nawaz Sharif, avec lequel les islamistes s'étaient alliés lors du scrutin de 1990. Tel n'a pas été le cas, les musulmans radicaux, peu enclins à voir une femme revenir au pouvoir, ont dû juger plus utile de voter pour la Ligue.

La journée des élections s'est déroulée dans le calme ; aucun incident sérieux n'est venu bouleverser les opérations de vote. Le gouvernement du premier ministre intérimaire, Moeen Qureshi, n'avait pas lésiné sur les moyens pour garantir le bon déroulement du scrutin. 150 000 soldats avaient été déployés dans les quelque 34 000 bureaux de vote afin d'éviter bourrage des urnes ou règlements de comptes de dernière minute, qui sont souvent le lot des journées électorales pakistanaises.

Une centaine d'observateurs étrangers ont assisté au scrutin. Un communiqué de la CEE, publié jeudi matin, affirme que les élections ont eu lieu *«sans entraves ni intimidations»*. La participation électorale n'a cependant pas dépassé les 40 %, soit 5 % de moins que lors de la précédente consultation. Ce faible taux s'explique autant par le dégoût croissant de l'opinion publique à l'égard des hommes politiques que par le faible taux d'alphabétisation (moins de 30 %) et le boycottage du MQM, le parti des Pakistanais d'origine indienne, à Karachi. Le grand port du sud du pays a donc battu des records de non-participation.

Lors de son premier passage au pouvoir, Benazir Bhutto avait dû faire face à l'hostilité de l'armée et du président Ghulam Ishaq Khan, un associé de feu le général Zia Ul Haq, qui avait renversé son ancien premier ministre de père, Ali Bhutto, en 1977. Quant aux religieux et aux mollahs, ils n'avaient pas «digéré» la victoire de cette femme, la première à se hisser au sommet en terre d'islam.

«Sur les rails du XXIe siècle»

Mme Bhutto s'était d'ailleurs abondamment servi de cet argument pour expliquer le bilan globalement négatif de son gouvernement, miné par la corruption, et dont beaucoup de ministres s'étaient distingués par une singulière inefficacité. Cette fois-ci, Benazir n'aura pas ou peu d'excuses en cas d'échec. Elle va revenir au pouvoir avec le soutien de l'armée et disposera donc d'une marge de manœuvre bien plus importante. Durant sa campagne électorale, Mme Bhutto a multiplié des promesses que beaucoup d'analystes estiment impossibles à tenir. Au minimum, elle devra tout de même prouver, car elle a les mains libres, que son gouvernement est capable de lancer le pays *«sur les rails du XXIe siècle»*, et de transformer le Pakistan en *«un pays islamique moderne»* comme elle l'a souvent répété.

Lutte contre la corruption, poursuite du processus de libéralisation économique tout en développant les mesures sociales destinées aux plus pauvres et aux femmes, tels sont, entre autres promessses, les points forts du programme de Mme Bhutto. En politique étrangère, le PPP entend faire tout son possible pour œuvrer à la détente avec l'Inde sur l'épineux problème du Cachemire. Mais elle n'abandonne pas pour autant le programme nucléaire. Dans un pays où l'armée reste très puissante, il est certain que les militaires garderont un œil attentif – mais en coulisse – sur Benazir, qui, selon certaines informations, attendrait son quatrième enfant. A charge pour le nouveau premier ministre d'assurer la stabilité politique de cette démocratie en pleine mutation.

BRUNO PHILIP

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : au tribunal fédéral de New-York

Ouverture du procès des auteurs présumés de l'attentat contre le World Trade Center

Un important dispositif policier protège le tribunal fédéral de New-York depuis que s'y est ouvert, lundi 4 octobre, le procès des auteurs présumés de l'attentat contre le World Trade Center. Le juge Kevin Dufy, qui a mis trois semaines pour composer un jury de douze personnes, plus six suppléants, a demandé aux jurés d'oublier tout ce qu'ils avaient lu ou entendu sur cet attentat. Six personnes avaient été tuées et un millier blessées le 26 février 1992 lorsqu'une bombe avait explosé sous les deux plus hauts gratte-ciel de New-York.

Les avocats des quatre accusés, qui ont tous plaidé non coupable, ont estimé que les dossiers contre leurs clients étaient vides. Atiq Ahmed, défenseur de Nidal Ayyad (vingt-cinq ans, ingénieur américain d'origine palestinienne, soupçonné d'avoir fabriqué l'explosif), a déclaré que *«l'accusation ne possède aucun élément substantiel pour prouver la culpabilité des suspects»*.

Me Austin Campriclo, défenseur de Mohammad Ahmad Ajaj (vingt-sept ans, né en Palestine), s'attend à ce que l'accusation produise rapidement des témoignages de personnes blessées dans l'attentat *«afin d'enflammer le jury»*. Ajaj, qui était en prison au moment de l'explosion, était entré aux Etats-Unis avec des manuels expliquant comment fabriquer des bombes.

«En avant pour le spectacle», a déclaré l'avocat Robert Precht, qui défend Mohammed Salameh, vingt-cinq ans, Jordanien d'origine palestinienne, accusé d'avoir loué la camionnette ayant servi à transporter la bombe. Le dernier suspect, Mahmoud Abou Halima, trente-trois ans, Américain d'origine égyptienne présenté comme le cerveau de l'attentat, devrait être au centre du procès du fait de son passé de militant islamique particulièrement actif en Egypte, en Afghanistan et aux Etats-Unis, qui lui a valu la couverture du magazine *Time*.

Ce procès, où les accusés sont passibles de la prison à vie, aura pour toile de fond un autre projet d'attentats terroristes. Quinze autres personnes, des militants islamiques, sont accusés d'avoir voulu organiser une série d'attentats à New-York contre des ponts, des tunnels routiers et des hommes politiques et attendent de passer en jugement.

Le chef religieux aveugle égyptien Omar Abdel Rahmane, cinquante-cinq ans, inculpé dans ce deuxième complot, est aussi, selon la police, l'inspirateur de l'attentat contre le World Trade Center, et Mahmoud Abou Halima était son chauffeur. L'imbrication entre les deux affaires devrait compliquer la tâche des jurés. Le procès ne devrait pas s'achever avant la fin de l'année, ont estimé les avocats. – *(AFP.)*

□ **Le meurtrier de deux codétenus a été exécuté dans le Missouri.** – Frank Guinan, reconnu coupable d'avoir poignardé deux codétenus, en 1981 et 1985, alors qu'il purgeait une peine pour vol et tentative de meurtre, a été exécuté, mercredi 6 octobre, à Potosi (Missouri) après que la Cour suprême eut rejeté une demande de sursis. Guinan, âgé de quarante-sept ans, est le 222e prisonnier exécuté aux Etats-Unis depuis que la Cour suprême a rétabli la peine capitale, en 1976. – *(AFP.)*

HONGKONG

M. Patten fixe un délai de «quelques semaines» pour un accord avec Pékin

Dans un défi ouvert aux autorités chinoises, le gouverneur de Hongkong, Chris Patten, a fixé, mercredi 6 octobre, un délai de quelques *«semaines»* pour la conclusion entre Londres et Pékin d'un accord sur une réforme électorale dans la colonie britannique.

«Il nous reste peu de temps pour obtenir, si cela est possible, un accord de la partie chinoise» a-t-il affirmé devant le Conseil législatif de Hongkong (Legco). *«Nous pensons fermement qu'il devrait être possible d'aboutir à un accord avec le gouvernement chinois. Mais*, a-t-il poursuivi, *il ne nous reste maintenant que des semaines, plutôt que des mois, pour conclure ces pourparlers.»*

M. Patten – qui a précisé que Londres avait fait, secrètement, des concessions à Pékin, sans obtenir la moindre contrepartie – n'a pas fixé de délai précis. Mais, de sources politiques, on estime qu'il pourrait, dès novembre, soumettre au Legco son propre plan de réformes démocratiques dans la colonie, sans l'aval de Pékin.

Ce plan prévoit notamment des élections *«ouvertes, justes et acceptables»* avant la rétrocession du territoire à la Chine, en 1997. La principale pomme de discorde est la demande, par les Britanniques, de garanties sur le maintien en place, au-delà de 1997, des députés qui seront élus en 1995.

Depuis l'annonce, l'année dernière, de ce projet, les relations sino-britanniques se sont nettement refroidies. Pékin a même menacé de dissoudre le gouvernement et le Parlement de Hongkong après 1997 si M. Patten appliquait ses réformes. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

CAMBODGE

Manifestation d'étudiants contre l'utilisation du français

Un millier d'étudiants de l'Institut cambodgien de technologie ont manifesté, jeudi 7 octobre, pour protester contre l'utilisation du français dans l'enseignement et réclamer que les cours soient assurés en anglais. Les étudiants, portant des pancartes où ils avaient inscrit, en anglais, à l'adresse du nouveau gouvernement, *«Tenez compte de l'avenir des étudiants cambodgiens»*, ont marché vers le ministère de l'éducation supérieure. Il s'agissait de la première manifestation de masse à Phnom-Penh depuis la répression, en 1991, d'un rassemblement contre la corruption. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

Le congrès du Parti conservateur est marqué par un regain de tension entre Margaret Thatcher et John Major

La polémique ouverte à propos de la publication d'extraits des Mémoires de Margaret Thatcher, comportant des commentaires féroces à l'égard du premier ministre John Major, domine le congrès du Parti conservateur, qui s'est ouvert mardi 5 octobre à Blackpool (Lancashire). La façade de l'unité retrouvée entre Tories est ainsi largement lézardée. Sur certains thèmes traditionnels, comme la lutte contre la criminalité, le tour de vis sécuritaire annoncé par le ministre de l'intérieur provoque cependant un large consensus.

BLACKPOOL

de notre envoyé spécial

Ce devait être le congrès de la réconciliation et de l'unité. Sir Norman Fowler, président du Parti conservateur, avait insisté sur la nécessité de *« prendre un nouveau départ »*. Après une année marquée par une succession de défaites électorales, d'erreurs politiques obligeant à des retraites humiliantes, et de luttes fratricides avec le clan des « eurosceptiques », il fallait « tirer un trait » sur ces errements et, profitant de la reprise de l'économie, redémarrer d'un bon pied.

Il semblait même qu'un pacte avait été scellé. Lady Thatcher avait fait des gestes significatifs pour témoigner de sa bonne volonté, acceptant de reculer la publication de ses mémoires jusqu'au lendemain du congrès de Blackpool (*le Monde* du 5 octobre), se proposant pour parcourir le pays et mobiliser des concours financiers afin d'assainir la trésorerie – exsangue – du parti.

De leur côté, John Major et ses principaux ministres annonçaient leur intention de multiplier les coups de chapeau à la « dame de fer » et à son héritage, le « majorisme », devait-on comprendre, n'étant que la continuation du « thatchérisme ». M. Major qui, il y a peu, avait qualifié certains de ses ministres (proches de lady Thatcher) de *« salauds »* et de *« timbrés »*, et qui avait stigmatisé un *« âge d'or qui n'a jamais existé »* du temps de son prédécesseur, oubliait tout.

La raison ? Pour redorer son image, à la fois dans le pays et au sein de son propre parti, le premier ministre ne doit plus donner l'impression d'être sans arrêt sur la défensive. Au lieu de répondre à la droite du parti Tory, laquelle mettra toujours en doute ses qualités de « leadership », il doit reprendre l'initiative.

Pour cela, l'unité du parti doit être restaurée, notamment en prévision des mesures fiscales impopulaires qui vont être prises pour résorber le déficit budgétaire. Il s'agissait donc d'une trêve, non d'un retour à la confiance. Ce bel échafaudage s'est-il écroulé ? Officiellement, non : les ministres, toutes tendances confondues, se sont succédé à la tribune pour mettre en application cette nouvelle stratégie. On vit ainsi des hommes qui n'ont jamais eu la réputation d'être des fidèles de lady Thatcher, comme Sir Norman et John MacGregor, ministre des transports, se qualifier de « thatchériens », donc « majoristes » !

Selon la mise en scène arrêtée, lady Thatcher devait faire une « entrée » remarquée à la tribune du congrès, jeudi matin et, comme l'année précédente, John Major devait sans doute sacrifier au rituel du « baiser de la paix », afin de sceller la réconciliation. Or, jeudi, comme la veille et l'avant-veille, le *Daily Mirror* a publié des extraits « pirates » des Mémoires de Lady Thatcher. Selon ces indiscrétions (confirmées implicitement), M. Major est qualifié de *« poids léger intellectuel »*, de *« politicien de second ordre »*, *« mal à l'aise avec les grandes idées »* et *« mesquin »*, enfin de *« naïf politique »*.

Des visées machiavéliques ?

L'affaire prit une telle ampleur que, dès mardi, lady Thatcher fut obligée de publier un communiqué pour réaffirmer son soutien public à M. Major, ce qui n'a fait que renforcer la crédibilité des extraits du *Mirror*. L'enjeu est en effet politique mais aussi commercial. Au nom de la défense de « l'intérêt public », ce journal a été autorisé par les tribunaux à divulguer de nouveaux extraits, obtenant gain de cause face au *Sunday Times*, lequel avait pourtant payé très cher, plus de 500 000 livres (1), l'exclusivité de la publication de ces Mémoires à partir du prochain week-end.

Quant à lady Thatcher, elle aurait perçu des droits s'élevant 3,5 millions de livres pour deux volumes. Le premier tome (800 pages), qui doit sortir à la fin du mois, a déjà fait l'objet de cinq cent mille commandes. Le *Sunday Times*, pour sa part, table sur une très nette augmentation de ses ventes.

Mais l'importance des intérêts financiers en jeu n'explique pas tout. Dès lors, une question domine les conversations de Blackpool : toute cette affaire est-elle due à un « scoop » journalistique ou à des visées politiques plus machiavéliques ? Le résultat, de toute façon, est identique : la stratégie visant à faire apparaître – au moins publiquement – l'unité retrouvée des conservateurs a fait long feu.

LAURENT ZECCHINI

(1) 1 livre sterling vaut environ 8,70 francs.

□ **IRLANDE DU NORD : deux attentats à Belfast.** – Un homme âgé de vingt-sept ans a été tué et un autre grièvement blessé dans une fusillade survenue, mercredi 6 octobre dans un bar de Belfast, a indiqué, jeudi, l'agence Reuter. Peu après cette agression, une bombe a explosé près du siège du Sinn Fein (branche politique de l'IRA) provoquant de légers dégâts matériels. Ce deuxième attentat a été revendiqué par le mouvement extrémiste protestant UVF, selon la police britannique. – *(AFP, Reuter.)*

Le ministre de l'intérieur propose la suppression du « droit au silence »

BLACKPOOL

de notre envoyé spécial

La défense de la loi et de l'ordre est le thème de prédilection des congrès conservateurs. Cette année, il domine les débats, notamment parce que le Parti travailliste se veut, lui aussi, le champion de la lutte contre l'augmentation de la criminalité.

Les résultats des sondages confirment en effet qu'il s'agit de la préoccupation première des Britanniques. Il y a à cela bien des raisons, mais qui ne plaident pas en faveur du bilan obtenu par le Parti conservateur : depuis 1979, année du retour au pouvoir des tories, le nombre de crimes et délits a plus que doublé (de 2,5 millions à 5,6 millions).

Michael Howard, le ministre de l'intérieur, a annoncé devant le congrès vingt-sept mesures, constituant *« le programme le plus complet contre la criminalité qui ait jamais été annoncé »*. Parmi celles-ci, la plus controversée est la suppression de l'historique « droit au silence » dont bénéficient les personnes appréhendées.

Cette disposition, qui constitue l'un des piliers du droit anglais, permet au prévenu de conserver le silence pour éviter que ses propos puissent être retenus contre lui. La police et beaucoup de juges estiment que les criminels endurcis abusent de cette facilité. Si cette réforme (en vigueur en Irlande du Nord), est adoptée par le Parlement, un juge pourra indiquer aux jurés que le refus de réponse constitue une présomption de culpabilité.

La Commission royale sur la justice criminelle s'est récemment prononcée contre la proposition de M. Howard, estimant que le risque était grand de condamner des innocents. Mercredi, Edouard Heath, ancien premier ministre, a pris position dans le même sens.

Le ministre de l'intérieur a, d'autre part, annoncé un doublement de la durée maximale d'emprisonnement (de un à deux ans) pour les jeunes délinquants ; un durcissement des conditions d'octroi de la liberté sous caution et une limitation des droits des personnes bénéficiant de ce régime ; la construction de six nouvelles prisons gérées par le secteur privé, etc. M. Howard a souligné que la réussite du système judiciaire ne devait plus être liée au critère de la diminution de la population carcérale.

Ces propositions ont reçu un accueil enthousiaste au congrès. Les associations d'avocats, les spécialistes des affaires judiciaires, le Labour et... Sir Edward Heath, ont relevé, eux, qu'il n'y avait pas un mot, dans ce catalogue de mesures, pour améliorer la prévention.

L. Z.

DIPLOMATIE

Réunissant pour la première fois un « sommet », à Vienne

Le Conseil de l'Europe cherche à favoriser la stabilité démocratique à l'Est

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Conseil de l'Europe se réuniront pour la première fois, vendredi 8 et samedi 9 octobre à Vienne. A l'exception de la Grèce (où des élections ont lieu dimanche) et du Royaume-Uni (où M. John Major est retenu par le congrès de son parti), les trente-deux pays membres seront représentés au plus haut niveau. François Mitterrand, qui avait proposé en mai 1992 l'idée d'un tel sommet, effectue jeudi 7 octobre une brève visite d'Etat dans la capitale autrichienne avant l'ouverture de la réunion.

On attendait la venue d'Andreï Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères, pour la rencontre prévue vendredi avec les délégations des pays candidats à l'adhésion (Albanie, Biélorussie, Croatie, Lettonie, Moldavie, Russie, Ukraine).

STRASBOURG (Conseil de l'Europe)

de notre correspondant

Pour Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe, ce sommet *« est un acte politique en lui-même »*. Mme Lalumière réaffirme à chaque occasion, depuis qu'elle est aux commandes à Strasbourg où siège l'organisation, que cette dernière ne doit pas être seulement une institution chargée de protéger les droits de l'homme, mais *« également une organisation politique »*. Sous cet angle, les derniers événements de Moscou et les commentaires qu'ils devraient appeler rehaussent l'intérêt de la réunion de Vienne, estime-t-on au palais de l'Europe.

Le but de ce premier sommet est d'asseoir la notoriété du Conseil de l'Europe et de confirmer son utilité à l'échelle d'un continent en quête de stabilité démocratique après l'effondrement des régimes communistes. On regrette à ce propos à Strasbourg que le gouvernement d'Edouard Balladur ait oublié le rôle du Conseil de l'Europe lorsqu'il a avancé l'idée d'un *« Pacte de stabilité en Europe »* dont la CEE serait l'artisan et la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) la gardienne. On fait valoir notamment que cette dernière n'a pas le même niveau d'exigence que le Conseil de l'Europe en ce qui concerne le respect des *« valeurs démocratiques »*.

Le projet de résolution qui sera soumis à l'approbation des chefs d'Etat et de gouvernement réserve une large place aux *« modalités d'action »* de l'institution européenne. Les mesures avancées (assistance juridique, charte sociale, coopération culturelle, etc.) ont l'ambition de conduire progressivement les nouveaux et les futurs pays membres à des régimes démocratiques comparables à ceux de l'Europe occidentale. Pour beaucoup d'entre eux, une adhésion à la Communauté est un objectif irréalisable dans un avenir prévisible, et le Conseil de l'Europe représente la seule perspective pour l'instant accessible d'ancrage dans l'Europe démocratique.

La protection des minorités

Le Conseil propose notamment des *« mesures de confiance »* adaptées aux réalités de chaque République. Il s'agit pour l'organisation de procéder à des travaux d'expertise sur les législations internes, comme l'autonomie culturelle en Estonie, ou la cohabitation entre communautés d'un même Etat, ou bien encore d'aider à la conclusion de traités bilatéraux sur la protection des *« minorités nationales »*.

La question des minorités, qui devrait être l'un des thèmes dominants du sommet de Vienne, est encore source de divergences entre pays occidentaux.

A la suite d'une recommandation de son Assemblée parlementaire, le Conseil de l'Europe a en projet d'amender la Convention des droits de l'homme dans le but de renforcer la protection des « minorités nationales ». Les Allemands, appuyés par les Autrichiens et les Hongrois, souhaitent aller très loin dans ce sens en imposant des standards très élevés. Les Français et les Britanniques, et avec eux les Espagnols et les Italiens, craignant que cette affaire n'ouvre la porte aux revendications des régionalistes, sont beaucoup plus circonspects.

Les responsables du Conseil de l'Europe devraient donc préconiser, plutôt que des mesures contraignantes, des *« mesures douces fondées sur la persuasion »*. Le projet de résolution parle pour les Etats membres d'*« un ensemble d'engagements politiques et juridiques destinés à assurer la protection des minorités nationales »*.

Le sommet n'aura aucune peine, en revanche, à se mettre d'accord sur une déclaration condamnant le racisme et le xénophobie, ni sur la réforme de la Cour de justice. Cette dernière est actuellement composée d'une commission et d'une cour proprement dite. Dans le courant de l'année prochaine, ces deux composantes doivent être fondues en un seul organe qui siégera en permanence, ce qui devrait permettre de réduire la durée des procédures (cinq à six ans aujourd'hui).

MARCEL SCOTTO

La Russie demande une révision du traité sur le désarmement conventionnel

Les représentants des pays membres de l'OTAN devaient étudier jeudi 7 octobre une demande de révision du traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe (CFE) que leur a adressée la Russie. Les Russes souhaitent notamment dépêcher du matériel militaire dans la région frontalière du Caucase, près de la Géorgie, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, en raison des conflits en cours dans ces pays. Ils demandent une dérogation à l'article 5 du traité CFE qui limite le matériel stationné sur le flanc sud (Caucase) et aussi sur le flanc nord (Norvège) de l'OTAN, a-t-on indiqué de source diplomatique à Bruxelles.

Toutefois, cette demande, réitérée dans une lettre de Boris Eltsine à certains signataires du traité (Etats-Unis, Norvège, Royaume-Uni, France, Danemark, Turquie), a suscité de vives réactions de la Turquie, qui estime qu'une telle révision menacerait l'intégrité et l'avenir du traité.

Signé à Paris en novembre 1990, le traité CFE engage une trentaine de pays (les seize de l'OTAN, les anciens membres du Pacte de Varsovie en Europe centrale et les Etats issus de l'Union soviétique situés à l'ouest de l'Oural). Il limite cinq catégories d'armements : avions, hélicoptères, chars, véhicules blindés de transport de troupes et artillerie ainsi que les effectifs. – *(AFP.)*

□ **Russie-Pologne : expulsion mutuelle de diplomates.** – La Russie et la Pologne ont annoncé, mercredi 7 octobre, avoir respectivement rappelé leurs attachés militaires à Varsovie et à Moscou, mais un responsable polonais a affirmé que les deux hommes avaient en fait été expulsés. Le ministère polonais de la défense a déclaré que le général Roman Harmoza avait été rappelé de Moscou mercredi pour consultation. L'ambassade de Russie à Varsovie a déclaré, sans autre explication, que le colonel Vladimir Lomakin avait été convoqué à Moscou la semaine dernière. Prié de donner les raisons de l'expulsion de l'attaché russe, le responsable polonais a simplement répondu : *« Pour activités incompatibles avec le statut de diplomate. »* *« C'est la première fois depuis le démantèlement du pacte de Varsovie* (en 1991) *qu'un attaché militaire russe est expulsé de Pologne »*, a-t-il dit. – *(Reuter.)*

Un nouvel appel du HCR

Dix-neuf millions de réfugiés ont besoin de la solidarité internationale

GENÈVE

de notre correspondante

Le Haut Comité des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui doit venir en aide à près de 19 millions de personnes ayant tout perdu, manque tragiquement de fonds. Le budget prévu pour ses différents programmes se montait à 1,3 milliard de dollars, mais les pays donateurs (les contributions au HCR étant volontaires) n'ont pas honoré leurs engagements. Ce qui a eu pour conséquence la réduction et parfois la suppression de certaines opérations.

Pour ne citer qu'un exemple, le HCR comptait recevoir 59,5 millions de dollars pour poursuivre le rapatriement volontaire des réfugiés afghans – qui a déjà permis à un million neuf cent mille d'entre eux de retourner dans leur patrie, – mais n'a pu réunir que moins de la moitié de cette somme. Seuls six mille réfugiés pourront bénéficier de son assistance. Or on évalue à six cent mille le nombre d'Afghans désirant être rapatriés après des années d'exil en Iran et au Pakistan.

Sadako Ogota, haut commissaire pour les réfugiés, a déploré, devant le Conseil exécutif du HCR qui vient de se tenir à Genève, le manque de solidarité des pays qui s'étaient engagés à financer ses activités. Elle a rappelé que les effectifs du HCR sont passés de deux mille quatre cents à quatre mille personnes, dont un grand nombre de travailleurs humanitaires qui deviennent sur le terrain *« la cible d'attaques délibérées »*.

Mme Ogota a d'autre part souligné que l'action humanitaire ne saurait se substituer aux règlements politiques et aux accords de paix et que la meilleure solution au problème des réfugiés était évidemment la réalisation des conditions leur permettant de rester ou de retourner chez eux.

L'Afrique compte à elle seule 13 millions de réfugiés, qui ont tous fui des conflits sanglants. La situation en Bosnie-Herzégovine, avec ses deux millions sept cent personnes déplacées ou assiégées, auxquelles s'ajoutent un million trois cent réfugiés Bosniaques en Croatie, en Serbie et au Monténégro, est d'autant plus alarmante que, comme l'a déclaré Mme Ogota, *« l'approche d'un deuxième hiver de guerre, le mépris total et odieux des normes humanitaires et les menaces qui en résultent, posent la question de savoir jusqu'à quand les opérations de protection de la population civile, menées par le HCR et d'autres organisations, pourront se poursuivre »*.

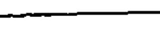
ISABELLE VICHNIAC

Les Etats-Unis paient la moitié de leur dette à l'ONU

Les Etats-Unis ont versé *533 millions* de dollars à l'ONU, soit plus de la moitié de leur dette, a annoncé mercredi 6 octobre un porte-parole des Nations unies à New-York. Washington doit encore 472 millions de dollars : 284 millions au titre du budget régulier et 188 millions pour le financement des opérations de maintien de la paix, a ajouté ce porte-parole. Désormais, le total des contributions impayées à l'ONU par tous les Etats membres s'élève à 1,7 milliard de dollars.

L'accent avait été mis la semaine dernière, à l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies, sur la situation catastrophique des finances de l'ONU, qui, selon son secrétaire général Boutros Boutros Ghali, risquait de se trouver très vite incapable de payer ses fonctionnaires.

Dans son discours devant l'Assemblée le 27 septembre, Bill Clinton avait annoncé que les Etats-Unis allaient se mettre à jour de leur dette et qu'un versement serait effectué *« dans les prochaines semaines »*. *(AFP.)*





EUROPE

Les affrontements entre Musulmans en Bosnie-Herzégovine

Echec d'une tentative de médiation de l'ONU à Bihac

La tension est restée très vive entre les unités fidèles au président bosniaque Alija Izetbegovic et les forces sécessionnistes de l'enclave musulmane de Bihac (dans le nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine), où l'ONU a tenté, sans succès, mercredi 6 octobre, une médiation.

Le commandant des «casques bleus» en Bosnie, le général belge Francis Briquemont, n'a pas réussi à organiser, comme il en avait l'intention, une rencontre entre les chefs des factions musulmanes rivales qui se battent dans la poche de Bihac, dont le principal leader (politique et économique), Fikret Abdic, a proclamé l'autonomie le 27 septembre. Quinze personnes ont été tuées et quarante-cinq autres ont été blessées dans ces combats inter-musulmans au cours des dernières vingt-quatre heures.

Après une semaine d'affrontements, le général Briquemont avait convié le chef de l'armée bosniaque, loyale à M. Izetbegovic, et des représentants de Fikret Abdic à se rencontrer. *«Briquemont était là avec une délégation de Sarajevo, mais la réunion n'a pu avoir lieu»*, a déclaré un porte-parole de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU).

La région de Tuzla (nord-est de la Bosnie), majoritairement musulmane, serait à son tour tentée par le sécessionnisme, selon des sources serbes ayant affirmé mercredi que de *«sérieuses dissensions»* à ce sujet avaient éclaté entre les dirigeants musulmans de ce grand centre industriel. L'état-major des forces serbes du nord de la Bosnie, basé à Banja-Luka et cité par l'agence Tanjug de Belgrade, a, lui aussi, affirmé que Tuzla pourrait suivre l'exemple de la poche de Bihac et s'ériger en région autonome. Toutefois, ces informations n'ont, jusqu'à présent, pas été confirmées par les responsables musulmans locaux. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Belgrade abandonne les poursuites judiciaires contre Vuk Draskovic.** – Le parquet de Belgrade a annoncé, mercredi 6 octobre, qu'il abandonnait les poursuites contre Vuk Draskovic, chef du Mouvement serbe du renouveau (SPO) et principal opposant au régime de Slobodan Milosevic, a rapporté l'agence Tanjug. M. Draskovic devait être prochainement jugé pour *«agression d'un policier»*. Arrêté le 1er juin dernier, en même temps que son épouse Danica, après de violentes manifestations antigouvernementales ayant fait un mort – un policier – M. Draskovic avait été libéré un mois plus tard par M. Milosevic. – *(AFP.)*

RUSSIE : le soutien des Occidentaux à Boris Eltsine

Paris et Washington soulignent leur attachement à l'organisation d'élections

François Mitterrand s'est entretenu par téléphone, mercredi 6 octobre, avec Boris Eltsine. L'Elysée n'a pas précisé la teneur de cette conversation, mais la présidence russe indique que le chef du Kremlin a confirmé la tenue d'élections à l'Assemblée fédérale pour le 12 décembre, ajoutant que *«la communauté internationale aura la possibilité de se convaincre qu'il s'agira d'élections démocratiques et libres»*.

Les Etats-Unis ont, de leur côté, réaffirmé, mercredi, leur attachement à une *«liberté totale de la presse»* en Russie et indiqué avoir *«toutes les raisons de penser»* que Moscou supprimerait la censure *«au moins avec la levée de l'état d'urgence»*, prévue le 10 octobre, a annoncé le porte-parole du département d'Etat.

Faisant le bilan des événements de Moscou pour la presse autrichienne, M. Mitterrand a estimé, mercredi, que la Russie *«n'a pas retrouvé ses bases»* et qu'elle *«ne maîtrise pas le nouveau système démocratique qu'elle a commencé de se donner»*. Le chef de l'Etat a également affirmé que *«l'on ne peut pas accuser l'Occident d'avoir montré trop d'avarice»* envers la Russie.

Le président a dit avoir l'impression *«que cette aide accordée a mis administrativement bien longtemps à être répartie»* et que *«le système actuel est un système de transition qui n'est pas encore en mesure de profiter de ces aides»*. Exprimant les mêmes critiques, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a déclaré, mercredi à l'Assemblée nationale, que la Russie doit accélerer sa réforme économique *«pour l'instant embryonnaire»* pour mettre à profit l'aide occidentale. – *(Reuter, AFP.)*

Le témoignage d'un journaliste russe

«Eltsine n'était pas très lucide, il hurlait...»

Aux heures critiques de dimanche dernier à Moscou, entre la prise de la mairie et l'attaque de la télévision, Boris Eltsine, amené de sa datcha au Kremlin, semblait dans un état second, à en croire un journaliste russe, cité mercredi 6 octobre par la radio italienne GR1. Un premier témoignage de Serguei Parkhomenko, dans le quotidien Segodnia, *censuré mardi à Moscou, est aussi reproduit jeudi à Paris par l'hebdomadaire* Courrier international.

Le journaliste, arrivé au Kremlin dimanche vers 15 heures, découvre *«des locaux déserts, comme pour un week-end normal»*, écrit-il. Les collaborateurs du président arrivent lentement, perdant du *«temps précieux en vociférations pour savoir qui d'entre eux avait été le plus naïf, qui avait cru possible de passer un compromis avec les bandits»*.

«La peur a tourné à la panique, a-t-il précisé à la radio, *personne ne contrôlait plus rien.» «Ensuite Eltsine est arrivé, mais la situation n'a pas changé. Le président ne m'a pas semblé très lucide. Il ne semblait pas capable de tenir les volants de commande.»* Parkhomenko, présent à l'étage même où Boris Eltsine était enfermé dans son bureau, a ajouté que le *«point d'orgue de la folie»* a été atteint à la nouvelle de l'assaut lancé par les manifestants contre la tour de télévision.

«Eltsine hurlait et tout le monde cherchait (Serguei) *Filatov* (secrétaire général de la présidence). *Alors quelqu'un a dit qu'il s'était rendu au monastère Danilov où les négociations étaient en cours* (avec les représentants du Parlement). *«Le drame a tourné à la farce. Chacun demandait : qui l'a envoyé là-bas? Rappelez-le! Nous ne pouvons pas négocier avec ces gens-là. Ils sont en train de marcher sur le Kremlin!»*.

Eltsine téléphonait-il et donnait-il des ordres? *«Non, pas du tout. Il était paralysé»*, a répondu le journaliste. Mais la situation a commencé à basculer lorsque sont arrivés deux hommes, le conseiller d'Eltsine Guennadi Bourboulis et son collaborateur chargé de la presse Mikhail Poltoranine. *«Ils ont pris la place d'Eltsine. Ils ont mis la machine en marche et donné des ordres à tout le monde»*, a affirmé Parkhomenko.

GRÈCE : la campagne électorale

La «propagande noire» bat son plein sur les chaînes privées

ATHÈNES

de notre correspondant

Depuis le début de la campagne pour les élections législatives du 10 octobre, les Grecs sont rivés devant leur petit écran et découvrent, effarés, un aspect peu flatteur de la politique. Pour la première fois dans le pays, ils sont soumis à la publicité négative, à *«la guerre sale»*, *«la propagande noire»*, diffusés par les télévisions et radios privées qui ont envahi depuis le début de la décennie le paysage audiovisuel.

Les deux principaux protagonistes, les conservateurs de la Nouvelle Démocratie du premier ministre Constantin Mitsotakis et les socialistes du PASOK d'Andréas Papandréou, en position favorable dans les sondages, rivalisent pour dégrader et détruire l'image de l'adversaire. Tous les coups sont permis. La seule règle est de taper le plus bas possible en utilisant toutes sortes de montages et de collages.

Des sommes énormes

Les conservateurs, conseillés par deux experts en communication américains, James Karvill et Paul Begala, ont commencé les premiers sur le thème «Au secours Papandréou revient». Les spots conservateurs présentent notamment le leader socialiste avant son opération du cœur de 1988, en pleine forme, avec de l'embonpoint, puis le même aujourd'hui, amaigri, portant son âge (soixante-quatorze ans): une image le montre ensuite hagard et titubant.

En voix «off» : une phrase de M. Papandréou avant les élections de juin 1989 où il demande à son ministre des finances de *«tout donner au peuple»*. Un autre spot le montre en train d'embrasser le colonel Kadhafi, après une photo de Saddam Hussein, tandis que M. Mitsotakis côtoie MM. Clinton et Mitterrand, Major et Kohl.

Les socialistes ne sont pas en reste. Nous étions obligés de réagir, se défendent, en substance, les dirigeants de la campagne du Pasok. Les spots «de gauche» défilent, montrant M. Mitsotakis sous un angle désavantageux, coupable de *«porter le virus de la boue»*, ou encore, l'équipe au pouvoir, avec comme sous-titres *«La Nouvelle Démocratie nuit à la santé»*, *«La formation de la banqueroute»*, *«Enfin, c'est fini!»* .

Tous ces spots, s'enchaînant l'un après l'autre, sont diffusés aux heures de grande écoute. La télévision publique, où les publicités politiques sont interdites, a été mise sur la touche. M. Papandréou ne veut pas s'y présenter, car le secrétaire d'Etat à la presse et à l'information, Giorgos Kontogiorgis, un universitaire nommé pour le temps de la campagne, a refusé de placer, conformément à la tradition grecque, des représentants des partis dans les rédactions.

Devant la situation, le ministre avoue son impuissance : il a seulement fait appel *«à la bonne volonté»* des directeurs de chaînes privées qui recueillent plus de 80 % du taux d'écoute. Le Conseil national de l'audiovisuel, la haute autorité grecque qui doit en principe contrôler les chaînes, ne peut pas se réunir car les partis la boycottent. *«Les partis sont puissants en Grèce et imposent leur loi, l'Etat est annexé par les partis, il y a un vide juridique et un vide de pouvoir, les institutions ne fonctionnent pas»*, indique M. Kontogiorgis.

C'est la loi du plus fort qui prime, les sommes investies dans les publicités télévisées, quelque 2 milliards de drachmes (50 millions de francs) pour chacun des deux grands partis, sont énormes pour le pays : les petits partis sont laminés. Le constat est terrible. Le prochain gouvernement a assurément du pain sur la planche pour mettre en ordre la jungle audiovisuelle qui s'étend au détriment des règles démocratiques les plus élémentaires.

DIDIER KUNZ

EN BREF

□ **GÉORGIE : soixante morts en trois jours parmi les réfugiés d'Abkhazie.** – *«Près de soixante réfugiés, dont vingt bébés, sont morts durant les trois derniers jours seulement dans la montagne enneigée»*, a affirmé mercredi 6 octobre, à Tbilissi le vice-premier ministre géorgien Irina Sarishvili. Elle a précisé qu'avec le peu d'hélicoptères dont dispose la Géorgie, il faudrait des mois pour évacuer les milliers de réfugiés géorgiens talonnés par les Abkhazes depuis dix jours. Sur l'autre front qui menace le chef de l'Etat Chevardnadze, celui du retour de son rival Gamsakhourdia, Tbilissi a affirmé avoir mené mercredi des contre-offensives victorieuses en Mingrélie, alors qu'une dizaine de partisans de l'ex-président étaient arrêtés à Tbilissi. – *(AFP, Reuter)*

□ **ITALIE : vingt-huit présumés mafieux arrêtés en Calabre.** – La police italienne a arrêté en Calabre, dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 octobre, vingt-huit personnes soupçonnées d'appartenir à la Ndrangheta, la Mafia qui opère dans cette région, a-t-on appris mercredi de source policière. Accusées d'association de malfaiteurs, meurtres, trafics d'armes et de stupéfiants, ces personnes sont soupçonnées d'appartenir au clan de Natale Iamonte, un des chefs historiques de la Ndrangheta. Ces arrestations, a précisé la police, ont été effectuées, notamment, grâce aux déclarations d'un «repenti». – *(AFP, AP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Les députés RPR et UDF s'opposent sur la Cour de justice de la République

Les députés ont adopté, mercredi 6 octobre, en première lecture, le projet de loi organique sur la Cour de justice de la République, présenté par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, en application de la révision constitutionnelle de juillet dernier. Seuls les communistes ont voté contre, les groupes du RPR, de l'UDF et du PS ayant voté pour. Toutefois, le débat a été marqué par une vive opposition entre le RPR et l'UDF sur la question du pourvoi en cassation contre les arrêts de cette nouvelle juridiction, qui remplace la Haute Cour de justice pour la responsabilité pénale des membres du gouvernement.

Il n'y a certes pas lieu de dramatiser. A aucun instant, la majorité n'a couru le risque d'imploser sur un texte qui découle de la révision constitutionnelle de juillet, dont la finalité était de relâcher les liens entre justice et politique, et qui avait été approuvée par le Parlement à la quasi unanimité. Pourtant, quel spectacle! On n'a pas le souvenir, depuis le mémorable débat sur le traité de Maastricht, d'avoir vu les députés RPR et UDF s'entredéchirer avec un tel appétit, au point que chacun a recouru, mercredi, aux inévitables «trucs» de procédure qui émaillent, d'ordinaire, les franches rivalités entre majorité et opposition.

A 19 h 30, Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis), constatant que les députés de son groupe étaient minoritaires dans l'hémicycle, réclamait une suspension de séance afin de battre le rappel des troupes du RPR. Les députés de l'UDF s'en offusquaient bruyamment, criant au *«scandale»*. Le plus indigné était Xavier De Roux (UDF-PR, Charente-maritime), qui se disait *«fou de rage»*. Cependant, à la reprise de 21 h 30, les députés de l'UDF recouraient à la même *«ficelle»* pour consolider leurs arrières.

Au fil des minutes, les travées se sont remplies de grappes de députés centristes, accourus d'un dîner chez François Bayrou, ministre de l'éducation. Les socialistes observaient cette mise en ordre de bataille au sein de la majorité avec perplexité. *«Nous nous demandons si nous ne sommes pas otages d'un débat au sein de la majorité»*, avouait Bernard Derosier (PS, Nord) avec une rafraîchissante ingénuité.

Le malaise né des «affaires»

Plus qu'un débat, ce fut, en vérité, une ardente controverse. Le désaccord portait sur la disposition du texte de M. Méhaignerie prévoyant la possibilité d'un pourvoi en cassation contre les arrêts de la Cour de justice. Le RPR y était farouchement hostile. A l'exception de deux dissidents bien isolés, Christian Dupuy (Hauts-de-Seine) et Henri de Richemont (Charente), l'ensemble du groupe a fait bloc derrière André Fanton (Calvados), rapporteur de la commission des lois, et Pierre Mazeaud (Haute-Savoie), président de la commission, qui défendaient un amendement supprimant cette disposition litigieuse.

L'argument de ces adversaires du pourvoi en cassation était que le texte gouvernemental mettait à mal, sur ce point précis, l'esprit de la révision constitutionnelle de juillet, dont la finalité était de dissiper le malaise né de la succession des «affaires». *«Il ne faut surtout pas donner à l'opinion l'impression que les hommes politiques cherchent, une nouvelle fois, à se protéger*, a souligné M. Mazeaud. *Or, le pourvoi en cassation va donner le sentiment que nous cherchons à utiliser tous les moyens pour faire traîner les choses.»*

Les droits de la défense

M. Fanton a enchéri en avertissant que cette voie d'appel aura pour conséquence que la Cour de justice devra *«s'incliner»* devant la Cour de cassation. *«Les parlementaires de la Cour de justice seront des potiches»*, a-t-il prédit, avant de laisser tomber : *«La Cour de justice de la République, ce n'est pas seulement du droit; c'est aussi, de la politique.»*

En face, l'UDF n'en démordait pas. Hormis Francis Delattre (Val-d'Oise), qui s'était rallié à l'argumentation du RPR, les centristes et les libéraux ont tous invoqué avec ferveur les droits sacrés de la défense. *«C'est de l'état de droit qu'il s'agit aujourd'hui*, a lancé Jean-Pierre Philibert (Loire). *Tout justiciable doit bénéficier d'un droit de recours.»* Les socialistes se délectaient, à l'évidence, de ces échanges fratricides au sein de la majorité. Non sans malice, M. Derosier pressait les députés de l'UDF de *«résister à la volonté du RPR d'appliquer sa conception de la justice»*, qu'il a illustrée en rappelant les épisodes passés du projet Sécurité et Liberté d'Alain Peyrfitte et de la Cour de sûreté de l'Etat.

Au nom du groupe communiste, Jacques Brunhes (Hauts-de-Seine) ne pouvait que s'opposer à l'amendement de MM. Mazeaud et Fanton, sa position de principe sur l'ensemble du texte ayant été la défense du droit commun contre toute formule dérogatoire. Affluence centriste et soutien de la gauche aidant, l'UDF remportant finalement sa partie de bras de fer avec le RPR, puisque l'amendement controversé a été repoussé, avec l'abstention manifeste de Charles Millon, président du groupe UDF.

Le reste du projet de loi organique na pas soulevé de difficulté majeure. La majorité a su conserver son unité en amendant le texte de M. Méhaignerie sur deux points : elle a opté, d'abord, pour l'élection au scrutin majoritaire des douze députés membres de la Cour de Justice, alors que le projet gouvernemental avait retenu la représentation proportionnelle; elle a précisé, ensuite, que les arrêts de la Cour de Justice ne devront pas être motivés. Les douze députés et les trois magistrats de la Cour de Cassation membres de la Cour de Justice – dont la formation juridique est *«différente»*, a précisé M. Fanton, – se contenteront de *«statuer sur la culpabilité»* du membre du gouvernement mis en accusation.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le débat sur l'emploi au sein du Parti socialiste

Michel Rocard relance l'idée du «partage du travail et du revenu»

A deux semaines du congrès du Parti socialiste et à huit mois des élections européennes, Michel Rocard a plaidé pour *«une Europe de gauche»* au cours de l'émission *«La Marche du siècle»*, sur France 3, dont il était l'invité, mercredi 6 octobre. Il a défendu l'idée du «partage du travail et du revenu», en distinguant celui-ci du seul salaire.

Le président de la direction du PS a très nettement pris ses distance avec le modèle actuel de construction communautaire. Marqué par le souci de montrer son ancrage dans l'opposition – *«En six mois, il a additionné des mesures franchement réactionnaires sur le plan social»*, a-t-il affirmé à propos du gouvernement, – Michel Rocard a ébauché, mercredi, au cours de l'émission «La Marche du siècle», sur France 3, un nouveau projet socialiste de lutte contre le chômage. Celui-ci s'articule, notamment, autour d'un *«new deal»* européen et de la semaine de travail de quatre jours.

«L'Europe-passoire du chômage, ce n'est plus un objectif. Il faut faire de l'Europe un moteur de la lutte contre le chômage», a affirmé M. Rocard. Une nouvelle fois, il a défendu l'idée d'un grand emprunt européen d'au moins trois cent cinquante milliards de francs, lancé dans les deux ans (*le Monde* du 5 octobre). Son produit serait affecté à des grands travaux d'infrastructure, à la rénovation des banlieues et à l'environnement.

M. Poperen : «et les profits?»

Ce *«new deal»* permettrait, selon lui, de *«retrouver un peu de croissance»* au niveau européen, ce qui est, aux yeux de M. Rocard, une condition indispensable pour procéder à un ambitieux partage du temps de travail. Le président de la direction du PS a aussi déclaré que, face à la *«crise de civilisation gigantesque»* provoquée par le chômage, *«la semaine de quatre jours s'impose assez vite»*.

Alors que la droite vient d'adopter, en première lecture, à l'Assemblée nationale, le projet de loi quinquennale sur l'emploi présenté par Michel Giraud, M. Rocard a expliqué qu'il conçoit les choses de façon radicalement différente de l'actuelle majorité. Il a relevé que l'amendement Chamard, du nom du député (RPR) de la Vienne, sur la semaine de quatre jours, qui a du reste été rejeté, revenait à *«faire du chômage partiel de longue durée»*.

Le chef de file du PS a affirmé que *«personne ne pourra imposer par la loi»* d'éventuelles réductions de salaire, ce qu'il reproche à la majorité de vouloir faire. Au contraire, il a préconisé *«des négociations branche par branche»* et il a insisté sur l'idée d'un *«partage du travail et du revenu»*, qui passerait également par un recours à l'impôt.

A la suite de cette intervention, Jean Poperen a déclaré que *«le dispositif exposé par Michel Rocard appelle deux remarques de fond»*. Selon le maire (PS) de Meyzieu (Rhône), *«le partage du travail implique le partage des revenus, mais qu'en est-il du profit, des profits spéculatifs, notamment? Comment espérer réussir ce «new deal» par les seules décisions administratives, gouvernementales, technocratiques et sans un puissant mouvement solidaire de l'ensemble des travailleurs européens?»*, se demande l'ancien ministre.

S'exprimant dans le bulletin de la Gauche socialiste, *A gauche*, avant le passage de M. Rocard sur France 3, Jean-Luc Mélenchon avait souhaité, pour la prochaine consultation européenne, *«une liste de l'eurogauche aussi rassembleuse que possible, et non une myriade de boutiques cultivant les nuances pour dire la même chose»*. Selon le sénateur socialiste de l'Essonne, une telle liste aurait comme *«objectif de dépasser le clivage qui a traversé la gauche lors du référendum sur le traité de Maastricht»*.

Au cours de la réunion du bureau exécutif du PS, mercredi, un débat *«animé»*, selon le terme de Jean Glavany, porte-parole du parti, a eu lieu pour *«avancer dans une position de synthèse»* sur la question de la semaine de quatre jours définie comme un *«objectif assez rapproché»*. Le bureau exécutif s'est prononcé pour *«une réduction volontariste, globale et brutale»* du temps de travail, mais il s'est opposé à toute *«déflation salariale»*.

A propos de l'attitude du PCF en 1940

Polémique entre communistes dans «l'Humanité»

L'Humanité du jeudi 7 octobre publie un article de Charles Silvestre intitulé «Quinze lignes de trop!», qui s'en prend violemment à un bref article de l'organe central du PCF, la veille, sur l'émission de télévision, «Les brûlures de l'histoire». Les auteurs de cette émission consacrée à Jacques Duclos, kominternien de la première heure, étaient qualifiés par *l'Humanité* d'*«historiens»* – avec guillemets – ayant réalisé *«un dossier de tribunal d'exception»*. M. Silvestre considère que ce traitement de l'information par son propre journal lui rappelle le *«temps de la guerre froide»*. *«Chassez le naturel, il revient au galop»*, ajoute-t-il, en dénonçant l'utilisation de l'invective et en invitant à la réflexion plutôt qu'à l'anathème.

Sous l'intitulé «Point de vue», *l'Humanité* de mercredi avait publié, aussi, un article de Jean Suret-Canale consacré à l'attitude des dirigeants communistes pendant la «drôle de guerre». Ancien membre du comité central (1964-1972), M. Suret-Canale est un historien spécialisé dans les problèmes de la colonisation en Afrique. Ce long article répond à une autre «point de vue» écrit par Roger Martelli, membre du comité central et historien, spécialiste des questions nationales contemporaines, que *l'Humanité* avait publié le 23 juin (*le Monde* du 24 juin). Se fondant sur les archives de l'Internationale communiste, ouvertes à Moscou, M. Martelli reprochait au PCF d'avoir donné *«une vision idéalisée de l'identité communiste»*, en refusant de *«prendre en compte la totalité»* de son histoire. Il relevait, *«à partir du milieu des années 80»*, un recul sur cette question.

Reconnaissant que l'histoire du parti *«doit être faite en se fondant sur la vérité, rien que la vérité»*, M. Suret-Canale récuse l'affirmation du recul des années 80. Arrêté en septembre 1940, il admet la *«responsabilité majeure»* de Jacques Duclos dans la tentative de reparution de *l'Humanité*, négociée avec les nazis, mais il présente les communistes comme les *«victimes de campagnes sans cesse renouvelées de falsification»*. Il reprend la thèse, battue en brèche, de «l'appel du 10 juillet 1940», présenté par l'appareil du parti comme preuve de l'entrée officielle du PCF dans la Résistance dès cette date (*le Monde* daté 11-12 juillet).

La préparation des élections européennes

Le Mouvement des citoyens quitte Refondations

Le Mouvement des citoyens, qu'anime Jean-Pierre Chevènement, a annoncé, lundi 4 octobre, par la voix de son porte-parole, Max Gallo, son intention de quitter le mouvement Refondations. Créé en avril 1991, Refondations rassemble des communistes contestataires comme Charles Fiterman et Jack Ralite, des socialistes critiques, des écologistes et des militants syndicaux et associatifs.

Le Mouvement des citoyens, a indiqué M. Gallo, conteste le fait que Refondations puisse *«se transformer en mouvement politique cohérent, alors même que plusieurs des membres de* [sa] *coordination nationale continuent à être des dirigeants du Parti communiste»*. *«Cette ambiguïté ne peut que nuire à un renouveau de la gauche»*, a-t-il ajouté.

Dans la perspective de ses prochaines assises nationales, les 15 et 16 octobre à Paris, Refondations cherche à se constituer *«en un mouvement politique, qui a l'ambition d'accentuer sa vocation de renouvellement des idées et de rassemblement des forces de transformation sociale»*. A cet effet, de nouvelles structures vont être proposées aux adhérents. La nouvelle coordination nationale serait élue pour moitié par les assises du mouvement, sur proposition de la coordination sortante, et pour moitié dans un cadre régional. Au plus haut niveau, Refondations serait dirigé par une présidence collective de cinq à sept membres. Au siège de Refondations, on affirme regretter que Max Gallo ait anticipé sur un débat qui n'est pas encore tranché entre ceux qui souhaitent constituer un parti politique à part entière et ceux qui veulent préserver le caractère de creuset du mouvement. *«Dire que le Mouvement des citoyens se retire n'a pas de sens, puisque Refondations n'est pas un cartel d'organisations»*, affirme M. Fiterman.

Ce divorce entre les amis de M. Chevènement et les refondateurs communistes s'inscrit aussi dans la perspective des élections européennes de juin 1994. Devant le dernier comité central du Parti communiste, les refondateurs avaient proposé *«la constitution d'une liste commune à tous ceux qui refusent aussi bien la logique libérale du traité de Maastricht que le repli nationaliste»* (*le Monde* du 30 septembre). Certains d'entre eux n'excluent pas que, dans cette perspective, le Mouvement des citoyens cherche un rapprochement avec la direction du Parti communiste, plutôt qu'avec ses contestataires. Or, fait remarquer l'un d'eux, *«le successeur de Georges Marchais à la tête du Parti communiste va commencer sa carrière avec deux élections, les européennes et la présidentielle, qui sont traditionnellement les plus difficiles pour le PC»*. Dans un souci de renouvellement et d'élargissement de sa base électorale, le PCF pourrait lui aussi être intéressé, après son congrès de janvier, par de nouvelles alliances.

JEAN-LOUIS SAUX

Le débat sur le droit d'asile

M. Séguin estime que le préambule de la Constitution ne doit pas être «remis en question»

Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a affirmé, mercredi 6 octobre, au micro de France 3, que les députés sont *«prêts à aller en Congrès très rapidement»* pour adopter une révision de la Constitution sur le droit d'asile, en soulignant qu'il appartient *«à l'exécutif d'en décider»*. *«Il y a un préalable pour aller au Congrès : il faut un projet de loi constitutionnelle»*, qui passe par *«un accord entre le président de la République et le premier ministre»*, a rappelé M. Séguin.

«Bien qu'on nous ait dit que nous n'aurions plus de réforme constitutionnelle avant longtemps, nous avons, maintenant, un rythme de Congrès qui me paraît assez soutenu», a-t-il relevé. M. Séguin faisait implicitement référence à l'annonce par le premier ministre, lors de la réunion du Congrès, le 19 juillet dernier, qu'il n'y aurait pas de nouvelle révision constitutionnelle avant l'élection présidentielle, alors que le président de l'Assemblée en souhaitait une sur la durée de sessions parlementaires. S'exprimant sur le fond du dossier, dans les couloirs du Palais-Bourbon, M. Séguin a expliqué qu'il ne comprendrait pas qu'un article de la Constitution soit *«en contradiction avec le préambule»* qui, pour lui, ne peut pas *«être remis en question»*.

Le contentieux des élections législatives

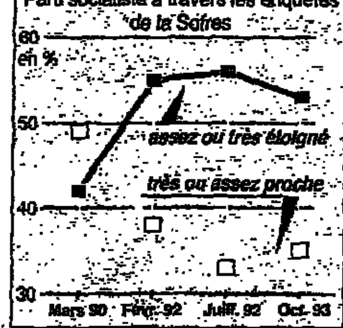
Bernard Stasi obtient l'annulation du scrutin dans lequel il avait été battu

Dans sa séance du mercredi 6 octobre, le Conseil constitutionnel a annulé l'élection de Philippe Martin (divers droite), dans la sixième circonscription de la Marne, aux élections législatives de mars dernier. M. Martin avait battu au deuxième tour Bernard Stasi (UDF-CDS), député sortant, de 49 voix (16 520 voix contre 16 471, sur 40 173 votants et 66 204 électeurs inscrits) en bénéficiant, notamment, du soutien de militants du RPR (*le Monde* du 3 avril).

M. Stasi avait saisi le Conseil constitutionnel. Celui-ci a constaté que, dans deux communes de la circonscription, les électeurs n'avaient pas émargé les listes, comme la réglementation leur en fait l'obligation, et que la manière dont celles-ci avaient été tenues dans deux autres communes ne permet pas d'en vérifier l'exactitude. Le juge de l'élection ne pouvant être, en conséquence, assuré *«de la sincérité des opérations électorales»*, le Conseil constitutionnel, fidèle à sa jurisprudence, a annulé les suffrages exprimés dans ces quatre communes. Or, après cette opération, M. Martin n'obtient plus la majorité des suffrages exprimés, d'où l'annulation de son élection.

Au cours de cette même séance, le Conseil a validé les élections de Lucien Brenot (apparenté RPR, Côte-d'Or), de Bernard Charles (MRG, Lot) et de Nicolas Sarkozy (RPR, Hauts-de-Seine).

□ **Rectificatif.** – Les légendes du graphique sur l'évolution de l'opinion vis-à-vis du Parti socialiste, que nous avons publié dans nos éditions du 7 octobre, étaient inversées. Les résultats du sondage de la SOFRES étaient les suivants : 53 % des personnes interrogées se sentent assez (32 %) ou très éloignées (21 %) du PS, tandis que 35 % des interviewés s'en disent assez (29 %) ou très proches (6 %). Nous publions, ci-dessous, le graphique correct.



Les écologistes font le constat de leurs divergences

La première rencontre organisée, le 6 octobre, en vue des élections européennes de 1994 entre les Verts et Génération Ecologie n'a marqué, selon Antoine Waechter, *«ni rupture ni progrès dans l'unité»*. La délégation de GE, conduite par Noël Mamère, a indiqué qu'elle attend qu'une majorité se dégage au sein des Verts lors de leur prochaine assemblée générale.

L'un des porte-parole des Verts, Yves Cochet, a regretté la récente décision du conseil national de GE de mandater Brice Lalonde pour conduire une liste qui serait ouverte, éventuellement, à *«d'autres écologistes»*. Les deux délégations s'opposent sur le GATT et sur la politique agricole commune. Le soir même, à Etampes, Brice Lalonde, chargé d'une mission sur le GATT et l'environnement pour le gouvernement, a été empêché de tenir une réunion par une manifestation d'agriculteurs.

La préparation du budget de 1994

Les présidents de conseils généraux s'émeuvent du sort réservé aux collectivités locales

De nombreuses critiques ont été émises à l'égard du gouvernement, mercredi 6 octobre, lors de la première journée du congrès de l'Association des présidents de conseils généraux à Toulon (Var), association pourtant présidée par Jean Puech, ministre de l'agriculture et président de l'assemblée départementale de l'Aveyron. Christian Poncelet, président (RPR) du conseil général des Vosges et président de la commission des finances du Sénat, s'est montré particulièrement virulent. *«Les gouvernements changent, mais les mauvaises habitudes perdurent»*, a-t-il observé, avant d'affirmer que l'association n'a aucune raison d'adopter aujourd'hui *«une attitude plus conciliante que par le passé»*.

M. Poncelet a demandé que le gouvernement renonce à la diminution de la compensation de la TVA, prévue dans le projet de loi de finances pour 1994. M. Puech lui-même a déclaré : *«Nous ne pourrons supporter, désormais, le changement incessant et unilatéral des règles du jeu de nos relations avec l'Etat. Nous venons d'en avoir encore des exemples récents, et cela est inacceptable.»* Le président de l'Association des maires de France, Jean-Paul Delevoye, sénateur (RPR) du Pas-de-Calais, a fait la même analyse, estimant que le changement par l'Etat des *«règles du jeu»* est une *«rupture de contrat»*.

Les présidents de conseils généraux attendent donc beaucoup de la venue devant leur assemblée, jeudi, du premier ministre, qui devrait leur apporter des apaisements. Ce congrès est marqué, d'autre part, par le retour de la quinzaine de présidents socialistes, après deux ans d'absence.

POLITIQUE

Après l'explosion de la bombe chinoise

François Mitterrand : « La France ne donnera pas le signal de la reprise des essais nucléaires »

« La France ne donnera pas le signal » de la reprise des essais nucléaires, a expliqué, mercredi 6 octobre, le chef de l'Etat, dans un entretien accordé à la télévision et à deux quotidiens en Autriche où François Mitterrand est en visite officielle. Après l'explosion chinoise du 5 octobre, le président de la République estime qu'*« il faut garder son sang-froid »*. *« Je ne suis pas favorable, dans la situation présente, avec les données que j'ai, à la reprise des essais*, a ajouté M. Mitterrand. *Bien entendu, si d'autres pays que la Chine prenaient l'initiative, la France serait contrainte, pour assurer ce qu'on appelle le « seuil de suffisance » pour sa défense, de poursuivre elle-même ses essais »*.

De son côté, le ministre de la défense a expliqué, à France 2, que la France pouvait *« prendre le temps de la réflexion »*. *« La première condition d'une reprise des essais*, a commenté François Léotard, *est l'examen de la crédibilité de notre force et des intérêts de notre pays »*. Il estime cependant que la France devra se doter *« le plus vite possible »* d'une capacité de simulation qui lui permettra *« globalement, après quelques tirs pour l'obtenir, de se passer définitivement des essais »*.

Conformément au communiqué conjoint Elysée-Matignon, M. Léotard a rappelé qu'il maintenait en état de fonctionner les sites d'expérimentations nucléaires en Polynésie. Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a précisé de son côté, dans un entretien publié jeudi par *Libération* : *« Nous allons faire en sorte que notre pays puisse, le cas échéant, reprendre ses essais à tout moment. »*

A l'exception de quelques membres du RPR, parmi lesquels Jacques Baumel, Pierre Lellouche et Pierre Mazeaud, qui ont exprimé le vœu d'une reprise des expériences sans trop tarder parce qu'ils craignent que les moyens de simulation ne soient pas prêts avant 1998-1999, la classe politique français, dans son ensemble, a réagi avec mesure et nuances à la décision française de s'en tenir au moratoire décrété depuis avril 1992. L'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, a considéré que l'explosion chinoise *« ne comporte pas une réponse automatique »*. *« Ce n'est pas parce que les uns procèdent à des essais que les autres doivent y procéder, mais cela veut dire, en tout cas*, a ajouté M. Giscard d'Estaing, *que nous avons le devoir de nous poser la question à nous-mêmes (...) Le communiqué de l'Elysée et de Matignon me paraît représenter la position française »*.

Ancien ministre socialiste de la défense, Jean-Pierre Chevènement juge que le communiqué diffusé par les services de la présidence de la République et de l'hôtel Matignon est *« un texte chèvre et chou »*. Il a affirmé que la France *« ne doit pas faire dépendre* [sa] *décision de la décision américaine »*. Jean-Michel Boucheron, député (PS) d'Ille-et-Vilaine et ancien président de la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale, estime que *« contrairement à ceux qui veulent utiliser l'alibi chinois, la France ne doit pas montrer le mauvais exemple par une reprise unilatérale de ses essais »*.

Maintien du moratoire

Suite de la première page

Enfin, elle confie un rôle essentiel au ministre des affaires étrangères, à qui mandat est donné de voir avec les alliés américains et anglais et avec la Russie comment se concerter face au défi chinois.

Ce n'est pas le moindre des mérites de cette déclaration commune que d'avoir évité de tomber dans l'impasse d'un simple débat franco-français, pour se hisser, au contraire, au stade d'une réflexion de fond sur les aspects internationaux du problème à savoir de quelle nature doivent être désormais les relations entre des puissances nucléaires responsables, d'une part, et, de l'autre, entre les membres du « club » nucléaire et les pays du tiers-monde dans la perspective de nouvelles discussions sur une révision du traité de non-prolifération.

Un arsenal suffisant

Si ce texte conjoint ne répond *pas formellement au souhait* de certains que la France reprenne sans tarder ses tirs en Polynésie, il ne s'inspire pas moins, sans le crier sur les toits, des conclusions du rapport demandé à sept experts par le premier ministre et le ministre de la défense.

On en prendra trois exemples. *Primo*, l'Elysée et Matignon admettent que le moratoire n'avait rien d'irrévocable et que, depuis 1992, la France n'a jamais cessé d'être en mesure de se livrer à des expériences nucléaires si les circonstances exigeaient de les reprendre : c'est un secret de Polichinelle mais le ministère de la défense a, chaque année, préservé les crédits en ce sens. *Secundo*, le niveau de développement et de perfectionnement atteint par l'arsenal français peut être considéré, encore aujourd'hui, comme suffisant dans l'état présent des rapports de forces dans le monde. *Tertio*, les techniques de simulation en laboratoire existent, non pas comme substitut des essais en vraie grandeur mais, plutôt, comme un complément, pour un temps, de quelques expériences qui demeurent encore indispensables : le seul handicap réside dans le fait que les experts s'accordent pour reconnaître que la France n'est probablement pas en situation avant 1999 de se contenter de ses seules simulations, et donc, qu'elle devra également conduire des tests en vraie grandeur d'ici là.

La référence aux « intérêts vitaux »

Dans cette affaire, où les responsabilités sont dites partagées, Edouard Balladur sera finalement apparu comme un cogestionnaire, avec François Mitterrand, du sort des principaux programmes nationaux d'armement nucléaire.

Pour autant, leur déclaration commune ne règle pas tous les problèmes à venir et, en particulier, elle ne dit rien de la configuration de la panoplie nucléaire de la France au-delà des programmes en chantier. Elle entérine la suffisance actuelle. Elle ne se projette pas dans l'avenir. Quels sont les besoins de modernisation ou de rénovation du dispositif pour le siècle prochain, qui justifieraient une prorogation des essais sous quelque forme qu'ils revêtent ? Après le missile M-45, destiné aux sous-marins de la nouvelle génération, quel système d'armes nouveau nécessitera des expérimentations et la dissuasion a-t-elle encore un destin une fois arrêtées des campagnes de tir en vraie grandeur ?

Si le communiqué de l'Elysée et de Matignon ne tranche pas la question, on peut cependant observer qu'il en dessine le contour. Un critère, de ce point de vue, est retenu, et il est même réaffirmé : en cas de reprise de ses expériences par la France – en souterrain ou en laboratoire – pour élaborer les armes futures, c'est la référence à la nécessité de protéger les *« intérêts vitaux »* qui devra prévaloir. Le texte conjoint en porte officiellement témoignage. Cette référence sera le fil conducteur des choix à décider entre les divers projets que ne manqueront pas de présenter les états-majors.

De ce fait sont écartées – du moins jusqu'à l'élection d'un nouveau président de la République en 1995 – des options plus ou moins exotiques en matière de dissuasion, comme ces moyens de frappe nucléaire chirurgicale fort en vogue, qui peuvent constituer des systèmes d'armes assez peu cohérents avec une politique de défense vouée à la protection du sol national et éventuellement élargie à la sécurité de l'espace européen.

JACQUES ISNARD

La cohabitation à l'œuvre

Le communiqué publié conjointement par François Mitterrand et Edouard Balladur, à la suite de l'essai nucléaire chinois, a été élaboré à partir d'un projet transmis à l'Elysée par l'Hôtel Matignon et sur lequel le président de la République et le premier ministre ont travaillé, mercredi 6 octobre, au cours de leur entretien hebdomadaire précédent le conseil des ministres. M. Balladur avait réuni, mardi en fin d'après-midi, à l'Hôtel Matignon, les ministres concernés par l'organisation de la défense nationale, dont le premier ministre exerce, selon la Constitution, la responsabilité.

La mise au point définitive du texte s'est faite lors d'une réunion qui a suivi le conseil et à laquelle participent, outre le chef de l'Etat et celui du gouvernement, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, le ministre de la défense François Léotard, et celui des affaires étrangères, Alain Juppé. C'est à la demande de M. Mitterrand, précise-t-on à l'Elysée, que M. Juppé a été chargé de prendre contact avec les trois autres puissances nucléaires, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Russie. M. Balladur a reçu, ensuite, les membres de la commission sur les essais nucléaires, qui lui ont officiellement remis leur rapport et qu'il a informés de la position qui venait d'être arrêtée avec le chef de l'Etat.

Le communiqué conjoint de l'Elysée et de Matignon

L'Elysée et Matignon ont publié, mercredi 6 octobre, en début d'après-midi, le communiqué conjoint suivant :

« L'essai nucléaire chinois vient d'interrompre une période d'un an au cours de laquelle le monde n'avait pas connu d'expérience nucléaire.

» La France, comme ses alliés, se trouve ainsi placée face à une situation nouvelle.

» Les objectifs de la politique de défense française, en la matière, sont connus :

» – participer à l'effort de limitation des armements au sein de la Communauté internationale comme en témoigne la décision prise en avril 1992 ;

» – disposer à tout moment d'une force de dissuasion crédible et suffisante, ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle doit demeurer demain, pour protéger ses intérêts vitaux.

» Pour y parvenir, des instructions sont données au ministère de la défense afin que tous les moyens soient employés pour maintenir et développer la capacité technologique de la France :

» – par la mise en œuvre de mesures conservatoires permettant à tout moment de décider une nouvelle campagne d'expérimentation ;

» – par l'acquisition des techniques de simulation qui, seules, après une interruption définitive des essais, peuvent garantir la pérennité de notre dissuasion.

» Mandat est donné au ministre des affaires étrangères de prendre contact avec les gouvernements américain, anglais et russe afin d'examiner les conséquences à tirer de l'essai nucléaire auquel la Chine vient de procéder ».

Mouvement préfectoral

Sur proposition de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le conseil des ministres du mercredi 6 octobre a procédé au mouvement préfectoral suivant :

CHAMPAGNE-ARDENNE : Jacques Fournet

Jacques Fournet est nommé préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne, en remplacement de Jean-Paul Marty, nommé hors cadre, conseiller-maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, le 22 septembre dernier.

[Né le 7 février 1946 à Chamalières (Puy-de-Dôme), ancien élève de l'ENA, Jacques Fournet a commencé sa carrière comme inspecteur des impôts avant d'être affecté au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM. Il a assumé les fonctions de secrétaire général adjoint, puis de secrétaire général de la Polynésie française (1979-1983), avant de devenir conseiller technique au cabinet d'Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, puis directeur du cabinet de Georges Lemoine au même ministère. Nommé préfet de la Nièvre en juillet 1985, puis directeur central des renseignements généraux en juillet 1988, il était à la tête de la DST depuis le 23 mai 1990.]

SEINE-SAINT-DENIS : Jean-Pierre Duport

Jean-Pierre Duport est nommé préfet de Seine-Saint-Denis, en remplacement de Philippe Parant, nommé directeur de la surveillance du territoire.

[Né le 11 juillet 1942 à Saint-Sever (Landes), Jean-Pierre Duport est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA. D'abord en poste au ministère de l'intérieur, il est ensuite chargé de mission au commissariat au Plan, puis, à partir de 1977, il est détaché au ministère de l'équipement, où il est nommé en novembre 1981 directeur de l'architecture. En février 1987, il est nommé directeur de l'Agence foncière et technique de la région parisienne, et en octobre 1989 délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, fonction où il a été remplacé le 1er septembre par Pierre-Henri Paillet.]

ALPES-MARITIMES : Maurice Joubert

Maurice Joubert est nommé préfet des Alpes-Maritimes, en remplacement de Jean-Louis Destandau, nommé hors cadre, conseiller-maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, le 22 septembre dernier.

[Né le 14 juin 1930 à Grenoble (Isère), licencié en droit, Maurice Joubert a été nommé sous-préfet en 1961 successivement en poste à Albertville (1969), Mantes-la-Jolie (1976) puis Valenciennes (1979). Préfet de la Lozère en 1983, de la Mayenne en 1985, des Pyrénées-Orientales en 1986, puis du Gard en 1989, il était hors cadre depuis le 7 août 1991.]

GARD : Franck Perriez

Franck Perriez est nommé préfet du Gard en remplacement de Roland Hodel, nommé hors cadre.

[Né le 5 mai 1944 à Bordeaux, ancien élève de l'ENA, Franck Perriez fut notamment secrétaire général de la Corrèze (1980-1981), avant d'exercer les fonctions de chef de cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique (1981-1983), puis de président de la mission permanente de lutte contre la toxicomanie, au ministère des affaires sociales. Adjoint, à partir de décembre 1984, du délégué du premier ministre chargé des nouvelles formations, Gilbert Trigano, il avait été nommé, en février 1986, sous-préfet de Bayonne. Franck Perriez a été nommé préfet des Landes en 1989, puis de la Guadeloupe le 31 juillet 1991.]

GUADELOUPE : Alain Froute

Alain Froute est nommé préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe en remplacement de Franck Perriez, nommé préfet du Gard.

[Né le 29 juin 1939 à Tarbes (Hautes-Pyrénées), ancien élève de l'école militaire de Saint-Cyr, Alain Froute a été officier d'active avant d'intégrer le corps préfectoral et être nommé en 1975 directeur du cabinet du préfet de la Nièvre, puis de la Haute-Corse. Sous-préfet de Thonon-les-Bains en 1979, il est détaché au ministère des affaires étrangères à partir de 1981 et nommé conseiller à l'ambassade de France à Ottawa. Revenu en France en 1984 comme sous-préfet de Lisieux (Calvados), il est nommé directeur de la DGSE en août 1986. Nommé préfet de la Creuse en 1989, il était hors cadre depuis le 5 mai 1992.]

LOIR-ET-CHER : Catherine Delmas-Comolli

Catherine Delmas-Comolli est nommée préfet du Loir-et-Cher, en remplacement de Gérard Guiter, nommé hors cadre.

[Née le 22 août 1948 à Versailles (Yvelines), Catherine Delmas-Comolli est agrégée de mathématiques et ancienne élève de l'ENA et de l'Ecole normale supérieure de Sèvres. Membre des cabinets d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy à Matignon, elle était préfet, chargée d'une mission de service public relevant du gouvernement depuis le 20 janvier 1993.]

JUSTICE

Les développements de l'affaire Noir-Botton

Le PDG de Kis est mis en examen pour abus de biens sociaux

Serge Crasnianski, PDG de la société grenobloise Kis, a été confronté à Pierre Botton, l'homme d'affaires lyonnais poursuivi pour diverses malversations financières, mercredi 6 octobre, durant quatre heures, dans le cabinet du juge Philippe Courroye, chargé de l'instruction du dossier Noir-Botton. Auparavant, le magistrat instructeur, s'appuyant sur un réquisitoire supplétif délivré le 16 septembre par le parquet de Lyon (*le Monde* daté 19-20 septembre), avait respectivement mis en examen MM. Crasnianski et Botton pour « abus de biens sociaux » et « recel d'abus de biens sociaux ».

LYON

de notre bureau régional

Alors que l'instruction du volet principal de l'affaire Noir-Botton approche de son terme, le juge Courroye procède depuis quelques jours à une série d'auditions. Ainsi, mardi 5 octobre, Patrick Poivre d'Arvor, inculpé de « recel d'abus de biens sociaux » le 5 février et placé sous contrôle judiciaire, a-t-il été une nouvelle fois entendu pendant plus de trois heures. Le magistrat souhaitait l'interroger sur plusieurs factures récemment mises au jour par l'enquête sur les comptes des sociétés de Pierre Botton – pour un montant d'environ 350 000 francs – et dont il pourrait être le bénéficiaire. Après ce dernier « pointage », effectué en présence de ses trois avocats, le montant des invitations et voyages divers identifiables et reconnus par le présentateur vedette de TF 1 dépasserait désormais 700 000 francs.

La mise en examen de Serge Crasnianski correspond au règlement, courant 1987, par la société Kis dont il est le PDG, de deux factures de 118 600 francs et 782 760 francs, libellées au nom de Pierre Botton et mentionnant deux de ses adresses privées. De l'aveu de leur bénéficiaire, ces factures sont « *fausses* » et correspondent à des « *études fantômes* » dont M. Crasnianski, entendu comme témoin le 21 juin, n'a toujours pas fourni la moindre trace.

Pierre Botton a toujours soutenu que ce « *cadeau* » de 901 360 francs était destiné à son beau-père, Michel Noir, dont il fut le directeur de campagne en 1989. Il a précisé que ce versement correspondait à la mention « *Monsieur C. de K... 900 000 francs* » figurant sur « l'annexe 2 » au projet de « *convention de remboursement* » rédigé de la main de M. Noir et récapitulant les « *recettes encaissées par Pierre Botton en lieu et place de M. Noir* » pour un montant total de 5,73 millions de francs.

Pierre Botton a même affirmé que M. Noir lui avait demandé « *d'aller réclamer* » 1 million de francs au PDG grenoblois après qu'il lui eut adressé, le 29 septembre 1987, en sa qualité de ministre du commerce extérieur du gouvernement de Jacques Chirac, un courrier faisant état d'un abandon de créance partiel à propos d'une aide à l'exportation. Cette lettre à en tête, signée Michel Noir et versée au dossier, indiquait notamment : « *Dans ces conditions, mes services étaient fondés à vous réclamer le remboursement du Codex qui vous a été versé, soit 15 millions de francs. Cela étant, prenant en considération les efforts effectués par votre société, il a été décidé de limiter à 5 millions de francs les sommes que vous devez reverser au Trésor public* » (*le Monde* du 12 mai 1993). Lorsqu'on sait que ce dossier Codex n'a été définitivement réglé qu'en mars 1993, on peut s'étonner de l'initiative épistolaire du ministre qui a qualifié les accusations de son gendre « *d'imputations grossières et fausses* » (*le Monde* du 19 mai 1993) et observer que la facture Botton de 782 760 francs a été réglée le 5 octobre 1987, soit six jours après l'envoi de la lettre ministérielle.

« Quelques sourires »

A l'issue de la confrontation, M. Crasnianski s'est refusé à toute déclaration mais Pierre Botton, sortant de son habituel mutisme, nous a notamment déclaré : « *Avec Serge nous avons échangé quelques sourires, mais je comprends bien qu'il ne puisse pas entrer dans le jeu des implications car le pouvoir politique, c'est la terreur !* ». Reconnaissant qu'il avait fait de « *graves erreurs* » mais qu'il avait la volonté de « *les rectifier* », le gendre de Michel Noir nous a affirmé que « *dès la semaine prochaine* » il prendrait « *une initiative sur un plateau de télévision et dans un hebdomadaire* » pour s'expliquer et « *faire en sorte que la même justice soit appliquée à tous...* »

Selon nos informations, le juge Courroye aurait très récemment procédé à l'audition, à titre de témoin, de M. Bernard Prades, directeur délégué de la Lyonnaise des eaux, dont le siège est à Nanterre. Le magistrat souhaitait obtenir de cet ancien directeur de cabinets ministériels, aujourd'hui membre de l'état major du groupe dirigé par Jérôme Monod, des explications à propos de deux factures de 500 000 francs réglées début 1990, à l'une des sociétés de Pierre Botton.

Alors que les demandes de réquisitoires supplétifs concernant les versements en espèces et certains mouvements de fonds sur différents comptes ouverts par Michel Noir au Crédit Lyonnais et à la Lyonnaise de banque font toujours l'objet d'examens attentifs de la part du parquet de Lyon et de la chancellerie, *le Canard enchaîné* révèle, dans son numéro du 6 octobre, le détail d'une des 23 pièces communiquées à ceux-ci par le juge d'instruction. Il s'agit d'un relevé des versements effectués par diverses entreprises – la Lyonnaise des eaux et le groupe Jean-Claude Decaux ou leurs filiales notamment – sur un compte ouvert à la banque San Paolo (ex-banque Vernes) au nom de l'association J'habite Lyon, éditrice de l'ancien journal électoral de M. Noir. Selon l'hebdomadaire, entre février 1987 et janvier 1992, 6,5 millions de francs auraient transité par ce compte et les plus gros versements, émanant d'entreprises en affaires avec la mairie, seraient intervenus au printemps 1989, au lendemain de l'élection de M. Noir.

ROBERT BELLERET

La publicité de Benetton devant le tribunal de Paris

Deux lectures pour une image

La première chambre du tribunal civil de Paris se prononcera, le 10 novembre, sur l'instance engagée par l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS), qui réclame le « *million de francs symbolique* » à la société Benetton France, pour réparer le préjudice qui aurait été créé par sa récente campagne publicitaire. A l'audience du mercredi 6 octobre, le représentant du parquet a estimé que cette action était juridiquement irrecevable.

Que faut-il voir dans les trois photographies de Oliviero Toscani, utilisées par la marque United Colors of Benetton ? L'une représente un bras, la seconde des fesses, la troisième un bas ventre, et, sur la peau, figure à chaque fois la mention tatouée « HIV positive ». Au-delà de cette froide description, Mᵉ Bertrand Domenach, conseil de l'AFLS, voit dans ces images « *une ségrégation* » et « *la désignation d'un groupe d'exclus* ». L'avocat estime que le tatouage « HIV positive » « *fait passer les gens pour des marchandises* », mais surtout il considère que la campagne publicitaire de Benetton va à l'encontre des buts que l'AFLS poursuit, car la marginalisation et l'exclusion peuvent encourager les malades du sida à ne pas se soigner. « *Jusqu'où va le droit de provoquer ?* demande l'avocat. *On peut provoquer, mais quand il n'y a ni manipulation ni ambiguïté.* »

Quatre personnes séropositives se sont jointes à la demande de l'AFLS. Conseil de trois d'entre elles, Mᵉ Jean-Jacques de Felice regarde les photographies comme « *une humiliation* » et « *un avilissement* ». Pour le quatrième, Mᵉ Bernard Jouaneau soutient que le tatouage constitue un appel à la discrimination et il évoque les marquages nazis.

« Audacieux et elliptique »

« *Ces propos sont disproportionnés !* » s'insurge Mᵉ Martine Karsenty, défenseur de Benetton France, qui s'attache d'abord à démontrer que l'AFLS n'est pas recevable, pour de multiples raisons, et notamment parce qu'elle ne peut prouver l'existence du préjudice « *direct et personnel* » exigé par la jurisprudence. Sur le fond, l'avocate rappelle que la société Benetton s'est engagée depuis longtemps pour mener, au côté des associations, diverses campagnes, que ce soit contre le racisme ou pour la lutte contre le sida. Et ces photographies, selon Mᵉ Karsenty, ont justement pour but de dénoncer l'exclusion des malades. Un message qu'elle accuse ses adversaires d'avoir mal compris. « *C'est une image qui veut faire réagir* », insiste l'avocate en déclarant que « *personne ne peut s'arroger le monopole de la communication* ».

Citées au côté de la société Benetton, les sociétés Jean-Claude Decaux et Garaudy Affichage soutiennent un raisonnement semblable : « *La campagne est finie,* remarque Mᵉ Yves Baudelot pour Jean-Claude Decaux, *mais Benetton veut dénoncer un danger. La question est de savoir si un moyen de communication comme celui-là n'est pas plus efficace pour le débat et la prise de conscience que des images plus douces.* » Mᵉ Jean-François Bournilhas, conseil de Garaudy, comprend qu'il y ait quelques difficultés d'interprétation, dans la mesure où rien n'aide la lecture des images présentées sans légende. Mais il s'agit à ses yeux d'un procédé « *audacieux et elliptique* » qu'il ne pouvait, en tant qu'afficheur, censurer.

Chacun donc a son regard et, au-delà de l'irrecevabilité juridique, c'est sur cette constatation que le substitut Jean-Claude Lautru s'est arrêté. « *Le procès, s'il doit avoir lieu, doit se faire dans une autre enceinte, peut-être au Parlement, car il n'y a pas de texte,* affirme le magistrat. *Mais surtout il doit se faire dans l'enceinte personnelle de chacun. Le badaud, le chaland est le propre juge de cette campagne. Je renvoie la balle au for intérieur de chacun.* »

MAURICE PEYROT

CATASTROPHES

Après les pluies torrentielles du Sud-Est de la France

M. Pasqua évalue à 500 millions de francs le montant des dégâts dus aux intempéries

La moitié sud de la France a connu une accalmie dans la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 octobre, mais Météo-France prévoyait de nouvelles et fortes précipitations orageuses pour la fin d'après-midi de jeudi, notamment sur les régions Rhône-Alpes et Bourgogne. Tandis que le conseil des ministres de mercredi annonçait l'ouverture d'un crédit exceptionnel de 120 millions de francs et assurait que l'état de catastrophe naturelle serait constaté « *sous huitaine* » dans les zones sinistrées par les intempéries des 30 septembre et 1ᵉʳ octobre, les autorités locales faisaient un bilan des pluies torrentielles de ces dernières quarante-huit heures.

Des centaines de personnes ont dû être évacuées, depuis mardi, dans de nombreuses communes de plusieurs départements, en particulier dans la Drôme, le Rhône, la Saône-et-Loire, l'Isère. A Saint-Barthélemy-de-Vals (Drôme), huit familles ont été hélitreuillées, mercredi, et, à Lentiol (Isère), l'église, qui venait d'être entièrement rénovée, s'est effondrée dans un glissement de terrain. Alors que les sapeurs-pompiers des différents départements touchés ont procédé à plusieurs milliers d'interventions, on signalait un peu partout des routes coupées, des véhicules emportés, des logements et caves inondés par centaines. Le trafic ferroviaire a été un moment interrompu entre Lyon et Grenoble et entre Lyon et Chambéry, avant d'être rétabli au ralenti.

La Côte d'Azur a été également endommagée dans la nuit de mardi à mercredi, à Fréjus, Saint-Raphaël, Antibes, Juan-les-Pins et Vallauris. C'est un véritable déluge qui s'est abattu sur Cannes, où l'on a enregistré jusqu'à un mètre d'eau dans les rues et où de nombreux magasins, notamment boulevard de la République, ont été dévastés. Le maire de la ville, Michel Mouillot (UDF-PR), a demandé que la cité soit déclarée sinistrée. Le maire de Pertuis (Vaucluse), André Borel (PS), a fait une requête identique, jugeant « *impensable* » que sa commune, ravagée le 23 septembre, ait pu être « *oubliée* » dans les dispositions gouvernementales du 6 octobre. Il n'en est pas de même, en tout cas, à Bollène, dans le même département, où le maire, Jean-Pierre Genton (PS), a reçu un message de M. Mitterrand, l'assurant que les victimes des intempéries pouvaient « *compter, comme leurs élus, sur le concours de tous* ».

Un plan de protection à Nîmes

A cet effet, un inspecteur général, Gilles Sanson, ancien directeur du cabinet du préfet de police de Paris, a été nommé par l'hôtel Matignon pour coordonner le dispositif de réparation des dégâts et d'indemnisation des victimes. En réponse à une question, mercredi à l'Assemblée nationale, le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua, après avoir une nouvelle fois déploré la mort de douze personnes, la semaine dernière, dans les zones sinistrées, a indiqué que le coût total des dommages était à l'heure actuelle de 500 millions de francs.

Pour sa part, cinq ans après la catastrophe du 3 octobre 1988, qui avait fait onze victimes, la ville de Nîmes (Gard) a présenté, mardi, un plan de protection contre les inondations. Celui-ci prévoit notamment la construction de vingt et un bassins rétenteurs d'eau en amont de la cité et la réalisation d'une trentaine de kilomètres de canalisations dans la ville même, destinées à diriger l'eau vers seize bassins « écrêteurs de crue » en aval. Le coût de ces travaux, qui doivent commencer à la mi-1994 et durer au moins six ans, est estimé à 670 millions de francs.

Le financement sera assuré pour un tiers par l'Etat et pour les deux tiers par la région, le département et la ville. D'autres travaux d'aménagement, d'un montant de 72 millions de francs, sont en cours, en particulier la mise en place de 3,5 km de canalisations souterraines et d'un bassin de rétention à l'est de Nîmes. Enfin, un système d'alerte, composé de six sirènes, a été installé.

L'ancien trésorier des Verts devant la cour d'appel de Lyon

Etienne Tête condamné à trois mois de prison avec sursis

LYON

de notre bureau régional

Accusé d'avoir « trompé » l'ASSEDIC du Rhône pour percevoir des indemnités indues, Etienne Tête, ancien trésorier national des Verts, conseiller régional de Rhône-Alpes et conseiller à la communauté urbaine de Lyon a été condamné, mercredi 6 octobre, à trois mois de prison avec sursis et à 10 000 francs d'amende par la cour d'appel de Lyon (*le Monde* du 12 juillet 1993). Lors de l'audience du 7 juillet, l'avocat général Jean-Olivier Viout avait abandonné la prévention d'escroquerie qui avait valu à M. Tête d'être condamné à six mois de prison avec sursis en première instance, pour ne retenir que la « fausse déclaration » et requérir deux mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende.

Considérant que le fait d'avoir caché sa condition de gérant de société bénévole et, étant un « faux demandeur d'emploi », d'avoir perçu indûment 131 852 francs correspondait à une « escroquerie », la cour a prononcé une peine plus sévère. S'appuyant sur le code pénal et non plus sur le code du travail, cette condamnation entraîne l'application de l'article L5 alinéa 2 du code électoral qui prévoit la radiation de la liste électorale et la perte de tout mandat électif. Toutefois, Etienne Tête ayant décidé de se pourvoir en cassation, cette sanction est suspendue à la décision définitive. Le recours n'est pas suspensif pour le versement des dommages et intérêts.

R. B.

FAITS DIVERS

Après la mort d'un cambrioleur tué par un policier

Journée et nuit de violences à Arles

MARSEILLE

de notre correspondant

La ville d'Arles a été le théâtre, mercredi 6 octobre, d'une journée de colère et de violences qui se sont prolongées pendant la nuit. Gendarmes mobiles et jeunes habitants de la cité du Trébon, grand ensemble « *sensible* » au nord de la ville, se sont affrontés. De nombreux commerces et du mobilier urbain ont été sérieusement endommagés.

A l'origine de cette fureur, la mort de Romuald Duriez, père de famille de vingt et un ans tué par un policier dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 octobre, alors qu'il était entré par effraction dans une supérette Casino. Un coup de fil anonyme avait alerté la patrouille de nuit sur la présence, dans le magasin, de deux cambrioleurs. Selon les policiers, les deux hommes ont tenté de fuir à leur vue et Romuald Duriez se serait précipité tête baissée sur eux. Après les sommations d'usage, toujours de source policière, c'est en tentant d'intercepter le fuyard qui le bousculait qu'un policier, qui avait son arme à la main, aurait tiré, atteignant le jeune homme en pleine tête.

La nouvelle s'est répandue rapidement à Trébon, et mercredi matin, les jeunes de la cité, dès 7 h 30, ont mis le feu à la supérette, qui a subi d'importants dégâts. En fin de matinée, une première échauffourée a mis aux prises une centaine de manifestants avec les forces de l'ordre. Les jeunes gens se sont rendus au commissariat central, exigeant des explications, puis en mairie, où une délégation était reçue par le maire d'Arles, Jean-Pierre Camoin (RPR), ainsi que par Daniel Chaze, directeur départemental des polices urbaines. Sur l'itinéraire du cortège, de nombreux magasins ont subi des dégâts. La violence s'est encore amplifiée en début de soirée. Un escadron de gendarmes mobiles a dû assurer la sécurité durant toute la nuit de mercredi à jeudi.

Le gardien de la paix auteur du coup de feu a été mis en examen et présenté au parquet de Tarascon.

JEAN CONTRUCCI

DÉFENSE

Philippe Parant remplace Jacques Fournet à la tête de la DST

La galaxie du renseignement militaire

Le conseil des ministres du 6 octobre a nommé Philippe Parant à la tête de la Direction de la surveillance du territoire (DST, service de contre-espionnage dépendant du ministère de l'intérieur), en remplacement de Jacques Fournet, qui devient préfet de la région Champagne-Ardenne. Comme M. Parant, qui fut numéro deux de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), deux anciens membres de ce service de renseignement dépendant du ministère de la défense ont été l'objet de nominations : Jean-Charles Marchiani devient préfet « chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement », tandis qu'Alain Frouté est nommé préfet de la région Guadeloupe.

L'actuel chassé-croisé d'« hommes du renseignement » reflète un changement de nature dans les nominations aux sommets de l'Etat. Avec sa fidélité sans faille à François Mitterrand, le préfet Fournet incarnait une filière classiquement politique. La promotion des trois nouveaux venus, qui ont en commun leur appartenance à la galaxie du renseignement militaire, relève de filières plus complexes où l'on retrouve des proches du ministre de l'intérieur Charles Pasqua et du ministre de la coopération Michel Roussin. Ancien militant CFDT et élu municipal du PS, Jacques Fournet n'a jamais caché ses convictions socialistes. Ami d'enfance de Michel Charasse, il a été trois années durant, de 1985 à 1988, préfet de la Nièvre, département d'élection de François Mitterrand.

La confiance de l'Elysée lui a valu, au lendemain de la présidentielle de 1988, d'être placé à la tête des RG. Appréciant ce poste aux confins de la politique et de l'action policière, M. Fournet – *« le plus flic de tous les préfets »*, selon un commissaire qui le côtoya alors – se prit de passion pour le renseignement. Au point de devenir, le 23 mai 1990, le patron d'une DST dont il n'a cessé de souligner le travail beaucoup plus « professionnel » que celui des RG.

« Hommes de confiance »

L'Elysée ne s'est pas opposé au départ de M. Fournet – dernier directeur de la police nommé par les socialistes à n'avoir pas quitté ses fonctions depuis le retour de M. Pasqua –, qui obtient un reclassement honorable à la tête de la préfecture de région Champagne-Ardenne. Son départ prive l'Elysée de son dernier « fil » d'informations en matière de secrets politiques et policiers. L'entourage de M. Pasqua avait dernièrement soupçonné M. Fournet d'avoir organisé le « déménagement » par ses proches collaborateurs policiers, en juin 1990, des archives perdues de Roger-Patrice Pelat, l'ami du président.

Venus d'une autre galaxie, celle des « hommes de confiance » (HC, les « honorables correspondants » des romans) du service de renseignement militaire, les trois nouveaux préfets ne sont certes pas sortis d'un même moule. Né en 1932 à Besançon (Doubs) et breveté de l'Ecole nationale de France d'outre-mer, Philippe Parant a certes travaillé de 1961 à 1969 pour le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE, l'ancêtre de la DGSE) auprès du président ivoirien Houphouët-Boigny. Mais il a suivi une carrière préfectorale assez classique, qui l'a conduit du poste de sous-préfet de Gourdon (Lot) en 1969 à celui de commissaire de la République à Saint-Pierre-et-Miquelon en 1982. Le 20 avril 1983, il est cependant nommé directeur à la DGSE, où il est le numéro deux chargé des responsabilités économiques et financières jusqu'en juin 1986. Devenu préfet de l'Yonne le 11 juin 1986, puis du Morbihan en décembre 1987, M. Parant était préfet de la Seine-Saint-Denis depuis décembre 1991. Son profil militaire n'en provoquera pas moins des grincements de dents chez les policiers de la DST.

Les promotions d'Alain Frouté et, surtout, de Jean-Charles Marchiani, tous deux anciens officiers ayant longtemps travaillé pour le renseignement militaire, sont moins habituelles. Saint-Cyrien, officier d'active pendant seize ans, M. Frouté a été directement affecté de 1986 à 1989 à la DGSE, où il a eu la responsabilité des dossiers administratifs et personnels de la « maison » ; il est à ce titre l'un des rares à avoir eu entre les mains la liste des quarante mille « HC ». Devenu sous-préfet en 1975, nommé préfet de la Creuse en 1989, il connaît une accélération de carrière avec son arrivée, à quarante-quatre ans, au poste de préfet de région de Guadeloupe.

Faisant une entrée remarquée dans la préfectorale à l'âge de cinquante ans, M. Marchiani, qui est né à Bastia, fut d'abord un jeune contractuel civil du SDECE des années 60. Il en sera exclu au début des années 70 après l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République (*le Monde* du 6 mai 1988). Reconverti dans les affaires au sein de la société Servair, dans un milieu aéronautique où bien des agents secrets ont trouvé une « couverture », il abandonna ces activités après quelques ennuis avec la justice. C'est avec l'arrivée de M. Pasqua place Beauvau en 1986 que M. Marchiani reprit du service. Sous le pseudonyme d'Alexandre Stéphani, il aura *« carte blanche du gouvernement français »*, selon le ministère de l'intérieur de l'époque, pour mener à bien la libération des otages français au Liban. M. Marchiani se voit aujourd'hui directement rattaché au ministre de l'intérieur pour exercer une *« mission de service public relevant du gouvernement »*, dont la nature n'est pas encore connue.

ERICH INCIYAN

Après des frégates et des Mirage 2000

Taïwan envisage d'acheter des garde-côtes à la France

Taïwan est en discussion avec la France pour l'achat éventuel de patrouilleurs garde-côtes, après l'acquisition de frégates. Des chantiers de Lorient entendent répondre à cet appel d'offres international, qui prévoit qu'un chantier de Formose puisse être associé à la construction de ces navires.

Outre une soixantaine de bateaux d'une centaine de tonnes et deux bâtiments, plus lourds, de 800 tonnes pour lesquels la France n'est pas directement sollicitée à l'heure actuelle, Taïwan a exprimé le besoin d'une dizaine de garde-côtes d'une longueur d'une cinquantaine de mètres et d'un déplacement de l'ordre de 300 tonnes. Ces patrouilleurs devraient être armés de deux canons. A ce jour, le chantier Leroux et Lotz, dans la région lorientaise, a été approché par les Taïwanais, et une délégation française a pu se rendre récemment sur place.

La marine de guerre taïwanaise a déjà conclu avec la France le contrat baptisé « Bravo » qui prévoit la mise en chantier à Lorient, dans un premier temps, de six frégates de la classe *la Fayette* pour un montant de quelque 14 milliards de francs. Dix autres frégates de la même catégorie sont en discussions avec Taiwan. Il s'agit d'un bâtiment de 3 200 tonnes, dont la coque a été profilée pour améliorer sa discrétion-radar.

En principe, ces frégates sont équipées d'un hélicoptère Dauphin, de missiles mer-mer Exocet 40 et de missiles de défense antiaérienne Crotale. C'est cet armement qui fait l'objet de tractations difficiles avec Taïwan, en raison de la forte opposition de la Chine populaire au fait que ces navires puissent être armés par les Français. Au début du contrat « Bravo », en effet, ces frégates devaient être livrées « nues », c'est-à-dire avec une coque dépourvue de tout armement, à charge pour les Taïwanais d'en acquérir dans un autre pays.

A la fin du mois de septembre, un quotidien de Taïpeh a indiqué que les frégates taïwanaises pourraient recevoir, en fin de compte, des missiles Crotale. Selon un porte-parole de la marine taïwanaise, aucune décision n'a été prise en ce sens, le client estimant que les missiles français sont plus chers que leurs rivaux américains. D'autre part Taïwan a préféré commander des missiles mer-mer Harpoon aux Etats-Unis plutôt que l'Exocet français.

On sait au reste que la France a accepté de fournir à Taïwan soixante Mirage 2000-5 et mille cinq cents missiles air-air MICA pour l'équivalent de 30 milliards de francs.

Invoquant une préférence européenne

Les Pays-Bas commandent dix-sept hélicoptères Cougar

LA HAYE

de notre correspondant

Le secrétaire d'Etat à la défense néerlandais a officialisé, mercredi 6 octobre, la commande par les Pays-Bas de dix-sept hélicoptères Cougar MK 2, du consortium franco-allemand Eurocopter, pour un montant de 418 millions de florins (1,3 milliard de francs). Dans une lettre adressée le même jour à la Chambre des députés, il a justifié la préférence donnée au Cougar sur le Black Hawk, de l'américain Sikorsky, par les intérêts de *« l'industrie européenne »* et de *« l'identité européenne »* de défense. Ces dix-sept appareils équiperont la nouvelle brigade aéromobile néerlandaise.

La décision du gouvernement de La Haye a été retardée par un conflit avec les députés membres de la commission de défense, dont la majorité souhaitait que les Pays-Bas achètent des hélicoptères capables d'effectuer simultanément des missions de transport et de combat. Mais le ministère de la défense a maintenu son option initiale en faveur d'appareils séparés : des hélicoptères de combat seront choisis l'an prochain et Eurocopter propose son Tigre. Outre le Cougar, les Pays-Bas, pour leurs besoins logistiques, ont acheté six hélicoptères lourds Chinook de Boeing, qui s'ajoutent à sept autres du même type rachetés dernièrement au Canada.

« Méthodes déloyales »

L'ambassade américaine à La Haye a dénoncé les *« méthodes déloyales »* qu'emploierait Eurocopter. Les deux appareils ont des performances et des qualités respectives qui s'équilibrent. Mais les intérêts européens ont fait pencher la balance en faveur de l'hélicoptère franco-allemand. Le Cougar a, en effet, l'avantage d'être le fruit de la coopération entre Aérospatiale et DASA, le groupe allemand qui a racheté le constructeur aéronautique néerlandais Fokker. Les compensations prévues, pour un montant équivalent à 120 % de la commande, bénéficieront à Fokker, Daf Special Products et Hollandse Signaal Apparaten, cédé par Philips à Thomson.

CHRISTIAN CHARTIER

REPÈRES

ILE-DE-FRANCE

Les réserves de Michel Giraud sur le financement du Grand Stade par la région

Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a présenté, jeudi 7 octobre, en commission permanente, la position de l'exécutif régional sur la participation financière de la région souhaitée par le premier ministre à la construction du Grand Stade.

« Le conseil régional, a-t-il déclaré, *n'a pas à participer au financement de l'équipement lui-même, puisqu'il s'agit d'un équipement national* [ni à ses] *dépendances, ni aux parkings.* [Il n'a pas non plus] *à participer à sa gestion. »*

Le ministre du travail a cependant indiqué que la région pourrait apporter sa participation financière à la réalisation de certaines infrastructures de niveau régional, mais *« en aucun cas des dessertes locales qui doivent relever du département et de la commune »*. Elle pourrait financer 60 % des travaux sur les lignes B et D du RER et 25 à 33 % de la couverture de l'autoroute A 1.

M. Giraud, qui a affirmé n'avoir toujours pas reçu la lettre de « saisine officielle » du gouvernement, a rappelé qu'un rapport dans ce sens sera soumis au conseil régional le 28 octobre, mais que les *« engagements ne pourront être confirmés qu'à l'issue de la négociation du futur contrat de plan. »* Cependant, le ministre de la jeunesse et des sports, Michèle Alliot-Marie, a confirmé, jeudi 7 octobre, que la décision définitive sur le Grand Stade sera annoncée *« vers la fin de cette semaine »*.

MÉDECINE

Deux responsables allemands de la santé sanctionnés

M. Horst Seehofer, ministre allemand de la santé, a annoncé, mercredi 6 octobre, la mise à la retraite anticipée de M. Dieter Grossklaus, soixante-trois ans, président de l'office fédéral de la santé (BGA), et du professeur Manfred Steinbach, soixante ans, son haut fonctionnaire de tutelle au ministère de la santé. Les deux hommes sont accusés de n'avoir pas informé le ministre de 373 nouveaux cas d'infections par le virus du sida dues à la contamination de produits sanguins, recensés par le BGA entre 1985 et septembre 1993 sur la base de renseignements fournis par les médecins traitants.

M. Seehofer a affirmé qu'aucun des deux responsables sanctionnés n'était au courant de cette liste, dont il a lui-même appris l'existence par la presse, et qui ne figurait pas dans le rapport sur la santé présenté au Bundestag en novembre dernier. Des mesures administratives doivent également être prononcées à l'encontre du professeur Alfred Hildebrandt, directeur de l'institut des médicaments du BGA, de l'un de ses assistants, M. Gottfried Kreuz, et du professeur Meinrad Koch, du centre « sida » du BGA.

Le ministre a commandé un rapport complet sur le nombre des victimes de produits sanguins contaminés, et annoncé une *« profonde réorganisation »* du BGA. – *(AFP.)*

SÉCURITE ROUTIÈRE

Troisième feu stop autorisé sur les voitures

Le décret autorisant l'usage d'un troisième feu au centre de la lunette arrière des véhicules automobiles est paru au *Journal officiel* du 6 octobre. Le code de la route imposait jusqu'à présent la présence de deux feux stop seulement à l'arrière des véhicules. La France anticipe ainsi sur l'application d'une directive européenne qui rendra obligatoire, à partir du 1er janvier 1996, ce dispositif sur les véhicules neufs.

Obligatoire, ce dispositif l'est déjà aux Etats-Unis et au Canada depuis plusieurs années. Des expériences y ont en effet établi un lien entre l'anticipation du freinage des autres véhicules, rendue possible par ce feu surélevé, et une diminution significative des collisions, en particulier à l'occasion de circulation sur plusieurs files.

RELIGIONS

Après la publication de l'encyclique « Veritatis splendor »

Les leçons de tolérance de l'« Humanité »

L'Humanité consacre son éditorial du jeudi 7 octobre à l'encyclique *Veritatis splendor* de Jean-Paul II. Son éditorialiste Arnaud Spire estime en particulier que *« ce n'est pas en excommuniant sa contestation interne que l'Eglise catholique se mettra en situation de faire progresser la justice sur terre »*. Il reproche également au pape de *« s'opposer frontalement à la montée de l'aspiration contemporaine à vouloir penser par soi-même et à se méfier de tous les prêt-à-porter idéologiques »*. Heureusement, souligne l'éditorialiste, *« le sentiment exprimé par de nombreuses personnalités catholiques de ce pays témoigne de l'existence d'une exceptionnalité française à l'intérieur même de l'Eglise »*.

94852 IVRY Cedex  code d'accès ABO



SOCIÉTÉ

SPORTS

Pour une entrée en vigueur avant la fin novembre

Un projet de loi contre la violence dans les stades va être soumis au Parlement

Après les multiples incidents survenus ces derniers mois dans divers stades de football français (notamment à Paris et à Marseille), le ministre de la jeunesse et des sports, Michèle Alliot-Marie, a présenté, mercredi 6 octobre en conseil des ministres, un projet de loi destiné à lutter contre la violence dans les enceintes sportives. Ce projet sera soumis au Sénat le 22 octobre et à l'Assemblée nationale le 8 novembre. Pour endiguer *«la montée d'un phénomène qui touche la France avec retard par rapport à certains pays étrangers et émane d'une frange limitée de spectateurs»*, Mme Alliot-Marie a expliqué qu'elle souhaitait un texte *«extrêmement court»* (trois articles) qui puisse entrer en vigueur avant la fin du mois de novembre.

Les grandes lignes en sont connues. Il s'agit surtout d'alourdir les peines déjà prévues par la loi. Toute personne *«qui aura par quelque moyen que ce soit provoqué des spectateurs à la haine ou à la violence à l'égard de l'arbitre, d'un juge sportif, d'un joueur ou de toute autre personne ou groupe de personnes»* serait passible de 100 000 francs d'amende et d'un an de prison. Actuellement, la peine prévue pour *«provocation des spectateurs à la haine ou à la violence par moyen sonore, amplificateur sonore ou visuel»* va de 600 à 200 000 francs d'amende.

L'introduction de *«tout objet susceptible de constituer une arme dangereuse et le jet de projectiles»* pourront être punis de 100 000 francs d'amende et de trois ans d'emprisonnement. Enfin, *«toute personne en état d'ivresse dans un stade sera passible de 15 000 francs d'amende et d'un an d'emprisonnement»*. La loi prévoit actuellement une amende de 600 francs à 15 000 francs pour toute personne en état d'ébriété.

100000 BALLES LA PLACE!!!

PESSIN

L'introduction dans une enceinte sportive de boissons alcoolisées serait passible de 20 000 francs d'amende et d'un an d'emprisonnement. Enfin. un supporter pénétrant sur l'aire de compétition sera passible de 10 000 francs d'amende et d'un an d'emprionnement.

A ce volet «dissuasif», Mme Alliot-Marie a souhaité ajouter un aspect «préventif» en prévoyant une *«peine complémentaire»* qui permette à un juge d'interdire l'entrée des stades – pour une durée maximum de cinq ans – à toute personne condamnée pour violence. Cette personne serait alors contrainte de «pointer» dans un commissariat à l'heure des matches; une obligation à laquelle sont déjà soumis quelques supporters du Paris SG, le club français le plus touché par le hooliganisme. Selon le ministre, les fauteurs de troubles pourraient être jugés en comparution immédiate. Ces propositions, même si elles ne concernent que les actes de violence commis à l'intérieur des stades (de nombreux incidents ont lieu à l'extérieur), ont reçu un accueil favorable des dirigeants du football. Bernard Brochand, président du Paris SG, a déclaré : *«Ces mesures sont spectaculaires. Mais à événements exceptionnels, mesures exceptionnelles. Il fallait rassurer le public, car la violence, à terme, aurait pu vider les stades. Elles sont fortes et dissuasives et devront être appliquées avec discernement.»*

Le spleen du basketteur

Suite de la première page

Mais si le champion a fait la «une», cette année encore, ce ne fut pas seulement pour cause de troisième victoire consécutive à la NBA, en juin, avec ses fidèles Bulls de Chicago; ce fut aussi pour une autre de ses passions, après le basket, une passion qu'il assouvit sur des terrains différents : le jeu. Sur le tapis vert du casino ou sur les verts gazons d'un parcours de golf, Michael Jordan aime jouer – à la roulette ou club en main. C'est plus que son droit. Seulement quand il se rend au casino à la veille d'un match de la NBA, ou quand il est accusé par un partenaire de golf de lui devoir plusieurs centaines de milliers de dollars (pas grand-chose au vu de sa fortune), il se trouve toujours quelque plumitif moralisateur ou quelque grouillot du journal télévisé pour venir rappeler à Michael «Air» Jordan qu'il est aussi un «modèle» pour des millions de jeunes Américains et que cela devrait lui interdire de chercher d'autres frissons que ceux que procure la bagarre sous un panier de basket...

Dans ces moments-là, quand ça allait mal, Michael Jordan se confiait à celui qu'il appelait son *«plus grand ami»*, son père James. James Jeffrey Jordan a été assassiné le 23 juillet dernier par deux jeunes maraudeurs (1) alors qu'il se reposait dans sa voiture, au retour d'un enterrement en Caroline du Nord.

Tous les proches de Michael Jordan l'ont dit et redit : le champion a été terriblement affecté par cette mort brutale. Mercredi, en fin de matinée, crâne toujours aussi lissé, costume croisé beige et cravate club, Jordan, dans la conférence de presse tenue pour annoncer son départ, n'a pas caché que la mort de son père avait influencé sa décision : *«Cela m'a fait comprendre combien la vie pouvait être courte.»*. Le reste ne fut qu'explications formelles, polies, données devant une salle remplie de journalistes, pour parler d'un coup de déprime, et, donc, d'une certaine fatigue : *«J'ai atteint le sommet de ma carrière, le pinacle: je n'ai plus rien à prouver, je n'ai plus la motivation pour jouer : je n'ai plus envie»*, a déclaré le champion. Il a ajouté : *«Je veux qu'on se souvienne de moi comme quelqu'un qui aimait le basket, qui a toujours joué à cent dix pour cent de ses capacités et qui aurait joué au basket sans être payé.»*

Il a d'ailleurs commencé comme cela, sans être payé . Originaire de Caroline du Nord, et d'une famille de la petite bourgeoisie, il joue dans l'équipe de l'université de son Etat et remporte le championnat universitaire. Il est en 1984 dans l'équipe nationale américaine qui empoche la médaille d'or de basket aux Jeux olympiques de Los Angeles (de même qu'il sera dans celle de 1992, la *dream team*, l'équipe de rêve, qui enlève l'or à Barcelone). Sa carrière professionnelle commence aussi en 1984 à Chicago, avec les Bulls auxquels il sera fidèle neuf années durant, avec lesquels il gagne trois fois, consécutives, le titre de la NBA (1991, 1992, 1993) et sept fois celui de meilleur marqueur.

Tout au long de ces années-là, Jordan avec les Bulls, «Magic» Johnson avec les Lakers de Los Angeles, et Larry Bird avec les Celtics de Boston vont être les artisans d'un formidable renouveau du basket-ball professionnel. Ce furent, dit la presse, *«les années d'or»* de la NBA. Chez les Bulls, Jordan n'est pas seulement un joueur de génie, il est l'animateur, l'âme de l'équipe de Chicago. A des cohortes de «fans» inconsolables, Michael Jordan a laissé un petit espoir : si la *«motivation»* devait revenir, il n'exclut pas de remettre son maillot (le 23), chez les Bulls toujours. Assisterait-on à une fausse sortie de la part d'un maître de l'esquive et du dribble?

ALAIN FRACHON

(1) Le procureur chargé d'instruire l'affaire a indiqué qu'il allait requérir la peine de mort contre les deux assassins présumés, âgés de dix-huit ans, de James Jordan.

Le héros de la génération rap

Casquettes vissées sur des crânes de bagnard, shorts larges comme des caleçons de grand-père, baskets lourdes comme des bottes de cosmonaute, langues tirées à la manière d'Einstein... C'est la dégaine qui fait fureur chez les «ados» aux pieds des cités. Il y a quarante ans les enfants du baby boom pédalaient dans les jardins en se prenant pour Louison Bobet. Il y a vingt ans, sur les terrains vagues, les fans des Beatles shootaient dans des boîtes de conserves pour marquer des buts comme Pelé. Il y a dix ans, au pied des tours, les gosses prenaient leur raquette à deux mains pour faire des *passings* à la manière de Bjorn Borg. Aujourd'hui c'est à Michael Jordan, le basketteur, que la génération rap veut ressembler.

Chaque âge s'identifie ainsi à un champion, héros sportif mythifié. Avec le joueur vedette des Bulls de Chicago, le phénomène a pris une ampleur inouïe. Jusqu'en 1990, le basket-ball n'était en France qu'un sport de sous-préfecture. Cette année la Fédération nationale (FFBB), qui approche les 500 000 licenciés, commence à faire de l'ombre à la Fédération de football. Mais c'est surtout la rue que le jeu a envahie. Sous la pression des jeunes – pression orchestrée par des magazines comme *Mondial Basket* dont le tirage est passé de 30 000 à 100 000 exemplaires en deux ans –, les *playgrounds*, rectangles de bitumes entourés de grillage et plantés de panneaux comme on en voit partout aux Etats-Unis, ont fleuri dans les banlieues et les quartiers difficiles.

L'engouement aurait-il été aussi fort sans la formidable machine promotionnelle mise en œuvre par les clubs américains (NBA) et les fabricants d'articles de sports comme Nike, Reebok ou Puma ? Inventé jadis pour occuper les enfants des patronages après l'instruction religieuse, le basket se révèle parfaitement adapté à l'exiguïté urbaine. Avec Michael Jordan, il a offert aux jeunes confrontés à l'exclusion un symbole presque parfait de promotion sociale. Pour comprendre l'effet que peut provoquer la retraite d'un tel champion sur cette génération, il faut se rappeler ce qu'ont pu ressentir les quadras à la mort de Jacques Anquetil.

ALAIN GIRAUDO

EN BREF

□ **L'entraîneur de l'équipe de football de Bordeaux mis en examen pour «fraude fiscale».** – Rolland Courbis, entraîneur des Girondins de Bordeaux et ancien manager général du club de Toulon, a été mis en examen, mercredi 6 octobre, pour *«fraude fiscale»* par le juge d'instruction toulonais Benjamin Rajbaut. M. Courbis, quarante ans, a été laissé en liberté. Cette mise en examen fait suite à une plainte de l'administration fiscale reprochant à M. Courbis de ne pas avoir déclaré la totalité de ses revenus de 1987 à 1989. Rolland Courbis, qui nie les faits, avait été inculpé, le 12 octobre 1990 à Marseille, pour faux en écriture de commerce, abus de confiance et recel dans le cadre de l'enquête sur d'éventuelles malversations financières au sein du club de Toulon. Il était resté en détention pendant une centaine de jours. La mise en examen prononcée mercredi pourrait être liée à cette précédente affaire.

□ **Un mort dans un règlement de comptes à Marseille.** – Un homme âgé de trente ans a été tué, mercredi 6 octobre à Marseille, alors qu'il s'était réfugié derrière le comptoir d'une boucherie pour échapper à deux hommes à moto qui le poursuivaient dans le centre-ville. Il a été tué de cinq balles dans la tête, en présence des clients. Les meurtriers ont pris la fuite. La victime, Ali Amdani, étant connue de la police pour divers délits, les enquêteurs estiment qu'il s'agit d'un règlement de comptes.

FOOTBALL : championnat de France

Bordeaux rejoint par le PSG et Cannes

La douzième journée du championnat de France de première division, mercredi 6 octobre, a donné les résultats suivants :

*Nantes b. Metz	2-0
*Monaco et Lyon	1-1
*Toulouse b. Angers	2-1
*Le Havre b. Auxerre	1-0
*Saint-Etienne b. Caen	5-0
*Cannes b. Martigues	2-1
*Paris-SG b. Lens	1-0
*Marseille b. Strasbourg (à Tours)	2-1
*Lille b. Sochaux	3-1
*Bordeaux et Montpellier	1-1

Classement : 1. Bordeaux, Paris-SG, Cannes, 17; 4. Marseille, 16; 5. Monaco et Nantes, 15; 7. Sochaux et Auxerre, 13; 9. Strasbourg et Metz, 12; 11. Saint-Etienne, Montpellier et Lyon, 11; 14. Martigues et Caen, 10; 16. Lens, Le Havre et Angers, 8; 19. Lille et Toulouse, 7.

Les résultats de la quinzième journée du championnat de France de deuxième division sont les suivants :

Dunkerque b. *Nîmes	1-0
*Mulhouse b. Saint-Brieuc	1-0
*Valence et Charleville	1-1
Alès b. *Istres	3-2
Laval b. *Niort	1-0
Red Star b. *Le Mans	1-0
*Rennes b. Beauvais	5-3
*Nice b. Bourges	1-0
*Valenciennes et Gueugnon	1-1
*Sedan b. Bastia	1-0
*Rouen-Nancy	jeudi 7 octobre.

Classement : 1. Rennes, 20; 2. Bastia et Nice, 19; 4. Red Star, 18; 5. Nancy, 17; 6. Beauvais, Niort, Mulhouse et Gueugnon, 16; 10. Nîmes, Rouen, Dunkerque, Valenciennes et Saint-Brieuc, 15; 15. Sedan, Laval, Charleville, 14; 18. Alès, 13; 19. Valence et Le Mans, 11; 21. Bourges, 15; 22. Istres, 9.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde SANS VISA

CULTURE

CINÉMA

UNE NOUVELLE VIE, *d'Olivier Assayas*

Mon enfant, ma sœur...

Un film fort et personnel qui propulse son auteur dans la cour des grands

Olivier Assayas a collaboré aux *Cahiers du cinéma*, a écrit des scénarios pour André Téchiné (*Rendez-vous, le Lieu du crime*), il a déjà donné trois films à lui, dont *Paris s'éveille*, il y a deux ans. Avec *Une nouvelle vie*, on est fixé, il a fini de promettre, désormais il tient. Il tient une manière de raconter, de montrer, absolument personnelle, et parle de cassures, d'incertitudes, de ruptures avec une force et une détermination exceptionnelles. Il est devenu grand.



D.R.

Judith Godrèche et Sophie Aubry

Une nouvelle vie est un conte cruel, contemporain et éternel, la relation à la fois clinique et lyrique d'un rite de passage. On peut y voir un ogre, une Cendrillon, une méchante sœur, des talismans, on peut y voir la vie d'aujourd'hui, la famille atomisée, le manque de mots, le vide des cœurs. Au début, dans un grand bruit sans musique, une très jeune fille, Tina (Sophie Aubry), manutentionnaire dans un supermarché, conduit un Fenwick comme un char d'assaut. Elle est furieuse, fermée, elle lance l'engin contre elle-même, contre sa vie. Pas connu son père. Une mère dépressive. Ce boulot moche, un petit ami brave...

Mais Tina sera soudain aspirée dans un autre univers, une autre dimension, une spirale d'angoisses et de tentations, d'épreuves et de frustrations. Elle connaîtra ce père, brutal et mystérieux (Bernard Verley), Lise, sa demi-sœur ignorée et violente (Judith Godrèche), Constantin, un homme décourageant, séduisant somnanbule (Bernard Giraudeau), associé de son père, qui fut l'amant de sa mère, celui de sa sœur, sera le sien... Elle se cognera à tout, Tina, avant de rejoindre enfin cette sœur interdite qui l'attire et la refuse.

Jusque-là, les décors ont été presque abstraits, décalés, «signifiants». Ainsi n'aura-t-on vécu la mort de la mère qu'à travers la vision de son appartement incendié, évoquant puissamment, littéralement, une existence réduite en cendres. Et voilà qu'à la fin on est dans une maison de campagne, près de Noirmoutier, on est presque chez Claude Sautet. Tina et Lise sont seules, ne parlent pas, mais il y a cette fenêtre ouverte sur l'été, quelque chose d'étrange, de fragile, de rare, qui ressemble à l'amour.

Pourquoi s'intéresse-t-on si fort à ces personnages qui ne demandent ni indulgence ni compassion? A ces particules d'humanité attirées les unes vers les autres, puis rejetées à la périphérie de leur destin? Pourquoi l'émotion vous saisit-elle au tournant, sans prévenir, et ne vous lâche-t-elle plus? D'abord parce que le travail des comédiens, tous les comédiens, est remarquable. Bernard Giraudeau, touchant, absent, comme anesthésié; Christine Boisson, dans l'emploi toujours ingrat de la femme trompée, aiguë et crâne, pleine de douleur et de panache Sophie Aubry, jamais conventionnelle, exploratrice d'elle-même, courageuse. Et Judith Godrèche dans son premier rôle de composition, abandonnant le «sur mesure» périlleux (*la Fille de quinze ans*, *la Désenchantée*), actrice soudain complète, confirmée, faisant des choses culottées, à la (jeune) Bette Davis.

Mais si *Une nouvelle vie* touche et convainc ainsi, c'est surtout parce que Olivier Assayas a su fuir le réalisme pour atteindre la réalité, et n'a pas craint de plonger avec une froideur feinte, une pudeur coupante, dans le creuset infernal et troublant des sentiments.

D. H.

FESTIVAL DES CINÉMAS ET CULTURES D'AMÉRIQUE LATINE, *à Biarritz*

L'expérience de l'exil

Une rétrospective chilienne fait ressortir la misère de la production latino-américaine

BIARRITZ

de notre envoyé spécial

Sous le titre «L'exil chilien», un colloque réunissait à Biarritz quelques écrivains, exilés ou anciens exilés, à mi-parcours du festival consacré du 28 septembre au 3 octobre aux cinémas et cultures de l'Amérique latine. Ils parlèrent des rapports de l'écriture avec le déracinement en des termes que tous les cinéastes chiliens présents à Biarritz avec dix-neuf de leurs films auraient pu reprendre mot pour mot. Le cinéma chilien est un cinéma de l'exil. Toutefois, une telle affirmation n'est vraiment juste que si l'on insiste, comme l'a fait le romancier Jorge Edwards, sur la positivité de cette notion d'exil. L'exil n'est pas le lieu d'une perte, c'est un autre lieu, en un sens le lieu de tout le monde. Il déplace la pensée du politique, et ouvre celui-ci à l'imaginaire. Selon le mot d'Edwards, l'exilé chilien invente le Chili. Et le désancrage de l'espace recrée l'ancrage dans le temps. Le passé devient poésie. Santiago, ville sans mythologie, accède à l'existence légendaire de Valparaiso.

De cette positivité de l'exil, une œuvre comme celle de Raul Ruiz témoigne éloquemment. Ma seule patrie est le cinéma, pourrait-il dire, à la manière de l'écrivain qui n'en conçoit pas d'autre que la langue. Ecrire et filmer ne sont-ils pas du reste deux actes entièrement liés pour quelqu'un comme Antonio Skarmeta, auteur d'*Ardiente Paciencia* (1983) sous la forme à la fois du roman et du film? Création exemplaire à un double titre. D'abord parce qu'elle met en scène la figure de Pablo Neruda, avec sa face réaliste et sa face mythique, et que cette figure incarne à elle seule cette union de la poésie et de la politique si présente dans l'art chilien (chez le peintre Matta, par exemple). Ensuite, parce que la démarche même de Skarmeta, traduisant son texte en images, met en pleine lumière l'interrogation centrale des artistes chiliens sur la nature du réalisme (auquel était consacré un second colloque) : l'absolue simplicité de la réalisation a cet effet paradoxal de faire éclater la charge poétique enfermée sous les mots. Nous sommes déjà là, en somme, dans le «réalisme magique» d'Asturias ou dans le «réel merveilleux» d'Alejo Carpentier.

Des existences dérisoires

Il nous faut donc retoucher l'image qui fut longtemps pour nous celle du cinéma chilien : un cinéma militant intelligent et dynamique, de plus nullement indifférent aux problèmes de la forme et de la narration, ce qui lui valut l'intérêt des intellectuels européens d'après mai 68. Ce cinéma, c'est celui d'Helvio Soto (*Vote + Fusil*, 1970, *Métamorphose du chef de la police politique*, 1973), de Miguel Littin (*la Terre promise*, 1973, *Actes de Marusia*, 1976), d'Aldo Francia (*Il ne suffit pas de prier*, 1972), auteurs que nous avons retrouvés à Biarritz. Les découvertes, ce furent celles d'une *Dame aux camélias* de 1947, du regard lucide sur l'aliénation contemporaine de Cristian Lorca (*Nemesio*, 1985), et surtout de l'univers de Silvio Caiozzi, avec sa tendresse déclarée pour le «rétro» : *la Luna en el espejo* (1990), grâce à un style où le gros plan de l'objet retrouve sa place royale, oppose – dans l'année la plus noire de la dictature – l'espace public, donc politique, au repliement sur l'exiguïté de l'appartement petit-bourgeois, dans lequel végètent ou s'éteignent lentement des existences dérisoires, tandis que *Julio Comenzia en Julio* (1983) décrit une cruelle éducation sentimentale dans le milieu de l'aristocratie terrienne au début du siècle, en un impeccable exercice de style sur pellicule sépia. La répression, certes, n'est pas présente dans ces films, elle est en revanche le sujet même d'*Image latente*, (1987) de Pablo Perelman, dont l'action tourne autour de l'évocation de la sinistre Villa Grimaldi. Contraste saisissant : deux ans plus tôt, Sergio Castilla tournait à Paris *Gentille Alouette* (1985), où le viol et la torture par l'électricité – sur un sommier en fer, comme celui qui obsède le héros d'*Image latente* – étaient devenus une matière à gags... Effet pervers de l'exil?

Sept films d'Amérique latine étaient d'autre part en compétition à Biarritz. *La Stratégie de l'escargot* (1989), du Colombien Sergio Cabrera, a trusté les récompenses : Soleil d'Or – partagé avec *On n'a qu'une vie* (1992), de la Péruvienne Marianne Eyde, qui évoque les souffrances des paysans andins –, Prix des ciné-clubs et Prix du public. Bourré de bons sentiments, mais d'une qualité cinématographique moins évidente, le film raconte, longuement, comment de sympathiques locataires mettent en échec une mesure d'expulsion. Le cinéma italien nous donna, il y a quelques dizaines d'années, des films de ce style-là.

CHRISTIAN ZIMMER

Un entretien avec Olivier Assayas

«Mon premier film...», estime le réalisateur

Olivier Assayas a trente-huit ans, il donne l'image de ce qu'il est, un jeune homme pressé, pour qui le cinéma n'est ni un hasard ni une nécessité. Plutôt l'essentiel, l'air qu'on respire, le quotidien sans cesse réinventé. Il prépare maintenant avec appétit, pour ARTE, un film «de commande» sur l'époque de son adolescence, la fin des années 70. Il parle de son travail, de sa Nouvelle Vie.

«Si* Paris s'éveille *était une esquisse,* Une nouvelle vie *serait une eau-forte. Le trait est plus cerné, plus appuyé, les décors ont une grande importance...

– C'est une façon d'avoir un rapport moderne à la figuration. La dramaturgie aujourd'hui est complètement rationalisée, codifiée. Avec cette prolifération des comités de lecture qui vous poussent à entrer dans des moules, à appliquer des recettes. Ce que j'aime, c'est raconter des choses intimes, mais à travers une fiction, des situations inventées. C'est ce que dit Tarkovski lorsqu'il parle du rapport entre le réel et la perception. Du point de vue de l'art, c'est vrai, ce qui est important n'est pas le réel mais la perception.

» Je travaille à partir de situations que je trouve très imaginaires, et puis je vois ce qu'elles donnent au contact du réel. J'essaie de leur donner, surtout au moment du tournage, une incarnation.

– Vous montrez bien la confusion des générations. La mère raconte ses histoires de cœur à sa fille Tina, qui couche avec un homme qui pourrait être son père et a été l'amant de sa mère...

– On en revient à ce qui m'intéresse le plus, la dissolution de la famille. Le refus des rôles assignés, c'est-à-dire que les gens en âge d'être père, moi par exemple, peuvent ne pas avoir envie de l'être! Aujourd'hui la famille subit une profonde métamorphose, et cependant le cinéma contemporain n'en tient pas compte. Les jeunes cinéastes sont cinéphiles, ils suivent des pistes usées. Quand les personnages cessent même d'être des stéréotypes pour devenir des types tout court, on n'a plus aucune chance de saisir la vérité du moment.

» Je me suis toujours méfié terriblement de la cinéphilie. Quand j'ai commencé à écrire dans les *Cahiers du cinéma*, j'avais un rapport avec les films qui était beaucoup plus visuel que littéraire. Parce que je peignais, au départ. Le cinéma, c'est venu naturellement... Et le jour où j'ai commencé à faire des courts métrages, j'ai cessé de peindre. C'était l'un ou l'autre. Bacon et Warhol ont été pour moi les deux grands chocs en peinture. Hyperréalité et déformation intime de la réalité. Deux œuvres figuratives qui ont un rapport organique au monde...

– Dans* Une nouvelle vie, *vous filmez vos acteurs de très près...

– Oui, je les suis avec de très longues focales, ce qui me permet d'être très proche d'eux sans rien perdre de leur mobilité. Je fais ainsi des gros plans qui n'en sont pas, les acteurs sont très présents mais on est loin d'eux. Et les fonds, de ce fait, deviennent sinon flous du moins vagues, cela me donne l'impression d'être à l'intérieur des personnages, de les surprendre dans leur intimité. A la fin je me recule, Tina et Lise sont deux, j'ai envie qu'elles soient deux.

– Peut-on dire qu'*Une nouvelle vie *est votre premier film optimiste?

– J'ai plutôt l'impression que c'est mon premier film. Après *Paris s'éveille*, je me suis vraiment retrouvé devant une page blanche; j'ai pu partir de zéro, ayant accumulé les bonheurs et les malheurs des trois films précédents, et m'étant dégagé aussi de tous les scénarios avortés, de tous les projets non réalisés.

» Quant à l'«optimisme», du moins celui de la fin d'*Une nouvelle vie*, je l'ai improvisé. Avec Sophie Aubry, avec Judith Godrèche; dans le scénario initial, Tina revenait vers Constantin, et cela nous semblait de plus en plus impossible. Au cours du tournage, progressivement, grâce au travail avec les deux comédiennes, l'idée qu'elles puissent faire autre chose que rester là, dans cette maison, ensemble, est soudain apparue inepte. Bien que cela soit en complète contradiction avec le reste du film. Devenant ainsi l'objet même du film.»

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

La controverse sur le GATT

Scorsese et Spielberg se prononcent pour la libre circulation des biens culturels

NEW-YORK

correspondance

Dans deux communiqués publiés simultanément le 6 octobre, arguant du droit moral et artistique de tous les créateurs à voir leurs œuvres toucher sans entraves le public le plus large possible, Martin Scorsese et Steven Spielberg se prononcent pour la libre circulation des biens culturels.

Le réalisateur de *Jurassic Park* et celui du *Temps de l'innocence* s'opposent donc à la France, qui prône l'«exception culturelle», lors des négociations de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

«Je suis surpris et peiné par les prises de position de certains de mes collègues cinéastes européens dont j'admire les œuvres, mais ne partage pas le point de vue en faveur des quotas et des restrictions, écrit Steven Spielberg. *Les cinéastes ne peuvent exister sans liberté. Cette liberté ne se limite pas à notre créativité. (...)*

» Tout écrivain veut que son œuvre soit lue, tout compositeur que sa mélodie soit entendue, tout cinéaste que son film soit vu. Aux lecteurs, auditeurs, spectateurs d'évaluer le plaisir, la fascination qu'ils éprouvent ou pas. (...) Si l'artiste exige de créer sans contrainte, nous devons aussi exiger la liberté de voyager sans restrictions. Les deux choses sont liées... On ne peut pas plus verrouiller les frontières que fermer nos esprits...» Et Spielberg appelle tous ses collègues cinéastes, avec *«affection»* et *«respect»*, à soutenir le droit des créateurs à présenter leurs œuvres *«sans que ceux qui sont en position d'autorité viennent nous dire que nous sommes indésirables»*.

De son côté, tout en affirmant *«comprendre le souci des* [ses] *collègues cinéastes»* et partager *«leur effort pour protéger les talents nationaux»*, Martin Scorsese soutient que *«fermer les frontières ne garantira pas une créativité accrue, ou même plus d'intérêt de la part des publics locaux... Il faut encourager les voix et les diversités nationales, mais pas au détriment des autres cinéastes»*.

[Selon plusieurs sources, cette double «sortie» de Spielberg et de Scorsese aurait été provoquée par les débats houleux qui se déroulèrent lors du dernier Festival de Venise (*le Monde* du 10 septembre) où les Américains furent pris à partie. En outre, il ne serait pas impossible que la Motion Picture Association of America ait discrètement sollicité le concours de ces deux cinéastes – l'un particulièrement prestigieux, l'autre champion toutes catégories du box-office.

En mettant constamment en avant leurs *«collègues cinéastes»*, les deux réalisateurs jouent, admirablement, de l'ambiguïté. En effet, la question des quotas ne concerne que la *télévision*; il n'existe en France aucune contrainte quant à la circulation des films. La dernière fois qu'il fut question de quotas dans le domaine du cinéma remonte au lendemain de la deuxième guerre mondiale, lorsque, par l'accord Blum-Byrnes, les Etats-Unis obtinrent qu'un minimum de 40 % des films diffusés en France soient américains.

Peut-être Martin Scorsese a-t-il une recette-miracle pour protéger les expressions nationales?

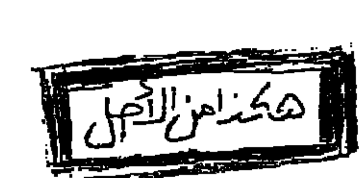
Peut-être Steven Spielberg réagirait-il différemment si, comme bientôt *Jurassic Park* à Paris, *le Dernier Métro* de François Truffaut, investissant le quart des salles de son pays, délogeait un de ses films ou l'empêchait de sortir? Officiellement pris, l'un par la postproduction de son dernier film *Schindler's List*, l'autre par un week-end prolongé, tant Spielberg que Scorsese ont décliné toute demande d'éclaircissement supplémentaire. – H. B.]

KING OF THE HILL
de Steven Soderbergh

Jusqu'à ce film, Steven Soderbergh s'était montré mauvais américain, marivaudant avec une impudeur toute européenne (*Sexe, mensonges et vidéo*), se faisant praguois pour son second film (*Kafka*). *King of the Hill*, adapté des Mémoires de l'écrivain A.E. Hotchner, qui grandit à Saint Louis pendant la Grande Dépression, ressemble beaucoup à une demande de réintégration. Pour filmer la grande solitude d'Aron (Jesse Bradford), un garçon de douze ans qui doit se débrouiller seul, dans sa chambre d'hôtel, Soderbergh retrouve avec une belle assurance le vocabulaire et la grammaire de Hollywood. Il campe ses personnages sans se soucier d'anticonformisme : Karen Black en maîtresse d'école compréhensive, Jeroen Krabbé en père lunaire et veule sont d'un classicisme à toute épreuve. Aron lui-même, beau, vif, intelligent, est un vrai héros de cinéma.

Pourtant le film n'est pas simplement un pastiche des mélos sociaux que produisait la Warner dans les années 30. D'abord parce que Soderbergh ne réussit pas à se contenir tout à fait. A la fin du film, sa nature inquiète, morbide, reprend le dessus. Ensuite, on sent qu'il a été emporté par un vrai amour de ses modèles cinématographiques et graphiques, et que ses images léchées procèdent de cette longue lignée qui veut que les pères enseignent à leurs enfants les merveilles de leur enfance. Même si Soderbergh n'a pas connu la Grande Dépression, même s'il n'était pas né quand Jack Warner est mort, son film reste un hommage émouvant au paradis perdu de l'enfance des Etats-Unis.

T. S.



CULTURE

THÉATRE

L'INONDATION *à l'Atalante à Paris*

Les lèvres russes sont dangereuses

Bolchévique puis dissident, le romancier Zamiatine préféra choisir Paris

L'Inondation, œuvre de l'un des écrivains soviétiques les plus marquants, Evgueni Zamiatine, est jouée à présent à Paris. C'est la première fois que Zamiatine est porté, chez nous, au théâtre. Né près de Tambov en 1884, mort à Paris en 1937, Zamiatine fut, sous le régime tsariste, bolchévique et emprisonné. Et c'est 1905 : *« Soudain,* écrit Zamiatine, *la révolution, qui m'a donné une belle secousse. »* Et encore, c'est octobre 1917 : *« Le terrible et joyeux hiver 1917-1918, tout avait bougé et voguait vers des lointains inconnus. »*

Mais les lointains deviennent proches, et Zamiatine va s'assombrir. A Pétersbourg et à Moscou, dans les couloirs des revues, des éditions, il garde certes belle allure et un humour fin, il est tiré à quatre épingles (on l'appelle « l'Anglais », car il avait passé quelques mois en Angleterre pour surveiller la construction de brise-glaces, car il avait été d'abord ingénieur maritime). En 1921, il perd patience et publie, dans la revue *Maison de l'Art*, un article, titré « la Peur », qui met le feu aux poudres. *« La faim, les écrivains russes connaissent. Et le papier non plus n'est pas en cause* [le papier manquait, et les déblocages de papier permettaient un contrôle]. *Non, le point essentiel, c'est que la littérature authentique ne peut être que là où la font non point des fonctionnaires sûrs et diligents, mais des déments, des reclus, des hérétiques, des rêveurs, des révoltés, des sceptiques. »*

C'est qu'un an plus tôt Zamiatine a écrit un livre, qu'il a appelé simplement *Nous*, une œuvre de science-fiction, description d'un univers de cauchemar, entièrement programmé, déshumanisé. Les constructeurs de cet univers ont eu à choisir entre deux avenirs : la liberté sans bonheur ou le bonheur sans liberté. Ils ont choisi le deuxième monde : le bonheur sans liberté, un enfer climatisé. L'étrange est que *Nous*, écrit en 1920 – et qui s'apparente à une littérature russe assez courante de la satire, d'un certain « humour blanc », plus sinistre que le noir, – présente nombre de descriptions de détail, très précises, qui annoncent exactement des faits du régime stalinien pas encore accomplis. Tout un chacun, en lisant ce livre, se sent devenir visionnaire. Bien sûr, il n'est pas publié, mais circule beaucoup sous les chapkas, et c'est seulement en 1929 que les autorités passent à l'attaque, vouant aux gémonies l'auteur de *Nous*.

En juin 1931, Zamiatine décide d'en finir. Il écrit une lettre à Staline, d'une violence, d'une imprudence folles. *« Toute création est impensable pour qui doit travailler dans une atmosphère de chasse à l'homme systématique et qui s'exacerbe au fil des années... Si je suis réellement un criminel, je vous demande de me faire expulser du territoire de l'URSS... »* Staline n'obtempérait jamais aux demandes plus tempérées, mieux arrondies, mais il accorda son visa à Zamiatine (on a dit que Maxime Gorki, de son côté, intervint). Zamiatine gagna Paris, où il s'était déja rendu, chez des copains proches des mouvements Dada et surréaliste.

Un texte gentiment métaphorique

L'Inondation, que met en scène Jeanne Champagne, est un récit publié en 1929, le dernier avant l'exil. A Pétersbourg, dans le quartier de l'île Vassilievski, rendu célèbre par les romans et par les faits de l'Histoire, une femme, Sophia, mariée, accueille chez elle une jeune fille, Ganka, qui vient de perdre son père. Sophia est tout de suite sur ses gardes, parce que *« la lèvre supérieure de Ganka portait un petit grain de beauté noir »*. C'est une idée fixe de Zamiatine : cet auteur courageux et d'une vraie gaieté d'imagination se montre, dans ses nouvelles et dans son roman *Nous* (traduit chez Gallimard sous le titre *Nous autres*, qui est moins beau), d'une misogynie déterminée. En particulier, il fait une « fixation d'horreur » sur les lèvres des femmes. Simple regard : *« Ses lèvres épaisses ricanèrent. »* Description d'un baiser : *« Ses lèvres, insupportablement douces, me versaient des gorgées de poison. »* Pétition de principe : *« Toutes les femmes ne sont que lèvres, elles sont tout en lèvres. Cela leur fait un anneau, une défense contre le monde entier. »*

Naturellement, Ganka et sa lèvre vont mettre main basse sur le mari de Sophia, qui va occire Ganka à coups de hache. L'assassinat et le découpage du cadavre pour le rendre transportable sont soigneusement racontés par Zamiatine d'un ton tout à fait irréel, grotesque : *« Calmement les mains de Sophia tranchèrent avec aisance le corps en deux. » L'Inondation* est un texte gentiment métaphorique. Entre l'inondation, les règles de Sophia, le sang qui s'écoule des blessures de Ganka, les « vases communicants » abondent. Il y a des expressions fortes : *« Il est occupé à sortir le pain de son sac, et le pain était chose plus inhabituelle que la mort. »*

Jeanne Champagne a fait construire par Gérard Didier un décor intéressant : des passerelles de planches surplombent du poussier de charbon (le mari de Sophia, qui entretient des chaudières, se plaint de recevoir du charbon du Donetz, moins bon que le Cardiff qu'il avait auparavant). Cette mer de cristaux qui brillent rappelle la neige, la mer, et les allées et venues sur ces planches étroites accompagnent bien les cheminements difficiles des consciences. Jeanne Champagne oriente avec beaucoup de densité l'actrice Françoise Bette, qui fait toucher d'une voix claire, égale, un univers dévasté. Jeu d'une extrême intelligence, de décibels un peu faibles peut-être (il faut tendre parfois l'oreille).

MICHEL COURNOT

► *L'Atalante*, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), à Paris (18e). Métro Anvers. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 70 F et 110 F.

EXPOSITION

LE MUSÉE DE LEIPZIG *au Petit-Palais à Paris*

Éloge du tiers-état

Une sélection majeure des collections du musée allemand

La recette est éprouvée : on trouve une collection peu connue, on demande une aide à un mécène, IBM en l'occurrence, et l'on fait un événement d'un simple échange culturel. C'est pourtant plus facile à dire qu'à faire. Si la Fondation Barnes avait besoin d'argent, le Musée de Leipzig n'est pas dans ce cas et il faut saluer le travail des conservateurs qui ont su convaincre leurs collègues allemands de vider leur musée de ses chefs d'œuvres. Ceux-là jurent que *« la décision du prêt d'un tel rassemblement d'œuvres majeures restera – irrévocablement – un événement unique »*. On les comprend. Quelques merveilles sont restées à Leipzig, comme l'*Adam et Eve* de Cranach l'ancien, qui avait inspiré Duchamp, ou *les Sept Ages de la femme*, de Baldung Grien. Trop fragiles. D'autres ont été volontairement laissées de côté : il fallait bien faire un choix parmi les 250 esquisses du Bernin, ou les 218 dessins de Salvator Rosa ! L'exposition se concentre donc sur quatre points forts : la Renaissance et le romantisme allemands, les dessins italiens des seizième et dix-huitième siècles, et l'art hollandais du dix-septième siècle.

A leur contact, on se surprend à vouloir rééditer *l'Eloge des bourgeois* : ceux qui, à Leipzig, constituèrent il y a un siècle et demi, les premières collections destinées à leur tout nouveau musée municipal. La ville était un centre intellectuel et commercial réputé, mais aucune figure princière ne semblait pressée de donner ses tableaux. Leipzig est donc un musée du tiers-état. Les entreprenants bourgeois commencèrent par acquérir de l'art contemporain, ce qui, en 1837, n'était pas moins risqué qu'aujourd'hui. Pour sa part, la municipalité versa au musée des œuvres conservées à la bibliothèque locale, dont cinq mille dessins italiens, provenant de l'ancienne collection de la reine Christine de Suède. Les uns après les autres, les notables léguèrent tout ou partie de leurs collections.

La tradition s'est poursuivie au vingtième siècle et, en 1922, Leipzig possédait un très important ensemble d'expressionistes allemands. Qui a disparu : les nazis en brûlèrent quelques-uns, en vendirent d'autres. Les bombardements alliés détruisirent le musée, heureusement évacué des ses œuvres transportables. Elles furent, pour beaucoup, confisquées par les soviétiques. Après la création en 1949 de la RDA, les collections étouffèrent sous les croûtes du réalisme socialiste. Pierre Curie, commissaire de l'exposition, a donc fort prudemment laissé le vingtième siècle de côté. Sa jeunesse lui a fait également négliger certaines affèteries scénographiques à la mode : l'accrochage est sobre, aéré, tout entier au service des tableaux. Et quels tableaux ! Une copie de Dürer plus belle que l'original conservé à Berlin, des Cranach étonnants, dont l'extraordinaire *Portrait de Gerhart Volk*; puis *le Mulâtre* de Frans Hals, et Ruysdael, et de Heem, et Rembrandt, sans oublier un délice iconographique, le *Portrait de Gerard Ter Borch*, par Vijkersloot – la partie hollandaise vaut la partie allemande.

Aspirations nationalistes

L'Italie n'est pas en reste : les cinquante-six carnets regroupant 5 000 feuilles appartenant à la reine Christine furent acquis à peine vingt-cinq ans après sa mort. Rosa et le Bernin en sont les fleurons, mais on appréciera également le Primatice, ou deux Baroche impressionnants. Enfin, l'art allemand du dix-neuvième siècle se taille la part du lion : après le voyage à Rome, les artistes redécouvrent les paysages de leur pays avec un œil neuf, qu'aiguisent de fortes aspirations nationalistes. C'est la grande époque du romantisme germanique que domine la figure de Caspar David Friedrich. Le paysage se fait sévère, la nature menaçante, les points de vue vertigineux. D'autres courants sont bien représentés, les nazaréens par exemple, avec un tableau fondateur, le *Saint Roch faisant l'aumône* de Schnorr von Carosfeld ou l'étrange portrait d'une *Jeune Fille lisant*, de Hennig. Après ce déluge, peut-être pouvait-on éviter de clore le parcours avec *la Chevauchée de Falkenstein*, de Moritz von Schwind, un tableau qui ravira plus les amateurs de bande dessinée que ceux de peinture.

HARRY BELLET

► « Les chefs-d'œuvre du Musée des beaux-arts de Leipzig ». Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris-8e. Tél. : 42-65-12-73. Jusqu'au 5 décembre. Catalogue, 334 pages, 320 F.

A la Foire du livre de Francfort

Jacques Toubon prône la complémentarité entre l'écrit et les médias électroniques

La Foire internationale du livre, qui se tient à Francfort du 6 au 11 octobre, a reçu la visite du ministre français de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, le jour de son ouverture. Interrogé sur les nouvelles technologies de communication, auxquelles la Foire s'est ouverte pour la première fois cette année, le ministre s'est dit *« tout à fait décidé à prendre le chemin d'une complémentarité entre l'écrit et les nouveaux médias »*.

Parlant des risques encourus par l'édition traditionnelle, M. Toubon a déclaré : *« Peut-être que l'électronique va bouffer l'écrit, mais si on n'essaie pas de faire la démonstration du contraire on est sûr que c'est ce qui va se passer. »* Après s'être demandé si l'utilisation des supports électroniques ne *« permettrait pas de surmonter des handicaps, comme le prix du livre écrit »*, le ministre s'est affirmé *« optimiste »* pour l'avenir de l'édition française et porteur d'un *« message de confiance et d'espoir »*.

R. R.

COMMUNICATION

M. Gouyou Beauchamps a remis son rapport aux ministres de l'industrie et de la communication

Un cadre pour la télévision numérique

Le rapport de l'ancien PDG de TDF, Xavier Gouyou-Beauchamps, sur « Les nouvelles techniques de télévision » préconise diverses mesures pour préserver la concurrence et la production de programmes dans la perspective de l'avènement de la télévision numérique. Les ministres de l'industrie et de la communication, qui l'ont rendu public le mercredi 6 octobre, comptent s'inspirer de ses conclusions.

Les techniques numériques évoluent très vite et seront le phénomène dominant des prochaines années en télévision. Il convient donc de préparer une politique *« réactive »*, adaptable à cet environnement mouvant et ouverte aux alliances, car *« il n'y a pas de salut hexagonal, il n'y a de solution qu'au moins européenne »*.

Ces convictions, Xavier Gouyou-Beauchamps les étaye et les détaille dans un rapport pédagogique : avec ses annexes et son « panorama technique », précis et concis, il défriche un sujet foisonnant ; il insiste sur les nouvelles possibilités de formation et d'accès au savoir par la télévision ; il montre comment sont imbriquées les questions de technologie, de réglementation, de structures et de programmes.

Le calendrier de la télévision numérique se précise : les premiers services, qui consisteront essentiellement en la multiplication de programmes par satellite ou par câble, sont attendus pour 1994 aux Etats-Unis (Direct TV), entre 1995 et 1997 en Europe. En revanche, *« l'avènement de la télévision haute définition sera retardé »*, dans le grand public au moins, dans l'attente d'écrans plats ; quant au format 16/9, son avenir apparaît *« incertain »* à cause de *« l'échec commercial du D2-MAC »*, qui s'explique par *« l'absence de programmes attrayants »*.

Pour se préparer au numérique, la France doit assurer un développement coordonné des supports de diffusion : celui du câble, qui a l'avantage de permettre une gamme plus large de services ; celui des satellites, pour lesquels *« la stratégie française devra être clarifiée »* (*le Monde* du 7 octobre) ; celui des réseaux hertziens, terrestres, car l'introduction du numérique sur ceux-ci sera possible vers 1998 mais *« ne pourra se réaliser sans intervention de l'Etat »*, en intégrant l'idée qu'une *« aide publique à la réception »* est *« préférable à l'aide à la diffusion au-delà d'un certain coût »*.

L'Etat doit aussi veiller à établir un marché fonctionnant correctement. Le rapport de M. Gouyou, Beauchamps préconise donc de soutenir la normalisation en cours des techniques de compression numérique au niveau européen (le projet DVB), mais note que *« l'idée d'un décodeur unique pour le décryptage des chaînes numériques embrouillées est pratiquement du domaine du rêve »*. Sur cette question cruciale du contrôle d'accès, le rapport propose donc que *« l'Etat en France, les autorités de Bruxelles en Europe »* exigent *« qu'au moins un système ouvert à tous soit normalisé et offert à tous les opérateurs »*, et que les systèmes appartenant à un opérateur, dits *« propriétaires »*, soient ouverts aux *« autres opérateurs légalement autorisés »*.

« Une nouvelle solidarité »

Enfin, le rapport de M. Gouyou-Beauchamps appelle à une *« nécessaire adaptation des chaînes et des programmes »*, confrontés à une concurrence accrue. Il faut soutenir l'action des opérateurs français, sur tous les marchés ; relaxer leurs contraintes ; assouplir la réglementation des chaînes thématiques du câble, et harmoniser celle des chaînes par satellite ; reconsidérer le régime des autorisations pour l'adapter aux nouveaux services. Le service public a son rôle à jouer dans ce dynamisme, même si M. Gouyou Beauchamps ne s'étend pas sur ce point pour ne pas empiéter sur la commission Campet. Il faut, dit-il, diffuser largement la télévision française, publique et privée à l'étranger, sans dissocier *« la francophonie et l'identité culturelle française »*. Enfin, même s'il note, à propos des quotas, que *« les dispositifs de protection seront contournés »* du seul fait des satellites et que *« la France n'arrivera pas à obtenir de ses partenaires européens qu'ils s'alignent sur le niveau français de protection »*, il n'en tire aucune raison de baisser les bras, et conclut à la fermeté dans les négociations du GATT comme au renforcement du soutien à la production.

Le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, en réponse, a confirmé le soutien des pouvoirs publics au développement des technologies numériques, et s'est félicité de la bonne place des industriels français. *« Dans l'intérêt des téléspectateurs »*, il plaide pour une *« véritable concurrence sur le marché des terminaux »* qui fasse baisser les prix, évite l'empilement de boîtiers dans les salons, encourage la diversité des programmes. Il insiste donc sur la *« concertation »* et juge *« indispensable »* des systèmes de diffusion et de contrôle d'accès *« ouverts à tous »*.

Son collègue de la communication a indiqué que cette question fait partie des discussions en cours avec Canal Plus, et que *« la solution finalement retenue ne freinera pas les investissements, permettra une meilleure concurrence entre opérateurs (...) et un choix de programmes plus important et au meilleur prix pour le spectateur »*.

Reprenant largement à son compte les conclusions de M. Gouyou Beauchamps, Alain Carignon compte en transcrire certaines en décrets ou dans le projet de loi qu'il a mis en chantier. Ainsi, le décret « câble » de 1992 sera révisé d'ici à la fin de 1993, en changeant les fenêtres de diffusion des films sur les chaînes thématiques et en prévoyant un cadre pour les chaînes de téléachat, de jeux ou pour les services de paiement à l'émission. Des assouplissements supplémentaires pourraient même être accordés pendant une période transitoire (jusqu'en 1998, ou jusqu'à 3 millions d'abonnés au câble). Toujours pour le câble, Alain Carignon souhaite instaurer *« une nouvelle solidarité financière et commerciale, soit dans le cadre de la commune, soit entre les différents médias »* (ce sont les projets de taxe locale ou d'aide de Canal Plus). Il veut étudier le passage d'un système de satellites Télécom 2 *« doublement national »* (chaînes et satellite français) à un système *« doublement européen »* (chaînes en plusieurs langues et satellites paneuropéens). Il réaffirme, enfin, que l'allègement nécessaire des contraintes n'exclut en rien *« l'extrême vigilance dans les négociations du GATT »*.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les difficultés des imprimeries

Le patronat de la presse parisienne proteste contre la multiplication des grèves

Un bras de fer s'est engagé cette semaine entre le Comité intersyndical du Livre parisien CGT (CILP) et le Syndicat de la presse parisienne (SPP, organisation patronale qui regroupe la plupart des titres parisiens, dont *le Monde*), à propos de la réduction des sureffectifs dans les imprimeries des quotidiens nationaux. Actuellement au nombre de 2 500 environ, les ouvriers du Livre de la presse parisienne devraient voir leur effectif passer à 1 700 environ, au 31 août 2001, selon les plans négociés entre le SPP et le CILP.

Mais le CILP a décidé de lancer une semaine d'action dans les imprimeries des quotidiens nationaux. Un mode d'action, dont les modalités n'ont pas été précisées, et qui n'est pas sans lien avec les luttes internes au Comité inter, après la mise à l'écart de Roland Bingler, secrétaire du Comité inter, soupçonné de faire la part trop belle à ses collègues rotativistes au dépens d'autres catégories d'ouvriers du Livre (photograveurs, électromécaniciens, etc.), et son remplacement par Daniel Légerot.

Plusieurs débrayages ont déjà perturbé la fabrication et la distribution des *Echos*, de *la Tribune-Desfossés*, de *Libération*, mardi 5 octobre, et celles du *Monde*, notamment le 6 octobre. En revanche, les titres du groupe Hersant ont pu paraître normalement. Le CILP a rencontré, mardi 5 octobre, les dirigeants du SPP, à propos des conditions d'application du plan de réduction des sureffectifs dans les ateliers. A l'issue de la réunion, il a jugé inacceptables les *« prétentions »* du SPP, qui, affirme-t-il, *« renie »* ses engagements, *« en voulant conditionner les départs en préretraites FNE à cinquante-cinq ans par des départs en congé de conversion dès cinquante ans »*. Selon le Comité inter, le patronat entend bloquer toute embauche jusqu'en 2001 et *« exclure de la profession les personnels actuellement non garantis et les priver de toute solution sociale »*. Il *« ne peut accepter que le plan social obtenu auprès des pouvoirs publics, prévu à l'origine pour régler les problèmes d'effectifs consécutifs à la modernisation, soit utilisé par le patronat comme moyen pour éliminer les ouvriers du Livre des entreprises de la presse parisienne »* et *« invite solennellement le SPP à reconsidérer sa position pour en revenir à une solution négociée des problèmes rencontrés par la profession »*.

Le SPP pour sa part, *via* un communiqué diffusé le 6 octobre sous la signature de son président, Jean Miot, directeur délégué du *Figaro*, a déclaré : *« Une fois de plus, les ouvriers du Livre parisien viennent de pénaliser gravement la sortie des quotidiens nationaux en retardant – voire en rendant impossible – leur distribution. Ces actions, il faut que les Français le sachent, sont motivées par la mise en place d'un plan social qui ne prévoit aucun licenciement. Les solutions sociales prévues pour accompagner la réduction des effectifs liée à la modernisation des entreprises de presse permettent des départs en préretraite à cinquante-cinq ans, qui – en cas de nécessité – peuvent être anticipés à partir de cinquante ans. A l'heure où, dans certains secteurs industriels, les salariés apprennent leur licenciement pas voie de presse et, au terme de leurs droits d'ASSEDIC, se retrouvent au RMI, il convient de souligner que les conditions financières proposées pour les départs des ouvriers de la presse parisienne assurent à leur bénéficiaire jusqu'à la liquidation de leur retraite, un revenu quasiment équivalent à leur revenu d'activité, soit près de trois fois le SMIC. Ce plan social hors du commun peut être aujourd'hui encore proposé au partenaire social, qui doit prendre garde à ne pas perdre le bénéfice d'une aide de l'Etat aussi exceptionnelle obtenue par les éditeurs. »*

L'Etat, par l'intermédiaire du ministre de la communication, Alain Carignon, a effectivement prévu d'affecter 384 millions de francs à ce plan social, au cours des huit prochaines années.

Y.-M. L

A nos lecteurs

La direction du *Monde* s'associe pleinement à la protestation du Syndicat de la presse parisienne et constate que les arrêts de travail au *Monde* d'une catégorie de personnel – et d'une seule – pénalisent de manière renouvelée la production de notre journal et, par conséquent, une grande partie de nos lecteurs, acheteurs au numéro ou abonnés. La situation de la presse quotidienne nationale, affectée au premier chef par la crise économique générale, appelle de la part de toutes les parties prenantes un sens aigu des responsabilités. Ce n'est visiblement pas encore le cas et nous le regrettons.

Nous prions les nombreux lecteurs qui nous manifestent leur colère devant les entraves apportées à la diffusion de leur journal de croire que nous partageons leurs sentiments et que nous œuvrons, et œuvrerons, avec l'ensemble de la presse parisienne comme dans les négociations sociales au sein de l'entreprise, dans le but d'obtenir une solution durable aux difficultés actuelles ne pénalisant pas les ouvriers du Livre . A l'évidence, cela ne passe pas par l'utilisation de méthodes d'un autre temps.

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

DOMINIQUE BOZO. Un regard. Galeries contemporaines. Jusqu'au 15 novembre.

GUNTER BRUS. Galeries contemporaines. Du 12 octobre au 2 janvier 1994.

L'ENVERS DES CHOSES ; Annette Messager, Cindy Sherman, George Kuchar. Galeries contemporaines, studio. Jusqu'au 11 octobre.

L'ESPRIT DES LIEUX. Oriflammes du vaudou haïtien. Galerie de la BPI. Jusqu'au 1er novembre.

JOSÉ MANUEL CASTANHEIRA. Scénographies 1973-1993. Petit foyer. Jusqu'au 1er novembre.

JORGE MOLDER. Galeries contemporaines. Jusqu'au 18 octobre.

LA PLUS BELLE MAISON DU MONDE. Cci. Jusqu'au 11 octobre.

VOUS AVEZ DIT DESIGN ? Atelier des enfants. Jusqu'au 19 janvier 1994.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-49-00). T.l.j. sf lun. de 9 h 30 à 18 h, jeu. de 9 h 30 à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Conférences les 6, 13, 20 et 27 novembre.

DE CÉZANNE A MATISSE, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA FONDATION BARNES. Entrée : 50 F. Jusqu'au 2 janvier 1994.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Nocturne mer. jusqu'à 21 h 15. Conférence le 4 novembre par Sergio Marinelli, directeur du Museo di Castelvecchio.

LE DESSIN A VÉRONE AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F, gratuit pour les étud. tous les mer. d'octobre à partir de 18h. Du 8 octobre au 13 décembre.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et fêtes de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h. A partir du 2 novembre t.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

GERHARD RICHTER. Peinture. Entrée : 35 F. Jusqu'au 21 novembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

FIAC 93. (42-25-99-00). T.l.j. de 12 h à 20 h, sam., dim. de 10 h à 20 h, nocturne jeu. 14 oct. jusqu'à 23 h. Entrée : 50 F. Du 9 octobre au 17 octobre.

NABIS. Bonnard, Vuillard, Maurice Denis, Vallotton... 1888-1900. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 45 F, lun. 31 F. Jusqu'au 3 janvier 1994.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). Mer. à 15 h 45, 16 h, 17 h, jeu., ven. 14 h 45, 16 h, 17 h, 18 h, sam., dim. 11 h 15, 12 h 15, 15 h 15, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, mar. 15 h 45, 16 h, 17 h.

GORDON MATTA-CLARK, VIDÉOS ET FILMS. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 octobre.

TAKIS. Jusqu'au 24 octobre.

MUSÉES

A L'AUBE DU IVe SIÈCLE EN MEUSE. Les 5 860 monnaies romaines de Troussey. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 janvier 1994.

LES ARTS A PARIS CHEZ PAUL GUILLAUME, 1918-1935. Musée de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 33 F, dim. : 24 F. Jusqu'au 3 janvier 1994.

BULLE D'AMOUR. Palais de la découverte, antichambre de la salle 49, av. Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). T.l.j. sf lun. de 9 h 30 à 18 h, dim. et jours fériés de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 31 octobre.

CARAIBE, PHOTOGRAPHIES DE DAVID DAMOISON. Halle Saint-Pierre, musée en herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 24 octobre.

CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h, Ateliers mer. et dim. réservation au 40.67.97.66. Goûters d'anniversaire le sam. Entrée : 13 F, atelier : 15 F. Jusqu'au 31 mars 1994.

ROGER CHAPELET. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 31 F. Du 8 octobre au 5 décembre.

CHEFS-D'ŒUVRE DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LEIPZIG. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 5 décembre.

CIRVA : LE VERRE, MANIÈRES DE FAIRE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 novembre.

COEUR DE FEMME. Palais de la découverte, salle 50, av. Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). T.l.j. sf lun. de 9 h 30 à 18 h, dim. et jours fériés de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 12 décembre.

LE DIPLONOSAURE DE MICHELLE AUBOIRON. Jardin des Plantes, face à la galerie de paléontologie, 2, rue Buffon (40-79-35-86). T.l.j. de 8 h à 18 h. Jusqu'au 26 octobre.

OTTO DIX. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 20 h. Entrée : 25 F. Du 8 octobre au 4 décembre.

FABERGÉ, ORFÈVRE DES TSARS. Musée des Arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 20 h, sam. et dim. de 12 h à 18 h. Visites guidées : inscription par tél. au 42.86.98.18. de 14 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 2 janvier 1994.

ANDRÉ GILL. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 décembre.

LOUIS HERSENT (1777-1860). Peintre d'histoire et portraitiste. Musée de la vie romantique - maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 35 F. Jusqu'au 9 janvier 1994.

KJARVAL (1885-1972). Figures et paysages. Pavillon des Arts - Les Halles, terrasse Lautréamont, porte Rambuteau, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 novembre.

HENRI MONDOR. Chirurgien, écrivain, dessinateur, humaniste. Musée de l'Assistance publique, hôtel de Miramion, 47, rue de la Tournelle (46-33-01-43). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 octobre.

PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

PARIS SONORE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 2 janvier 1994.

PEINTURE DES ABORIGÈNES D'AUSTRALIE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 novembre.

PICASSO, ILLUSTRATEUR D'AIMÉ CÉSAIRE, CORPS PERDU. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 17 h 30. Entrée : 26 F, dim. : 17 F. Jusqu'au 6 décembre.

PLANÈTE COQUILLAGE. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 31 F. Jusqu'au 21 novembre.

EMIL STOITCHEV. Orangerie de Bagatelle, avenue de Longchamp, bois de Boulogne (40-07-97-00). T.l.j. de 11 h à 18 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 12 octobre.

SUNAGAWA. Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 45. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 novembre.

TIMBRES D'ARTISTES ET IMAGES DE TIMBRES PAR MICHEL HOSSZU. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (42-79-23-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 20 janvier 1994.

LES TSARS ET LA RÉPUBLIQUE. Musée de l'Armée, Hôtel national des Invalides, cour d'honneur, place des Invalides (44-42-39-09). T.l.j. sf lun. 1er novembre de 10 h à 18 h. Entrée : 32 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 11 novembre.

LA VALEUR DE L'ERREUR EN PHILATÉLIE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (42-79-23-45). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Jusqu'au 9 octobre.

VIGAS. De 1952 à 1993. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 17 octobre.

LES ANIMAUX SONT ROIS. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 octobre.

L'ARCHE, D'EDOUARD-MARCEL SANDOZ. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 17 h 30. Entrée : 30 F, entrée du parc : 10 F. Jusqu'au 1er novembre.

ATTENTES. MJC Brancion, 18, av. de la Porte-Brancion. T.l.j. sf dim. de 9 h à 13 h et de 14 h à 22 h, sam. et vac. scolaires de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.

BEATLEMANIA, COLLECTION CHRISTIAN HIMOUN. Hôtel Ambassador, 16, boulevard Haussmann (42-46-92-63). T.l.j. 24 heures sur 24. Jusqu'au 13 novembre.

BELLUS, GARTNER. Groupe hospitalier Cochin, Chœur des religieuses et salle capitulaire, 123, boulevard de Port-Royal. T.l.j. de 10 h à 19 h, sam. et dim. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

CENTRES CULTURELS

INGMAR BERGMAN, 75 ANS. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

BÉATRICE BONNAFOUS. Maison Mansart, 5, rue Payenne (48-87-41-03). T.l.j. sf lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 10 octobre.

BRACONNIER ET RAUCHBACH. Galerie du Rond-Point, Théâtre Renaud-Barrault, 2 bis, av. Franklin-Roosevelt (44-95-98-00). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h 30, dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 décembre.

PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

ANDRÉ CHÉNIER, L'OISELEUR CAPTIF. Maison de la Poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (42-36-27-53). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 18 décembre.

CHRISTIAN JACCARD PRÉSENTE JEAN-MARC HAROUTIOUNIAN. Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre (42-33-39-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h à 19 h. Du 11 octobre au 10 novembre.

JEAN COCTEAU ET LE MYSTÈRE. Hôtel de Ville - salon d'accueil, 29, rue de Rivoli (42-76-44-24). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 9 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 octobre.

COMPARTIMENT CINÉMA. Mairie du Ve, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Jusqu'au 21 novembre.

LA COULEUR DANS L'ARCHITECTURE MEXICAINE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Du 7 octobre au 6 novembre.

LES COULISSES DE L'OPÉRA. Opéra de Paris Garnier, bibliothèque-musée, place de l'Opéra (40-01-23-39). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F (comprenant la visite du théâtre). Jusqu'au 7 novembre.

HENRI CUECO. Peintures. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 14 novembre.

DESPATIN, GOBELI. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 octobre.

L'EGYPTE AU XIXe SIÈCLE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 octobre.

EL BEKRI. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (45-54-95-31). T.l.j. sf dim. matin de 9 h à 18 h. Du 7 octobre au 29 octobre.

AGNÈS EMANUELLI. Un peintre du Ve. Mairie du Ve, salle du souvenir, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Jusqu'au 19 octobre.

ANKE FEUCHTENBERGER. Cycle en marge. Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 15 octobre.

FIESTA DE TOROS, FIESTA DE TODOS. Espace Hérault, 8, rue de la Harpe (43-29-86-51). T.l.j. sf dim. de 9 h à 20 h, sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 9 octobre.

FORMES ET COULEURS. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 octobre.

FRÈRES D'ARMES DE LA RÉVOLUTION ROMANTIQUE. Dumas, Taylor, Dauzats. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.

FRANÇOISE FRUGIER, DENIS THORAVAL, JOLLE TOMASSO. ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul (42-77-96-26). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 octobre.

LE GÉNIE DE LA BASTILLE. Portes ouvertes 1993. 63 ateliers, 11 galeries, 15 autres lieux - point de rencontre, café Bastille, 10, place de la Bastille. T.l.j. de 15 h à 20 h, sam. jusqu'à 22 h. Du 8 octobre au 11 octobre.

GHARBAOUI. Œuvres 1955-1971. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 14 novembre.

GRAIN DE BEAUTÉ. Un siècle de beauté dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 novembre.

CATHERINE GUILLEMOT. Centre d'animation et de loisirs Valeyre, 24, rue Rochechouart (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 14 h à 20 h. Jusqu'au 15 octobre.

JEANBY, CAILLET, FIDÈLE CASTOR, PIERRE. Studio 28, 10, rue Tholozé (46-06-36-07). T.l.j. sf lun. de 15 h à 23 h. Jusqu'au 31 octobre.

ODETTE JOYEUX RACONTE... Mairie du VIe, salon du Vieux-Colombier, 78, rue Bonaparte (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. de 11 h 30 à 18 h. Du 7 octobre au 30 octobre.

JUXTAPOSITIONS. 13 artistes du XIIIe. Gare d'Austerlitz, grande verrière. T.l.j. de 14 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h. Du 8 octobre au 7 novembre.

ANNE-MARIE KLENES, MICHEL MOUFFE. Tension et torsion. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 novembre.

BERNARD LOIRE. Centre d'animation Marc Sangnier, 20, avenue Marc-Sangnier (45-39-88-11). T.l.j. sf sam. et dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 26 octobre.

MASTÈRE 93. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 14 novembre.

M. NEMO, ARCHITECTURE DE MÉMOIRE. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 novembre.

LE MODÈLE SUÉDOIS. Maisons de poupées et boîtes lumineuses par Maria Lantz. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 octobre.

KIRA ET ARIEL MOSCOVICI. Peintures, sculptures et installations. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 8 h 30 à 18 h 30. Du 9 octobre au 12 octobre.

HORST MUNCH. Peintures et sculptures. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Entrée : 5 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 14 novembre.

PARE-VISION, PHOTOGRAPHIES ET INSTALLATION DE KURT BUCHWALD. Goethe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 26 novembre.

PAYSAGES EUROPÉENS-LITTORAL. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 14 novembre.

POÉSIE DE CÉLADON, LE MONDE DE MIURA KOHEIJI. Mitsukoshi Etoile, espace des arts, 3, rue de Tilsitt (44-09-11-11). T.l.j. sf dim., jours fériés et les 1er et 11 novembre de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 décembre.

RICARDO REGAZZONE, FERNANDO GARCIA PONCE, J.-L. SANCHEZ RULL. Centre culturel du Mexique, 119, rue Vieille-du-Temple (44-61-84-44). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 29 octobre.

MIRNA SALAMANQUES, KAISU ARO, CHRISTIANE MULLER, HAI YING WU. Yan Lam He, Milan Marinkovic Cile. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Du 8 octobre au 18 octobre.

EDOUARD-MARCEL SANDOZ. Sculpteur animalier. Orangerie de Bagatelle, avenue de Longchamp, bois de Boulogne (40-67-97-00). T.l.j. de 11 h à 18 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 1er novembre.

TURHAN SELÇUK. Les droits de l'homme. Centre culturel Anatolie, 77, rue La Fayette (42-80-04-74). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h 30. Du 8 octobre au 30 octobre.

PETER SEMPEL. Accatone, 20, rue Cujas (46-33-86-86). T.l.j. de 12 h à 22 h. Jusqu'au 13 octobre.

SYRIE, MÉMOIRE ET CIVILISATION. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 février 1994.

LE TIVOLI DE COPENHAGUE. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (44-31-21-21). T.l.j. de 13 h à 18 h, dim. et fêtes de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre.

UN MONDE EN RECOMPOSITION. Espace Japon, 9, rue de la Fontaine-au-Roi (47-00-77-47). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 19 h, sam. de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 6 octobre.

LE VENT DU NORD IX. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 17 octobre.

LE VERRE LUDIQUE DES ARCTIQUES. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf dim. de 15 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 9 octobre.

VILLES ET PAYSAGES DE HONGRIE. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h, jeu., sam., mar. jusqu'à 20 h. Jusqu'au 16 octobre.

MARTINE VOYEUX. Saga maure. Fnac Forum des Halles, niveau - 1, 5, grand balcon (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 6 novembre.

JUICHI YOSHIKAWA. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, nouvelle salle, 22, rue Mahler (44-59-29-40). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 28 octobre.

GALERIES

1963-1993, TRENTE ANS APRÈS. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 27 novembre.

DENNIS ADAMS. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Du 9 octobre au 20 novembre.

FERNANDO MANUEL AGOSTINHO. Verre. Galerie d'Amon, 28, rue Saint-Sulpice (43-26-96-60). Jusqu'au 30 octobre.

NATHALIE ALLARD, CLÉMENCE VAN LUNEN. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 30 octobre.

CARL ANDRÉ, SOL LE WITT. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 octobre.

EDUARDO ARROYO. Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Jusqu'au 23 décembre.

ARTISTES A LA BASTILLE, ATELIERS OUVERTS AU PUBLIC. Point d'accueil et d'information : Parvi, 20, rue Saint-Nicolas (43-42-52-22). Du 8 octobre au 11 octobre.

LES ARTISTES DE LA GALERIE. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 9 octobre.

SHIMON ATTIE. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 18 octobre.

LE BIJOU ET LE SACRÉ. Galerie Cheret, 9, rue Madame (42-22-37-27). Jusqu'au 6 novembre.

JULIUS BISSIER. Pour un centenaire. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 6 novembre.

JEFFREY BLONDES, PAYSAGES. Galerie Philippe de Hasdin, 46, rue du Bac (45-48-13-29). Du 8 octobre au 4 décembre.

KLARA BORBAS. Galerie Dambier-Masset, 5-7, rue des Beaux-Arts (46-33-02-52). Jusqu'au 27 novembre.

EUGÈNE BOUDIN. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 19 novembre.

BRUI. Galerie Guy Crété, 121, rue Vieille-du-Temple (42-72-82-25). Jusqu'au 29 octobre.

BERNARD BUFFET. Promenade provençale. Galerie Maurice Garnier, 6, av. Matignon (42-25-61-65). Jusqu'au 27 novembre.

DANIEL BUREN, ROSEMARIE CASTORO, RAYMOND HAINS, MARTINA KLEIN. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Du 7 octobre au 13 novembre.

POL BURY. Galerie de Pocha, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 30 octobre.

CALIXTE. Espace quartier Latin, 37, rue Tournefort (45-87-39-70). Du 12 octobre au 17 octobre.

TRISTAN CASSAMAJOR. Galerie du Fleuve, 6, rue de Seine (43-26-08-96). Jusqu'au 6 novembre.

REYNA CASTANO. Le Latina, galerie Renoir 20, rue du Temple (47-34-94-29). Jusqu'au 10 octobre.

HUMBERTO CASTRO, M'BENGUE. Le Monde de l'art rive gauche, 35-33, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 27 novembre.

JACQUES CHARLIER, SAINTE RITA... ET AUTRES HISTOIRES. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 25 novembre.

CHRISTIAN LHOPITAL. Recouvrements. Galerie Polaris, 8, rue Saint-Claude (42-72-21-27). Jusqu'au 30 octobre.

CHRISTIN. Galerie Nichido, 61, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-62-86). Jusqu'au 6 novembre.

JEAN COCTEAU. La corrida. Galerie la Pochade, 11, rue Guénégaud (43-54-89-03). Jusqu'au 20 novembre. / Portraits. La Galerie, 9, rue Guénégaud (43-54-85-85). Jusqu'au 20 novembre. / Carnaval. Galerie Apomixie, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Jusqu'au 20 novembre.

COLLAGES LYRIQUES. Galerie Alias, 6, rue des Coutures-Saint-Gervais (48-04-00-14). Du 7 octobre au 30 octobre.

MARK CORETH. Galerie la Cymaise, 174, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-89-50-20). Jusqu'au 9 octobre.

HENRI CUECO. Galerie Louis Carré & Cie, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 30 octobre.

DAIMA, ROUTE DE LA SOIE. Galerie Flak, 8, rue des Beaux-Arts (46-33-77-77). Jusqu'au 18 octobre.

MADELEINE DALLOT. Galerie Denise Valtat, 59, rue La Boétie (43-59-27-40). Du 7 octobre au 30 octobre.

ZIAD DALLOUL. Galerie Queyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Jusqu'au 30 octobre.

OLIVIER DEBRÉ, PIET WARFFEMIUS. Galerie la Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt (48-06-50-84). Jusqu'au 16 octobre.

CHRISTOFF DEBUSSCHÈRE. Galerie Guigné, 89, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-66-88). Jusqu'au 9 octobre.

JACQUES DE LAURE. Galerie Herouet, 54, rue Vieille-du-Temple (42-78-62-60). Jusqu'au 15 octobre.

PUCCI DE ROSSI. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 23 octobre.

DESSINS AMÉRICAINS ET EUROPÉENS. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 23 octobre.

FRED DEUX. Galerie Lambert-Rouland, 7, rue Saint-Sabin (40-21-87-64). Du 12 octobre au 27 novembre.

YVES DOARÉ. Ou le pari du chaos. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 23 octobre.

JACQUES DOLLÉ. Galerie d'art Ror Volmar, 6, rue de Miromesnil (42-66-69-60). Jusqu'au 23 octobre.

EQUINOXE. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 13 novembre.

MICHEL FAURE. Apparences. Galerie Caplain-Matignon, 29, av. Matignon (42-65-04-63). Jusqu'au 28 octobre.

SYLVIE FLEURY. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 26, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 9 octobre au 17 novembre.

FROMBOLUTI. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 30 octobre.

DANIÈLE GIBRAT. L'ombre de l'eau. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 31 octobre.

ARSHILE GORKY. Quarante dessins inédits de 1931 à 1947. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 20 octobre.

HERVÉ GUIBERT. Photographies. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 23 octobre.

HADAD. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson (48-04-81-00). Jusqu'au 6 novembre.

MARIA HAHNENKAMP. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 16 octobre.

FARIBA HAJAMADI. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 22 octobre.

MONA HATOUM. Socle du monde. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 23 octobre.

HOMMAGE A GEORG BASELITZ. Galerie Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 12 octobre au 20 novembre.

FRANÇOISE HUGUIER. En route pour Behring, notes de voyage en Sibérie. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 10 novembre. / **Sur les traces de l'Afrique fantôme.** Galerie Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 6 novembre.

MICHEL HUMAIR. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 27 novembre.

FRANÇOIS IMHOFF. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Du 12 octobre au 20 novembre.

SHIRLEY JAFFÉ. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 13 octobre.

JANSEM. Galerie Matignon, 18, av. Matignon (42-66-60-32). Jusqu'au 30 novembre.

MARIN KASIMIR. Galerie Froment & Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 20 novembre. / Identités. Galerie Gilles-Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 16 octobre.

SERGE KLIAVING. Galerie Nathalie Obadia, 8-12, rue de Normandie (42-74-67-68). Jusqu'au 13 octobre.

RENATE KOCH, CLAUDIA SCHMACKE. Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 30 octobre.

LANGLANDS & BELL. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Du 9 octobre au 27 novembre.

MEUBLES DE COLLECTIONNEURS DE NESTOR PERKAL. Galerie VIA, 4-6-8, cour du Commerce-Saint-André (43-29-39-36). Jusqu'au 9 octobre.

MICHALECHNER. L'urbanistraction. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 30 octobre.

HENRI MICHAUX. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 1er novembre.

NICHOLAS NIXON. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 15 novembre.

ALBERT OEHLEN. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 6 novembre.

L. OROZCO. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Jusqu'au 30 octobre.

PARCOURS INSOLITES. Galerie Berthet-Aittouares, 29, rue de Seine (43-26-53-09). Jusqu'au 3 novembre.

ZAVEN PARÉ. Galerie La Hune-Brenner, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 23 octobre.

LA PAROLE HAUTE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 27 novembre.

PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE... Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V. Jusqu'au 19 octobre.

HIRSCH PERLMAN. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 30 octobre.

PETITS FORMATS, LES MODERNES, 1910-1960. Galerie Applicat, 16, rue de Seine (43-25-39-24). Jusqu'au 28 décembre.

PHOTOGRAPHIES DE JEAN MANSION. Chine 1985-1991. Galerie le Toit du monde, 33, rue Berthe (42-23-76-43). Jusqu'au 30 octobre.

MORENO PINCAS. Galerie Art et Patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). Jusqu'au 6 novembre.

CAMILLE PISSARRO. Galerie Privarte, 6, rue des Beaux-Arts (46-33-74-11). Jusqu'au 30 octobre.

GILLES PLAZY. Photographies. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 10 novembre.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

CLIFFHANGER. Film américain de Renny Harlin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

GARÇON D'HONNEUR. Film américano-taïwanais d'Ang Lee, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Le Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e (36-68-75-55).

KING OF THE HILL. Film américain de Steven Soderbergh, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

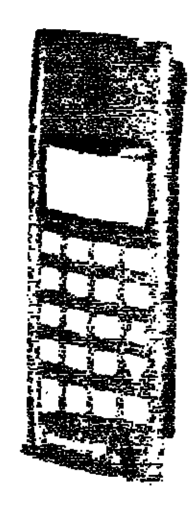
RAINING STONES. Film britannique de Ken Loach, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e (36-68-75-55).

UNE NOUVELLE VIE. Film français d'Olivier Assayas : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

94852 IVRY Cedex — code d'accès ABO

LA DISTANCE MOYENNE





147 MM.

BILLET

Bull : l'aiguillon bruxellois

Bruxelles est passé aux actes. La Commission européenne qui espérait le plan stratégique de Bull début septembre a décidé d'ouvrir une enquête sur l'avance de 2,5 milliards de francs consentie, en février, par l'Etat au constructeur informatique. Il s'agit de vérifier que cette avance relève bel et bien du devoir classique d'actionnaire et non de la subvention déguisée. Paradoxe : à Paris, l'ouverture de cette procédure a été accueillie avec soulagement. Alors que les pouvoirs publics s'apprêtent à recapitaliser fortement Bull, le ministère de l'industrie se félicite de l'initiative de la Commission. Misant sur la bienveillance de Karel Van Miert, le commissaire chargé de la concurrence, Gérard Longuet – décidément très confiant – souhaite utiliser Bruxelles comme aiguillon, considérant que cette enquête devrait accélérer les arbitrages interministériels sur un plan stratégique de Bull.

M. Longuet attendait cette initiative pour la semaine dernière. Las ! Croyant bien faire, Christiane Scrivener, commissaire chargé des questions fiscales, a fait capoter l'affaire. Censée jouer le rôle de courroie de transmission entre le gouvernement et M. Delors depuis le changement de majorité, Mme Scrivener a réussi, en invoquant un article intérieur du règlement, à arracher un report d'une huitaine de jours de la procédure. A la consternation générale . Visiblement mise au courant depuis, Mme Scrivener n'a avancé aucun argument règlementaire le 6 octobre. L'habilité tactique de M. Longuet aura tout loisir de s'exprimer.

CAROLINE MONNOT

Alors que le chômage pourrait toucher un actif sur quatre en 1994

Le gouvernement espagnol tente de conclure un pacte social avec les syndicats

Le roi d'Espagne, Juan Carlos, sera reçu, jeudi 7 octobre, au Palais-Bourbon à l'invitation de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale. Cette visite du souverain espagnol intervient alors que le gouvernement du premier ministre Felipe Gonzalez négocie depuis plusieurs semaines avec les syndicats un pacte social pour sortir le pays des graves difficultés économiques qui l'assaillent.

MADRID

de notre correspondant

« *Felipe Gonzalez conduit l'Espagne au suicide économique* », n'hésite pas à affirmer José Maria Aznar, le président du principal parti d'opposition, le Parti populaire (PP), estimant en outre le pays en « *faillite financière* ». Un jugement à l'emporte-pièce certes mais qui rejoint les préoccupations du gouvernement socialiste, lequel reconnaît que la situation est inquiétante et que des mesures urgentes s'imposent, comme l'a déclaré récemment le vice-président Narcis Serra. Le numéro deux du pouvoir exécutif, qui dispose d'une large compétence dans la vie économique, a fixé les quatre domaines prioritaires d'action du régime : croissance, emploi, stabilité et compétitivité. « *Ce sont les quatre idées clés qui président à l'action du gouvernement en matière économique* », a-t-il indiqué lors d'une réunion à Madrid. Mais pour les mettre en application, il faudrait que le pouvoir ait les coudées plus franches. Ce qui est loin d'être le cas.

Sur un plan strictement politique, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) ne dispose, depuis les récentes élections législatives, que d'une majorité relative et doit négocier le soutien des nationalistes basques et catalans. Cet appui n'est pas facile à obtenir, comme cela a pu être constaté à propos de la cession de 15 % de l'impôt sur le revenu aux dix-sept communautés autonomes. Il aura fallu pas moins de quatre moutures et de laborieuses tractations pour apaiser les craintes et satisfaire les exigences, à commencer par celles du gouvernement catalan. Il semble que toutes les réticences ont désormais été vaincues et qu'un accord pourra être signé jeudi 7 octobre. Cela ne signifie pas, loin de là, que les nationalistes approuveront le projet de budget adopté par le conseil des ministres du 24 septembre. D'ici à la fin de l'année et à l'adoption de la loi de finances, bien des retouches seront sans doute apportées aux chiffres fixés sous la pression de nationalistes qui n'ont jamais caché qu'ils entendaient modifier la politique économique du gouvernement.

Profond désaccord

Le régime est donc, dans une certaine mesure, ligoté par les revendications de ses alliés potentiels et ne parvient pas non plus à trouver un terrain d'entente avec ses partenaires sociaux. La première des négociations, portant sur les salaires des fonctionnaires, les retraites et l'indemnité du chômage s'est soldée par un échec et le gouvernement a adopté, de façon unilatérale, les mesures qu'il souhaitait prendre. La seconde phase de pourparlers portant sur le pacte pour l'emploi s'est ouverte lundi 4 octobre, et a permis de constater « *un profond désaccord* » à tel point que « *c'est absolument irrécupérable* », selon les termes de Nicolas Redondo, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs (UGT).

Le ministre de l'économie et des finances, Pedro Solbes, et le ministre du travail, José Antonio Grinan, ont admis un tiers de responsabilité dans ce nouvel échec en insistant sur la nécessité impérieuse d'aboutir à un pacte social, sans lequel il sera beaucoup plus difficile de sortir de la crise. Les conversations ont été ajournées *sine die* et, déjà, les syndicats parlent de mobilisation. Le patronat a averti qu'il était impératif de conclure un accord avant le 31 octobre, car les entreprises doivent prendre leurs décisions en matière de politique salariale en octobre et novembre. Ce pacte pour l'emploi concerne la réforme du marché du travail et un accord sur les revenus. Le gouvernement demande qu'ils soient fixés pour trois ans et que leur progression soit inférieure à l'inflation, ce qui revient, selon les syndicats, à une perte de pouvoir d'achat de 5 %.

La concertation prônée et mise en place par le pouvoir est donc loin d'aboutir aux résultats escomptés alors que le temps presse. Ce qui donne une certaine impression de paralysie accentuée par les divergences qui secouent l'appareil même du PSOE. En plus, le pouvoir, géné aux entournures par sa faible marge de manœuvre, paraît encore hésiter sur la marche à suivre pour remonter la pente. Ce sentiment de flottement a été illustré par les déclarations contradictoires des uns et des autres sur les privatisations envisagées. Pedro Solbes, ministre de l'économie et des finances, a fini par dire que l'Etat « *conserverait le contrôle* » des sociétés nationalisées, qu'il y serait procédé de façon « *prudente* » et que cela permettrait surtout de récupérer 200 milliards de pesetas (8,6 milliards de francs) et ainsi d'éponger une partie du déficit public qui, à la fin août, atteignait le montant de 2 390 milliards de pesetas (103 milliards de francs), soit 1000 milliards de pesetas de plus que les prévisions.

Narcis Serra vient de lancer un cri d'alarme : « *En 1993, 15 pesetas sur 100 des dépenses de l'Etat sont destinées à payer des intérêts de la dette publique. Chaque jour, l'Etat débourse ainsi 6 500 millions de pesetas. Il n'est pas possible de continuer ainsi. Nous devons être collectivement conscients que le pays ne doit pas vivre d'emprunts.* » Pour réduire cette dette, le gouvernement a imposé des mesures de restrictions dans le budget 1994 et va prochainement lancer une campagne de sensibilisation pour réduire la fraude fiscale. Dans ce domaine, comme en ce qui concerne les revenus de la TVA et ceux de l'impôt sur les sociétés, les recettes de l'Etat ont baissé. Il va donc falloir trouver de l'argent et resserrer davantage les boulons de l'austérité.

Les derniers chiffres de l'Institut national de la stastistique (INE) ont confirmé que la récession qui frappe l'Espagne depuis septembre 1992 s'est accentuée au deuxième trimestre de cette année, avec une dégringolade de 1,2 % du produit intérieur brut (PIB). Les investissements ont également continué de chuter (– 10,3 %). Un chiffre qui ne fait qu'augmenter depuis le début de l'année dernière. Quant à la production industrielle, elle a poursuivi sa chute pour le sixième trimestre consécutif. Le seul signe positif, souligné par l'INE, est l'augmentation des exportations en raison des trois dévaluations de la peseta, ce qui a d'ailleurs permis de réduire considérablement le déficit commercial. Autre petite lueur encourageante, le maintien des promesses du pouvoir en ce qui concerne le financement des infrastructures, dont 51 % seront destinées au réseau routier, ce qui peut permettre d'envisager un léger redémarrage par cette politique des grands travaux.

Pas de création d'emplois avant 1997

Cependant, il en faudra beaucoup plus pour espèrer réduire le chômage dont la progression devrait certes se ralentir en 1994 mais touchera néanmoins 150 000 personnes supplémentaires pour atteindre, selon les prévisions, 23,4 % de la population active. Le Centre de prédiction économique (Ceprede), organisme qui regroupe des chercheurs et des professeurs de l'université autonome de Madrid, estime que l'Espagne ne créera pas d'emplois avant 1997, que la croissance ne sera que de 0,4 % l'an prochain (1,3 % prévu officiellement) et que les déséquilibres ne feront que s'accentuer. Une vision pessimiste que le pouvoir socialiste s'évertuera à démentir. A condition cependant de pouvoir prendre le taureau par les cornes. Ici, ce n'est pas recommandé.

MICHEL BOLE-RICHARD

Taux de chômage
Inflation
Investissement total
Source : PARIBAS
1991 1992 1993 (prévisions) 1994 (prévisions)

Même si les taux d'intérêt amorcent une décrue, l'économie espagnole ne retrouvera pas rapidement un rythme de croissance satisfaisant. Trop de contraintes brident en effet la consommation (chômage et endettement) et l'investissement.

ÉCONOMIE

ECHANGES

Au lendemain des déclarations conciliantes du ministre de l'industrie

Le préaccord de Blair House reste « inacceptable en l'état » réaffirme M. Juppé

Après le langage de la conciliation le langage de la fermeté. Mardi 5 octobre, Gérard Longuet, ministre français de l'industrie, reconnaissait à l'Assemblée nationale que sur le dossier du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) la France ne pouvait espérer *« avoir raison toute seule »* (*le Monde* du 7 octobre) et que le pays *« n'est pas à lui seul en mesure de paralyser les négociations mondiales »*.

Vingt quatre heures plus tard, c'est un air plus familier aux oreilles de l'opinion publique qu'a fait entendre le gouvernement par la voix d'Alain Juppé. Intervenant lui aussi devant les députés lors de la scéance des questions orales, mercredi 6 octobre, le ministre des affaires étrangères a en effet redit que la France n'avait pas *« changé de position »* et que le fameux préaccord agricole de Blair house était toujours *« inacceptable en l'état »*.

Après avoir rappelé que, outre l'agriculture, plusieurs autres dossiers restaient en suspens (acier, aéronautique, textile...), le ministre a ajouté : *« je ne vois pas comment d'ici à deux mois nous pourrions résoudre toutes ces difficultés [...] Il ne faut pas céder au terrorisme intellectuel : j'ai entendu dire que s'il n'y avait pas d'accord le 15 décembre, ce serait une tragédie mondiale. De grâce, sachons raison garder »*, a poursuivi M. Juppé avant de conclure par une mise en garde sans ambiguité qui lui a valu des applaudissements nourris des députés de la majorité : *« Nous continuons à souhaiter un accord*, a-t-il dit*; mais si les conditions ne sont pas réunies pour y parvenir, il ne sera pas conclu »*.

De son côté, Edouard Balladur, qui était mercredi l'invité de la fondation franco-américaine, a souhaité que l'administration américaine – qu'il n'a pas nommée expressement – *« prenne conscience de ce que la recherche d'une solution imposée était une voie sans issue »*. Usant lui aussi d'un langage ferme, le premier ministre a souligné à propos du dossier agricole du GATT qu'il fallait *« bien comprendre qu'un pays comme la France ne pouvait accepter d'être soumis à des contraintes portant atteintes à ses intérêts fondamentaux, alors même que d'autres partenaires n'auraient pas à les supporter »*.

Ces appels du pied français ne semblent pas émouvoir outre mesure l'administration américaine peu disposée, semble-t-il, à assouplir sa position. Ainsi, mercredi, le délégué américain au commerce, Mickey Kantor, au cours d'une rencontre d'une quarantaine de minutes avec le ministre allemand des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, a déclaré que la seule idée d' *« éclaircissements »* du pré-accord de Blair house lui se donnait la nausée. *« Il ne faut pas défaire l'accord de Blair House. Il ne devrait pas être renégocié »*, a de son côté indiqué un porte-parole allemand. Après leur rencontre, les deux responsables ont refusé de faire le moindre commentaire devant la presse sur le différend à propos de Blair House.

S'exprimant mercredi 6 octobre, devant l'Association France-Amérique, Pamela Harriman, ambassadeur des Etats-Unis en France, a souligné la nécessité d'aboutir rapidement à un accord sur l'Uruguay Round, excluant que le congrès américain puisse accepter un report de la date butoir du 15 décembre pour la conclusion des négociations. M[me] Harriman s'est efforcée de montrer les avantages d'un accord pour la croissance dans le monde et en France.

S'exprimant devant la convention de l'AFL-CIO

M. Clinton tente de réduire l'hostilité des syndicats au traité de libre-échange nord-américain

Bill Clinton a dû, lundi 4 octobre, se faire l'avocat du traité de libre-échange en Amérique du Nord (NAFTA) auprès du public le plus hostile à cet accord : les quelque 1 000 délégués participant à San-Francisco à la 20[e] convention de l'AFL-CIO, centrale syndicale qui compte 13,3 millions d'adhérents. Les syndicats annoncent des suppressions d'emplois massives aux Etats-Unis en raison des bas salaires et des réglementations laxistes au Mexique dans le domaine social et en matière d'environnement. Les syndicats sont d'autant plus contrariés par la position de M. Clinton que le NAFTA a été conçu et négocié par l'administration républicaine. Le président américain a pour seuls alliés dans cette bataille le Parti républicain et les milieux d'affaires, alors que le Parti démocrate – au sein duquel les syndicats ont une influence considérable – est en majorité opposé au NAFTA.

M. Clinton, qui a obtenu du Canada et du Mexique trois accords annexes limitant certains effets du NAFTA, a indiqué que le projet de loi de ratification du traité serait déposé au Congrès au plus tard le 1[er] novembre. Le NAFTA est censé entrer en vigueur le 1[er] janvier. Le président de l'AFL-CIO, Lane Kirkland, a qualifié le NAFTA de legs *« mortel »* de la présidence Bush. – *(AFP.)*

Pour les quatre prochaines années

Bruxelles souhaite accentuer la recherche avec les pays tiers

Un nouveau chapitre a fait son apparition au sein du quatrième programme cadre de recherche et de développement (PCRD) qui fixe les orientations de la recherche communautaire pour les années 1994 à 1998. A l'occasion de la présentation des programmes spécifiques, mercredi 6 octobre à Bruxelles, Antonio Ruberti, vice-président de la Commission chargée de la recherche, a annoncé qu'il proposait qu'une somme spécifique de 790 millions d'Ecus (5,2 milliards de francs) soit allouée pour la coopération avec les pays tiers. Ce qui représente 6 % de l'enveloppe totale de 13,1 milliards d'Ecus (*le Monde* du 24 avril 1993). Cette coopération vise une meilleure coordination avec d'autres programmes européens comme Eureka, ainsi qu'avec les pays de l'Est et la CEI. Elle a aussi pour objectif d'accroître les actions menées avec des pays *« industrialisés non-européens »* et avec des pays en voie de développement.

La création de cette nouvelle ligne d'actions s'ajoute aux autres programmes, consacrés pour l'essentiel aux technologies de l'information et de la communication (30 % des crédits), énergie (19 %), technologies industrielles (13,7 %), sciences et technologies du vivant (10 %), environnement (7,4 %), transport (2,1 %), recherche socio-économique (0,7 %).

A. K.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Commandes de biens manufacturés : – 2 % en août.** – Les commandes de l'industrie manufacturière ouest-allemande ont diminué de 2 % en août par rapport au mois de juillet. Comparée au mois d'août 1992, la baisse atteint 7,1 %.

FINANCES

La privatisation de la BNP

La demande des investisseurs institutionnels a été douze fois supérieure à l'offre

A l'issue des deux premiers jours de vente des actions de la BNP, la partie destinée aux investisseurs institutionnels français et au placement international a été sur-souscrite plus de douze fois. La demande a donc été au moins douze fois supérieure à l'offre. *« Devant l'ampleur et la rapidité du succès rencontré, M. Edmond Alphandéry a décidé de clore par anticipation la tranche réservée aux investisseurs institutionnels dès le mercredi 6 octobre au soir »*, indiquait le ministère de l'économie.

Un montant de 12,1 millions d'actions a été mis en vente par l'Etat auprès d'investisseurs institutionnels français, au prix de 240 francs par action, tandis que le placement international porte sur 22,5 millions de titres. En revanche, l'offre publique de vente (OPV) destinée aux particuliers reste ouverte jusqu'au 12 octobre. En cas de succès, l'Etat prélèvera 20 % des titres sur la tranche offerte aux investisseurs institutionnels et internationaux (un peu moins de 19 % du capital) et 10 % sur les titres réservés au groupe d'actionnaires stable (15 % du capital). Cette possibilité ferait passer le nombre de titres destinés aux particuliers de 37,5 millions à 47 millions.

Bonne résistance des banques mutualistes

Les résultats du Crédit mutuel seraient au moins comparables à ceux de 1992

Etat d'esprit assez rare aujourd'hui dans le monde bancaire, le Crédit mutuel fait preuve d'optimisme sur ses résultats en 1993 et envisage de *« tenir le cap »* en poursuivant sa stratégie de développement de la banque de proximité, selon son président Etienne Pflimlin.

Les banques mutualistes, le Crédit mutuel en tête, *« bénéficient de coûts d'emprunt plus bas et d'un meilleur profil de risques, ont été moins durement affectées par la récession »*, souligne l'agence de notation américaine Standard and Poor's. *« Proportionnellement aux autres banques, elles ont enregistré moins de problèmes avec leurs créances et leurs perspectives restent stables »*, ajoute l'agence de notation.

Ainsi, cette année, le résultat du Crédit mutuel devrait être *« comparable ou peut-être même meilleur »* que celui de 1992 (bénéfice net de 1,5 milliard de francs). La banque tente de maintenir son activité et de gagner des parts de marché, dans un environnement difficile qui *« ressemble à celui d'après le premier choc pétrolier de l'automne 1973 »*, explique M. Pflimlin. La demande de nouveaux crédits est en baisse, l'encours en août sur douze mois progressant de seulement 2,7 %. En revanche, la collecte totale d'épargne des huit premiers mois est en hausse et atteint 17,6 milliards de francs, soit un peu plus que les 17,2 milliards de la même époque de l'an dernier.

Pour son développement, la Banque compte s'appuyer notamment sur un réseau national en voie d'achèvement avec la création en 1993 de caisses à Lyon, Bordeaux, Nancy, Toulouse.

EN BREF

□ **Vietnam : prêt de 223 millions de dollars du FMI.** – Le Fonds monétaire international (FMI) a officialisé, mercredi 6 octobre, le retour du Vietnam dans ses circuits financiers en lui accordant 223 millions de dollars (1,3 milliard de francs) de prêts pour soutenir son programme de réformes économiques. Cette aide, la première depuis 1982, intervient quelques semaines après le règlement, par le Japon et la France essentiellement, des 140 millions de dollars d'arriérés dus par le Vietnam au Fonds. Du coup, le Vietnam va pouvoir bénéficier de prêts supplémentaires de la part de la Banque mondiale (environ 350 millions de dollars) et de la Banque asiatique de développement (250 millions).

□ **Les ventes d'automobiles ont augmenté de 6 % en septembre aux Etats-Unis.** – Les ventes d'automobiles (camionnettes, minivans et voitures) assemblées aux Etats-Unis par les dix constructeurs nord-américains ont augmenté de 6 % en septembre, par rapport au même mois de l'an dernier. Cette hausse a particulièrement profité aux constructeurs japonais ayant des usines aux Etats-Unis. Les ventes de voitures issues des usines transplants japonaises ont augmenté de 12,1 %; elles ont représenté 27,9 % des 1 153 863 véhicules fabriqués et vendus aux Etats-Unis. En revanche, les ventes des trois principaux constructeurs américains (General Motors, Ford et Chrysler) n'ont augmenté que de 4 %.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Après la manifestation unitaire à la SNCF

Cinq syndicats de cheminots lancent un appel à la grève pour le 12 octobre

Quelque 12 500 cheminots selon la police (25 000 selon les organisateurs) ont défilé mercredi 6 octobre à Paris, entre le siège de la SNCF, rue Saint-Lazare, et les abords de l'Assemblée nationale, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FGAAC (agents de conduite), FMC (maîtrise et cadres), FO, CFTC et CFE-CGC. Cette manifestation unitaire, qui n'a pas perturbé le trafic ferroviaire, était dirigée contre l'absence d'augmentation générale des salaires en 1993, les réductions d'effectifs et les *« atteintes au service public »*. A l'issue de cette journée, les fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC et FGAAC ont appelé les cheminots à *« agir massivement par la grève le 12 octobre »*.

Après l'échec relatif de la grève organisée le 4 octobre par le syndicat autonome des agents de conduite (FGAAC), la mobilisation unitaire de mercredi a sans doute atteint son objectif. A l'origine de cette initiative, la CGT a fourni l'essentiel des manifestants, parmi lesquels de nombreux retraités. Pourtant, si la récente annonce d'un « gel » des augmentations générales de salaire – comme ce fut déjà le cas en 1986 – a suscité de vives réactions, ce défilé a surtout exprimé une inquiétude diffuse sur l'avenir de la SNCF.

« Evidemment, la modernisation entraîne une baisse des effectifs, mais il faut savoir que des services entiers ne peuvent plus fonctionner normalement alors que nous affrontons la concurrence des transports routiers, plaide un responsable CGT de Paris Sud-Ouest. *Il y a trente ans, lorsque je suis devenu cheminot, nous étions 400 000, contre 189 000 aujourd'hui. On va droit vers la casse de notre statut. »* Un responsable lyonnais de la CFDT évoque, quant à lui, *« un malaise général »*. *« Comme SOCRATE, le système de réservation, fonctionne mal, il faut se débrouiller pour que les gens montent quand même et paient leur billet à bord. Or le président de la SNCF annonce de nouvelles mesures pour la clientèle alors que les contrôleurs ne sont même pas au courant. Des fractures se creusent entre ceux qui appartiennent aux secteurs en développement et les autres. Tout cela se traduit par une certaine démobilisation. Finalement, personne ne croit plus à grand-chose. On sent mal l'avenir de la maison »*, ajoute-t-il, désabusé.

De son côté, la direction de la SNCF juge indispensable la réalisation de gains de productivité (par exemple, dans les services du matériel où l'entretien des rames de TGV exige un personnel moins nombreux), mais n'entend pas réduire l'ensemble des effectifs en contact avec la clientèle. Rue Saint-Lazare, on assure que les cheminots ne sont pas viscéralement hostiles au changement. La généralisation d'entretiens individuels concernant la formation ou le déroulement de carrière n'est-elle pas entrée dans les mœurs ? La SNCF souligne également que, malgré les 5 660 suppressions d'emplois intervenues en 1992 et les 6 200 autres prévues en 1993, elle ne se désintéresse pas du dossier de l'emploi. L'accent est mis sur le développement du travail à temps partiel et les cessations progressives d'activité, mais aussi sur la reconversion du personnel des activités en restructuration, les décisions étant en tout état de cause annoncées plusieurs années à l'avance.

Les ambiguïtés du service public

La SNCF est-elle toujours en mesure d'*« assurer ses missions de service public »* ? Fait révélateur, ce n'est pas au siège de la société nationale que les manifestants sont allés chercher des réponses, mais à l'Assemblée nationale. *« On a le sentiment que la SNCF baisse les bras et ne sait plus où donner de la tête face à la situation économique »*, note un responsable de FO. *« Il faut revenir à une entreprise qui a des usagers et non des clients régis par la loi du marché »*, note-t-on à la FMC. D'une certaine manière, les syndicats appuient la direction pour réclamer *« une politique globale des transports »* qui ne fasse pas la part belle à la route et permette d'enrayer le recul du trafic voyageurs (5,7 % en 1993) et du transport de marchandises ferroviaire (plus de 12 %).

Car l'inquiétude est grande face à la dégradation des comptes de l'entreprise publique. Avec un endettement de 144 milliards de francs et un déficit prévisionnel de 8 milliards cette année, la SNCF n'est pas en mesure de faire face aux investissements à venir. De nouvelles solutions de financement pour le TGV Est devront être recherchés *« en dehors de la SNCF, déjà lourdement endettée »*, a estimé Bernard Bosson, ministre des transports. Les fermeture de gares comme le regroupement d'activités d'entretien sont ressenties comme autant d'*« atteintes à la qualité du service public et à la sécurité »*.

La recherche d'une gestion plus souple renforce les craintes des personnels qui entrevoient le spectre de la privatisation derrière la création d'un groupement d'intérêt économique pour l'exploitation du TGV Paris-Lausanne ou l'éventualité d'une filialisation du SERNAM, le service de messageries de la SNCF. Sans compter l'amorce de libéralisation des chemins de fer prévue dans une directive communautaire de juillet 1991, qui avait donné lieu, il y a un an, à la première grève européenne des cheminots. Le projet du gouvernement de confier aux régions la gestion de certaines lignes est également perçu comme un signe supplémentaire du *« démantèlement de l'entreprise »*. Même si le ministre des transports a précisé mercredi, devant l'Assemblée nationale, qu'*« il conviendrait simplement de veiller à ce que la dotation budgétaire de 4 milliards transférée en même temps aux régions soit effectivement consacrée au maintien des voies ferrées »*.

En pleine phase de préparation du troisième contrat de plan entre l'Etat et la SNCF, la lisibilité des projets de la direction ne peut être que limitée. Des incertitudes qui renforcent encore le trouble des cheminots et de leurs syndicats, malgré les efforts consentis pour associer le personnel à la réalisation du deuxième plan d'entreprise.

MARTINE LARONCHE et JEAN-MICHEL NORMAND

Selon une étude de l'APEC

Le nombre de cadres en Europe diminuera en 1993

Sur les douze derniers mois, 577 000 postes de cadres ont été pourvus en Europe, mais 618 000 ont été détruits pendant la même période, soit un solde négatif de 40 000, le premier depuis quinze ans, selon une enquête de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), présentée mercredi 6 octobre. Pour 1994, 23 % des entreprises interrogées envisagent de diminuer leur personnel, 15 % seulement prévoient de le faire croître.

Pour la première fois, l'ensemble de la population des cadres en Europe, qui était en progression constante sur les quinze dernières années, devrait diminuer en 1993. Selon le panel de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), 40 000 emplois de cadres ont été détruits au cours des douze derniers mois, de juillet 1992 à juin 1993. Et rien ne permet d'envisager un infléchissement de la tendance pour les six mois à venir, d'après les enquêtes menées auprès des chefs d'entreprise. Au contraire.

Ce constat, qui repose sur un panel constitué de 5 100 entreprises réparties sur les douze pays de la Communauté européenne, appelle toutefois deux remarques. Les cadres, définis comme catégorie socioprofessionnelle, constituent une particularité française qui n'a pas d'équivalent dans les autres pays européens. Le panel étudie donc une population « équivalent cadres », estimée pour le secteur privé en Europe à un peu plus de 8 millions, sur des effectifs salariés privés d'environ 82 millions.

Second point, la tendance observée au niveau de l'Europe ne fait que recouper celle déjà exprimée par l'APEC pour la France (*le Monde* du 8 avril). Les cadres souffrent désormais de la crise dans des proportions semblables aux autres salariés. Sur l'année écoulée, près d'une entreprise sur deux (48 %) dans les pays de la Communauté européenne a en effet réduit ses effectifs.

L'Allemagne détrône la France

Parmi les 577 000 cadres recrutés, la ventilation entre recrutement et promotion est de deux pour un. Depuis cinq ans, une tendance à l'homogénéisation se fait sentir entre l'Allemagne et l'Italie, où la promotion interne était forte, et la France, qui privilégiait plutôt le recrutement externe. Comme premier pays recruteur de cadres, l'Allemagne, pour la première fois, détrône la France, avec 148 500 postes pourvus contre 120 000.

De fortes disparités existent suivant le secteur de l'économie considéré. Les cadres commerciaux et de production représentent encore un recrutement sur deux. Pour 1994, seul le secteur des services présente des opportunités. L'industrie devrait connaître une forte dégradation et la situation n'est guère favorable dans le commerce, les transports et le bâtiment et travaux publics.

La vague de compressions du nombre de salariés semble se généraliser à l'Europe. Pour la première fois, depuis la création du panel européen de l'APEC en 1989, les employeurs sont plus nombreux (23 %) à envisager une compression qu'un renforcement de leurs effectifs (15 %). Pour les douze mois à venir, la croissance des effectifs de cadres, décomptée des promotions internes, est estimée dans une fourchette qui oscille entre 277 000 et 296 000 emplois, soit un recul de 20 % par rapport à la période de juillet 1992 à juin 1993, qui a vu 370 000 cadres embauchés.

Cette compression d'emplois se teinte d'euroscepticisme. En France et en Allemagne, le nombre d'employeurs qui estiment que l'ouverture du grand marché a eu des incidences négatives sur leur entreprise est légèrement supérieur à ceux qui les estiment positives. Seuls les entrepreneurs britanniques montrent un réel optimisme, mais avec guère de résultats.

ALAIN BEUVE-MÉRY

NOMINATIONS

En remplacement de Gilles Johanet

Gérard Rameix est nommé directeur de la CNAMTS

Gérard Rameix, âgé de quarante et un ans, a été nommé, au Conseil des ministres du mercredi 6 octobre, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Ancien conseiller de Jacques Chirac à Matignon entre 1986 et 1988, M. Rameix remplace Gilles Johanet, qui occupait ce poste depuis 1989 (*le Monde* du 6 octobre).

Par ailleurs, le Conseil des ministres a reconduit Jean-Louis Buhl, âgé de quarante-huit ans, au poste de directeur de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS), qui assure la répartition des moyens financiers entre les différentes branches de la « Sécu ».

□ **Bruno Vergobbi, nouveau directeur du port autonome de Dunkerque.** – Le conseil des ministres a nommé, mercredi 6 octobre, Bruno Vergobbi, auparavant directeur adjoint du port autonome de Marseille, directeur du port autonome de Dunkerque.

LOGEMENT

Après une convention signée avec la Fédération nationale FNARS

Deux cent soixante HLM seront libérées pour les Franciliens mal logés

Vingt sociétés anonymes HLM d'Ile-de-France vont libérer dans l'année 260 logements qu'elles affecteront à des sortants de centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), aux termes d'une convention signée, mercredi 6 octobre, avec la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale) Ile-de-France.

Ces attributions de logements dans le parc HLM permettront de désengorger d'autant les CHRS, qui pourront ainsi accueillir à leur tour des sans-abri. Elles permettront de répondre à la moitié environ des besoins annuels de relogement de la FNARS Ile-de-France, qu'elle estime à 600 ou 700 logements. Compte tenu de la pénurie chronique de logements en région parisienne, il est fréquent, en effet, que des ménages ayant stabilisé leur situation ne réussissent pas à trouver un logement HLM et prolongent leur séjour en CHRS, empêchant ainsi l'entrée de sans-logis.

Cet accord est une application concrète d'une convention nationale, conclue en juin, entre l'Union des HLM et la FNARS.

Le père Devert, prêtre-promoteur

Le père Bernard Devert, ce prêtre-promoteur connu dans la région lyonnaise pour son action en faveur du logement des plus démunis (*le Monde* du 24 novembre 1992), met actuellement la dernière main à la création d'une société anonyme de HLM.

« Il ne s'agit pas de créer une SA de HLM de plus, mais de travailler avec d'autres organismes pour réaliser des logements d'insertion où règne la mixité sociale. » Devraient donc participer à son projet, l'Office public d'aménagement de construction (OPAC) du Rhône, la SA Logirel (la plus importante de la région lyonnaise), deux organismes collecteurs du « 1 % logement », l'association Habitat et humanisme, qu'il a fondée ainsi que la Société civile immobilière (SCI) 1515, dans la mouvance de son mouvement. Selon le père Devert, il ne reste plus qu'à obtenir l'agrément du mouvement HLM. Si le pr[illegible]t aboutit, le père Devert aura ainsi accès aux financements aidés par l'Etat. L'objectif fixé est de réaliser cent logements par an.

Sur le fond, le père Devert déplore *« l'absence de fluidité du logement »* dont il fait une *« question éthique et morale »*. Selon lui, chaque habitant de HLM devrait se poser la question suivante : *« Au regard de cette crise du logement, est-ce que je dois encore occuper aujourd'hui le logement que j'ai obtenu à un certain moment, dans une situation donnée ? » « Vu les difficultés, est-ce que ces droits acquis peuvent durer ? »*, s'interroge-t-il, estimant que cette question soulève celle de l'attribution du parc HL M. *« Ne serait-il pas plus astucieux, et financièrement plus intéressant, d'aider les familles qui en auraient la possibilité à accéder à la propriété ? »*, afin de désengorger le parc HLM et de libérer des logements pour de nouveaux arrivants.

F. V.

ÉNERGIE

Selon l'AEI

La demande de pétrole serait en baisse

Selon l'agence internationale de l'énergie (AIE), la demande mondiale de pétrole devrait décroître cette année pour la première fois depuis dix ans après avoir faiblement progressé entre 1990 et 1992. Cette demande devrait être de 66,8 millions de barils/jour en recul d'environ 200 000 barils par rapport à l'an dernier. Le déclin vient surtout des pays de l'Est et de l'ex-URSS, dont la demande régresse de 16 % à 6,8 millions de barils/jour, alors que la demande dans les pays de l'OCDE demeure quasi stable (de 38,85 à 39 millions) tout comme celle dans le reste du monde (21 millions).

Dans son étude mensuelle du 6 octobre, l'AIE estime qu'au troisième trimestre, les besoins de pétrole des pays de l'OCDE ont baissé de 200 000 barils/jours, soit environ 0,5 % par rapport à la même période de 1992. En revanche, ils devraient augmenter quotidiennement de 300 000 barils au quatrième trimestre grâce à la croissance attendue en Amérique du Nord. Le prix moyen du brut importé dans les pays industrialisés de l'OCDE a continué de baisser en septembre, tombant même un moment à 15,30 dollars.

VIE DES ENTREPRISES

La fin du conflit avec Suez

Les conditions de la privatisation de l'UAP se précisent

Absente à la surprise générale de la première liste des privatisations, l'UAP n'en est pas moins l'objet de toutes les attentions des pouvoirs publics. Le passage au privé de la première compagnie d'assurances française, qu'Edouard Balladur avait regretté ne pas pouvoir mener à bien en 1987 après le krach boursier d'octobre, pourrait se réaliser assez rapidement. En tout cas, les éléments d'une privatisation prochaine se mettent en place un à un.

Philippe Auberger (RPR), rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale, intervenant mercredi 6 octobre devant les anciens de l'ESSEC, a clairement laissé entendre que la mise sur le marché de l'UAP pourrait intervenir dans les premiers mois de 1994, en tête de la deuxième vague.

D'ores et déjà, l'hypothèque gênante en cas de privatisation du conflit entre l'UAP et Suez au sujet de leur filiale commune Victoire est en passe d'être levée (*le Monde* du 7 octobre). Les pouvoirs publics ont incité les deux groupes à publier un communiqué commun sur la reprise des négociations et leurs conseils d'administration se réunissent le 12 octobre pour examiner les conditions d'un accord. S'il n'y a pas d'obstacle de dernière minute, l'UAP va se retrouver, en prenant le contrôle du numéro trois allemand Colonia, à la tête d'un réseau européen incomparable. Trouver des actionnaires privés en deviendra encore plus facile.

«Jeu de chaises musicales»

Il faudra entre-temps que la situation à la tête de la compagnie soit clarifiée. La position incertaine de son président actuel, Jean Peyrelevade, ne facilite pas la gestion au quotidien même s'il ne veut rien en laisser paraître. Si la position de M. Peyrelevade sort renforcée d'un accord avec Suez, elle n'en reste pas moins fragile dans la perspective d'une privatisation.

Le gouvernement peut difficilement laisser à la tête du premier assureur français – pour très longtemps en cas de privatisation – un président qui n'est pas de son bord politique. D'où l'idée d'un «jeu de chaises musicales» entre l'UAP, le Crédit lyonnais et le Crédit national. Il s'agit à la fois de donner la présidence de la compagnie à Jacques Friedmann, d'offrir une sortie honorable à M. Peyrelevade au Crédit lyonnais et de ne pas donner le sentiment de mener une chasse aux sorcière en trouvant un point de chute à Jean-Yves Haberer, le président du Lyonnais, au Crédit national.

Jusqu'à présent l'essentiel des pressions s'est exercé sur le premier maillon de la chaîne, M. Haberer. Son départ du Crédit lyonnais semble désormais acquis. Jean Peyrelevade se retrouve pour ainsi dire en première ligne. Le baroud d'honneur de MM. Haberer et Peyrelevade ne peut de toute façon se prolonger trop longtemps. Il y va de l'autorité du gouvernement.

ÉRIC LESER

Numéro un allemand de l'assurance

Le groupe Allianz révèle la liste impressionnante de ses participations

FRANCFORT

de notre correspondant

Le capitalisme allemand, à l'image du capitalisme nippon, est très intégré. Tandis qu'au Japon, les «Keiretsu» contrôlent groupes industriels et banques en formant des sortes de galaxies; en Allemagne, ce sont les banques et les compagnies d'assurances qui sont à la tête du système. Les imposantes liquidités dont elles disposent et le principe de la Haus-Bank (*«banque-maison»* qui veut que la banque d'une entreprise participe à son capital), font qu'elles possèdent des participations dans de très nombreuses entreprises. L'exemple le plus connu, ce sont les 28,1 % détenus par la Deutsche Bank, première banque allemande, dans Daimler-Benz, premier groupe industriel d'Allemagne et d'Europe.

Comme les *«seuils de déclaration»* – la part du capital détenue au-delà de laquelle une société est obligée de rendre publique sa participation – sont très élevés (20% à 25 %), l'opacité a toujours été une caractéristique du capitalisme allemand. Les investisseurs anglo-saxons ne cessaient de s'en plaindre, sans effet jusqu'à hier. Mais, aujourd'hui, l'internationalisation des entreprises allemandes, l'ouverture de la place financière de Francfort et la nécessité d'aller chercher à l'étranger du capital frais imposent de lever un coin du voile. Daimler-Benz doit changer ses règles comptables pour entrer à Wall-Street (*le Monde* du 6 octobre). Les seuils déclaratifs vont passer à 10% puis à 5 %.

Anticipant cette obligation, le groupe munichois Allianz, premier assureur allemand et européen, a publié la liste de ses participations de plus de 10 % non déjà rendues publiques. Le résultat est impressionnant. L'ensemble représente une capitalisation boursière de 8,9 milliards de marks (31 milliards de francs). On y relève 14,4 % de BASF, premier chimiste allemand, 12,8 % de RWE, l'entreprise électrique de la Ruhr, 12,1 % de Veba, le grand groupe pétrolier du pays, et 14,8 % de Linde (mécanique). Dans le secteur financier, Allianz possède 16,9 % de la BHF-Bank et 12 % de la IKB Deutsche Industriebank. En France, Allianz possède 10,9 % de la Compagnie de navigation mixte et 10,9 % du Crédit foncier et commercial d'Alsace et de Lorraine. Au Royaume-Uni, le groupe détient 11,6 % de Danae Investment Trust.

Cette liste s'ajoute aux participations déjà connues d'Allianz qui comprennent 22,5 % de la Dresdner Bank, deuxième banque privée d'Allemagne, 20 % de la Bayerische Hypo-Bank et 25 % de Munich Re, première compagnie mondiale de réassurance. On suppute aussi que le groupe est le premier actionnaire de la Deutsche Bank. Le directeur financier d'Allianz a expliqué que ces participations étaient des placements et non des positions de contrôle des entreprises – et encore moins de *«domination»*. L'objectif est d'abord financier. Allianz dispose au total de 184 milliards de marks de liquidités à placer (650 milliards de francs). En Allemagne, les contrôles d'entreprises sont mal considérés car anticoncurrentiels et ils rappellent trop les «cartels», dont la puissance avait été mise au service des nazis. L'Office fédéral des cartels est chargé d'y veiller. Mais entre une forte présence au capital, l'influence et le contrôle, les frontières sont évidemment floues.

ÉRIC LE BOUCHER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRAT

□ **Eunetcom signe son premier accord avec IBM.** – Eunetcom, la filiale commune de France Télécom et de son homologue allemand Deutsche BundesTelekom (DBT), vient d'obtenir son premier contrat. Créée il y a dix-huit mois, mais seulement mise en route le 1er septembre, la société, spécialisée dans les services aux grandes entreprises, a en effet signé une lettre d'intention avec IBM pour l'extension de son réseau privé de télécommunications en Europe. Ce contrat – dont le montant n'a pas été communiqué mais qui peut être estimé à plusieurs dizaines de millions de francs – vise à relier quarante sites IBM éparpillés dans sept pays (Allemagne, Italie, Espagne, France, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Autriche). Il donne en tout cas son premier gage de crédibilité à Eunetcom, qui souhaite s'élargir à d'autres opérateurs, parmi lesquels l'américain ATT.

OFFRES

□ **Alcatel candidat au nouveau réseau de téléphonie numérique.** – Pierre Suard, président du groupe Alcatel Alsthom (télécommunications, construction électrique et ferroviaire), annonce, jeudi 7 octobre, dans un entretien publié par *le Figaro*, que son groupe est candidat au nouveau réseau de radiotéléphonie numérique que le gouvernement a décidé de créer. M. Suard indique : *«Nous serions nous-mêmes candidats pour être le nouvel opérateur du troisième réseau français de radiotéléphone numérique si un appel d'offres était lancé.»* Cet appel d'offre est prévu pour début 1994, après la décision du gouvernement d'octroyer une licence à un troisième opérateur pour un nouveau réseau de radiotéléphone numérique dans la bande des 1 800 mégahertz. M. Suard ajoute que la *«légitimité»* de son groupe lui semble *«plus grande que celle du groupe Bouygues»*, qui s'est également déclaré intéressé par le nouveau réseau. France Télécom et SFR sont les opérateurs des deux premiers réseaux de radiotéléphonie numérique.

□ **Le GAN lance une OPA contre l'assureur canadien Simcoe Erie.** – Le GAN a annoncé, mardi 5 octobre, son intention de lancer une OPA (offre publique d'achat) sur la totalité de Simcoe Erie, un assureur «dommages» canadien, dont il détient déjà 21,6 % du capital. Si le GAN arrive à prendre le contrôle total de cette société canadienne, l'investissement se montera à 260 millions de francs. Le lancement de cette OPA, à la mi-octobre, va intervenir après l'achat par le GAN de la participation de 29 % détenue par Manulife, groupe canadien dans Simcoe Erie.

RÉSULTATS

□ **Victoire : bénéfice net au premier semestre en baisse de 41 %.** – Victoire, le groupe d'assurances contrôlé par Suez, a dégagé au premier semestre un bénéfice net (part du groupe) de 275 millions de francs, en baisse de 41 % sur celui du premier semestre 1992 (470 millions), mais supérieur à celui de l'ensemble de l'exercice écoulé (214 millions). *«En l'état actuel des informations disponibles, il est permis de penser que les résultats du premier semestre reflètent globalement les tendances annuelles de l'exercice»*, a indiqué la compagnie.

□ **Société générale : résultat semestriel en hausse de 9,2 %.** – La Société générale a réalisé, au premier semestre, un résultat net part du groupe de 2,158 milliards de francs, en hausse de 9,2 % par rapport aux six premiers mois de 1992 (1,977 milliard de francs). Le résultat brut d'exploitation a progressé de 21,3 % à 6,693 milliards. Pour l'ensemble de 1993, la banque attend *«des résultats aussi bons»* que celui de l'année précédente, où elle avait réalisé un bénéfice net de 3,27 milliards de francs, selon son président, Marc Viénot. Le bon résultat du premier semestre est à mettre au compte de la croissance de l'activité internationale et du bon développement des activités du marché, alors que la banque classique domestique, affectée par la faiblesse de la demande, n'a que faiblement accru ses encours.

□ **Chèques-vacances : 24 millions de francs de résultat net.** – L'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) a réalisé, en 1992, 1,011 milliard de francs de volume d'affaires pour un résultat net de 24 millions de francs. Une partie de ces bénéfices, soit 7,2 millions de francs, seront consacrés à des aides en faveur d'équipements de tourisme et de loisirs à vocation sociale, comme le prévoient les statuts de l'agence. Les porteurs de chèques-vacances sont au nombre de quatre millions et, à l'approche de l'an 2000, l'objectif de l'agence, mise en place il y a onze ans, est de toucher dix millions de personnes.

CRISE

□ **Licenciements chez Syntex : *«De graves irrégularités de procédure»*, selon le comité d'entreprise.** – Les 76 licenciements annoncés en août par Syntex France, filiale du groupe pharmaceutique américain Syntex Corp., ont fait l'objet *«de graves irrégularités de procédure»*, alors que les lettres de licenciement devaient partir mercredi 6 octobre, affirme un communiqué du comité d'entreprise du Centre de recherche Syntex de Leuville-sur-Orge (Essonne). *«Aucun plan social n'a été remis au personnel»* et *«les négociations entre la direction et l'Etat n'ont pas abouti»*, ajoute le comité d'entreprise en rappelant que les *«activités du centre de recherche sont transférées en Ecosse et l'usine de production en Espagne»*.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 octobre ⬇ Hésitation

Après quatre séances de hausse et quelques records ces dernières heures sur les places financières allemande et britannique, la Bourse de Paris subissait des prises de bénéfice, jeudi, en début de journée. En repli de 0,25 % à l'ouverture, le CAC 40 abandonnait 0,35 % à 2 157,38 points vers 13 heures, avant l'issue de la réunion de la Bundesbank. Le marché était hésitant et très calme. Le montant des échanges atteignait à peine les 500 millions de francs sur le règlement mensuel. Sur le MATIF, où mercredi des records ont à nouveau été battus, les prises de bénéfice étaient également à l'ordre du jour.

Tablant sur une non-modification de la politique des taux en Allemagne, les investisseurs cherchaient à dégager des bénéfices après une hausse de 5 % de l'indice CAC 40 depuis le 23 septembre, jour de la liquidation et point le plus bas depuis la fin août. Mais les opérateurs restaient confiants dans l'avenir du marché, car, pour eux, la baisse des taux d'intérêt est inéluctable. Une diminution des conditions de crédit dégagera au moins une partie des importantes liquidités drainées depuis des années par les sicav monétaires. A remarquer qu'en dépit de la baisse des taux intervenue depuis le début août, l'encours de ces produits monétaires a encore progressé de 1,5 % en septembre pour dépasser les 1 300 milliards de francs.

Parmi les valeurs en hausse figuraient La Rochette, Worms et le Club Méditerranée. En baisse on notait, Cap Gemini, Nordon et Michelin.

NEW-YORK, 6 octobre ⬆ A pas comptés

La Bourse de New-York est restée en dessous du seuil de 3 600 points, mercredi 6 octobre à la clôture, après avoir dépassé ce niveau à plusieurs reprises durant la séance grâce à la fermeté des places européennes. L'indice Dow Jones a clôturé à 3 598,44 points en hausse de 11,18 points (0,33 %). L'activité a été soutenue avec quelque 275 millions de titres échangés. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 107 contre 861. Cependant 651 titres sont restés inchangés.

Le marché continuait à avancer à pas prudents, en raison de la réserve observée par les opérateurs avant la publication, vendredi 8 octobre, des chiffres du chômage américain pour septembre et celle, à partir de la mi-octobre, des résultats trimestriels des sociétés. Les statistiques sur la situation de l'emploi devraient donner des indications sur la vigueur de la reprise économique américaine. Les investisseurs tablent également sur des résultats d'entreprises généralement encourageants et donc sur une poursuite de l'ascension de Wall Street. Un redémarrage de l'activité européenne sur le Vieux Continent, notamment en Grande-Bretagne, devrait contribuer à l'amélioration de la performance des multinationales américaines. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est monté à 6,01 % contre 6 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 5 octobre	Cours du 6 octobre
Alcoa	67 5/8	68
ATT	57 7/8	58 1/8
Boeing	37 5/8	37 7/8
Chase Manhattan Bank	37 3/8	37 1/2
Du Pont de Nemours	48 1/4	48 1/2
Eastman Kodak	57 7/8	57 3/4
Exxon	65 3/4	65 5/8
Ford	58 3/4	55 1/2
General Electric	95 5/8	95 1/2
General Motors	43 1/8	43
Goodyear	45 3/8	46 1/2
IBM	43 3/4	44
ITT	93 1/8	92 5/8
Mobil Oil	81 1/2	82
Pfizer	58 7/8	58 3/4
Schlumberger	66 7/8	65 1/2
Texaco	68	68 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	138 1/2	140 7/8
Union Carbide	19 7/8	19 7/8
United Tech.	57 1/4	57 1/4
Westinghouse	13 1/8	13 1/4
Xerox Corp.	72 5/8	71

LONDRES, 6 octobre ⬆ Optimisme

Les valeurs ont battu de nouveaux records, mercredi 6 octobre, au Stock Exchange, dopées par la hausse du marché à terme et par l'optimisme des investisseurs. Ces derniers estiment que l'économie britannique s'améliore et sont confortés dans leurs analyse par une baisse des faillites et par une hausse annuelle de 12 % des ventes de voitures neuves en septembre.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 15,6 points (0,5 %) à 3 100,8, un nouveau record de clôture. Il avait atteint dans la matinée un record absolu de 3 116,3 points, battant le précédent record établi le 31 août. Les valeurs bancaires, pharmaceutiques et brassicoles ont progressé, mais celles du bâtiment et des supermarchés ont reculé. Les banques ont été encouragées par l'annonce d'une hausse de 58 % du bénéfice imposable semestriel de Bank of Scotland.

Les titres cotés à Hong Kong ont été soutenus par le nouveau record de la bourse de Hongkong. HSBC Holdings a gagné 3 pences à 733 et Cable and Wireless 13 pences à 924.

VALEURS	Cours du 5 octobre	Cours du 6 octobre
Allied Lyons	5,77	5,78
B.P.	3,21	3,26
B.T.R.	3,78	3,78
Cadbury	4,58	4,60
De Beers	12,50	12,50
Glaxo	6,49	6,57
G.U.S.	38,63	38,88
I.C.I.	7,21	7,26
Reuters	15,20	15,09
RTZ	6,76	6,82
Shell	6,79	6,81
Unilever	10,59	10,64

TOKYO, 7 octobre ⬇ Recul

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse jeudi 7 octobre, le Nikkei perdant 234,62 points, soit 1,1 %, pour clôturer à 20 265,63 pts. Le volume des échanges a été modéré avec environ 300 millions de titres négociés contre 331 millions la veille. Selon les analystes, ce recul s'explique par des prises de bénéfices de la part d'investisseurs japonais, alors que les étrangers ont acheté des actions, encouragés par les rumeurs sur l'éventuel lancement d'un emprunt d'Etat pour couvrir le déficit public japonais.

Pendant la séance du matin, des actions de Nippon Steel, Kawasaki Steel, Mitsubishi Heavy Industries ont été achetées. Celles des constructeurs automobiles étaient également recherchées en raison de l'annonce d'une augmentation de la part des véhicules japonaise sur le marché américain. Dans l'après-midi, ces hausses ont été contrariées par des ventes dans la perspective de l'expiration, vendredi, des contrats à terme d'octobre et par des prises de bénéfice.

VALEURS	Cours du 6 octobre	Cours du 7 octobre
Ajinomoto	1 400	1 380
Bridgestone	1 290	1 310
Canon	1 470	1 470
Fuji Bank	2 300	2 280
Honda Motors	1 810	1 840
Matsushita Electric	1 460	1 450
Mitsubishi Heavy	668	672
Sony Corp.	4 620	4 580
Toyota Motors	1 760	1 760

CHANGES

Dollar : 5,6745 F ⬇

Jeudi 7 octobre, le deutschemark progressait à 3,4996 francs lors des premiers échanges entre banques, contre 3,4946 francs dans les échanges interbancaires de mercredi en fin de journée. Le dollar s'échangeait à 5,6747 francs en fin de matinée contre 5,6870 francs (cours Banque de France) à la clôture des marchés interbancaires.

FRANCFORT	6 oct.	7 oct.
Dollar (en DM)	1,6235	1,6203
TOKYO	**6 oct.**	**7 oct.**
Dollar (en yens)	105,63	105,35

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (7 oct.) .... 7 1/16-7 3/16 %
New-York (6 oct.) .... 3 %

BOURSES

	5 oct.	6 oct.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	590,46	596,84
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 158,77	2 164,46
NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)	5 oct.	6 oct.
Industrielles	3 587,26	3 598,44
LONDRES (*Indice «Financial Times»*)	5 oct.	6 oct.
100 valeurs	3 085,20	3 100,80
30 valeurs	2 345,80	2 355,40
Mines d'or	182,60	182,40
Fonds d'Etat	102,26	102,54
FRANCFORT	5 oct.	6 oct.
Dax	1 972,73	1 987,05
TOKYO	6 oct.	7 oct.
Nikkei Dow Jones	20 500,25	20 265,63
Indice général	1 653,78	1 646,79

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6650	5,6680	5,7180	5,7260
Yen (100)	5,3793	5,3848	5,4417	5,4522
Ecu	6,6151	6,6215	6,6049	6,6183
Deutschemark	3,4970	3,4985	3,5003	3,5034
Franc suisse	3,9776	3,9836	4,0020	4,0094
Lire italienne (1000)	3,5583	3,5625	3,5448	3,5511
Livre sterling	8,6367	8,6442	8,6654	8,6766
Peseta (100)	4,3122	4,3179	4,2786	4,2877

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 3/8	2 1/2	2 3/8	2 1/2	2 3/8	2 1/2
Ecu	7 9/16	7 11/16	7 9/16	7 11/16	7 3/16	7 5/16
Deutschemark	6 3/4	6 7/8	6 5/8	6 3/4	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 7/16	8 11/16	8 7/16	8 11/16	8 3/8	8 5/8
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	10 1/8	10 1/2	9 15/16	10 1/4	9 11/16	10 1/16
Franc français	7 1/16	7 1/4	7	7 1/8	9 11/16	9 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

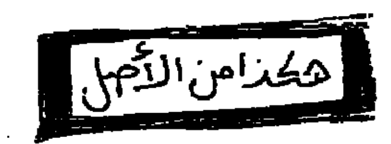
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

94852 IVRY Cedex



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 7 OCTOBRE

Liquidation : 22 octobre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,18 % (2160,50)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5800	EDF-GDF 3%	5810	5830	+0,36
1049	B.N.P. (T.P)	1035	1030	−0,48
1038	Cr.Lyonnais(T.P.)	1038	1039	+0,10
2200	Renault (T.P.)	2221	2237	+0,72
2240	Rhone Poulenc(T.P)	2415	2410	−0,21
1120	Saint Gobain(T.P.)	1140	1140	—
1020	Thomson S.A (T.P)	1050	1046	−0,38
605	Accor 1	837	835	−0,31
740	Air Liquide 1	785	776	−1,15
715	Alcatel Alsthom 1	750	755	+0,67
370	Alspi 1	375	378	+0,80
640	ABF(Ass.gle.Fce) 1	689	694	+0,73
1530	Axa 1	1585	1583	−0,13
50	Bail Equipement 1	49,55	49,60	+0,10
1150	Bail Invest. 1	1120	1110	−0,89
500	Bancaire (Cie) 1	525	526	+0,19
154	Banque Colbert C2	165,80	165	−0,48
825	Bazar Hot. Ville 2	620	625	+0,81
1218	Berger (M) 2	1205	1220	+1,24
455	Bertrand Faure 2	460	461	+0,22
1320	BIC 1	1214	1224	+0,82
159	BIS 1	145	145	—
270	B.N.P. CI 1	280	279	−0,36
530	Bollore Techno. 1	442	445	+0,68
2770	Bongrain 1	3055	3040	−0,49
680	Bon Marche (Au) 1	641	638	−0,47
680	Bouygues 1	724	718	−0,83
875	BSN 1	899	895	−0,44
1210	Canal + 1	1255	1251	−0,32
210	Cap Gemini Sogeti 1	214	206	−3,74
195	Carnaudmetalbox 1	200,20	201,10	+0,45
3400	Carrefour 1	3586	3580	−0,17
161	Casino Guichard 1	171,70	172	+0,17
121	Casino Guich.ADP 1	132	128,60	−2,58
740	Castorama Dl (Li) 1	749	744	−0,67
250	C.C.F. 1	260	261,10	+0,42
35	CCMC-Manegic(Ly) 2	44,20	44,70	+1,13
280	Cegid (Ly) 1	280	279	−0,36
33	Centrest (Ny) 2	30,60	30,80	+0,65
390	CEP Communication 1	390	408	+4,62
113	Cerus Europ.Reun 1	114,90	113,10	−1,57
1110	Cetelem 1	1170	1171	+0,09
1200	CGIP 1	1338	1330	−0,60
1110	Chargeurs 1	1168	1187	+1,80
350	Christian Dior	332	326	−1,81
565	CICA (M) 2	540	543	+0,56
320	Ciments Fr.Priv.B	320	320	—
465	Clarins 1	483	483	—
385	Club Mediterranee 1	376	384,10	+2,15
1018	Colas 1	1005	1005	—
555	CGP (Papiers)(Ly)2	555	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1420	Comptoir Moder. 1	1525	1515	−0,66
425	CPR Paris.Reesc. 1	487,40	462,10	−5,19
1140	Credit.F.France 1	1212	1205	−0,58
420	Credit Local Fce 1	436	433,50	−0,57
660	Credit Lyonn.CIP 1	731	735	+0,55
645	Credit National 1	893	890	−0,44
535	CSEE 1	532	534	+0,38
5080	Damart 1	5130	5130	—
490	Dassault-Aviation 1	466	465	−0,21

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
360	Dassault Electro 1	366	365,20	−0,22
1070	De Dietrich 1	1888	1880	−0,42
510	Degremont 1	504	502	−0,40
40	Dev.R.N-P De Cal 2	39,90	39	−2,26
80	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	79	—	—
315	DMC (Dollfus Mi) 1	291,10	296	+1,68
615	Docks France 1	612	615	+0,49
133	Dynaction 1	129	130	+0,78
2610	Eaux (Gle Des) 1	2625	2634	+0,34
705	EBF (Epeda B.) 1	700	700	—
530	Ecco 1	534	535	+0,19
1020	[illegible] Foug. 1	1116	1117	+0,09
395	Elf Aquitaine 1	433,80	433,50	−0,07
995	Elf Sanofi 1	1004	999	−0,50
355	Erap-Elf CPet 1	385	378	−1,82
825	Eridania Beghin 1	844	847	+0,36
570	Essilor Intl 1	622	621	−0,16
330	Essilor Intl ADP 1	382,50	385	+0,69
820	Esso 1	888	871	−1,91
1950	Eurafrance 1	1990	1975	−0,75
57	Euro Disney 1	57,60	56,75	−1,48
600	Euro RSCG W.W.	570	570	—
1170	Europe 1-1	1220	1222	+0,16
42	Eurotunnel 1	43	42,85	−0,35
—	Filipa.Medias nom.	781	797	+2,05
155	Fimalac 1	147	148	+0,68
400	Fives-Lille 1	390	391	+0,26
4010	Fromageries Bel 1	4700	4760	+1,28
1940	Galeries Lafayet. 1	1857	1863	+0,32
485	GAN 1	535	532	−0,56
380	Gascogne (B) 1	360	360	—
1020	Gaz Eaux(Fin.Ind) 1	1810	1815	+0,28
840	Geophysique 1	824	828	+0,84
640	Groupe Andre S.A.	644	644	—
630	Groupe De La Cite 1	681	697	+2,35
500	GTM-Entrepose 1	497	498	+0,20
1640	Guyenne Gascogne 1	1760	1760	—
480	Havas 1	486	483,10	−0,60
235	IDIA 1	250,50	250,40	−0,04
455	Imetal 1	493,50	492,90	−0,12
131	Immob.Phenix 1	130	130	—
147	Ingenico 1	148,90	146	−1,95
2350	Ins.Merieux Int. 1	2352	2345	−0,30
540	Interbail 1	548	547	−0,18
550	Intertechnique 1	540	530	−1,85
1150	Jean Lefebvre 1	1179	1185	+0,51
680	Klepierre 1	682	685	+0,44
780	Labinal 1	734	716	−2,45
410	Lafarge Coppee 1	417,10	424,50	+1,77
140	Lagardere (MMB) C1	139	139,90	+0,65
240	Lapeyre C1	250	251	+0,40
265	Lebon 2	280	277	−1,07
4700	Legrand 1	4920	4925	—
2850	Legrand ADP 1	3245	3230	−0,46
205	Legris Indust. 1	203	203	—
915	Locindus 1	959	960	—
3970	LVMH Moet Vuitton 1	3819	3736	−2,17
535	Lyon Eaux-Dumez 1	541	538	−0,55

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
385	Marine Wendel 1	394,80	396	+0,30
145	Matra-Hachette 1	142	140,50	−1,06
73	Metaleurop 1	72	71,70	−0,42
16	Metrologie Intl 1	15,95	15,80	−0,94
171	Michelin 1	164,40	161	−1,84
110	Moulinex 1	112	111,60	−0,36
1080	Navigation Mixte 1	1080	1087	+0,65
154	Nord-Est 1	151	151,10	+0,07
588	Nordon (Ny) 1	550	535	−2,73
38	Olipar 1	38,10	35	−8,28
1130	Oreal 1	1180	1187	+0,59
460	Paribas 1	497	494,80	−0,44
330	Pechiney CIP 1	316,50	320,60	+1,28
188	Pechiney Intl 1	213,60	212,80	−0,37
405	Pernod-Ricard 1	428	427,90	−0,02
658	Peugeot 1	651	642	−1,38
788	Pinault-Printemps 1	757	753	−0,53
730	Plastic-Omn.(Ly) 1	735	740	+0,68
378	Poliet	368	362,10	−1,60
858	Primagaz 1	893	890	−0,34
898	Promodes 1	955	967	+1,26
345	Radiotechnique 1	375	370,10	−1,31
8200	Redoute(S.A.La) 1	873	875	+0,23
205	Remy Cointreau 1	201	203,10	+1,04
548	Rexel(ex.CDME) 1	596	594	−0,34
154	Rhone Poulenc A 1	152,60	153,50	+0,59
29	Rochette (La) 1	32,90	34,40	+4,56
625	Roussel Uclaf 1	623	631	+1,28
3780	Rue Imperiale(Ly) 1	3720	3740	+0,54
173	Sade (Ny) 1	170	170	—
1918	Sagem 1	2192	2185	−0,32
550	Saint-Gobain 1	554	548	−1,08
1340	Saint-Louis 1	1382	1370	−0,87
1880	Salomon (Ly) 1	1905	1875	−1,57
450	Salvepar (Ny) 2	444	441	−0,68
2080	Sat 2	2011	2030	+0,94
955	Saupiquet (Ns) 1	960	968	+0,83
365	Schneider ex.SPEP 1	366,50	361	−1,50
14	SCOA 1	14,85	14,70	−1,01
605	SCOR S.A 1	600	590	−1,67
485	S.E.B. 1	516	520	+0,78
505	Sefimeg 1	502	495	−1,39
185	Selectibanque 1	188	187,90	−0,05
308	Sextant Avionique 1	300	300	—
999	SFIM 2	972	976	+0,41
275	SGE 1	292	289	−1,03
585	Simco 1	568	561	−1,23
835	S.I.T.A 1	685	685	—
1518	Skis Rossignol 1	1678	1669	−0,54
548	Sligos 1	535	537	+0,37
625	Societe Gale A 1	662	676	+2,11
43	Sodecco (B) 2	42	—	—
72	Sodero (Ns) 2	73	74	+1,37
985	Sodexho 1	1008	1018	+1
135	Sogeral (Ny) 2	150	149,50	−0,33
1858	Sommer-Allibert 1	2075	2025	−2,41
500	Sophia 1	495	485	−2,02
1350	Sovac 1	1431	1440	+0,63

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
388	Spie Batignolles 1	371	370	−0,27
535	Strafor Facom 1	548	527	−3,83
348	Suez 1	360	359	−0,28
245	Synthelabo 1	249	253	+1,61
162	Thomson-CSF 1	164,10	164,90	+0,49
295	Total 1	325,40	320	−1,66
808	UAP 1	823	832	+1,44
340	UFB Locabail 1	398	398	−2,01
225	UGC DA(ex Rober)M 1	236	236	—
535	UIC 1	539	532	−1,30
615	UIF 1	602	602	—
980	UIS 2	960	960	—
550	Unibail 1	541	531	−1,85
1070	Valeo 1	1121	1118	−0,27
210	Vallourec 1	214,50	213	−0,70
340	Via Banque 1	375	370	−1,33
295	Worms & Cie 1	304,10	319	+4,90
1750	Zodiac 1	1701	1715	+0,82
1020	Elf Gabon	1130	1137	+0,62
125	Amax 1	130	130,40	+0,31
130	American Barrick 1	130,60	133,50	+2,22
194	American Express 1	207	205	−0,97
335	A.T.T. 1	333,30	334,80	+0,30
158	Anglo American 1	173,60	185,20	+6,68
350	Amgold 1	397	410	+3,27
280	Banco Santander 1	295	288,20	−2,31
988	B.A.S.F. 1	912	920	+0,88
1050	Bayer 1	1090	1091	+0,09
29	Blenheim Exhibit. 1	29,05	28,90	−0,52
47	Buffelsfontein 1	51,50	53,50	+3,88
205	Chase Manhattan 1	208,40	211,60	+1,54
2610	Daimler Benz 1	2637	—	—
96	De Beers 1	108,20	111,20	+2,77
2768	Deutsche Bank 1	2771	2790	+0,69
1430	Dresdner Bank 1	1471	1485	+0,95
58	Driefontein 1	60,50	64	+5,79
270	Du Pont Nemours 1	267	262,60	−1,65
335	Eastman Kodak 1	332	327	−1,51
17	East Rand 1	17,60	18,20	+3,41
60	Echo Bay Mines 1	61,50	63	+2,44
175	Electrolux 1	178,50	172	−3,64
295	Ericsson 1	310,70	309,60	−0,35
365	Exxon Corp. 1	371,30	373,80	+0,67
310	Ford Motor 1	324,60	316,60	−2,46
59	Freegold 1	62,50	67,80	+8,48
13	Gencor Limited 1	12,90	13,25	+2,71
550	General Electric 1	546	547	+0,18
260	General Motors 1	244	245,50	+0,61
425	Generale Belgique 1	415	403,10	−2,87
36	Grd Metropolitan 1	37,90	37,85	−0,13
39	Guinness Plc 1	37,50	36,30	−3,20
22	Hanson Plc 1	23	22,85	−0,65
22	Harmony Gold 1	24,60	25,55	+3,86
385	Hewlett-Packard 1	388,50	384,80	−0,95
44	Hitachi 1	45,30	45,05	−0,55
959	Hoechst 1	1010	1001	−0,89
240	I.B.M 1	248,60	249,10	+0,20
61	I.C.I 1	62	63,10	+1,77

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
525	I.T.T. 1	529	525	−0,76
280	Ito Yokado 1	285	282,70	−0,81
76	Matsushita 1	77,80	77,45	−0,45
295	Mc Donald's 1	301,50	299,60	−0,70
180	Merck and Co 1	171,70	172,40	+0,41
595	Minnesota Mining 1	594	589	−0,84
62	Mitsubishi Corp. 1	64,10	62,80	−2,03
435	Mobil Corporat. 1	461,50	—	—
430	Morgan J.P. 1	447	—	—
4210	Nestle SA Nom.	4425	4446	+0,47
89	Nippon Meat Packer	90,85	91	+0,17
148	Norsk Hydro 1	183	182,50	−0,31
141	Otsi 1	153	166	+8,50
1450	Petrofina 1	1471	1466	−0,34
265	Philip Morris 1	268,10	268,60	+0,19
110	Philips N.V 1	113,80	112,90	−0,79
110	Placer Dome Inc 1	116	119,50	+3,02
265	Procter Gamble 1	284	—	—
215	Quilmes 1	210	210,50	+0,24
42	Randfontein 1	47,05	51,70	+9,88
265	Rhone Poul.Rorer 1	272	269,10	−1,07
560	Royal Dutch 1	586	589	+0,51
59	R T Z 1	59,90	58,85	−1,75
13,50	Saatchi & Saatchi	13,70	13,80	+0,73
560	Sega Enterprises	579	571	−1,38
39	Saint-Helena 1	43,20	45,30	+4,86
355	Schlumberger 1	377	371,30	−1,51
56	Shell Transport 1	60,20	60,25	+0,08
2280	Siemens 1	2450	2460	+0,41
235	Sony Corporation 1	247,10	245,10	−0,81
116	Sumitomo Bank 1	122	121	−0,82
200	T.D.K 1	194,20	196,70	+1,29
67	Telefonica 1	69,45	69,60	+0,22
37	Toshiba 1	37,30	36,80	−1,34
620	Unilever 1	620	628	+1,29
320	Unit.Technologie 1	317,50	324,20	+2,11
395	Vaal Reefs 1	402,10	432,50	+7,56
1240	Volkswagen A.G 1	1310	1309	−0,08
300	Volvo (act.B) 1	307,50	307	−0,16
151	Western Deep 1	158,90	165	+3,84
405	Xerox Corp. 1	397	400,70	+0,93
132	Yamanouchi 1	129,70	130	+0,23
6	Zambia Copper 1	6,10	6,05	−0,82

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,20	8,310
CEPME 8,6% 88 CB	108,65	2,282
CEPME 9% 89 CA	115,45	1,208
CEPME 9% 92-06 TSR	—	2,614
CFD (CCCE)9,7%90CB	123,30	6,404
CFD exCCCE8,6%92CB	118,25	5,631
CFF 10% 88-98	117,73	9,589
CFF 9% 88-97 CI	111,16	0,099
CFF 10,25% 90 CI	124	5,785
CLF 8,9% 88 CI	115,64	3,219
CLF 9%88-93/98 CI	111,82	6,115
CNA 9% 4/92 CB	120,20	3,847
CRH 8,6% 92-93 CB	115,25	2,358
CRH 8,5% 87-88 CA	111,92	5,030
EDF 8,6% 88-89	113,60	5,513
EDF 8,6% 92 CI	117,25	4,265
Emp.Etat 10,8%79	104,10	0,976
Em Etat 13,4%83 CA	101,25	10,647
Em.Etat 8,25%86 CA	118	5,875
Emp Etat 6%2/93-97	101,50	1,364
Finansder 9%91 CI#	121,80	7,787
Finansd.8,6%92 #C2	115,30	5,961
Floral 9,75% 90 CI	118,55	2,003
OAT 9,90% 12/97 CA	115,57	8,083
OAT TMB 6/99 CA	98,87	6,259
OAT 10% 5/00 CA	122,35	3,644
OAT 81 TME CA	100,25	4,475
OAT 8,5% 11/02 CA	117,72	7,359
OAT 8,50% 19 CA	122,95	8,081
OAT 8,50% 92-23 CA	123,59	3,842
PTT 11,2% 85 CB#	110,75	8,727
SNCF 8,8% 87-93 CI	112,81	5,955
Lyon Eaux 6,5%90CV	940	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	371,10	365
Bains C Monaco 2	840	850
B.Hypoth.Europ.	153	—
B.N.P Intercont.2	443	435
Benedictine	2650	—
Bidermann Intl	420	—
B T P (la cie) 2	34,85	34,20
Cambodge	815	—
Carbone Lorraine 2	452	453,10
Case Poclain 2	3,50	—
CBC 1	374	372,50
Centenaire Blanzy	380	380
Ceragen Holding	28,60	—
Champex (Ny)	12	—
CIC Un Euro CIP 1	367	265
C.I.T.R.A.M (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem 2	358,10	355
Concorde-Ass Risq2.	925	940
Constr Met Prov	13,40	—
Credit Gen.Ind	128,10	—
Darblay	610	—
Didot Bottin	522	522
Eaux Bassin Vichy	2551	—
Ecia 1	409	410,50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	4150	4135
Eridania Beghin CI	695	689
Fidei(ex-Immofice) 2	342	345
Finalens	380	370,50
F.I.P.P.	185	200,20
FNAC 2	2969	2969
Fonciere (Cie)	688	657
Foncina	451	—
France I.A.R.D	408	—
France S.A 1	2110	2090
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	703	700
Genefim	336	339
Gevelot	480,50	—
G.F.C. 1	461	461,10
Groupe Victoire	1400	—
G.T.I (Transport)	290	287,50
Immobail 2	485	478
Immobanque 2	880	—
Im.Marseillaise 2	5800	5710
Invest.(Ste Cle.)	2700	—
Lille Bonnieres	1176	1170
Locafinanciere	524	—
Louvre 1	2410	2415
Lucia	145	150
Machines Bull 2	25,25	23,50
Mag.Uniprix	176,20	178
Metal Deploye	254	—
Mors 2	39	38
Navigation (Nle)	158	148,70
Optorg 2	271	290
Oreal (CI)	980	—
Origny-Desvroise	920	915
Monoprix	1410	1450
Paluel-Marmont	437	—
Parfinance	205	208
● Paris Orleans	206,50	207,50
Piper Heidsieck	738	738
Porcher	231,30	209
Promodes (CI)	714	714
Publicis 2	845	832
Rochefortaise Com.	159	158
Rosario 2	165,90	157,70
Rougier	225	225,10
S.A.F.A.A.	230,10	230
S.A.F.I.C Alcan	180,80	—
Saga	344	—
Salins du Midi 2	527	529
Savoisienne M.	162	—
Sic 2	823	820
S.I.P.H.	110	—
Sofal	460	—
Sofio	298	301
Sobiam	69	—
Sofragi	3450	3450
Soudure Autogene	657	659
Sovabail	420	—
Steri	1025	1025
Taittinger 1	2595	2580
Tour Eiffel	275	275
Ufiner Colomb	1530	1500
Vicat 2	431	—
Virax	111	110

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	528	—	Kubota Corp	30,10	—
Akzo NV	525	—	Noranda Mines	83,40	87,20
Alcan Aluminium	105	103,60	Olivetti Priv.	8	—
American Brands	185	—	Pfizer Inc	335	—
Arbed	525	—	Ricoh Cy	33,40	33
Asturienne Mines	109,10	—	Robeco	356,20	358,10
Banco Pop. Espanol	677	681	Rodamco N.V.	180	180,50
Banque Regl.Inter.	34080	35000	Rolinco	353	355
Chrysler Corp	270	—	Saipem SPA	13	—
C.I.R SPA	4,20	—	Sema Group Plc	29,10	—
Commerzbank AG	1110	—	SKF Aktiebolaget	78,25	71,80
Dow Chemical Co.1	335	339,30	Tenneco Inc.	300	—
Fiat Ord	20,90	20,10	Toray Ind.	33	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	555	555	West Rand Cons.	5,50	—
Gevaert	1126	1115		—	—
Glaxo Holdings Plc	57,10	57,20		—	—
Goodyear T.& R.Cy	246	—		—	—
Honeywell Inc	195	—		—	—
Johannesburg Cons.	83	84		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	338	—	Dll.Com.Pham.*	955	—
Blanzy-Ouest*	842	—	Partac.Percier*	192,60	—
Brasseries Maroc	385	—	Rorento	290,30	—
Calciphos*	71	—	St-Dominique(Fin)2	154	—
Canadien Pacifique	88	—	St Gobain Emball.*	1250	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	Schlumberger Ind.*	441	—
CEGF (Ent.Ga.Fr.)	475,10	—	SEPB*	1050	—
Cie Industrielle*	4270	—	SMCB (M)	59	—
Coparex Inter.*	552	—	SPR "B" nom.	341	—
Cr.Universel (Cie)	231	—	Testut-Aequitas	100	—
CEAC*	80	—	Viniprix	1780	—
GFF (Grpe Fon.F)	2,70	—	Waterman*	1100	—
Grace and Co	190	—		—	—
Table France*	340	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—
Lecteurs Monde+*	190	—		—	—
Nicolas nom.	585	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	609	608	Guintoli	807	800
B.A.C.	23,70	—	I.C.C. 2	260,10	260,10
Boiron (Ly) 2 #	535	540	Idianova	62	59,50
Boisset (Ly)	220	218,50	Immob.Hotel. 2 #	1145	1140
CRCAM Paris IDF 1	1040	1047	Int. Computer	120	120
Calberson	336	331	IPBM	43	43
Cardif SA 1	992	1019	Molex	189	195
CEGEP #	168	165	N.S.C Schlum.Ny	857	853
CFPI	168	167,90	Serbo	160,20	161,10
C.N.I.M 1	1270	1280	Sopra	300	300
Codetour	330	329	TF1-1	491,50	491
Creeks	148,10	148,38	Thermador Hold(Ly)	351	356
Dauphin OTA	246	—	Unilog	245,20	250
Devanlay 2	1059	1090	Viel et Compagnie	218	218
Labor.Dolisos	110	—		—	—
Editions Belfond	120	—		—	—
Europ Propulsion 2	285	302		—	—
Finacor	228	227,90		—	—
G.L.M. S.A.	710	701		—	—
Gravograph	136,20	—		—	—

Sicav (sélection) 6 octobre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	256,75	249,88
Actimonetaire C et D	32165,09	32165,09
Améri-gan	8311,44	7991,77
Amplitude	781,05	758,30
Antigone trésor	736865	736865
Arbitr. Court Terme	8176,58	8176,58
Associa Première	33706,33	33706,33
Associc	1218,12	1218,12
Atout Amérique	183,59	181,06
Atout Asie	101,15	98,68
Atout Futur C et D	549,39	535,99
Aurecic	1529,75	1485,19
Avenir Alizes	1894,19	1857,05
Axa Capital	212,26	206,08
Axa Court Terme	9032,22	9032,22
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1147,61	1114,18
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	943,66	916,17
Axa Europe	143,06	138,89
Axa Investissements	132,92	129,05
Axa NPI	138,06	134,04
Axa Ob.Fr.Extraos	187,32	182,45
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	161,32	156,62
Axa Prem.Ex.Ageprc	131,47	127,64
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	164,82	160,02
Axa Valeurs PER	151,55	147,14
Cadence 1	1142,31	1119,91
Cadence 2	1127,22	1105,12
Cadence 3	1120,09	1098,13
Capimonetaire	7059,69	7052,64
Capiobl.Fg	7808,37	7655,26
Captacic	1623,08	1599,10
Coexis	1563,59	1534,44
Comptavalor	3970,56	3964,61
Credit Mutuel Capital	1511,35	1481,72
Cred.Mut.Ep.Cour.T	751,38	751,38
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	114,32	111,26
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	112,34	109,33
Cred.Mut.Ep.J	78454,61	78454,61
Cred.Mut.Ep.long.T	220,30	214,49
Cred.Mut.Ep.Monde	1319,61	1284,29
Cred.Mut.Ep.Quatre	1179,93	1148,35
Dieze	1842	1811,38
Drouot France	1034,54	1004,41
Drouot Sécurité	267,56	259,77
Ecocic	1250,28	1213,79
Ecupar	141,59	137,47
Ecur. Capicourt	201,78	201,28
Ecur. Capitalisation	3980,13	3849,63
Ecur. Expansion	545840,08	545922,55
Ecur. Géovaleurs	2658,29	2580,88
Ecur. Investissement	173,85	168,79
Ecur. Monepremière	75903,77	75903,77
Ecur. Monétaire	22222,68	22222,68
Ecur. Trésorerie	2737,04	2737,04
Ecur. Trimestriel	2153,36	2132,03
Elanciel	135,23	131,29
Emergence Poste	105,82	102,74
Energia	374,52	357,54
Eparcic	4085,54	4085,54
Eparcourt-Sicav	4407,18	4396,19
Epargne Associat.	26543,96	26241,73
Epargne-Unie	1569,81	1531,52
Eufi Cash capi	8983,78	8983,78 ◆
Eurco Solidarité	1238,73	1226,47 ◆
Eurocic Leaders	1258,92	1220,31
Eurodyn	1373,16	1339,67
Euro Gan	7803,73	7311,28
Fonsicav	16998,74	16368,01
France-gan	13221,60	12713,68

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Garantie	287,96	287,39
France Obligations	499,69	494,74
Francic	551,82	535,75
Francic Pierre	134,46	130,54
Francic-Regions	1281,80	1244,47
Fructi-Associations	39,51	39,51
Fructi-Capi	49,77	49,03
Fructidor	255,29	251,52
Fructifrance action C	229,61	224,01
Fructifrance action D	219,73	214,37
GAN Rendement	5756,04	5670,98
Gestilion	17397,98	17397,98
Gest.Associations	207,27	202,71
Horizon	1608,82	1561,96
H.M Monétaire	15796,61	15796,61
Indicia	1251,15	1220,41 ◆
Indust.Fse.Court.T	1671,15	1671,15
Intensys	106,31	106,04
Interepar	114508,34	111173,15
Interoblig	17393,68	17052,61
Intersélection Fce	596,06	584,37
Japacic	200,40	194,56
Jeunepargne	338,64	333,64
Latitude	2535,44	2531,64
Lion Association	12180,72	12180,72
Lion Institution	36728,68	36637,09
Lionplus	1215,74	1191,90
Lion Trésor	2459,73	2435,38
Livret Bourse Inv.	667,65	648,20
Livret Portefeuil.	837,84	813,44
Méditerranée	209,22	203,13
Mensuel CIC	10433,30	10338
Monedan	77242,85	77242,85
Mone.J.	40765,78	40765,78 ◇
Monévalor	46383,77	46383,77
Mutualité dépôts	15659,48	15628,22
Natio Court Terme	107317	106996
Natio Court Terme2	322885	322885
Natio Epargne	20742,17	20536,80
Natio Ep. Capital	13116,25	12986,39
Natio Ep. Croissance	2073,54	2018,04
Natio Ep. Obligations	226,80	220,81
Natio-Ep. Retraite	144	140,15
Natio Ep. Trésor	9215,75	9197,38
Natio. Eparg. Valeurs	520,56	506,63
Natio-Fran.index	1203,36	1171,15
Natio-Imm.	1453,13	1414,24
Natio-Inter	1794,07	1748,05
Natio-Monétaire	28323,85	28323,85
Natio-Opportunités	1354,52	1318,27
Natio-Patrimoine	1588,62	1548,10
Natio-Perspectives	1332,05	1296,40
Natio-Placements	66742,17	66742,17
Natio-Revenus	1130,33	1119,14
Natio Sécurité	12446,61	12446,61
Natio-Valeurs	1023,97	996,56
Nippon-Gan	7542,58	7252,40
Nord Sud Dévelop	1923,64	1919,80
Obli-Associations	187,82	185,03
Oblicic-Mondial	3126,37	3080,17
Oblicic-Régions	1144,16	1127,25
Oblifutur	3449,76	3384,46
Oblig. ttes caté.	211,25	208,13
Oblilion	1726,44	1709,35
Oblisécurité Sicav	14630,76	14630,76
Oblitys	522,01	514,30
Oraction	1508,87	1472,81
Paribas Capitalisation	1898,36	1851,15
Paribas Opportunités	146,96	142,67

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	681,78	661,84
Patrimoine Retraite	257,77	252,72
Pervalor	687,04	673,57
Plenister	1464,37	1428,65
Plénitude	163,57	158,81
Poste Croissance	6198,42	6184,24
Poste Gestion	74577,07	74577,07
Première Oblig.	11201,15	11188,96
Prévoy. Ecureuil	114,29	113,16
Priv'Associations	33181,27	33181,27
Proficias	1041,03	1021,62
Quartz	158,10	152,29
Rentacic	178,27	175,64
Revenus Trimestr.	5891,49	5635,14
Revenu-Vert	1245,43	1222,21
St Honoré Vie & Santé	1095,07	1045,41
St Honoré Bons du Tr.	12646,92	12584
St Honoré Invest.	893,69	853,16
St Honoré Pacifique	821,38	784,13
St Honoré Real	16926,86	16859,42
Sécuricic	1953,52	1953,52
Sécuri-Gan	13636,46	13369,08
Sécuritaux	1566,38	1566,38
Sensivalor	30382,88	30382,88
Sicav Associations	2075,89	2075,89
SFI-CNP Assur	783,53	760,71
S.G. Fr. opport. C et D	1514,13	1484,44
Sicav 5.000	518,15	504,28
S.I. Est	1638	1590,29
Silvafrance	830,49	808,26
Silvam	471,95	459,32
Silvarente	241,70	236,96
Silvinter	548,18	531,56
S.N.I.	1279,29	1242,03
Sogenfrance C	1397,18	1369,78
Sogenfrance D	1349,73	1323,26
Sogépargne	360,53	353,46
Sogister	1612,13	1580,52
Soleil Investissements	696,04	689,27
Solstice	2320,88	2315,09
State Street Act. Eur	11998,73	11592,98 ◆
State Street Act. Frca	12914,15	12538,01
St. Str. Act.Japon	15758,70	15225,80
State Street Emer. Mts	16204,42	15425,36 ◆
St.Street OAT Plus	13034,96	12779,37
Stratégie Actions	996,95	958,61
Stratégie Rendement	1663,24	1618,89
Techno-Gan	8638,49	8303,15
Thesora	787,42	779,62
Trésor Plus	1531,62	1516,46
Trésor Trimestriel	1097,32	1086,46
Trésoricic	147599,34	147599,34
Trilion	5555,42	5484,13
Uni-Associations	128,23	126,23 ◇
Uni-Foncier	1508,99	1470,23
Unifrance	686,52	669,78
Uni Régions	1380,29	1348,62
Univer	283,31	283,31 ◇
Univers Actions	1574,39	1535,99
Univers Obligations	2098,37	2057,28
Valorg	2313,47	2311,16
Valreal	60188,06	60155,98
Winterthur St-Honore	263,18	251,25

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 05/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6740	5,6665	5,45	5,95
Ecu	6,6215	6,6270	—	—
Allemagne (100 dm)	348,6400	349,2500	338	351
Belgique (100 F)	16,1100	16,1280	15,60	16,60
Pays-Bas (100 fl)	310,4300	310,9200	300	321
Italie (1000 lires)	3,5710	3,5615	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	86,1400	86,1000	82	90
Irlande (1 iep)	8,1715	8,1845	7,75	8,50
Gde-Bretagne (1 L)	8,5820	8,6045	8,10	8,90
Grece (100 drachmes)	2,4175	2,4130	2,69	3,09
Suisse (100 f)	399,5800	399,7600	388	410
Suede (100 krs)	70,1900	70,2000	68	75
Norvege (100 k)	79,7500	79,8600	75	84
Autriche (100 sch)	49,5500	49,6380	48	51
Espagne (100 pes)	4,3275	4,3090	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,3850	3,3750	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,2439	4,2303	4,05	4,50
Japon (100 yens)	5,3696	5,3737	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 05/10
Or fin (kilo en barre)	64750	64500
Or fin (en lingot)	65450	64600
Napoléon (20f)	373	371
Pièce Fr (10 f)	350	—
Pièce Suisse (20 f)	375	368
Pièce Latine (20 f)	373	372
Souverain	471	469
Pièce 20 dollars	2505	2485
Pièce 10 dollars	1187,50	1245
Pièce 5 dollars	775	—
Pièce 50 pesos	2430	2390
Pièce 10 florins	382	388

Matif (Marché à terme international de France)
5 octobre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 169 097

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	128,12	127,64	124,02
Précédent	127,72	127,16	123,76

CAC 40 A TERME
Volume : 17 455

Cours	Oct. 93	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2174	2189	2200,50
Précédent	2146,50	2160	2171

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 6 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont voici des extraits :

• **Santé publique**
(Lire *le Monde* du 7 octobre.)

• **Sécurité des manifestations sportives**
(Lire page 13)

• **Les conséquences des intempéries**

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a rendu compte des conséquences des pluies torrentielles qui se sont abattues sur le sud de la France.

La disparition de douze victimes est à déplorer. Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées. Les dommages causés aux biens sont très importants. Plusieurs milliers d'habitations ont été endommagées. Les services de secours ont rempli leur mission avec promptitude, efficacité et dévouement. Une entraide spontanée s'est, aussi, mise en place.

1. – Le gouvernement a décidé, dès le 2 octobre, d'affecter 3 millions de francs à des secours d'urgence aux victimes.

2. – L'état de catastrophe naturelle sera constaté selon une procédure accélérée. Les personnes sinistrées pourront ainsi bénéficier d'une indemnisation rapide de la part de leurs compagnies d'assurance, qui ont accepté de leur côté de procéder en urgence aux expertises et aux règlements.

3. – Etant donné l'ampleur des dégâts qui y ont été constatés, les zones touchées par les pluies torrentielles des 30 septembre et 1er octobre, seront déclarées sinistrées sous huitaine.

4. – La remise en état des réseaux et des ouvrages des collectivités locales sera subventionnée par l'Etat. D'ores et déjà, et dans l'attente d'une évaluation plus précise des dégâts, un crédit de 120 millions de francs est dégagé à cette fin.

Un inspecteur général de l'administration a été désigné pour coordonner le dispositif de réparation et d'indemnisation et veiller à la distribution rapide des aides de l'Etat. Une mission d'expertise est chargée, d'ici à la fin de l'année, d'analyser les causes de l'importance et de la répétition des inondations dans le Vaucluse et de proposer des mesures de nature à en prévenir les effets.

• **Environnement**

Le ministre de l'environnement a présenté une communication sur l'éducation et la formation en matière d'environnement. Alors que l'opinion est de plus en plus sensible aux exigences de la protection de l'environnement, l'éducation et la formation aux questions d'environnement ne sont pas assez développées dans notre pays.

1. – Avec l'opération « Mille défis pour ma planète », les jeunes d'âge scolaire dont les projets auront été sélectionnés seront aidés, au cours de cette année scolaire, à réaliser des actions concrètes en faveur de la protection de l'environnement.

2. – Les protocoles conclus par le ministère de l'environnement avec divers départements ministériels, notamment avec le ministère de l'éducation nationale, seront complétés pour intensifier les actions de formation à la défense de l'environnement.

3. – Un groupe de travail, mis en place à l'initiative du ministère de l'environnement, fera des propositions en vue de développer et de mieux coordonner les actions engagées en ce domaine.

□ **ECHECS : la deuxième moitié du championnat du monde FIDE se jouera à Djakarta.** – La deuxième moitié du championnat du monde d'échecs organisé sous l'égide de la *Fédération internationale des échecs* (FIDE), qui oppose le Russe Anatoli Karpov au Néerlandais Jan Timman, reprendra le 16 octobre à Djakarta (Indonésie), a annoncé mercredi 6 octobre la FIDE dans un communiqué. Le sultanat d'Oman, qui devait accueillir les douze dernières rencontres, avait fait défection, faute d'avoir pu réunir la bourse prévue.

□ **Le fabricant du miroir défectueux du télescope Hubble verse un dédommagement.** – Perkin-Elmer Corp., le fabricant du miroir défectueux équipant le télescope spatial Hubble, a accepté de verser un dédommagement de 25 millions de dollars (plus de 140 millions de francs) à l'administration américaine. Cet accord vise à *« éviter de perdre du temps, de l'argent et des opportunités commerciales dans un éventuel procès »*, précise un communiqué de la société. Hubble devrait être réparé en orbite lors d'une mission spéciale de la navette en décembre, pour un coût d'environ 630 millions de dollars. – *(AFP.)*

□ **Un satellite d'observation américain lancé sur une mauvaise orbite.** – Lancé mardi 5 octobre par une fusée Titan II de la base militaire de Vandenberg (Californie), un satellite d'observation terrestre américain Landsat-6 n'a apparemment pas rejoint l'orbite prévue, à 700 kilomètres d'altitude. *« Le satellite n'émettait pas lorsqu'il est passé à la verticale de la première station de contrôle terrestre »*, a précisé en outre un porte-parole d'EOSAT (Earth Observation Satellite Co.), la société exploitant le système Landsat. – *(AFP.)*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6144

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III									
IV									■
V			■					■	
VI				■	■	■			
VII									■
VIII				■					
IX		■						■	
X				■					
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être assimilées aux grandes manœuvres. – II. Orifices dans une saillie. – III. Quand ils font faillite, sont un peu des victimes de la « jalousie ». – IV. Bien sonnées. – V. Pour la troisième personne. Possessif. – VI. Est comme un mort. Station étrangère. – VII. Le principe du bonheur pour le stoïcien. – VIII. N'est utilisé que si on a déjà doublé. Qui n'avaient peut-être pas été bien compris. – IX. Bancal quand il est courbe. – X. Annonce le principal. N'est pas toujours demandé en filant. – XI. Qui ont eu droit à une tournée. En Finlande.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à celui qui pousse. – 2. Elle se relève à chaque accouchement. Spectacle. – 3. Plus qu'il n'en faut. Si on les brise, ça nous casse les pieds. – 4. Eclateras. – 5. Coule dans un département d'outre-mer. Elément d'un rideau. – 6. Peut s'ajouter à la parole. Vin étranger. – 7. Peuvent former une batterie. – 8. Préposition. Quantité insuffisante. Un peu de tabac. – 9. Cri qui peut amener des poursuites. Souci quotidien pour le scout. Roi du Danemark.

Solution du problème n° 6143

Horizontalement

I. Injurieux. – II. Nautisme. – III. Dîner. Pli. – IV. Isère. Reg. – V. At. Dé. – VI. Nounous. – VII. Al. Bosco. – VIII. Tirée. Eu. – IX. Imaginera. – X. Mère. En. – XI. Noirâtres.

Verticalement

1. Indignation. – 2. Nais. Olim. – 3. Juneau. Rami. – 4. Utérin. Eger. – 5. Rire. Obéira. – 6. Is. Duo. Net. – 7. Empressée. – 8. Uélé. Curée. – 9. Igloo. Ans.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Henri Becker,
Le docteur et Mme Arthur Kriegel,
M. et Mme Jean-Jacques Becker,
ses enfants,
Ses onze petits-enfants,
Ses quatorze arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André BECKER,
née Georgette Dreyfus,

survenu le 5 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-seizième année, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale au cimetière du Montparnasse.

27, rue de Picardie,
75003 Paris.

– Antoine Garbarg-Chenon,
son fils,
Laurence,
sa belle-fille,
Julien et Sarah,
ses petits-enfants,
Pauline Roux,
sa sœur,
Ses neveux, nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

René CHENON,

survenu le 2 octobre 1993, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu le 7 octobre, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

62, avenue Horace-Vernet,
78110 Le Vésinet.
7, passage Ricaut,
75013 Paris.

– Paul et Muguette Dini,
Jean-Pierre et Patricia Dini,
Claude et Alain Trautmann,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petites-filles,
Les familles Dini, Muron,
Elsie, Marie-Lourdes, Marie-Claude,
qui l'ont assistée avec affection pendant sa longue maladie,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louise DINI,
née Muron,

survenu à son domicile, le 6 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ils rappellent à votre souvenir

Henri DINI,
son mari,

Michèle DINI,
sa fille.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial à Noirétable (Loire), le vendredi 8 octobre, à 15 h 30.

Des dons peuvent être adressés à l'Association France Alzheimer, 49, rue Mirabeau, Paris-16e.

Famille Dini,
84, rue Vergniaud,
75013 Paris.

– Bernard et Michèle Gille,
Anne et Philippe,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marguerite GILLE,
née Desmney,

le 4 octobre 1993, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

14, rue Léon-Cladel,
92310 Sèvres.

– Mme Roger Duval,
M. et Mme Gilles Duval,
Sébastien et Pierre,
M. et Mme Régis Duval,
Aurélien, Julie et Camille,
M. et Mme Bertrand Duval,
Xavier et Nicolas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger DUVAL,

endormi dans la paix du Seigneur, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Sames (Pyrénées-Atlantiques), le vendredi 8 octobre 1993, à 15 heures.

– Jean-Michel Louka,
Françoise Jandrot-Louka,
son fils et sa belle-fille,
Le docteur Christophe Louka,
son petit-fils, et Michèle Duffar,
Cyrille Louka-Lebard et Xavier Lebard,
ses petits-enfants,
ont la peine d'annoncer le décès, survenu le 25 septembre 1993, à Bouy (Marne), du

docteur Michel LOUKA,
chirurgien,

né à Famagusta (Chypre), le 11 février 1906.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, rue de Maubeuge,
75009 Paris.

– M. et Mme Henri Mennesson,
ses parents,
M. Jean-Louis Mennesson,
M. et Mme Benoît Mennesson,
ses frères et belle-sœur,
David, Edouard et Charles-Constantin,
ses neveux,
M. Takashi Namba,
Mlle Annick Broussais,
Et ses amis,
Les familles Mennesson, Seret, Charpin, Couturaud, Larcher, Moutté, Hainaut, Dewez, Forzy,
ont la douleur de faire part du décès de

Vincent MENNESSON,

survenu le 5 octobre 1993, à l'âge de quarante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être faits à l'Association AIDES, 247, rue de Belleville, Paris-19e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

66, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– Mme Jeannine Pachet, née Colleaux,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès subit de

M. André PACHET,
directeur du travail,
président de l'AFTIM-groupe parisien,
président-fondateur de la FNAP,
capitaine de réserve,
croix de guerre,
Mérite social,
chevalier des Palmes académiques,
étoile civique,

survenu le 2 octobre 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

Dons à la Fondation de France, CCP 369 A Paris.

Rectificatif

Par suite d'une malveillance, *le Monde*, dont la bonne foi a été surprise, a publié dans son « carnet » du 7 octobre un avis de décès de Charles Ceyrac, présenté comme « leader du lobby des bouilleurs de cru ». Charles Ceyrac, ancien député de la Corrèze, ancien président du conseil général, qui fut à l'Assemblée nationale vice-président du groupe de défense des bouilleurs de cru, n'est pas décédé. Après lui avoir exprimé oralement nos excuses, nous tenons à les lui renouveler publiquement.

LOTO
MERCREDI 6 OCTOBRE 1993

19'55 : 3 – 7 – 19 – 30 – 39 – 46 • 26

6	4	793 885 F
5 + compl.	23	71 870 F
5	1 003	8 756 F
4	46 820	107 F
3	1 012 432	8 F

20'35 : 1 – 9 – 14 – 27 – 35 – 46 • 10

6	3	2 358 470 F
5 + compl.	25	60 210 F
5	1 9??	4 580 F
4	81 218	108 F
3	981 894	8 F

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jérôme SAVIN,
journaliste,

mort du sida, le 2 octobre 1993, à l'âge de trente-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Gabriel (†) et Denise (†),
Marc,
Gérard et Priscilla,
Gaëtan, Julie, Edward,
Emile et Anaïs,
ses parents, frères, belle-sœur et neveux,
René et Micheline Murzeau,
René et Françoise Dubois
et leurs enfants,
ses oncles et tantes,
Jean-Michel et Gilda Debrat-Murzeau
et leurs enfants,
Philippe Murzeau,
ses cousins,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Serge SCOTTO d'APOLLONIA,
notaire.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à La Seyne-sur-Mer, en l'église Notre-Dame-de-Bon-Voyage, jeudi 7 octobre 1993, à 10 h 15.

L'inhumation a eu lieu à Cannes, dans le caveau de famille, à 14 h 30 le même jour, au nouveau cimetière de l'Abadie.

– Christiane et Jean-Edouard Silve ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fille,

Florence SILVE,

survenu le 3 octobre 1993, à Bruxelles, à l'âge de trente-cinq ans.

Ses obsèques auront lieu à Aix-en-Provence le samedi 9 octobre, à 14 h 30, au cimetière Saint-Pierre, avenue des Déportés-de-la-Résistance.

« Et la mort entre en moi comme dans un moulin. »

20, rue du 4-Septembre,
13100 Aix-en-Provence.

– Mme Martine Skopan,
son épouse,
M. Ian Skopan,
son fils,
Mlle Estelle Viallet,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Ivan SKOPAN,

survenu à Paris, le 5 octobre 1993, à l'âge de quarante-neuf ans.

La levée du corps aura lieu le samedi 9 octobre, à 8 heures, à la chambre funéraire de Vitry-sur-Seine, 49-51, quai Jules-Guesde, où un dernier hommage pourra lui être rendu.

La cérémonie religieuse sera célébrée le même jour, à 9 h 15, en l'église Saint-Georges de Crécy-la-Chapelle (Seine-et-Marne), suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille.

(Le Monde *du 6 octobre.*)

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le vendredi 15 octobre 1993, à 12 h 15, à l'intention de

Paul Louis BEAUMONT,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
croix de guerre avec palmes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le samedi 9 octobre 1993, à 18 h 30, en l'église grecque orthodoxe, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e, à la mémoire de

Shukri Hanna SHAMMAS,

rappelé à Dieu, au Liban, le 17 septembre.

Les condoléances seront reçues à l'église à l'issue de la cérémonie.

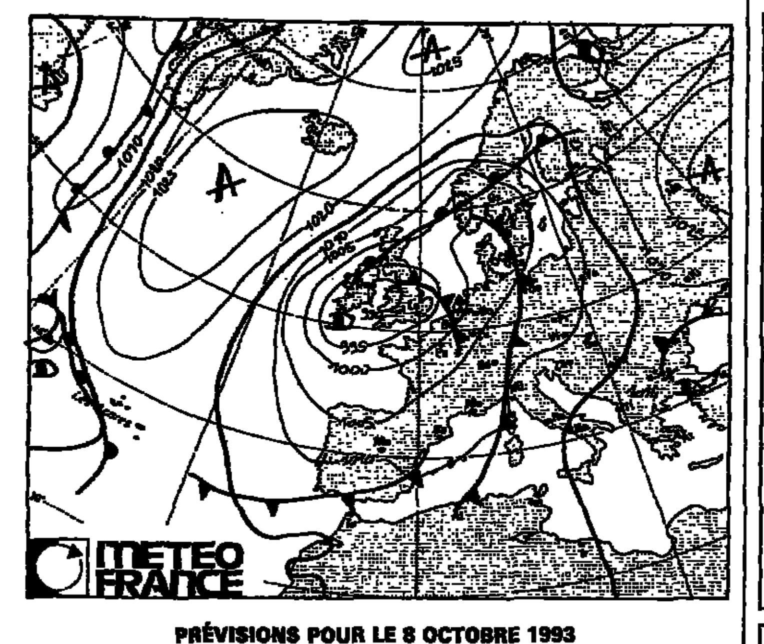
Odette COUVREUR,
née Michaud,
quatre-vingt-huit ans,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 29 juillet 1993.

Avec sa famille et ses amis, une messe sera célébrée samedi 9 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, métro Rue-du-Bac.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 8 OCTOBRE 1993

LEGENDE : ENSOLEILLÉ ; ÉCLAIRCIES ; PEU NUAGEUX ; NUAGEUX ; COUVERTS ; ÉCLAIRCIES ; TRÈS NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARD ; SENS DE DÉPLACEMENT

METEO FRANCE — TEMPS PREVU LE VENDREDI OCTOBRE 1993 VERS MIDI

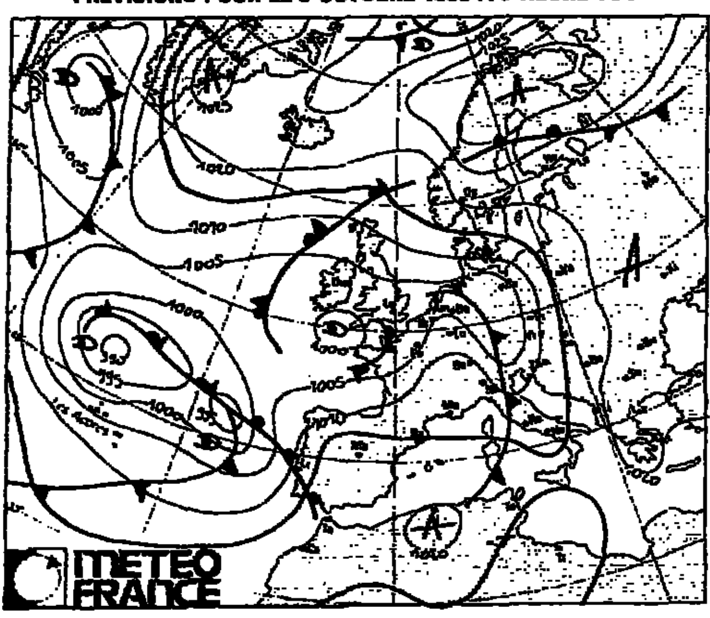
Pluies abondantes sur le Sud-Est, courtes averses ailleurs. – Le sud-est de la France subira à nouveau d'abondantes pluies orageuses : les régions les plus exposées sont le Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse.

Sur les régions de l'Est, ainsi qu'en Bretagne, Pays de Loire et Basse-Normandie, le ciel sera couvert avec des pluies orageuses, moins fortes que dans le Sud-Est.

Sur les autres régions, les nuages seront abondants, avec de brèves averses, parfois orageuses, entrecoupées de courtes éclaircies. Les températures seront voisines des normales saisonnières : les minimales seront le plus souvent comprises entre 9 et 12 degrés sur le littoral méditerranéen ; les maximales s'étageront entre 15 et 19 degrés du nord au sud, jusqu'à 21 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Le vent du sud soufflera fort sur les côtes bretonnes (jusqu'à 80 km/h en pointe), puis assez fort en Manche (rafales jusqu'à 60 km/h) ; ailleurs, le vent de sud ou sud-ouest soufflera plus modérément.

PRÉVISIONS POUR LE 9 OCTOBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 07-10-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 06-10-1993 à 18 heures TUC et le 07-10-1993 à 6 heures TUC

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	25	15	N
BIARRITZ	20	11	N
BORDEAUX	18	10	C
BOURGES	18	8	C
BREST	16	6	N
CAEN	16	9	D
CHERBOURG	15	7	N
CLERMONT-FER	17	8	N
DIJON	18	9	D
GRENOBLE	15	8	D
LILLE	17	12	C
LIMOGES	14	8	C
LYON-BRON	14	8	A
MARSEILLE	22	17	N
NANCY	18	9	D
NANTES	16	9	N
NICE	28	13	D
PARIS-MONTS	17	12	C
PAU	20	10	N
PERPIGNAN	23	10	N
POINTE-A-PITRE	32	24	D
RENNES	16	10	D
ST-ETIENNE	19	6	C
STRASBOURG	18	8	D
TOULOUSE	21	9	N
TOURS	16	10	N
ÉTRANGER			
ALGER	26	14	D
AMSTERDAM	17	12	A
ATHÈNES	26	17	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	23	12	C
BELGRADE	21	12	N
BERLIN	17	11	B
BRUXELLES	18	12	C
COPENHAGUE	16	8	B
DAKAR	32	27	N
GENÈVE	11	8	D
ISTANBUL	21	14	D
JÉRUSALEM	23	12	D
LE CAIRE	29	18	D
LISBONNE	19	12	D
LONDRES	16	10	D
LOS ANGELES	21	15	D
LUXEMBOURG	16	8	N
MADRID	18	8	D
MARRAKECH	25	15	N
MEXICO	19	11	N
MILAN	14	11	B
MONTRÉAL	13	4	C
MOSCOU	12	1	C
NAIROBI	27	14	C
NEW-DELHI	34	25	D
NEW-YORK	18	8	D
PALMA-DE-MAJ	23	12	C
PÉKIN	23	14	D
RIO-DE-JANEIRO	26	21	D
ROME	25	21	N
HONGKONG	29	22	N
SÉVILLE	24	15	C
SINGAPOUR	33	26	N
STOCKHOLM	15	10	C
SYDNEY	19	10	D
TOKYO	21	14	P
TUNIS	31	14	D
VARSOVIE	13	9	N
VENISE	21	14	N
VIENNE	22	12	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SANS VISA

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Des vies sur le couvre-lit

COMME chaque mercredi, on revenait fidèlement observer la consultation des docteurs Karlin et Stechel, à l'hôpital d'Armentières, sur France 2. L'horaire de la visite hebdomadaire est certes un peu tardif, mais dans la salle d'attente, on peut toujours zapper distraitement entre Foucault et Cavada. Ce soir-là, les voisins de banquette s'appellaient Michel Rocard et Christian Clavier, visages familiers, mélodies bien connues, gens de bonne compagnie.

A l'heure dite, Daniel Karlin et Joëlle Stechel poussèrent la porte. Ce sont de curieux médecins. Humains et attentionnés, certes, mais on a parfois l'impression qu'ils ont formulé leur diagnostic et pré-rédigé l'ordonnance avant même de vous avoir pris le pouls. Cela n'empêche pourtant pas la conversation. On ne sait lequel a déteint sur l'autre, mais ils pratiquent la même technique : droit au but. A une vieille dame : alors, Madame X..., c'est dur de vieillir? Aux parents d'un enfant métis atteint d'eczéma : vous ne pensez pas que sa couleur de peau y est pour quelque chose? A une adolescente dont les parents sont en instance de divorce : on a l'impression que le ciel va vous tomber sur la tête! A une jeune mère de jumelles prématuréees : avez-vous des relations différentes avec chacune d'elles? A un enfant cancéreux : est-ce que ta maman est inquiète pour toi? A des jeunes mariés, dans l'église : c'est pour la vie?

Parfois, c'est trop. Les *a priori* psychanalytiques dictent les questions d'une manière quelquefois si évidente que la réponse en devient superflue. A une veilleuse de nuit : si vous êtes veilleuse, n'est-ce pas parce qu'on ne vous a pas assez veillé dans votre enfance? A une jeune accouchée : si vous avez appelé votre fille Justine, est-ce parce que vous trouviez juste qu'elle arrive enfin? Quand une vieille dame, femme de pêcheur, avoue ne pas aimer le poisson, on craint le pire, mais heureusement la séance s'interrompt à temps.

Il y a de la sorcellerie, sous les interrogatoires de Karlin et Stechel. Abandonnez-vous, laissez-vous faire, nous allons vous aider à voir clair en vous-même, à dénouer toutes vos angoisses. Mille fois, on tremble pour les sorciers : les interrogés vont renâcler, se fermer. Mais non.

Les malades d'Armentières nous offrent avec gentillesse leurs joies et leurs craintes, ils posent doucement leur vie là, en petit tas sur le couvre-lit, toutes ces vies de nos prochains, simples et mystérieuses, toutes ces existences qui ne nous regardent pas et que nous ne nous lassons pas de regarder.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 7 octobre

TF 1

20.50 Série : Julie Lescaut. Trafics, de Josée Dayan.
22.30 Magazine : Demain, il fera beau. Présenté par Tina Kieffer. Thème : les tics et les manies. Invité : Michel Leeb.
23.35 Feuilleton : La Mafia. De Damiano Damiani (5e épisode).
0.45 Divertissement : Le Bébête Show.
0.50 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Magazine : Envoyé spécial. Invitée : Simone Veil. Reportages : *Moscou, brigade des stups ; Droit de cité ; Infirmière, le combat pour la vie.*
23.00 Divertissement : Juste pour rire. Avec Yves Lecoq.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Festival international du film d'histoire.

FRANCE 3

20.50 La Dernière Séance.
20.55 1er film : Le Dernier Train de Gun Hill. ■ Film américain de John Sturges (1958).
22.35 Journal et Météo.
23.05 Dessin animé : Ain't We Got Fun.
23.15 2e film : Le Trésor des sept collines. ■ Film américain de Gordon Douglas (1961).
0.45 Continentales.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : L'Ombre. ■ Film franco-germano-helvétique de Claude Goretta (1991).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Face à face. □ Film américain de Carl Schenkel (1991) (v.o.).
0.00 Téléfilm : Regarde-moi quand je te quitte. De Philippe de Broca.

ARTE

20.40 Soirée thématique : Le Pouvoir des images. Soirée proposée par la ZDF.
20.41 ▶ Documentaire : Le pouvoir des images, Leni Riefenstahl. De Ray Müller.
23.50 Débat. Animé par Frédéric Mitterrand.

M 6

20.50 Cinéma : Noyade interdite. ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1987).
22.40 Cinéma : Les Envoûtés. ■ Film américain de John Schlesinger (1987).
0.40 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. C'est quoi ça, Monte-Cassino?, d'Henri-Michel Boccara.
21.30 Profils perdus. Célestin Freinet (1896-1966).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Capriccio italien op. 45, de Tchaïkovski ; Rapsodie sur un thème de Paganini op. 43 pour piano et orchestre, de Rachmaninov ; Symphonie nº 5 en si bémol majeur op. 100, de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique national de Moscou, dir. Pavel Kogan.
23.09 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Vendredi 8 octobre

TF 1

17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous! Invitée : Michèle Laroque.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.35).
20.00 Journal et météo.
20.45 Magazine : Extraordinaire. Spécial enfants.
22.30 Magazine : Ushuaïa. Islande. 2. Entre feu et glace. Reportages : Les guerriers du vent ; Spele Ice ; La serre de Noé ; Dauphins auxiliaires.
23.45 Série : Paire d'as.
0.40 Journal et Météo.

FRANCE 2

17.05 Magazine : Giga.
18.35 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Nestor Burma. Retour au bercail, de Pierre Koralnik, d'après Léo Malet.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. La Guerre des images. Invités : Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur ;* Christine Ockrent, Paul Virilio, Claude Berry, Pascal Josèphe.
23.40 Journal et Météo.
0.05 Cinéma : Ivan le Terrible (1re partie). ■■■ Film soviétique de Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein (1943).

FRANCE 3

17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Histoires d'une femme sans histoire,* de Michèle Gazier.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Magazine : Thalassa. Un goût de Vietnam.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Serge Lama. Italie : Trastevere, de l'autre côté du Tibre ; Etats-Unis : le dernier rêve américain ; France : quand la bête sera morte.
22.50 Journal et Météo.
23.15 ▶ Magazine : Du côté de Zanzi bar.
0.10 Court métrage : Libre court. La Fin de mon rêve, de Sacha P. Weibel.
0.30 Continentales.

CANAL PLUS

17.55 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Corentin.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Jean Reno.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Clovis, la vengeance du clown. De François Leterrier.
21.55 Documentaire : Grandir au Japon.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Surprises.
23.00 Cinéma : L'Amant. ■■ Film franco-britannique de Jean-Jacques Annaud (1991).
0.50 Cinéma : Ce cher intrus. ■ Film américain de Lasse Hallström (1990) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaires. Trois histoires d'art. Entrée des artistes, Présences (rediff.).
18.20 Court métrage : Annabella et moi. De Mary Sellers (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward.
19.30 Documentaire : Daniel Cordier, le regard d'un amateur. D'Alain Fleischer.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Reportage : Oublier Beyrouth ; Nous étions amis à Vukovar.
21.50 ▶ Magazine : Macadam. De Béatrice Soulé. Khaled, de Jean-Paul Guirado.
22.45 Documentaire : Au rendez-vous des amis. De Maria Hemmleb et Christian Bau.
23.45 Documentaire : Inédits. D'André Huet. Ah! les mariages (75 min.).

M 6

17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : Croc blanc.
18.10 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6.
20.05 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Connexion meurtrière. D'Alain Zaloum.
22.40 Série : Mission impossible. Chico.
23.40 Magazine : Les Enquêtes de Capital.
0.10 Magazine : Sexy Zap.
0.35 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. L'argot de Simonin.
21.32 Musique : Black and Blue. Les Mondes du jazz. Avec André Hodeir.
22.40 Les Nuits magnétiques. L'école est finie (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jean Roudaut
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Danses de Galanta, de Kodaly ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en la majeur, de Liszt, par Jeno Jando, piano ; Concerto pour orchestre, de Bartok, par l'Orchestre symphonique de Budapest.
23.09 Jazz club.

Le Monde

Tout en exigeant la démission des assemblées régionales

Boris Eltsine confirme la tenue d'élections législatives en Russie le 12 décembre

MOSCOU

de notre correspondant

« Que va faire le pouvoir ? Va-t-il s'empresser d'achever la vermine, comme l'y invitent les démocrates enhardis, ou plutôt se préoccuper de faire sortir le pays de l'abîme moral où nous [les Russes] *sommes tous tombés ? »* A cette question posée jeudi par la *Komsomolskaïa Pravda*, Boris Eltsine a donné un commencement de réponse. Mais celle-ci est ambivalente.

A la fin de son intervention, le président russe a bien eu quelques mots d'apaisement, lorsqu'il a rendu hommage à toutes les victimes de cette *« tragédie commune »*, à tous ces *« enfants de la Russie »*, *« quelles qu'aient pu être leurs convictions »*. Mais l'essentiel de son intervention a été un discours de combat, prononcé par un homme en colère, la bouche dure et amère, qui a rejeté l'entière responsabilité des événements sur ses adversaires, sans en assumer la moindre part.

Il s'en est pris aux *« bandes de tueurs »* qui ont sévi dans Moscou, évoqué *« l'émeute armée dirigée et préparée par les anciens dirigeants de l'ex-Parlement »*, dont le but était *« d'établir en Russie une sanglante dictature communisto-fasciste »* en déclenchant une guerre civile. Et il y avait quelque chose de profondément « soviétique » dans le ton et le style d'un homme qui semblait résolu à écraser définitivement les vestiges du système communiste, c'est-à-dire de son propre passé.

Aussi bien le discours que les actes du jour confirment que Boris Eltsine et les membres les plus radicaux de son entourage (qui l'ont clairement emporté sur les « modérés » comme le vice-premier ministre Sergueï Chakhraï, une fois de plus tenté de démissionner) sont décidés à pousser au maximum leur avantage.

Forte suggestion

Valery Zorkine, le président de la Cour constitutionnelle, qui avait condamné plusieurs des décrets du président tout en s'efforçant en diverses circonstances de jouer les conciliateurs entre l'exécutif et le législatif, a été acculé à la démission, après avoir été menacé d'être mis en jugement.

Le chef de l'administration présidentielle, Sergueï Filatov, s'est entretenu individuellement avec chacun des juges du tribunal pour les remettre dans le droit chemin. Désormais présidé par un juge eltsinien, M. Nikolaï Vitruk, la Cour constitutionnelle devrait à présent s'occuper de « réviser » ses jugements antérieurs condamnant certains décrets présidentiels.

M. Eltsine, qui a accusé mercredi la Cour d'avoir manqué *« à son devoir d'indépendance »*, ne devrait plus avoir de souci à se faire de ce côté là. La justice dans son ensemble ne devrait pas poser de problème non plus, depuis la nomination d'un nouveau procureur général dévoué au président.

Cependant l'essentiel de l'effort de reprise en main concerne désormais les pouvoirs régionaux : Boris Eltsine a mis en demeure mercredi les assemblées locales qui se sont opposées à lui (c'est-à-dire la grande majorité d'entre elles) de se démettre. C'est une manière de parachever l'entreprise de « désoviétisation » : les « Soviets » – c'est à dire les conseils – évoquent en effet par leur nom, et parfois par leur composition, le « pouvoir soviétique », à cela près que sous le régime d'antan ils n'avaient en réalité aucun pouvoir, étant totalement soumis au parti unique. Mais ce que l'on désigne toujours en Russie sous le nom de « soviets », ce sont en réalité les Assemblées plus ou moins élues, les Parlements, en un mot le pouvoir législatif local, forcément ébranlé par la chute du Parlement de Moscou.

Boris Eltsine n'a pas vraiment donné l'ordre de dissolution de ces Assemblées. Mais il a très fortement suggéré à celles *« qui ont adopté une position intransigeante »* de *« se dissoudre tranquillement, sans bruit et sans histoires »*. Déjà, plusieurs Parlements régionaux ont entrepris de reconsidérer leurs récents votes de soutien à la « Maison Blanche » : le vent du boulet est passé par là, et beaucoup de têtes se courbent.

Mais M. Eltsine n'entend pas se satisfaire de ce qu'il appelle lui même une atttitude *« d'adaptation à la situation nouvelle »*. Il veut que des élections locales soient organisées dès décembre prochain, en même temps que les élections à la « Douma d'Etat » qui tiendra lieu de Chambre basse du nouveau Parlement fédéral. Certains pouvoirs régionaux seront-ils en mesure de résister à cette exigence, sinon de front, du moins en tirant avantage de leur considérable force d'inertie, de l'éloignement de Moscou et des habitudes d'indépendance prises ces derniers mois ?

Lénine privé de garde d'honneur

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Depuis 1929, toutes les heures, accompagnés d'un officier, deux soldats du *« régiment présidentiel »*, nuque rasée et regard fixe, sortaient comme des automates de la tour Spasskaïa, accomplissaient très exactement 210 pas pour remplacer leurs deux camarades, nuque aussi rasée et regard aussi fixe, qui montaient la garde devant le mausolée où reposait le corps momifié de Vladimir Ilitch. Boris Elsine a décidé d'en finir avec cette cérémonie qui constituait une des attractions de la capitale russe.

Jeudi 7 octobre, alors que Moscou portait le deuil des victimes de la tragédie du week-end, les gardes martiaux étaient remplacés par de simples miliciens, comme étonnés d'être en faction devant un lieu si chargé d'histoire.

La place Rouge ayant été entourée d'un cordon de policiers qui filtraient soigneusement toutes les entrées, seuls quelques privilégiés purent entrer dans le mausolée de marbre rouge. Image dérisoire, ces deux touristes pakistanais pénétrant dans le saint des saints devant lequel, « avant », se pressaient tous les jours des milliers de personnes qui n'avaient le droit ni de fumer, ni de parler trop fort, ni de porter la moindre chapka. Jeudi, les miliciens demandaient malgré tout aux touristes d'enlever les mains de leurs poches avant de contempler le père de la révolution d'octobre.

Quelques centaines de mètres plus loin, le musée Lénine était fermé *« pour des raisons techniques »*. En fait, il est en train d'être totalement vidé puisqu'il abritera une des assemblées qui doit être élue en décembre. Devant, une vingtaine de nostalgiques vendent, sous le manteau, un mensuel : *« Pour la patrie et pour Staline »*. *« Personne n'aurait osé faire ce que Elsine a fait »*, dit un homme en veste de cuir avant de poser la question : *« Est-ce que de Gaulle aurait pu enlever les statues de Robespierre, de Marat ou de Danton ? »*.

JOSÉ FRALON

En tout cas, Boris Eltsine, après avoir flatté dans le sens du poil les dirigeants locaux et imaginé la création d'un *« Conseil de la fédération »* pour contourner son adversaire majeur, le Parlement fédéral, a clairement renversé la vapeur. Il a dénoncé mercredi ceux qui *« jouent au particularisme régional »*, et la réunion du Conseil de la fédération, annoncée pour le 5 octobre, a été renvoyée aux calendes grecques.

La censure

Si un petit doute subsiste encore sur l'organisation de ces élections régionales, si M. Eltsine n'a pas dit un mot de l'élection présidentielle anticipée pourtant promise pour le mois de juin, la décision de tenir des législatives dès le 12 décembre a en revanche été confirmée. Un nouveau décret a été publié, modifiant – pour la troisième fois, et à nouveau à la demande de la coalition des « démocrates » – le mode de répartition des sièges.

La moitié des 450 députés à la « Douma » seront donc élus localement, l'autre moitié sur des listes nationales. Les partis d'extrême gauche et d'extrême droite ayant été interdits, les centristes étant en plein désarroi, et les délais étant très courts, ce système devrait assurer un avantage considérable au « bloc » démocratique pro-eltsinien.

Les règles du jeu sont cependant encore loin d'être claires, et les pouvoirs exacts de la future « Douma » restent inconnus. On ignore également où elle siégera : en tout cas pas à la Maison Blanche, puisque, dans un geste lourd de signification, Boris Eltsine a immédiatement donné le trophée de sa victoire au gouvernement – qui disposait déjà de tous les bâtiments du Parti communiste, et se trouvera plus qu'à son aise dans cet immense édifice.

Le président a décrété que les travaux de restauration du bâtiment devraient être terminés en mars. Pour l'instant, on attend encore l'autorisation d'en retirer les cadavres, et de faire le compte de ceux-ci : le jour de « deuil national » proclamé par M. Eltsine pour jeudi sera donc encore un jour d'attente pour les familles de ceux qui se trouvaient à l'intérieur et qu'on n'a pas revus.

Le couvre-feu est maintenu à Moscou, et la chasse aux derniers franc-tireurs se poursuit. Il y a encore eu dix tués dans la nuit de mardi à mercredi, apparemment au cours d'opérations de nettoyage. Cependant M. Eltsine a annoncé que *« certaines des mesures prévues par l'état d'urgence »* n'étaient plus nécessaires.

Ainsi a-t-il annoncé sa décision de lever la « censure préalable » sur les journaux. La presse – sans parler de la télévision, aux ordres – reste cependant sous forte surveillance : le nouveau ministre de l'information, M. Choumeïko, a même tout benoîtement annoncé que son ministère avait pris la décision de *« remplacer la censure par l'autocensure »*.

Il a été dit clairement que les faux-pas seraient sanctionnés par une interdiction de publication – l'extrême dépendance financière de la presse russe facilitant par ailleurs grandement la tache des autorités. A l'intention des journalistes qui auraient des doutes sur l'opportunité de tel ou tel article, la télévision a fourni le numéro de téléphone des services compétents qui offrent *« des consultations express »*, selon la jolie formule d'un responsable.

Reste à savoir si tous les journalistes russes, qui s'étaient tout de même habitués à travailler sans collier, accepteront les nouvelles règles. Comme pour tâter le terrain, la *Niezavissimaïa Gazeta* (« l'Indépendant »), a publié jeudi l'éditorial que le censeur avait interdit la veille.

JAN KRAUZE

□ **Le militant d'extrême droite blessé à Moscou *« assistait »* aux combats, précisent ses amis.** – Corrigeant une première information qu'il avait fourni à la presse, selon laquelle Michel Schneider, militant français d'extrême droite, avait été blessé à Moscou *« alors qu'il participait aux combats »* autour de la maison de la radio (*le Monde* du 5 octobre), Christian Bouchet, secretaire général de Nouvelle Résistance (groupe de la mouvance nationaliste révolutionnaire), a indiqué, mercredi 6 octobre, que M. Schneider avait été blessé *« en assistant »* à ces combats.

« Le Monde », demain

Améliorer la lisibilité du *Monde*, augmenter sa capacité de réaction à l'actualité quotidienne, accroître les services pratiques rendus aux lecteurs sans renoncer en rien à notre ambition d'analyser et de « couvrir » le champ le plus vaste possible des événements internationaux, politiques et économiques ainsi que des évolutions des sociétés et des cultures, tels sont les principes retenus par notre journal pour une entreprise de rénovation rédactionnelle mise en œuvre dans les jours prochains.

Première étape : dès demain, nos lecteurs trouveront dans leur journal un nouveau supplément hebdomadaire de douze pages, intitulé *« le Monde*-Temps libre ». Avec ce supplément, qui remplace le *« Monde*-Sans visa », nous avons l'ambition d'élargir – avec un souci maintenu d'indépendance, de qualité et de rigueur – le traitement des loisirs et des styles de vie, qu'il s'agisse des voyages ou des sorties de week-end, de la maison, du « design », du style, de la mode (des modes...), des jeux et des activités de détente, ou de la gastronomie (avec une chronique désormais confiée à Jean-Claude Ribaut, qui succède à La Reynière). Ce supplément, qui fera une large place aux informations pratiques et à l'illustration, comportera chaque semaine un billet de Claude Sarraute.

Le lendemain, samedi (numéro daté dimanche-lundi), nous publierons *« le Monde*-radio-télévision » dans une présentation renouvelée et avec une pagination augmentée (passant de trente-deux à quarante pages). Ce supplément, qui conservera le caractère maniable et pratique qui, depuis sa création, en 1986, lui vaut un succès grandissant, s'ouvrira désormais aux programmes des chaînes de télévision diffusées par câble et par satellite.

Nous avons choisi, dans ce domaine, de jouer la carte de la sélectivité qui nous paraît la meilleure manière d'aider le lecteur à se repérer dans la profusion grandissante de l'offre d'images. Nous mettrons d'autre part, plus que jamais, l'accent sur les programmes de radio, que nous regrouperons avec ceux des télévisions, jour par jour. Naturellement, ce supplément continuera, par ses enquêtes, ses reportages, ses informations et sa chronique, d'apporter de multiples éclairages et un regard critique sur l'activité et la production des médias audio-visuels.

La troisième étape de la rénovation en cours interviendra dès le début de la semaine prochaine (numéro du lundi 11 octobre daté mardi 12). Les changements – qui ne veulent en rien aboutir à un bouleversement de la formule du *Monde* – porteront sur la maquette du journal, le traitement de l'actualité générale et l'amélioration du service pratique rendu aux lecteurs. La première page sera simplifiée, les sujets mieux hiérarchisés et la distinction entre les types d'articles sera accentuée. Quant à la dernière page, conçue comme une deuxième « une », elle comportera un sommaire plus complet et plus lisible, un article sur un grand sujet d'actualité ainsi que les dernières informations du jour présentées brièvement. Nous renouerons, d'autre part, avec le billet quotidien d'humeur « Au jour le jour » que *le Monde* publiait naguère en première page.

Dans l'ensemble du premier cahier – les suppléments actuels étant naturellement maintenus (1) –, par une amélioration de la présentation des textes, des titres et des rubriques, nous tenterons d'améliorer la lisibilité du journal comme celle de... l'actualité. Dans un système médiatique où l'image est omniprésente, *le Monde* s'efforcera plus que jamais de proposer des analyses, des reportages, des commentaires et tous éléments de dossier permettant au lecteur de se forger un jugement sur les faits réellement importants.

Autre innovation : nous publierons désormais tous les jours une section d'actualité consacrée à l'Ile-de-France. Les sujets qui seront traités dans cette rubrique visent naturellement à intéresser nos nombreux lecteurs vivant dans la « région capitale » mais aussi ceux de nos lecteurs de province qui recevront cette édition. Seuls nos acheteurs et abonnés de Rhône-Alpes ne pourront pas disposer de cette rubrique puisqu'elle sera remplacée, pour eux, par la section Rhône-Alpes lancée par *le Monde* il y aura bientôt huit ans.

Dernière modification à signaler : les programmes de télévision publiés chaque jour en avant-dernière page de notre journal seront plus fournis et prendront notamment mieux en compte les émissions du matin.

∴

Ces changements – qui seront suivis d'autres modifications d'ici à la fin de l'année – s'appuient sur la conviction que, plus que jamais, la presse quotidienne a un rôle irremplaçable à jouer. Ils traduisent aussi la résolution de notre journal de continuer à évoluer dans sa forme, tout en restant fidèle à ses valeurs, au souci d'établir les faits avec un maximum d'exactitude et d'éclairer les évolutions d'un monde profondément bouleversé sans négliger aucune des facettes de l'aventure humaine.

J. L

(1) Nous rappelons la liste des suppléments : lundi (daté mardi) *« Le Monde*-L'Économie » ; mardi (daté mercredi), « Initiatives » ; mercredi (daté jeudi) *« Le Monde*-Arts et spectacles » ; jeudi (daté vendredi) *« Le Monde* des livres » ; vendredi (daté samedi) *« Le Monde*-Temps libre » et samedi (daté dimanche-lundi) « Heures locales » et « Radio-télévision ». D'autre part nos lecteurs retrouveront les pages spéciales hebdomadaires « Sciences-Médecine » (daté mercredi), « Campus-Education » (daté jeudi) et « Espace européen » (daté samedi).

Le projet de budget devant la commission des finances de l'Assemblée nationale

Les députés souhaitent un meilleur soutien à l'économie

La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 6 octobre, en l'amendant, la première partie du projet de loi de finances pour 1994, c'est-à-dire celle qui fixe les recettes de l'Etat. Les commissaires de tous les groupes sont tombés d'accord pour supprimer l'article 22, qui réduisait la compensation versée par l'Etat aux collectivités locales au titre de la TVA acquittée par celles-ci.

« Il n'y aura pas de contestation très importante sur la philosophie du budget », prédit Philippe Auberger (RPR, Yonne), rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Sur la philosophie générale peut-être, mais sur deux dispositions au moins du projet gouvernemental – la réduction des crédits routiers et la ponction sur les finances locales – rien n'est moins sûr. Les discussions de la commission des finances qui a examiné et adopté la première partie du budget, celle sur les recettes, sont là pour en témoigner.

L'hypothèse de croissance, optimiste (+1,4 %), retenue par le gouvernement laisse sceptiques les parlementaires, plus enclins à croire les instituts de conjoncture qui tablent sur un chiffre proche de 0,7 %. Aussi les députés soucieux de favoriser une relance de l'activité économique ont-ils adopté des amendements devant la faciliter, par exemple l'allégement du premier tiers provisionnel pour 1994 (*le Monde* du 7 octobre). Ils se sont aussi inquiétés de la réduction de 10 % des crédits de paiement en faveur des routes dans ce projet par rapport à la loi de finances initiale de 1993.

Unanimité pour les communes

« Le gouvernement n'échappera pas à d'autres actions de soutien », affirme Philippe Auberger, qui prêche pour l'institution d'un Fonds d'action conjoncturelle (FAC), financé pour une vingtaine de milliards de francs par le surplus des recettes de privatisation. Le rapporteur général estime en effet qu'au vu de l'expérience de 1993, les prévisions de recettes tirées des privatisations – 55 milliards de francs pour 1994 – pourraient être facilement dépassées.

L'autre point d'achoppement des députés avec le gouvernement porte sur la réduction des aides de l'Etat aux collectivités locales. Cette diminution est le fruit de quatre dispositions du projet : la dotation globale de fonctionnement ou DGF (article 20), la dotation spéciale pour le logement des instituteurs (article 21), le fonds de compensation de la TVA (article 22) et la compensation au titre de la taxe professionnelle (article 23). Les débats ont été vifs au sein de la commission, transcendant les clivages politiques. Sur la DGF, la commission, réaliste, malgré la position du rapporteur général, s'est ralliée à l'amendement de Gilles Carrez (RPR, Val-de-Marne), en considérant qu'on ne pouvait rien modifier pour 1994 mais en demandant au gouvernement un effort pour 1995. Pas de revendication non plus sur les logements des instituteurs.

En revanche, les commissaires de tous les groupes ont supprimé l'article 22, annulant ainsi la décision du gouvernement de réduire sa contribution aux collectivités locales au titre du fonds de compensation de la TVA. Avec un décalage de deux ans, cette compensation correspond à un remboursement de l'impôt acquitté par les collectivités locales. *« Le gouvernement s'est rendu compte qu'il avait frappé trop fort »* assurait mercredi 6 octobre Philippe Auberger. En ce qui concerne la taxe professionnelle, le rapporteur général a fait adopter un amendement permettant une aménagement de la réduction de la contribution de l'Etat, par une moindre pénalisation des communes où le produit de la taxe professionnelle a peu augmenté.

CLAIRE BLANDIN

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 7 octobre 1993 a été tiré à 456 742 exemplaires.

94852 IVRY Cedex

DES

Le soleil n



La rage de Jorge

Le Monde
DES LIVRES

Le soleil noir de Bossuet

Energie, précision, ampleur, rapidité : le prédicateur avait la passion du langage

BOSSUET
de Jean Meyer.
Plon 316 p., 150 F.

Comment oser parler de Bossuet aujourd'hui ? Quoi ? Cet obsédé totalitaire, ce cruel morbide, cet inquisiteur stalinien, ce dogmatique insensible pire que Jean-Paul II, ce persécuteur du tendre couple Fénelon-Mme Guyon, ce fanatique antiprotestant, ce valet de l'absolutisme, ce catholique si peu chrétien, cet obscurantiste ? Ah, un biographe, sur un tel sujet, a bien du mérite, et le livre de Jean Meyer peut être salué d'emblée comme un acte de courage intellectuel. D'ailleurs, lui aussi s'excuse : Bossuet l'irrite, le fascine, le déconcerte, lui plaît quand même. Toujours la même question : comment peut-on être un aussi grand écrivain en ayant tort à ce point devant le tribunal de l'histoire ? Comment un tel paradoxe est-il seulement pensable ? On ne s'attendait pas, d'ailleurs, que Bossuet ait eu une vie. Tant pis, la voici (1627-1704).

Diable de vie, en somme, dévorée par un ministère qui consiste à avoir charge d'âmes, c'est-à-dire à transborder des corps de la naissance à la mort conçue comme une entrée dans l'éternité. *« Qu'est-ce que notre être ? »*, ne cesse de demander Bossuet, *« qu'est-ce que notre être ? »* Voilà une interrogation d'une urgence et d'une inactualité frappantes. Le contemporain, n'est-ce pas, n'a guère le temps d'y penser. La méthode de Bossuet, à l'époque, est brutale : *« Me sera-t-il permis aujourd'hui d'ouvrir un tombeau devant la cour, et des yeux si délicats ne seront-ils pas offensés par un objet si funèbre ? »*

Mais si, la cour est offensée. Où est-elle, d'ailleurs, la cour, de nos jours ? Balzac disait : *« Aujourd'hui, Bossuet serait journaliste. »* Et Chateaubriand, bluffé : *« Le potentat le plus absolu du globe est obligé de s'entendre dire, devant des milliers de témoins, que sa puissance n'est que songe et qu'il n'est lui-même que poussière. »* Il faut imaginer Bossuet tonnant en plein *reality-show*. Mais, bien entendu, on ne lui donnerait pas la parole.



COLL. PRIVÉE/BULLOZ

Largillière : « Portrait de Bossuet et du Grand Dauphin », 1685.

Jacques-Bénigne Bossuet est un Bourguignon, de bourgeoisie montante, très vite lucide et expert dans la mécanique des pouvoirs. Il est sérieux, emporté, coléreux, bonhomme, généreux, mesquin, rancunier, oublieux, charitable, fidèle, travailleur acharné, méditatif profond. On ne comprend rien à son aventure (ni à celle de son siècle), si on ne la replace pas dans cette étrange passion du langage que nous avons décidé d'oublier, d'aplatir, de commercialiser et d'anesthésier. *« Bossuet est né de la Bible »*, dit Jean Meyer.

Que devient alors la biographie de quelqu'un qui tend à se confondre à chaque instant avec un texte vivant ? Etre prêtre et prédicateur permettait une telle coïncidence, une telle fusion. Car la Bible est écriture et parole en état de surenchérissement l'une par rapport à l'autre. Elle doit brûler si l'on s'y consacre, c'est un feu invisible, un souffle incessant. Convertir les autres à partir de là ? C'est la moindre des choses. En les bousculant ? Evidemment, puisqu'ils ne savent pas ce qu'ils disent.

Discourir sur l'histoire universelle ? Comment faire autrement, surtout pour l'éducation des princes (Bossuet est précepteur du dauphin). Prononcer l'éloge des saints ? Il n'y a rien de plus naturel, puisqu'ils sont, eux aussi, eux d'abord, des êtres de parole. Parallèlement, il y a lieu de tenir toute autorité terrestre dans la crainte de l'anéantissement, et c'est là que Bossuet est insurpassable. Sa lumière éclatante lui vient du soleil noir de la mort que, contrairement à la formule de La Rochefoucauld, il se met à regarder en face.

La mort est sa grande alliée, sa force, sa couleur, sa joie, son théâtre. A partir d'elle, de la liberté et du déploiement inouï qu'elle permet, on peut porter la langue à une puissance d'évocation et de méditation supérieure. *« C'est une entreprise hardie d'aller dire aux hommes qu'ils sont peu de chose. »* Allons-y : *« Si je jette la vue devant moi, quel espace infini où je ne suis pas ! Si je la retourne en arrière, quelle suite effroyable où je ne suis plus ! Et que j'occupe peu de place dans cet abîme immense du temps ! »* On peut difficilement demander plus au français que ce que Pascal et Bossuet ont tiré de ce registre, lequel devrait décourager la polygraphie servile des temps.

Le 10 mars 1687, Bossuet prononce, à Notre-Dame de Paris, l'oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé, ami et protecteur de sa famille. Le morceau lui permet d'aborder les descriptions de batailles. Il adore ça. Le prince est un aigle qui voit tout, entend tout, sait tirer parti de tout. On va le métamorphoser en aigle de mots : *« En son camp, on ne connaît point les vaines terreurs, qui fatiguent ou rebutent plus que les véritables. Toutes les forces demeurent entières pour les vrais périls : tout est prêt au premier signal : et, comme dit le prophète :* « Toutes les flèches sont aiguisées et tous les arcs sont tendus. » *En attendant, on repose d'un sommeil tranquille, comme on ferait sous son toit et dans son enclos. »*

Energie, précision, ampleur, rapidité : voilà Bossuet en train de se mesurer avec son écrivain préféré, Isaïe. Car sa vraie mesure est là, pas ailleurs, et c'est pourquoi il ne sert à rien de lui reprocher d'être réactionnaire, en deçà du mouvement scientifique de son temps. Des sciences, du savoir, des hypothèses de la psychologie, sans doute, sans doute, mais qui me prouve qu'on ne dira pas un jour qu'il ne s'agissait là que de *« vaine dialectique, de métaphysique outrée, de fausse philosophie »* ?

Philippe Sollers

Lire la suite page 32

La rage de Jorge de Sena

Esprit indépendant, l'écrivain portugais vivait l'exil de façon radicale

AU NOM DU DIABLE
(Antigas e novas andanças do demonio)
de Jorge de Sena.
Traduit du portugais et préfacé par Michelle Giudicelli,
A. M. Métailié, 300 p., 120 F.

PEREGRINATIO AD LOCA INFECTA
Anthologie des poèmes de Jorge de Sena.
Organisée, traduite et présentée par M. Giudicelli,
Ed. l'Escampette (8, rue Porte-Basse, 33000 Bordeaux) 136 p., 89 F (en librairie le 15 octobre).

Après la traduction du grand roman posthume et inachevé de Jorge de Sena, *Signes de feu*, et d'un premier recueil de nouvelles, *les Grands Capitaines* (1), Michelle Giudicelli présente un deuxième ensemble de nouvelles et une anthologie poétique. Une part significative de l'œuvre de l'écrivain portugais – en dehors de l'abondante production critique et du théâtre – est ainsi rendue accessible en français, dans une version heureusement respectueuse des détours, bizarreries et complexités de la langue d'origine.

Jorge de Sena représente un cas particulier dans les lettres portugaises de ce siècle. Ou plus précisément, un cas limite et exemplaire. Né à Lisbonne en 1919, d'un père capitaine de la marine marchande, il s'engage lui-même, à dix-huit ans, comme cadet sur un navire de guerre. De cette expérience traumatisante, certaines pages des *Grands Capitaines* portent le souvenir. Il entreprend ensuite des études scientifiques, fréquente les milieux littéraires d'avant-garde et commence, au début de la guerre, à publier ses premiers poèmes. Parallèlement, il développe une intense activité de critique et de traducteur – de littérature anglo-saxonne principalement.

Esprit indépendant sans attache politique précise, il s'opposera à la dictature de Salazar et participera même à la tentative de renversement du régime menée par le général Delgado en 1958. L'année suivante, il est contraint de s'exiler au Brésil. En 1965, après la prise de pouvoir par les militaires brésiliens, nouvel exil, aux Etats-Unis cette fois. C'est en Californie, à l'université de Santa-Barbara, qu'il termine sa carrière de professeur. C'est là aussi qu'il meurt, le 4 juin 1978, sans être revenu au Portugal.

« Je collectionnais les nationalités, écrit-il dans un poème, *comme on change de chemise,/ pour les mettre et les jeter, avec tout le respect/ dû aux vêtements que l'on porte et qui nous ont servi./ Je suis moi-même ma patrie. La patrie/ qui me fait écrire est la langue dans laquelle le hasard des générations/ m'a fait naître. Et celle qui me fait agir et vivre est cette/ rage que m'inspire le manque d'humanité de ce monde-ci... »*

C'est bien la *« rage »*, une rage non pas froide et distante, mais cérébrale, parfaitement pensée et articulée, qui habite et anime l'œuvre de de Sena. L'exil, l'écart, cette manière d'extraterritorialité mentale, ne sont pas chez lui les thèmes d'une rêverie mélancolique et alanguie. L'idée du retour au sein de la mère-patrie susciterait en lui le ricanement plus que la nostalgie. *« Nous n'avons pas de tradition de haute culture, nous avons toujours eu de grands hommes qui s'étaient trompés de lieu de naissance »*, écrivait-il encore ; et dans un poème inclus dans *Signes de feu* : *« Ce qui nous distingue n'existe pas. »*

Dans un autre poème, également posthume, de Sena parle des *« zélés tréponèmes lusitaniens »*, avant de laisser éclater sa violence et son dépit : *« D'autres gens, des gens purs jugeront/ cette indicible honte qu'il y a/ à devoir exister en un temps de canailles/ au nombril accroché à une pourriture d'empires/ et à l'obligation de mendier les faveurs des grands. »*

Cas limite, disions-nous. Cette rage, cette thématique de la haine de soi, du rejet d'une identité naturelle, et naturellement acceptée, n'appartiennent pas en propre à Jorge de Sena. De Gil Vicente à Eça de Queiroz, jusqu'à Saramago et Lobo Antunes, l'ironie, un certain esprit de sarcasme, la grimace opposée à l'impossible exaucement du rêve, dominent une large part de la littérature portugaise. De Sena, à partir d'un exil réel, pousse simplement les choses plus loin, sans retour possible. De cet extrémisme, on lui tiendra d'ailleurs, au Portugal, longtemps rigueur. Mais cette rage et cette violence ont un contenu. Elles renvoient à une vision du monde foncièrement pessimiste, à une insatisfaction, tant morale qu'intellectuelle, au désir aussi de retrouver, grâce aux instincts vitaux, à l'érotisme, une forme authentique d'humanité : *« Ce qui souille ou est souillé c'est ce qui n'est pas né/ de l'ardeur qui ne se refuse ni ne se dérobe »*, écrit-il dans un poème intitulé *l'Art d'aimer*.

Patrick Kéchichian

Lire la suite page 31

(1) Respectivement, Albin Michel, 1986 (« le Monde des livres » du 9 janvier 1987), et A. M. Métailié, 1992 (« le Monde des livres » du 10 avril 1992). Chez le même éditeur, par la même traductrice, on pourra également lire un court récit « médiéval », *le Physicien prodigieux* (1985).

SAINT FRÉDO
d'Alphonse Boudard.
Flammarion, 272 p., 98 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Alphonse, Madeleine et Frédo

ALPHONSE est probablement le petit cousin de Madeleine, même si les manuels de littérature ne le savent pas encore. Madeleine, c'est-à-dire Mlle de Scudéry, avec ses chichis, son *Grand Cyrus* et ses salons du samedi, dans le Paris du dix-septième siècle (1) ... La gauloiserie rejoint, en effet, la préciosité lorsqu'elle favorise le style fleuri, les recherches langagières, les tours de phrase et les détours de l'âme. Du reste, *ergoter* et *argoter*, c'est le même verbe sinon la même profession. *« Je chef-d'œuvrais sur mes cahiers d'écolier »*, se souvient Boudard dans la préface qu'il a faite pour ses *Chroniques de mauvaise compagnie* (2). Depuis sa (turbulente) jeunesse, il aime et soigne les mots autant que Madeleine. Sauf que ses personnages ne s'appellent pas Cyrus, mais Auguste ou Jules, et (tout dernièrement) Frédo.

A travers ses romans, Alphonse a tracé sa propre carte du tendre. Seulement sa géographie n'est pas la même que celle de Madeleine de Scudéry. Voilà tout... Et comme les précieuses n'habitent pas nécessairement dans le voisinage des truands et des voyous, il y a sans doute deux littératures des ruelles. *« On avait fréquenté la même université »*, écrit Boudard pour présenter son ami Frédo. Il s'agissait de la prison de Fresnes, sous la présidence de Vincent Auriol, quand Bartali et Coppi remportaient le Tour de France. Et Frédo avait, à l'époque, le teint *« fresnâtre »*...

POURQUOI écrire ? Pour *« narguer les cimetières »*, répond Alphonse, égayer *« les temps lugubres »* et *« divertir la clientèle »*. La faire rire de temps à autre, dans cette *« vallée de larmes »*. Il faut reconnaître que la « carrière » de saint Frédo et les péripéties de sa *« cure de réinsertion »* procurent au lecteur maintes occasions de se dérider, même lorsque l'automne est très maussade. Ce personnage ne déshonore pas la collection privée de Boudard, je veux dire la galerie intime de ses affreux et de ses mécréants. Après avoir gaspillé sa jeunesse en prison, Frédo s'est inspiré de la philosophie de Henri IV pour obtenir sa liberté conditionnelle. Cette espérance *« valait une messe »* tout autant que Paris. Et Frédo a laissé croire à l'aumônier qu'il revenait à *« la religion de son enfance »*. Mais allez distinguer le vrai du faux, avec ce genre de personnage...



Il voulait peut-être confirmer la maxime de Benjamin Constant, selon laquelle *« les sentiments que nous feignons, nous finissons par les éprouver »*. Une fois « dehors », Frédo a vécu dans l'ombre de Baudelaire. Gérard et non pas Charles. C'est ainsi que s'appelait le fonctionnaire du ministère de la justice chargé de le réintégrer dans la vie sociale. Après quoi l'ami d'Alphonse allait diriger un *« foyer pour jeunes délinquants »* à Saint-Ouen. Naturellement, pour rendre plus crédible sa nouvelle vocation d'éducateur, Frédo continua de fréquenter les églises, donnant à son retour parmi les honnêtes gens, vers la fin des années 60, l'allure, les mérites, les vertus et les charmes d'une véritable « conversion ».

Boudard fait toujours des romans « édifiants ». On doit seulement s'entendre sur l'adjectif... *« J'admirais le travail de l'artiste »*, écrit-il. Car Frédo, « converti » ou « reconverti », savait embrouiller tout le monde. Cela venait de ses talents de comédien, et, sans doute aussi, de sa nature inconstante. *« Il avait des sincérités successives »*, comme le dit encore Alphonse, reprenant à sa façon le mot de Tristan Bernard : *« Les hommes sont toujours sincères. Ils changent de sincérité, voilà tout. »*

Boudard se demande quel est son *« emploi »* dans cette histoire. Il continue de raconter son existence et de ressusciter les fantômes qui l'ont traversée, mais, ici, il est d'abord un *« confident »*, comme ceux du théâtre classique. Et l'historiographe de Frédo, comme le fut Racine auprès de Louis XIV. Alphonse est très « en forme » pour son retour au roman. Sous sa plume, les rigueurs de la prison, lorsqu'on meurt de froid, deviennent des *« amabilités hivernales »*. Les « stigmates » invisibles que laisse ce genre d'existence, il les appelle *« le pense-bête du diable »*. Et songeant à ce qui a le mieux embelli sa *« farce de vie »*, il écrit que *« les jolies jambes »* des dames, *« ça fait rêver autant et même plus que les couchers de soleil »*.

Cependant, c'est Frédo le « sujet » du livre. D'autant que celui-ci commet des écarts. Le fameux naturel revient très vite. Et même si on le sait, on s'étonne toujours de sa vélocité. A l'église, le héros de Boudard entreprend de séduire une jeune et jolie bigote, aristocrate de surcroît, avec les manières et le *« maintien »* que cela suppose. La demoiselle ne résistera pas longtemps et montrera, dans l'amour, le même zèle que dans la religion. Frédo s'empressera de la mettre sur le trottoir ou plutôt dans un salon très particulier du seizième arrondissement. *« Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier »*, disait La Rochefoucauld. Certes, mais quand même... Alphonse est un moraliste, lui aussi. Selon Frédéric Dard, *« il sait tout de l'homme »*. C'est pourquoi, sans doute, il n'a pas une très bonne opinion de l'espèce humaine. Il en voit trop les mensonges, les limites, les ridicules et les turpitudes. *« On est démocrate quand ça vous arrange*, dit-il. *Le reste du temps, on est fasciste pour les autres et anarchiste pour soi. »*

TOUTES les époques s'y entendent pour *« user les espérances »*. Dans ce livre, Boudard évoque les modes, les mœurs, les engouements, les impostures et les travers des ces années 60-70, qui paraissent déjà lointaines. Il se retourne sur le temps qui a passé. Et, dans sa peinture des bouffonneries parisiennes, il introduit ce qu'on appelle des *« pointes de mélancolie »*. *« On regarde les années qui s'effondrent, c'est bien connu, sur la gueule des autres*, écrit-il. *Sur soi, on se méfie moins des vacheries de l'âge. On a tort. »* Il éprouve de la nostalgie pour les « espèces en voie de disparition » : *« Les vieux beaux, les artisans anarchistes, les lavandières du Portugal »*, et *« les petits malfrats »* comme Frédo... Celui-ci reçut, en passant, la médaille de l'ordre national du Mérite. Pas étonnant... Il allait même devenir inspecteur des prisons et favoriser (discrètement) les relations diplomatiques entre les truands *« du dehors et ceux du dedans »*.

Mais je vous laisse le soin de découvrir la suite de ses performances ou de ses aventures et les circonstances de sa mort. Car Frédo, le séducteur, a fini par s'éteindre lui aussi, comme tout le monde, n'ayant pas trouvé, pour une fois, le moyen de tromper l'adversité. *« Avec l'âge*, dit Alphonse, *ça devient lugubre de se promener, on ne rencontre plus que des ombres. »* Il reste, heureusement, la littérature...

(1) Signalons l'étude de Barbara Krajewska : *Du cœur à l'esprit. Mademoiselle de Scudéry et ses samedis*, éd. Kimé, 190 p., 125 F.

(2) *La Métamorphose des cloportes, la Cerise, l'Hôpital* et *Cinoche* sont rassemblés sous ce titre, avec une préface de Frédéric Dard, qui s'ajoute à celle d'Alphonse, Presses de la Cité, coll. « Omnibus », 1991.

★ Sous le titre de *Bercy, la dernière balade*, les éditions Marval viennent de publier un album sur cet ancien quartier de Paris, avec des textes d'Alphonse Boudard et des photos de Jean-Claude et Philippe Gautrand, 280 F.

ROMAN PÉTERSBOURGEOIS EN SIX CANAUX ET RIVIÈRES
(Maltchik) d'Oleg Strijak.
Traduit du russe par Dimitri Sesemann. Albin Michel, 518 p., 180 F.

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand

La plus belle ville du monde

LE mythe de Saint-Pétersbourg a inspiré les plus grands écrivains russes : Pouchkine, Gogol, Dostoïevski, Biely, Brodsky. André Bitov aussi, dont *la Maison Pouchkine*, prix du meilleur livre étranger en 1989, écrit il y a vingt ans, est toujours un succès. Tous Pétersbourgeois, touchés par la magie de cette ville conquise sur les marécages et qui, en moins de trois siècles d'existence, a changé trois fois de nom, s'est vidée de presque tous ses habitants après les mille jours du blocus. Ville impériale, ville révolutionnaire, ville des palais et des faubourgs, ville-mirage qui imprègne immanquablement de rêves et d'hallucinations les cerveaux. Un lieu habité.

Intitulé en français *Roman pétersbourgeois en six canaux et rivières* (le titre russe, *Maltchik*, signifie « le garçon », « le gamin ») le gros livre d'Oleg Strijak qui paraît chez Albin Michel dans l'excellente collection de Lucia Cathala est un premier roman qui ne laissera personne indifférent, avec (et malgré) ses débordements de tous ordres : historiques, aquatiques, sentimentaux, brutaux. Rempli d'une passion insondable, délirante même, pour la ville, qui en est le vrai sujet, ce *Roman pétersbourgeois* publié aux Editions Lenizdat, domiciliées sur le canal de la Fontanka, et tiré à 50 000 exemplaires dans l'édition russe, paraît presque simultanément en traduction française.

C'est sur la Fontanka, justement, que commence, et que finira, l'évocation de la vie lamentable du narrateur. Enfermé dans le service psychiatrique de l'hôpital, qui est un des plus anciens de la ville, derrière les fenêtres hautes et pas très propres, il rappelle son passé, l'œil fixé sur les lampadaires qui luisent dans la pluie et sur les eaux grises et obscures du large canal bordé de palais. *« A l'époque, j'avais à peine trente ans... Beaucoup de temps s'est écoulé, divers changements se sont produits depuis cette période énigmatique ; je m'éprenais et me déprenais, je me mariais, Dieu sait pourquoi, et me séparais de femmes charmantes ; j'étais heureux et pleurais amèrement dans le désespoir de la solitude, j'ai longtemps vécu seul et j'ai écrit un roman qui me paraissait magnifique, pour ensuite le brûler. »*

C'EST une sorte de *Journal d'un fou*, un fou de sa ville, que va composer ce narrateur qui n'a pas de nom, prolixe et passionné, satisfait, fier, heureux de vivre entre sa femme et sa maîtresse, la belle comédienne qu'il nomme la Moqueuse. Il a tout lu, tout connu des plaisirs et des succès de l'existence, il sait tout de l'histoire et de la culture russes, et sait parler de tout, même de ce qu'il ne connaît pas. Il a détruit lui-même son œuvre... *« Que va-t-il advenir de moi ? »* se demande-t-il, une fois complètement seul, conscient d'avoir touché le fond de la catastrophe. Quelle catastrophe ? La rencontre, un mardi 21 octobre des années 60, d'un adolescent énigmatique qui va faire basculer son existence. A moins que ce ne soit un autre jour, ailleurs, qu'ait eu lieu la rencontre, puisque le romancier a le pouvoir de tout transformer d'un coup de crayon !

Prévenons le lecteur tout de suite : il n'est pas certain, à plus forte raison s'il n'est pas russe, qu'il se retrouve dans la foule des lieux et des personnages d'une narration qui coule comme de l'eau, contourne des îles de mémoire, roule, bouillonne pour se perdre dans des marécages où plus rien n'est sûr, sauf le danger d'avoir trop d'esprit. Pour vous égarer délibérément. Mais qui, sous la profusion, vous tient captif d'une sorte de charme indéfinissable. Le roman, soudain, sans prévenir, se dédouble – le roman supérieur et le roman inférieur, – l'inférieur traitant de l'Histoire (avec un grand H), du siècle de Catherine II, le Grand Siècle de la Russie ; et le supérieur, de la ruine de la vie du narrateur aimé, adulé, qui se croyait intouchable et qu'un gamin a rendu fou. Qui est-il ce gamin, ce garçon au profil de carnassier qu'il a surnommé le Louveteau (on aurait préféré une appellation moins scoute, plus voyoute, peut-être « P'tit Loup »), rencontré dans un bistrot et qui, après boire, l'a provoqué dans une bagarre après laquelle il a passé la nuit au poste ? Ou au dessaouloir. Et qui l'a fait douter de lui-même. Il pourrait, dans un redoublement de schizophrénie, n'être qu'un double du narrateur lui-même, sa conscience, impitoyable pour l'adulte minable qu'il est devenu. Un autre moi, plus exigeant, qu'il préférera noyer. Jeter d'un pont.



DR

Oleg Strijak devant le monument de Catherine II.

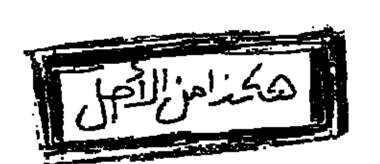
Au-dessous, dans le roman du bas, ces deux lignes qui ne se rencontrent pas prennent forme autour de l'imposant monument de Catherine II dont la statue de bronze de 4 mètres de haut se dresse au-dessus de celles de ses contemporains et de ses favoris : Potemkine, Betski, Roumiantsev, le général Souvorov, le poète Derjavine, qui avait découvert Pouchkine et que Pouchkine a éclipsé. Monument érigé en 1878 et qui est en lui-même, selon Strijak, un vrai sujet de roman : *« Le monument de Catherine n'avait pas de chance. D'abord, il avait été honni pour cause de libéralisme ambiant ; puis à cause de l'esprit Belle Epoque, ensuite à cause du pouvoir des ouvriers et des paysans, puis on décela dans le monument de l'éclectisme, de l'imitation, de l'« antipopulisme » ; maintenant, c'est pis encore : vous vous disputez tous à qui l'aimera le plus. »*

ROMAN du dessous dans lequel l'auteur semble s'appuyer sur le passé, sur la ville du passé, pour éprouver combien passé et présent sont indissociables dans une véritable schizophrénie de l'Histoire. Car, ce qui est plus évident que nulle part ailleurs à Pétersbourg, c'est cette illusion, dans cet espace protégé, d'accéder à ce qui n'est plus, de retrouver la matière de la vie de ceux qui nous ont précédés, célèbres ou inconnus, de marcher dans les pas de ceux qui nous ont laissé les romans, les journaux intimes, les correspondances, à partir desquels ont été rédigés les livres d'histoire.

Mais comment assurer, aujourd'hui, la transmission ? *« Quel roman, quel journal nous rapportera dans trois siècles comment en pleine nuit, en cachette, nous faufilant entre les congères de la gare de Vitebsk, nous achetions de la vodka aux chauffeurs de taxi à des prix exorbitants... A quoi bon ? Qui se souciera, d'ici trois siècles, de tous les détails fantastiques qui emplissaient notre vie, non, qui étaient notre vie... Les jeans ! Où se procurait-on (illégalement et secrètement) des jeans ? Tout Léningrad se pavanait en jeans garantis d'origine (...). On assomait quelqu'un à coups de tuyau de plomb pour lui enlever non pas sa montre en or, non pas ses pendants d'oreilles en diamant, mais ses jeans... Il faudrait écrire tout cela, écrire et enfouir les feuillets au fond d'une malle. »*

Oleg Strijak a rempli ses feuillets, touffus, trop touffus, parfois proches du délire, comme s'il ne pouvait pas s'arrêter, comme s'il était le dernier homme à pouvoir rendre compte de cette « ville des merveilles » qui a domestiqué les eaux des rivières et des marécages et que domine, pour lui, l'image d'une femme, plus encore que celle de son fondateur. Tandis que le narrateur, enfermé dans son asile près du canal, se répète inlassablement, comme une comptine : *« La Néva a enfanté la Fontanka, la Fontanka a enfanté la Moïka, la Moïka a enfanté le canal Griboïedov. Le canal Griboïedov est retourné dans la Fontanka. La Fontanka et la Moïka sont retournées dans la Néva. C'est arrivé une fois et ça dure toujours... »* A vos guides ! Ce roman (péters) bourgeois mérite le détour.

★ Le Salon du Livre de Bordeaux 1993 sera pétersbourgeois. Oleg Strijak a reçu le prix Air France, prix d'encouragement à la création littéraire étrangère. Le Prix de littérature étrangère Ecureuil, patronné par la Caisse d'épargne Aquitaine-Nord, a été attribué à André Bitov, l'auteur de *la Maison Pouchkine* et d'*Un Russe en Arménie* (Albin Michel), ainsi qu'à son traducteur, Philippe Mennecier. Les deux prix seront remis le dimanche 10 octobre à 11 heures.



هكذا من الأصل

Parfums de mémoire

Une conte oriental d'Amin Maalouf : quand l'Histoire croise les légendes de la montagne du Liban

LE ROCHER DE TANIOS
d'Amin Maalouf.
Grasset, 281 p., 125 F.

« Quand j'avais cru atteindre le cœur de la vérité, il était fait de légende. » Cette phrase, tout à la fin du roman d'Amin Maalouf, en donne sans doute une des clés – parmi quelques autres, assurément. Nous sommes aux environs de 1830 dans la montagne libanaise, *« ma montagne »*, dit l'auteur, de la même manière qu'il appelle *« mon village »* le petit fief de Kfaryabda, centre de toute une histoire présentée comme le fruit de recherches persévérantes autour de lieux qui *« ont peu changé »* de nos jours.



COLL. FOUAD DEBASS

Assemblée de vieillards dans la montagne du Liban au début du vingtième siècle.

Cette histoire, du reste, n'est-elle pas nourrie des souvenirs recueillis auprès de vieillards survivants d'une autre époque, et de chroniques diverses – celle d'un moine, une autre d'un muletier pénétré de sagesse, les «éphémérides», enfin, d'un pasteur anglais arrivé dans ce lieu perdu pas tout à fait par hasard.

Lecteurs, laissez-vous donc prendre par cette habile construction, mais n'ignorez surtout pas la petite note dans laquelle Amin Maalouf révèle qu'à l'exception d'un épisode authentique – le meurtre d'un patriarche dont l'assassin, réfugié à Chypre, fut ramené par ruse au Liban pour y être exécuté – *« tout le reste n'est qu'impure fiction »*. Ce qui ne nous empêche pas d'en apprendre très long sur le Liban ; un Liban où l'on voit naître, entre fiefs et familles, des *« vengeances successives »* qui ne sont pas toutes éteintes aujourd'hui.

Tout commence avec la naissance, dans des conditions que l'on n'éclaircira jamais, du jeune Tanios. Il était l'enfant de la très belle Lamia. Mais fut-ce des œuvres du mari légitime, l'intendant Géros, personnage un peu falot, ou de celles du cheikh, le maître et seigneur de Kfaryabda, dont le goût pour les jolies femmes de son fief était notoire ? Une opinion majoritaire, appuyée sur des signes d'affection jamais démentis, penche pour la paternité du cheikh. Mais Tanios ne serait-il pas l'un de ces personnages dont les origines sont et doivent demeurer obscures, qui surgissent un jour comme les instruments du destin pour disparaître plus tard, au faîte d'un rocher par exemple, tout aussi mystérieusement ?

Le Destin. Voilà un mot qui offre une seconde clé pour cet étrange récit, et que tend Maalouf lui-même. *« Le destin*, écrit-il en prétendant citer l'une de ses sources apocryphes, *passe et repasse à travers nous comme l'aiguille du cordonnier à travers le cuir qu'il façonne. (...) Le destin dont les redoutables passages ponctuent notre existence et la façonnent. »*

Et, pour souligner encore la portée de ces formules, le roman est divisé non pas en chapitres mais en neuf *« passages »* dont chacun marque un épisode déterminant dans la vie de Tanios et des siens.

Ce peut être la rencontre d'une jeune femme, apparemment vénale, qui va faire découvrir à Tanios les trésors les plus tendres de l'amour. Ou encore cette *« calamiteuse »* année 1838 qui commença par un tremblement de terre et vit les villageois supprimer leurs bêtes de somme plutôt que de les livrer aux soldats égyptiens. Car ces «passages» se font le plus souvent dans la douleur, comme celui d'où Tanios émergera, à peine âgé de quinze ans, la chevelure intégralement blanchie.

« Les faits sont périssables »

Nous sommes ici dans l'Orient chrétien, qui offre, par nature, un terrain de prédilection à l'épanouissement de tout un monde de signes, de symboles grâce auxquels une sorte d'humanisme de base, pétri de tolérance, se relie au divin et noue avec lui de subtiles relations où il serait trop simple de ne voir que des coïncidences. Mais le Liban est alors – déjà – le lieu de confrontation entre des intérêts politiques et diplomatiques divergents, proches – l'Empire ottoman et l'Egypte – ou lointains – principalement l'Angleterre et la France. On imagine le jeu d'intrigues né de ces rivalités. Le destin – encore – voudra que Kfaryabda en devienne le foyer et Tanios l'un des acteurs essentiels. L'un et l'autre en seront aussi les victimes, au profit de «puissances» qui défendent, pas toujours avec le même succès, leurs «clients» respectifs.

Ce contexte historique ne forme toutefois que l'arrière-plan d'une histoire qu'on imaginerait bien commencer, comme les contes d'antan, par « il était une fois... » Car Amin Maalouf est avant tout un merveilleux conteur qui sait par touches délicates créer toute une atmosphère dans laquelle, comme il se doit en Orient, les senteurs, les parfums sont constamment présents pour évoquer les vergers, *« la bergamote des jardins abrités »*, le café qui chauffe sur la braise ou l'*« odeur de jacinthe sauvage »* qui subsiste après le départ d'une jeune fille. Aussi bien, fait dire l'auteur à l'un de ses personnages, *« les faits sont périssables, crois-moi, seule la légende reste, comme l'âme après le corps, ou comme le parfum dans le sillage d'une femme »*...

Rien, c'est bien connu, n'est aussi attachant qu'un parfum, rien non plus ne sollicite aussi puissamment la mémoire. C'est sans doute pour cela, essentiellement, que chacun des personnages d'Amin Maalouf s'inscrit dans notre souvenir en des traits aussi vifs.

Alain Jacob

AU FIL DES LECTURES

par Pierre-Robert Leclercq

L'« aquaboniste »

Un roman, dit Jef, *« c'est souvent un excédent de mots qui tambourinent à la tête. Une verrue de soi. Alors il faut gratter, en douceur »*. A ce grattage, Patrice Delbourg excelle, non sans paradoxes. D'une richesse qu'on ne rencontre pas à tous les coins de roman, son vocabulaire n'excède jamais la bonne mesure, et c'est en douceur qu'il assène à son lecteur les déboires et déconvenues d'un Jef agressif pour son entourage et pour lui-même, mais avec une lucidité qui interdit toute délectation morose.

Giacopo Mercenerci, dit Monsieur Merci, dit Jef, ne s'est pas plus remis de sa naissance que de son enfance entre des parents *« cimentés par une exécration intense... Dans la cuisine ripolinée jaune citron où la blanquette se mangeait froid et l'adultère à point, Mame et Ppa* (sic) *se sclérosaient en mensonges et lieux communs »*. Qui plus est, Jef ne s'aime pas. *« Aquaboniste »*, l'hypocondrie serait sa seule préoccupation s'il n'y avait les passants qu'il interpelle pour leur demander de vivre son existence à sa place, et les femmes, sur lesquelles il vit *« en ventouse »*.

Laura, Kim, Margo, Toucan et quelques autres s'intercalent entre les deux rencontres d'Emy, *« une douairière au teint kaolin »* qui saura lui chanter le *« Non Jef* t'es *pas tout seul »* de Brel, antidote sans doute au poison. A quoi bon ? Mais avant d'en arriver là, Jef nous aura fait sentir le poids du corps quand chaque organe, nerf ou jointure est objet d'angoisse ; il nous aura attendris avec sa quête d'une présence, d'une voix qui justifieraient que dans la charpente tourmentée est aussi un esprit ; et il nous aura offert de suivre un piéton de Paris qui, d'un lieu célèbre à un recoin ignoré, brosse de la capitale des tableaux réalistes où, dans le plus sombre, la poésie met une note claire.

► **Le Bureau des latitudes**, *de Patrice Delbourg. Manya, 195 p., 98 F*

L'enfant insulté

Un mur. De pierre, de brique, ou symbolique. Derrière, un enfant joue, pose pour une photo avec son chien. Des rebonds de ballon, des cris, des galopades dans une cour d'école. Sur les genoux d'une femme, un enfant tend la main vers une corbeille d'abricots. Dans l'ombre d'une pinède, un pique-nique. Des touristes prennent des photos. Le ciel est bleu. Le mur. Devant, des ananas pourrissants, des excréments de chiens et d'hommes, des flaques d'urine. Un enfant râcle des dents une vieille peau de banane. Un chien cherche sa provende dans les détritus et l'enfant le regarde, les yeux dans les yeux. Sous terre, il martèle la roche. Des morceaux de charbon tombent autour de lui. Soif, fatigue et faim, mais il faut ne pas perdre de temps pour tenir dans sa main les quelques piécettes du salaire. Il a sept ans, s'appelle Pablito, et il poignarde le roc. La terre est noire. De séquence en séquence, brèves et denses, en passant d'un côté à l'autre du mur, Michelle Schuller donne, elle aussi, ses coups de poignard. A notre adresse. Et nous les recevons avec des sentiments mêlés. D'abord, ceux qui viennent de la seule littérature, d'un style qui impose le mot pureté et a une telle intensité qu'on est frappé, impressionné par la puissance que peut avoir la plus simple des phrases.

L'insulte faite à l'enfance attachée à des travaux qui rappellent ceux des forçats est un sujet bien délicat. Un tel roman s'expose à la boursouflure, au pathos, à la sensiblerie, toutes tares littéraires si totalement absentes de ce récit de la journée d'un mineur de fond qui a sept ans qu'on n'a pas à hésiter pour parler de « grand livre ». Des rares qui, en nous donnant un exceptionnel bonheur de lecture, nous dérangent, nous cinglent, nous rappellent que, du côté bleu de notre mur, on ne peut vivre sans honte.

► **Ciel bleu terre noire**, *de Michelle Schuller. Belfond. 130 p., 79 F.*

Une femme « inadmissible »

Nicole Avril s'éprend d'Elisabeth d'Autriche

L'IMPÉRATRICE
de Nicole Avril.
Grasset, 364 p., 128 F.

Pour son douzième livre, Nicole Avril – qui a toujours construit, dans ses romans, de fortes figures de femmes – a choisi de donner à son imagination les bornes d'une existence ancrée dans l'Histoire : avec *l'Impératrice*, elle trace le portrait d'Elisabeth d'Autriche, trop souvent affadie sous son diminutif de « Sissi ». C'est en écrivain que Nicole Avril a abordé ce travail biographique, sur lequel elle s'explique dans une brève introduction. Son propos est la reconstitution, la restitution d'un personnage, d'un cadre historique et d'une atmosphère. Sa biographie est construite sur une bibliographie et une documentation, certes, mais elle ne se donne pas pour un travail d'enquêteur ou d'historien visant à apporter des informations inédites sur son sujet.

Ce n'est pas pour autant un «roman à partir de», et c'est là la grande réussite de ce texte toujours sobre, tenu. D'emblée, le ton a été trouvé. Nicole Avril convaincra-t-elle les spécialistes et les admirateurs fous de l'impératrice d'Autriche ? Ils le diront. Ce qui est certain, c'est que l'on peut, comme Nicole Avril elle-même, avoir détesté la figure de Sissi, dans la sirupeuse trilogie cinématographique qui révéla la beauté de Romy Schneider, et s'intéresser à la femme qui est l'héroïne de *l'Impératrice*. Une femme peu conventionnelle, narcissique à l'excès sans doute, aimant la poésie plus que la réalité. Une femme faite pour être libre et s'adonner à ses folies, une femme devenue impératrice à seize ans et morte assassinée, peu avant son soixante et unième anniversaire. Une femme qui fut toute sa vie «empêchée».

Epouse-t-on un empereur par amour ? Et surtout, quand on est empereur, choisit-on une femme (la jeune sœur de celle qu'on devait épouser) par amour ? Evidemment pas. Et c'est peut-être de là qu'est né le malheur d'Elisabeth. *« Bien sûr, j'aime l'empereur. Si seulement il n'était pas empereur ! »*, dit la jeune Sissi à sa gouvernante, peu après sa rencontre avec François-Joseph. Lucidité ? Mot d'adolescente romantique ? On en déduira ce qu'on veut, Nicole Avril ne s'appesantit pas dans le commentaire. Elle laisse à son lecteur la liberté de choisir, dans cette biographie, son propre parcours. On peut donc porter d'abord son attention sur l'Autriche-Hongrie et sa place dans une Europe en recomposition, dans cette seconde moitié du XIXe siècle, sur l'amour d'Elisabeth pour la Hongrie, sur ses rapports détestables avec sa belle-mère, ou encore sur les deuils qui l'ont accablée.

Mais on est en droit de prendre le pari que ce qui a le plus passionné Nicole Avril est l'amour d'Elisabeth pour elle-même. Amour pour son corps : chevelure magnifique, beauté qui feint de s'ignorer, gymnastique intensive, chevauchées forcenées (*« à quarante-trois ans, elle monte six à huit heures d'affilée, par tous les temps »*), hantise de la prise de poids et anorexie, vieillissement précoce dû à la dépression et soudain annulé par une féroce « reprise en main ». Amour du voyage : Madère, Corfou... mais, au fond, peu importe la destination pourvu qu'on parte ; on songe à cette phrase – *« on n'est bien qu'ailleurs »* – qu'affectionnait le père de Marguerite Yourcenar, lui aussi nomade absolu. Amour pour les autres femmes, enfin. On a beaucoup reproché à l'impératrice ce goût des femmes – pas nécessairement sexuel car elle semble avoir eu peu d'entrain en ce domaine. Mais les femmes n'étaient-elles pas les seules à pouvoir admettre et comprendre son comportement ?

Ida Ferenczy, Marie Festetics... les dames d'honneur, les amies jalousement aimées au point que l'impératrice leur interdit de tomber amoureuses et de la quitter pour un homme... *« Ce n'est pas quelqu'un de banal*, écrivait la comtesse Festetics, *on perçoit une vie contemplative à travers tout ce qu'elle dit. Dommage qu'elle gaspille tout son temps à ce qui n'est que rumination et qu'elle n'ait rien à faire. Elle est portée à l'activité spirituelle et son instinct de liberté est tel que toute restriction lui semble terrible. »* Les femmes, Elisabeth en est curieuse au point d'entreprendre une collection de photos : *« Elle l'appellera plus volontiers son album de beautés. N'y figurent que des femmes. Figées pour l'éternité au seuil des chambres noires. »*

Pour son époque, Elisabeth est un personnage « inadmissible ». Elle le serait peut-être encore aujourd'hui. C'est sans doute ce qui a fasciné Nicole Avril au point de lui donner, pour ce livre qui est probablement son travail le plus abouti, une aisance et une simplicité de style qu'elle n'avait pas osées jusqu'ici. Avec *l'Impératrice*, elle s'est libérée, par la contrainte même qu'elle s'est imposée : imaginer Elisabeth, l'incarner, en romancière, tout en respectant ce qu'on sait de son histoire.

Josyane Savigneau

Voyages littéraires

LA PALANCHINA
de Paul Louis Rossi.
Julliard, 160 p., 85 F.

L'OUEST SURNATUREL
Les écrivains du bout des terres vers les îles
de Paul Louis Rossi.
Hatier, 170p., 145 F.

« Dans la Marche, au bord de l'Adriatique, dans un pays de colline », deux amis se souviennent. Un voyage dans le temps et l'espace qui ressuscite des êtres et une atmosphère de village, de celle qu'emportent les années et qui ne sera plus. Par les jeux du souvenir, se mêlent des petits riens et des événements qui marquent définitivement une vie. Le narrateur passe avec un égal bonheur des uns aux autres. Une évocation de Giacomo Leopardi, dont il a visité la maison ; la description d'un porc qui broute de l'herbe ou d'un âne dont le sexe en érection fascine les enfants ; les déambulations de jeunes gens traînant leur nonchalance dans des nuits que nous a rendues familières le cinéma italien. Et surtout, la Palanchina retrouvée à l'heure des souvenirs, une fermière étonnante, envoûtante, mystérieuse, simple, possédant des dons de voyance.

Par elle, le roman prend une nouvelle orientation, en fait plus qu'un recueil de *remember*. Sur fond des *« années de plomb et des Brigades rouges »*, Paul Louis Rossi mène à bien un double spectacle. Car dans celui qu'offre Acciaroli, village de l'Italie du Sud, s'aperçoit et parfois s'impose celui de toute une époque.

Nous le suivons avec plaisir dans ce voyage, comme dans cet autre qu'il nous propose avec *« l'ambition* – réussie – *de construire une version de l'Ouest imaginaire et de sa littérature »*. On ne saurait trop recommander de l'accompagner pour des retrouvailles avec Montaigne ou Louis Guilloux, Saint-Pol Roux ou Swinburne ; des découvertes dans la forêt de Brocéliande ou le Canada des Iroquois. D'un bord à l'autre de l'Océan, un Ouest recréé par tant d'écrivains que Rossi nous rend présents avec le talent d'un amoureux de leurs aventures vécues ou rêvées.

Pierre-Robert Leclercq

Roman ou intox ?

De quelques similitudes entre « Pondichéry » d'Ardisson, et « Désordres à Pondichéry », de Delamare (1938)

« Ce n'est pas un habit zinzolin noyé de dentelles qui va effleurer l'appui de ce balcon, c'est le blanc vêtement d'un hindou de caste », écrivait George Delamare à la trente-quatrième page de *Désordres à Pondichéry*. *« Ce n'était pas un habit zinzolin noyé de dentelles qui effleurait l'appui d'un balcon,* semble confirmer aujourd'hui Thierry Ardisson à la page 202 de son roman *Pondichéry* (Albin Michel), *mais le lin blanc d'un hindou de caste. »* Un universitaire de la Réunion, Michel Beniamino, nous écrit pour nous signaler les étonnantes similitudes qui existent entre le roman de Delamare, paru aux Editions de France en 1938, avec une lettre-préface de Claude Farrère, de l'Académie française, et celui du directeur d'*Entrevue*. Ce livre faisait sans doute partie de la documentation utilisée par Ardisson pour son roman.

Dans le roman de Thierry Ardisson, un homme de télévision rencontre un ancien administrateur colonial, Reymond Dorgères, pour préparer un documentaire sur Pondichéry. En même temps qu'il raconte l'épopée des Indes françaises, le nonagénaire se souvient de sa propre existence. Les souvenirs personnels du colon occupent à peu près le tiers des trois cent trente deux pages du roman. Or cette partie du livre de Thierry Ardisson est truffée d'emprunts plus ou moins littéraux à l'œuvre de George Delamare.

Dans les deux récits passent des évocations de l'ancien comptoir français, d'un mentor influent mais naïf, propriétaire d'une fabrique d'indigo et père d'une jeune métisse ou d'une bayadère sacrée répondant au doux nom de Krishna. Chez les deux romanciers, *« le territoire pondichérien est une mosaïque, un agrégat de lopins français et anglais »*, où l'*« on passerait, sans s'en douter, d'un drapeau à l'autre, si ce n'était la douane qui perçoit* ad valorem *sur toute marchandise pénétrant dans l'Empire indo-britannique »*; (*Pondichéry*, p. 196 ; *Désordres à Pondichéry*, p. 52).

Dans la foulée, les personnages sillonnent la même route après Valdaour, épient les mêmes scènes domestiques, partagent les mêmes mets, les mêmes discussions sur les parias, les Aryens et les indigènes doux et probes, font la même excursion sur les remparts de Gengy (p. 122 et p. 265). Qu'ils s'appellent Dubois ou Morel, ils ont aux murs d'identiques *« éventails de feuilles de palmier peinturlurées »* (p. 24 et p. 167)

Et que dire de Madame La Verdière ? Chez Delamare, la tête de l'épouse du trésorier-payeur, *« minuscule, disparaît entièrement sous le casque, si bien que celui-ci semble posé sur les épaules de sa propriétaire » (Désordres à Pondichéry*, p. 47). Chez Ardisson, elle est *« entièrement disparue sous un casque colonial qui semblait directement posé sur ses épaules » (Pondichéry*, p. 178). Pour le premier, *« son plus intense souvenir de Saïgon tient dans la maladresse d'un officier de marine, qui lui renversa du porto sur sa robe gris perle »* (p. 49). Pour le second, *« son plus vibrant souvenir de Saïgon tenait dans la maladresse d'un officier de marine, qui avait, lors d'un coktail, renversé son porto-flip sur sa robe gris souris »* (p. 179). Invoquera-t-on les hasards de l'inspiration littéraire ? Ou serait-il donc désormais admis qu'un romancier recopie des passages entiers d'un ouvrage déjà paru, sans le dire ?

Florence Dutheil

24 heures pour le livre au Mans

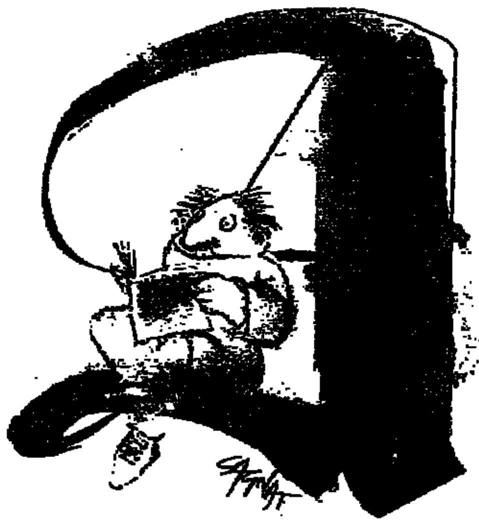
Un week-end de fête pour favoriser la lecture tout au long de l'année

La richesse culturelle d'une ville n'est pas uniquement mesurable en termes de pouvoir, d'argent ou de notoriété. C'est souvent la conjugaison de la volonté politique, de l'imagination et de l'énergie qui donne de l'éclat à une cité. Ainsi en est-il du Mans, ville moyenne de 200 000 habitants, où l'on met l'écrit à l'honneur chaque année depuis 1978. Les 24 Heures du livre ne durent jamais qu'un temps assez bref, mais les organisateurs souhaitent que la manifestation contribue à développer et à nourrir l'appétit de leurs concitoyens pour la lecture.

L'histoire des 24 Heures du livre commence avec le changement de municipalité, survenu au Mans, il y a seize ans, quand Robert Jarry est devenu maire, à la tête d'une liste d'Union de la Gauche. Selon les responsables de la manifestation, c'est l'arrivée au pouvoir d'une équipe nouvelle qui a suscité un certain enthousiasme culturel, au cœur d'une vie urbaine *« jusque-là quasiment morte dans ce domaine »*. De la commission extra-municipale qui est alors créée surgiront, notamment, une fête du livre et un festival de jazz.

Le budget total de la fête s'élève actuellement à 3,5 millions de francs, dont une partie en apports immatériels fournis par différents partenaires, parmi lesquels *le Monde, Télérama, Ouest-France* et France-Culture. Le reste provient de la ville, de la communauté urbaine, du département, de la région, de la direction régionale des affaires culturelles et du Centre national du livre. Sans oublier la location des stands et les recettes issues des entrées, devenues payantes il y a quatre ans. *« Il s'agissait d'une question de survie financière »*, souligne Marie-Christine Bertrand, l'une des deux permanentes de l'association 24 Heures du livre, qui gère la manifestation.

L'idée originelle consistait à



« donner à lire au plus grand nombre, sans mégoter sur la qualité », explique François Plet, conseiller municipal délégué au livre et à la lecture et président de l'association. Tel est toujours l'objectif des organisateurs, maintenant que la fête voit passer environ 50 000 visiteurs en deux jours. Ce parti pris détermine le choix des auteurs invités, mais aussi la forme de la fête.

Les 24 Heures du livre ne se veulent ainsi pas une foire, même si l'aspect commercial est loin d'être banni des lieux. Sur la place des Jacobins, vaste esplanade bordée de jardins à étages, le visiteur peut flâner entre les stands des libraires, rencontrer des auteurs, participer à différents concours ou prendre connaissance des activités de très nombreuses associations – depuis ATD Quart-monde, ou le Cercle généalogique de Maine et Perche, jusqu'à AIDES dont la responsable départementale organisera un débat sur le thème « Se soigner : savoir, vouloir, pouvoir ». Parallèlement, il a la possibilité de participer à plusieurs débats dans le cadre d'un « forum », dont les thèmes tourneront pour la plupart autour de questions littéraires.

Faute de pouvoir signaler toutes les initiatives, citons-en deux qui méritent l'attention. L'accueil d'écrivains francophones, tout d'abord, qui permettra aux Manceaux de découvrir cinquante-trois maisons d'édition québécoises et divers auteurs canadiens, de Chrystine Brouillet à Louis Caron. Le Québec est, cette année, l'invité d'honneur d'une manifestation qui fait traditionnellement une large place à la littérature francophone, comme en témoigne l'abondante représentation des auteurs belges, africains ou issus des Caraïbes. L'espace jeunesse est un autre pôle d'attraction, fréquenté par un public âgé de quelques mois à quinze ans. On y participe à des ateliers d'écriture, à des jeux et aussi à un concours de lecture organisé en collaboration avec les instituteurs et l'inspection d'académie.

Cette animation a des retombées positives, comme le constate Marie-Renée Bisquay, responsable – bénévole, comme la quasi-totalité des organisateurs – du secteur jeunesse : *« les livres en lice pour le concours de lecture restent dans la mémoire des enfants et de leurs familles »*, souligne-t-elle. La plupart des libraires considèrent, eux aussi, que les 24 Heures ont une influence bénéfique sur la vie du Mans, même si son effet sur leur chiffre d'affaires semble très faible, voire inexistant.

De son côté, Marie-José Doucet, responsable de la librairie du même nom, estime que *« la fête aide les gens à prendre contact avec le livre sans faire la démarche, qui intimide souvent, de pousser la porte d'une librairie »*. L'ouverture vers l'extérieur est un paramètre important pour James Tanneau, directeur de la librairie Plurielle. *« C'est surtout sur la jeunesse que l'impact peut être fort*, affirme-t-il. *Pour les adultes, les choses sont jouées. »*

Quant aux responsables de la médiathèque municipale, ils observent que les visiteurs des 24 Heures se dirigent ensuite souvent vers leurs rayons, à la recherche d'ouvrages aperçus durant la fête. Une démarche qui montre que la manifestation suscite des curiosités, notamment grâce aux rencontres avec les auteurs. D'où l'effort accompli pour attirer le plus grand nombre d'écrivains de qualité, dans un contexte de sévère concurrence. Car les fêtes du livre sont nombreuses et les auteurs largement sollicités. Comme si la pression d'une culture visuelle ou l'abondance de la production éditoriale rendaient nécessaire la personnalisation des ouvrages.

Raphaëlle Rérolle

► 24 Heures du Livre, place des Jacobins, 72000 Le Mans. Tél. : (16) 43-24-09-68. Samedi 9 et dimanche 10 octobre.

Barthes à Bordeaux

Le septième Salon du livre est placé sous le signe de « L'écrit et la mémoire »

A Bordeaux, comme chaque année, le public du Salon pourra rencontrer plus de cent cinquante exposants, deux cent vingt éditeurs et leurs auteurs français et étrangers invités.

Mais pour cette septième édition de la manifestation bordelaise, Danièle Martinez et Jean-Marie Planes (directrice et président du Salon) ont mis en place un ensemble d'expositions et de débats dont le thème fédérateur est « L'écrit et la mémoire ». Tout d'abord à travers la figure de « Roland Barthes, écrivain », dont le premier tome des œuvres complètes, publiées sous la direction d'Eric Marty, paraîtra au Seuil le 15 octobre. Une grande exposition évoque en une « vision kaléïdoscopique » la diversité de l'œuvre et du parcours de Barthes.

Autour de cette exposition sont programmés en divers lieux plusieurs tables rondes et débats : « Barthes, critique de la mémoire » (vendredi 8, à 17 h 30) ; « Le théâtre de Barthes » (vendredi 8, à 18 heures) ; « Pourquoi j'aime Barthes » (samedi 9, à 17 heures).

Autres pôles de ce Salon, l'exposition consacrée aux « Lieux de mémoire », la vaste entreprise historique dirigée chez Gallimard par Pierre Nora – invité à débattre avec Philippe Joutard (samedi 9, 14 h 30), – et celle intitulée « Les années 70, je me souviens », autour de laquelle des musiciens, des peintres, des créateurs de mode et des publicitaires viendront dire ce qu'il reste de ces années-là (vendredi 8, 15 h 30). Deux autres débats sont reliés à cet ensemble : « Mémoire et journalisme » (avec Christine Ockrent et Pierre Tranoy ; samedi 9, à 14 heures), et « Roman et mémoire » (Angelo Rinaldi et Jean-Marie Planes ; dimanche 10, 14 h 30). Signalons enfin que le vendredi 8 octobre est programmée une « Journée carcérale » dans le cadre de la Fureur de lire, avec un colloque intitulé « Lire et écrire en prison : la presse », et que Philippe Sollers donnera une conférence le samedi 9 octobre (15 h 30) : « Le roman à la fin du XXe siècle ».

En marge du Salon, le Centre régional des lettres Aquitaine présente, en avant-première, le film de Serge Steyer, *Jacques Ellul, l'homme entier*, vendredi 8 octobre, à 18 h 15 (cinéma Trianon, Jean-Vigo, 6, rue Franklin), et la projection sera suivie d'un débat. Le CRL Aquitaine a récemment réalisé deux coéditions : avec l'Horizon chimérique, Ultreia et le parc naturel régional des Landes de Gascogne, un album des photographies de *Félix Arnaudin, imagier de la Grande Lande*, (coll. « Aquitaine », 160 p., 260 F) ; et, avec la ville de Bordeaux et l'association La mémoire de Bordeaux, un recueil de textes d'Anne-Marie Garat, Christine Lafon, Claude Bourgeyx, Gabriel Delaunay, Jacques Ellul, Jean Lacouture et Patrick Troude-Chastenet, *Bordeaux, je me souviens* (80 p., 60 F).

Plusieurs éditeurs bordelais présenteront leurs dernières publications au Salon. Parmi celles-ci :

● Aux éditions A Passage/Le Coupable (12, rue Laliment, 33000 Bordeaux) : *Le Dernier Voyage de Benjy. Juillet 1990-novembre 1990*, d'Eric Audinet (32 p., 55 F).

● Aux éditions Confluences (BP. 112, 33027, Bordeaux Cedex) : *la Cour endormie, les nains ramènent leur fraise au vestiaire.* Texte de Jean-Philippe Ibos, peintures de Michel Herreria (32 p., 88 F). *Malagar*. Textes de Jacques Monserier, Eric Audinet et Eric Des Garets ; photographies de Jean-Luc Chapin (40 p., 48 F). Edité par Confluences, ce guide est une publication de la région Aquitaine et du Centre François Mauriac de Malagar – qui publiera d'autres ouvrages à l'occasion de son ouverture officielle prévue pour l'automne 1994.

● Aux éditions L'Esprit du temps (BP 107, 33491, Bordeaux-Le Bouscat) : *Une leçon de nature*, de Jean-Marie Pelt. Avec les *Lettres élémentaires sur la Botanique à madame de L****, de Jean-Jacques Rousseau (coll. « Contrastes », 120 p., 79 F). *Gens de Garonne*, de Noël Mamère. Avec *la Garonne*, d'Onésime Reclus (coll. « Contrastes », 128 p., 79 F).

● Aux éditions de l'Horizon chimérique (7, rue Leyteire, 33000, Bordeaux) : *Photographies en Gironde*, de Pierre Bardou. (Ouvrage édité par le conseil général de Gironde et diffusé par l'Horizon chimérique ; 320 p., 260 F.)

● Au Mascaret éditeur (52, rue des Menuts, 33000, Bordeaux) : *Siroco*, de Vicente Battista. Traduit de l'espagnol (Argentine) par Monique Roumette (coll. « Le Mascaret/Noir », 222 p., 95 F). *La Résolution de Bordeaux*, de Julia Nery. Roman traduit du portugais par Claire Cayron (244 p., 110 F).

● Chez William Blake & Co (BP 4, 33037, Bordeaux Cedex) : *la Peinture, masque et miroir*, de Jean-Marie Pontévia. Avec une préface inédite de Philippe Lacoue-Labarthe pour cette nouvelle édition du premier des trois volumes des *Ecrits sur l'art et pensées détachées* de Jean-Marie Pontévia. (250 p., 180 F).

● Du côté des revues, *le Festin*, revue d'art en Aquitaine (156, rue du Palais-Gallien, 33000, Bordeaux), publie pour sa douzième livraison un ensemble intitulé *Varia* (112 p., 75 F) : promenades architecturales, littéraires, photographiques.

Enfin, dans la huitième livraison de la revue semestrielle *le Cheval de Troie* (21, cours Victor-Hugo, 33000 Bordeaux) est proposé un ensemble introduit par Mario Praz, et intitulé *Anglais en Méditerranée*, (110 p., 100 F.)

Valérie Cadet

► Du 7 au 10 octobre, à Bordeaux, sur les quais de la Garonne, dans le hangar n° 5 du port de la Lune. Tél. : (16) 56-01-13-71.

Cent intellectuels arabes et musulmans pour Rushdie

Quatre ans après la *fatwa* prononcée par l'imam Khomeiny contre Salman Rushdie, l'auteur des *Versets sataniques*, cent intellectuels arabes et musulmans, du Maghreb et du Moyen-Orient, mais aussi d'Iran, de Turquie, du Bangladesh et de l'ex-Union soviétique, prennent la plume en faveur de Rushdie et de la liberté d'expression. Les textes ont été rédigés entre octobre 1992 et juin 1993 et sont publiés en France cette semaine. Ainsi, au moment où Tahar Djaout, Farag Foda, Mahmoud Mohammed Taha et Sadok Melallah payaient de leur vie leur engagement, leurs contributions étaient rassemblées dans ce recueil intitulé *Pour Rushdie*.

Ce livre se présente comme le geste de solidarité d'un groupe de personnes faisant leurs *« la défense des libertés de création et d'expression, le refus de la condamnation à mort et de l'obscurantisme, et un salut à Salman Rushdie »*.

Fl. D.

► Pour Rushdie. Cent intellectuels arabes et musulmans pour la liberté d'expression. *La Découverte/Carrefour des littératures/Colibri, 307 p., 135 F.*

EN POCHE

Le théâtre en « Folio »

Gallimard propose une nouvelle collection de poche : « Folio théâtre ». *L'Annonce faite à Marie*, de Paul Claudel est accompagnée d'un appareil critique d'une cinquantaine de pages, établi par Michel Autrand, qui met en lumière les différentes thématiques autobiographique, symboliste et sacrée à l'œuvre dans cette pièce, ainsi que sa longue genèse. Intitulée à l'origine *la Jeune Fille Violaine, l'Annonce* a été remaniée six fois en vingt ans par Claudel. L'édition proposée est la *« version définitive pour la scène »*, achevée en 1911, la dernière représentée du vivant de l'auteur. Des notes, une chronologie, une bibliographie, suivies d'une histoire de la mise en scène, complètent ce dossier.

Dans la même collection, *le Roi Lear*, de Shakespeare, est publié dans une traduction nouvelle de Jean-Michel Déprats, destinée à paraître ultérieurement dans la Pléiade. La préface et le dossier accompagnant cette tragédie sont rédigés par Gisèle Venet. Le *Caligula* d'Albert Camus est aussi réédité en « Folio théâtre », avec une présentation et des notices de Pierre-Louis Rey.

► L'Annonce faite à Marie, *de Paul Claudel, 237 p. (n° 7),* **Le Roi Lear,** *de Shakespeare, 287 p. (n° 8),* **Caligula,** *d'Albert Camus, 211 p. (n° 6), de 20 F à 52,50 F.*

● *Tendre Barbare*, aujourd'hui réédité par le livre de poche dans la collection « Biblio », a été écrit par Bohumil Hrabal en 1973, alors qu'il croyait devoir se préparer à mourir. Un tableau qui tient à la fois de la vie de saint et du portrait du farceur par un grand écrivain tchèque (traduit du tchèque par Marianne Canavaggio, n° 3201).

● En Livre de poche toujours, dans la collection « Lettres gothiques » : *la Chanson de Girart de Roussillon*. Composée vers 1150, cette chanson de geste est écrite dans un idiome intermédiaire entre le français et la langue d'oc (traduit et présenté par Micheline de Combarieu du Grès et Gérard Gouiran, n° 4534). Signalons aussi la parution aux PUF d'un « Que sais-je ? » sur *la Chanson de geste*, rédigé par François Suard (n° 2808).

● Presses-Pocket réédite trois textes de référence de la littérature du siècle dernier, accompagnés d'un dossier critique et iconographique, dans la collection « Lire et voir les classiques » : celui de *la Rabouilleuse*, d'Honoré de Balzac, est rédigé par Elisabeth Charbonnier (n° 6106), celui des *Diaboliques*, de Barbey d'Aurevilly, par Pascaline Mourier-Casile (n° 6136). Particulièrement complets : les commentaires de la pièce d'Alfred de Musset *On ne badine pas avec l'amour*, assurés par Henri Béhar (n° 6102).

● En Presses-Pocket encore, dans la collection « Agora », un recueil de fragments et témoignages de Démocrite, *l'Atomisme ancien*, est proposé dans une traduction du grec, de Maurice Solovine. Dans ce même volume, Pierre-Marie Morel signe une introduction synthétique à la philosophie ce contemporain de Socrate (n° 146). A lire, dans la même collection : la thèse de Jules Lachelier, *Du fondement de l'induction*, suivie d'un dossier dans lequel Thierry Leterre fait le point sur la contribution du philosophe français à l'histoire des idées (n° 117).

Lect

Du côté des petites sér

MICHEL R

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Lectures pour tous

LA PHILOSOPHIE EN EUROPE
Sous la direction de Raymond Klibansky et David Pears.
Gallimard, « Folio-Essais », 814 p., 68 F.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE ET CONTEMPORAINE
Figures et Œuvres
de Jean-Michel Besnier.
Grasset, « le Collège de Philosophie », 670 p., 195 F.

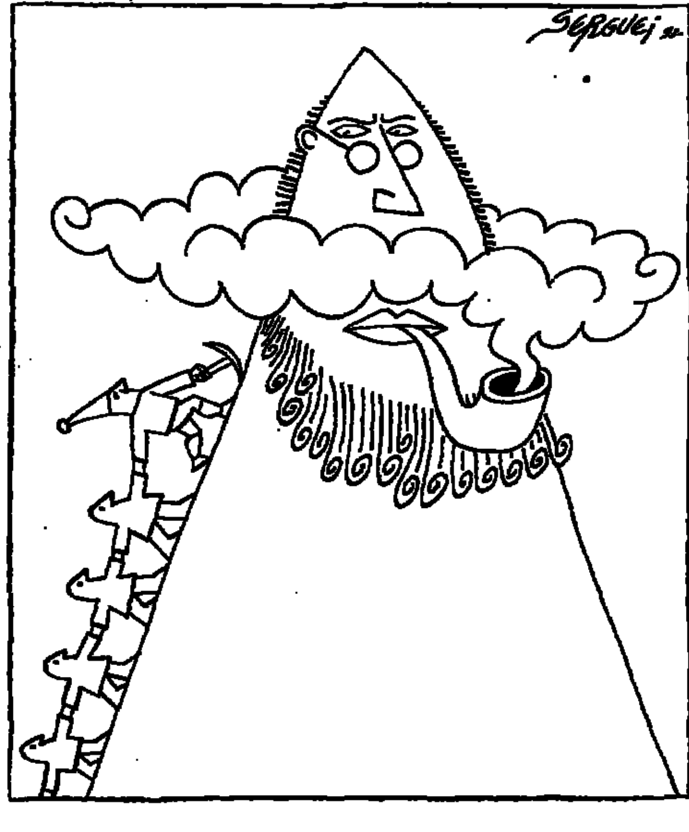
LE PHILOSOPHE SORT A CINQ HEURES
de Frédéric Pagès.
François Bourin, 172 p., 100 F.

A quoi bon maintenir un enseignement philosophique ? Dans un monde devenu « efficace », quel rôle peuvent jouer ces heures consacrées à de vieux textes ? Pourquoi persister à vouloir inquiéter de jeunes esprits avec des problèmes généralement sans issue ? A quoi peut répondre cet attachement exigeant, apparemment désuet, qui anime toujours certains professeurs, et quelques élèves, envers de tels exercices de réflexion ? Leur usage pratique, en raison de leur généralité même, est évidemment nul – du moins si l'on s'en tient aux possibilités d'application immédiates et concrètes.

A partir de ce constat, des amateurs d'utilité visible ont déjà conclu à la nécessité d'en finir avec cette survivance d'un autre âge. L'actualité semble renforcer leur position : au moment où l'Europe est enfin un grand marché, et la planète un seul grand champ de concurrence économique, il serait temps de rentabiliser les formations. La philosophie, cet exotisme improductif, est mûre pour disparaître. On laissera quelques érudits mettre les questions d'autrefois sous des vitrines hermétiques. Des visites guidées au cimetière seront organisées, à titre de loisir. Le temps sera employé, enfin, sérieusement.

Et si tout l'inverse était vrai ? Plus s'intensifie l'ajustement étroit des formations aux techniques multiples des métiers, plus le « métier de vivre », son inquiétante gratuité et ses impasses infinies, sont à prendre en compte. Quand s'accroissent les spécialisations et les impératifs professionnels, doivent plus que jamais s'ouvrir des espaces où s'exerce, sans but préétabli, la liberté de l'esprit. Loin d'être un luxe encombrant et dérisoire, l'apprentissage individuel de la réflexion critique est en effet la condition non seulement de la tolérance et du respect des autres, mais encore de la résistance à toutes les formes de fanatisme ou d'oppression. Bref, cette école de la raison que constitue la pratique de la philosophie, même modeste et peu savante, contribue à former les citoyens et à rendre plus vive la démocratie.

La place et le style de cet enseignement au sein des politiques éducatives de chaque Etat ne sont donc jamais insignifiants. Sans en faire un lieu central où se jouerait le sort de l'humanité, il est clair qu'on aurait tort de sous-estimer son rôle. Qu'il s'agisse de la construction de l'Europe – si l'on veut que ce nom, à côté de la politique agricole, ait encore un lien avec une culture commune –, qu'il s'agisse des relations entre les civilisations et les conceptions du monde qui se partagent le globe, la diffusion des philosophies, la fréquentation de leurs tournures d'esprit, leur présence dans les études les plus diverses et dans la formation permanente des adultes sont aujourd'hui des enjeux dont l'importance n'est pas encore toujours suffisamment perçue.



Pour mieux saisir ces questions, pour parvenir ensuite à élaborer et à mettre en œuvre des décisions, la première tâche est de dresser un état des lieux, même partiel. Esquisser l'inventaire des travaux, des modes d'enseignement, des courants de la philosophie en Europe, pays par pays, pour le dernier quart de siècle, telle est la tâche que s'est fixée cette enquête confiée par l'UNESCO à l'Institut international de philosophie. Ce volumineux dossier, complété par une série d'essais sur des questions cruciales pour l'avenir intellectuel et moral de l'Europe, est une mine d'informations. Celles-ci invitent toutes à des découvertes. Car on ignore le plus souvent, d'un Etat à l'autre, les mouvements de la pensée chez les voisins. Le provincialisme des idées est la chose du monde la mieux partagée. Tout ce qui l'amoindrit est salutaire.

PUBLIÉ directement en édition de poche, ce qui est une autre bonne idée, ce panorama offre au lecteur la possibilité de prendre une vue d'ensemble des préoccupations actuelles des philosophes, de l'est à l'ouest, comme du nord au sud de l'Europe. Son mérite principal est d'entamer l'indispensable travail de décloisonnement et de large circulation des données qui fait défaut pour que s'ouvre véritablement la réflexion.

Si les chapitres consacrés par exemple à l'Allemagne par Rainer Wiehl ou à la France par Dominique Janicaud ne réservent guère de surprise, il y a beaucoup à apprendre des pages où Alain Guy, spécialiste incontesté du domaine ibérique, brosse le tableau de la philosophie espagnole depuis la chute de la dictature franquiste. De même, les nombreuses indications sur les nouvelles tentatives en cours en Russie et dans les pays de l'Est depuis la disparition de l'hégémonie marxiste-léniniste doivent retenir l'attention. Les bibliographies jointes à chaque article sont particulièrement précieuses.

Ce travail n'est pas exempt de défauts. Il y a d'abord trop de disparités entre les différentes études. Ni la taille des textes, ni la chronologie, ni la présentation des tendances et des auteurs n'ont fait l'objet d'une suffisante harmonisation. Comparer les situations devient pour cette raison encore plus difficile, d'autant qu'aucun texte ne se donne pour objet de réfléchir à ces décalages d'une région de l'Europe à une autre. Si les lacunes, inévitables, sont relativement peu nombreuses, le silence sur l'ex-Yougoslavie est étonnante, car sa vitalité philosophique est connue. Il est dommage enfin que l'absence de tout index empêche cet outil d'information d'être aussi maniable qu'il devrait l'être. Ces réelles imperfections ne doivent pas masquer l'essentiel : en rassemblant d'innombrables données dispersées et de multiples indications inédites, ce livre contribue à la formation de tous.

C'EST aussi le cas, d'une autre manière, de l'*Histoire de la philosophie moderne et contemporaine*, de Jean-Michel Besnier. Ce gros manuel ne s'adresse pas spécifiquement à un ensemble de lycéens ou d'étudiants. Le public auquel il est destiné n'est pas fait d'universitaires ou de chercheurs. Des adultes qui n'ont jamais suivi de cours de philosophie, ou qui les ont oubliés depuis longtemps, qui cherchent malgré tout à se faire expliquer, dans un langage accessible, l'essentiel d'une doctrine – voilà ses lecteurs. Dans l'ensemble, ils ne seront pas déçus. Les gens de métier feront la fine bouche. Il est vrai qu'on ne voit pas clairement quelle conception se fait l'auteur de l'histoire de la philosophie, ni quelles correspondances existent à ses yeux entre les portraits biographiques, qu'il brosse avec une sorte d'allégresse, et les œuvres qu'il résume à grands traits. Son parti pris contre Hegel est pour le moins sommaire. Le silence observé sur l'œuvre de Deleuze est pour le moins curieux. La liste serait longue.

Sans doute serait-elle vaine. Elle ferait en effet oublier les vrais mérites d'un tel ouvrage.

C'est en effet une gageure de vouloir embrasser à soi seul trois grands siècles de philosophie, de condenser à l'usage des « profanes » Spinoza, Kant ou Fichte en peu de pages. Et Jean-Michel Besnier y parvient, vaille que vaille, avec une forme de courage qu'on ne doit pas mésestimer. A côté des passages obligés, il met en lumière des auteurs que l'enseignement ne retient pas toujours – par exemple Bacon, Jacobi, Maimon, Schopenhauer, Mill, Tocqueville. Son plan d'ensemble, qui agence la chronologie selon de grands fils directeurs – tels les rapports à l'idée de système, aux sciences ou au politique, – souligne clairement des filiations que d'autres présentations ne permettent pas d'apercevoir.

Frédéric Pagès, agrégé qui a quitté l'enseignement de la philosophie pour travailler au *Canard enchaîné*, adopte une tout autre manière pour suggérer l'existence des familles philosophiques. Il s'intéresse à l'anecdote. Il la préfère savoureuse, et la sert crue, ou saignante, ou glacée. Dire comment les philosophes meurent, mangent, dorment, font l'amour, voyagent et se débrouillent pour respirer, c'est là son bonheur. Ce qu'il est devenu indécent de rappeler, ce qu'on juge non pertinent, tout ce fatras de chair que les livres laissent de côté, ces manies dérisoires, ces gestes infimes et pitoyables, Frédéric Pagès les donne à voir. Tout ce qui se passe hors des bibliothèques fait son bonheur.

Et celui du lecteur. Car sur ce terrain mouvant, où les pires platitudes cachent des énigmes, seul le style sauve. *Le Philosophe sort à cinq heures* cisèle des riens pour en faire d'étranges bijoux. Classer les philosophes selon les tracés de leurs voyages, leurs illuminations ou leur manière de rabattre leurs couvertures n'est peut-être pas une entreprise si innocente qu'il pourrait sembler. En considérant l'anecdote comme un des beaux-arts, ce petit livre jette, sans en avoir l'air, un trouble exquis dans les tristesses sérieuses.

Du côté des petites séries

Sous une couverture verte, la collection « Pré-textes », animée à la Librairie philosophique J. Vrin par François Dagognet et Alexis Philonenko, propose de courts volumes organisés autour de la question Qu'est-ce que... ? (la philosophie, le droit, la royauté, la politique, penser/calculer). Chaque titre permet l'approche d'un concept, suivi de textes commentés (128 p., 32 F). Le premier paru, *Qu'est-ce que la philosophie ?* d'Alexis Philonenko, donne un aperçu du débat autour de la question de savoir si la science doit prendre le pas sur la sagesse. Il cite Hegel, au début de la *Phénoménologie de l'esprit* : « *La philosophie ne doit pas être édifiante* » et illustre son propos par des lettres de Fichte et de Kant, le premier racontant son entrée « *dans un nouveau monde* » grâce à la *Critique de la raison pratique* et le second accusant l'auteur de la *Doctrine de la science* de déformer sa philosophie.

Dans *Qu'est-ce que penser/calculer ?*, Daniel Parrochia commente des textes de Hobbes, Leibniz et Boole pour expliquer l'assimilation du penser au calculer et envisager leur dissociation sans « *toutefois proscrire la possibilité d'une modélisation de l'esprit* » (en appendice, la notion de « machine de Turing »). A paraître prochainement : *Qu'est-ce que l'ignorance métaphysique ?*, de Michel Hulin, *Qu'est-ce que l'éducation ?*, de Jean-Louis Vieillard-Baron, *Qu'est-ce que la division du travail ?*, de J.-P. Séris, et *Qu'est-ce que la causalité ?*, de Michel Malherbe.

Une approche utile

La collection « Philosophies » des PUF, dirigée par Françoise Balibar, Jean-Pierre Lefebvre, Pierre-François Moreau et Yves Vargas, a déjà à son actif quarante-quatre textes publiés, courts eux aussi, mais très denses (128 p. environ, de 37 F à 48 F). Le pluriel du titre de cette collection est confirmé par les multiples nuances philosophiques attestées par les volumes. Ainsi, aux côtés de *Socrate* par Francis Wolff, de *Hegel et la société* par Jean-Pierre Lefebvre et Pierre Macherey, ou de *Heidegger et la question du temps* par Françoise Dastur, se trouvent *Frankenstein : mythe et philosophie* par Jean-Jacques Lecercle, ou *Saint-Paul* par Stanislas Breton.

Le dernier ouvrage paru, *Leibniz et l'infini* par Frank Burbage et Nathalie Chouchan, retiendra par sa rigueur. L'analyse est suivie de textes de Leibniz sur *la Disproportion de l'homme* de Pascal, sur le calcul infinitésimal et la continuité. Parmi les titres à paraître : *C. S. Peirce et le pragmatisme*, de Claudine Engel-Tiercelin, puis *la Déconstruction, une critique*, de Pierre V. Zima. Ces deux « petites » collections philosophiques ne possèdent de semblable que le format, mais permettent une approche utile et souvent très juste de thèmes et d'auteurs variés. Les extraits de textes qui les complètent aident à approfondir certains points ou esquissent d'autres problématiques.

Anne Pineau-Valenciennes

L'abbé du Parnasse

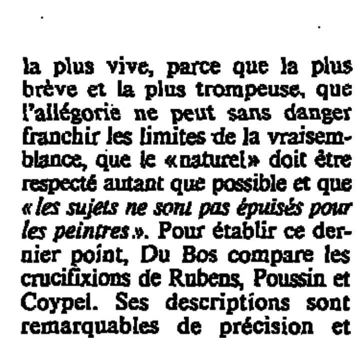
Réédition d'un livre incongru et inactuel, la meilleure lecture à conseiller aux artistes d'aujourd'hui

RÉFLEXIONS CRITIQUES SUR LA POÉSIE ET SUR LA PEINTURE
de Jean-Baptiste Du Bos.
Préface de Dominique Désirat.
Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 484 p., 270 F.

C'est un vieux livre, qui n'avait pas été réédité depuis deux siècles, et dont il faut célébrer la réapparition inespérée. C'est un livre incongru et inactuel, et c'est assurément la lecture la plus profitable qui se puisse conseiller aux artistes et amateurs d'aujourd'hui. Un traité sur l'art contemporain ? Non. Un abrégé de l'histoire récente ? Pas plus. L'ouvrage se nomme *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, réédition de deux in-12 publiés à Paris, chez Mariette, à l'enseigne des Colonnes d'Hercule, en 1719. L'auteur a pour nom Jean-Baptiste Du Bos, abbé de son état, diplomate à l'occasion, érudit, archéologue, numismate et secrétaire perpétuel de l'Académie vingt années durant, jusqu'à sa mort, en 1742.

Lire Du Bos ? Mais oui. Le lire et le méditer dès le titre. *« Réflexions critiques »* : mots et pluriel qui annoncent tout autre chose qu'un système du beau, tout autre chose qu'une théorie en ordre de bataille. L'auteur procède par mouvements rapides, par analyses juxtaposées, qu'il intitule « sections ». Elles s'organisent en trois parties de volume inégal, étant elles-mêmes de longueur variable, d'une demi-page à une dizaine selon les questions. *« Sur la poésie et sur la peinture »*, poursuit le titre. La poésie – il ne serait pas faux de traduire en français contemporain par littérature – et la peinture ensemble : qui oserait désormais ? Aux yeux de Du Bos, il ne fait cependant aucun doute que l'art des mots et des vers et celui de la ligne et de la couleur ne sauraient se séparer.

L'un et l'autre, avec des moyens et des effets différents, ont une fin commune : l'intelligence et la représentation des passions humaines, étant entendu que par passion il faut comprendre l'avarice et l'amour, la jalousie et le pouvoir. Molière et Titien, Racine et Raphaël, Horace et Rubens, Le Brun et Virgile ont les mêmes sujets. Les uns les changent en monologues et conversations, qui pénètrent fort avant à l'intérieur des âmes. Les autres les figurent au moyen de portraits et tableaux d'histoire, qui révèlent la variété des caractères et des attitudes. Le parallèle est de Du Bos, qui traite ainsi à sa façon, libre et aventureuse, le vieux thème : *ut pictura poesis*.


MUSÉE DU LOUVRE/BOLLOZ

Poussin : « l'Inspiration du poète ».

Libre. Rien ne frappe plus, dans ces réflexions, que l'art du pas de côté. Du Bos, si magnifiquement lettré et savant, lecteur si attentif des Latins, des Anglais et des Français – des Anciens et des Modernes, en somme, – ne pratique ni la glose ni la citation déférente. La querelle de la couleur et du dessin a beau préoccuper ses contemporains, il réduit l'affaire à sa juste valeur, quelques lignes pour dire que la préférence tient à l'œil de chacun. Sur le mythe des « grands siècles », il ne s'exprime pas moins fermement, discutant en historien de la réalité des liens qui uniraient prospérité d'une nation et floraison des arts. D'une analyse à une autre, d'une discussion à une autre, des idées-forces se dégagent : que l'art qui intéresse la vue est celui qui produit l'impression la plus vive, parce que la plus brève et la plus trompeuse, que l'allégorie ne peut sans danger franchir les limites de la vraisemblance, que le « naturel » doit être respecté autant que possible et que *« les sujets ne sont pas épuisés pour les peintres »*. Pour établir ce dernier point, Du Bos compare les crucifixions de Rubens, Poussin et Coypel. Ses descriptions sont remarquables de précision et d'acuité.

Elles suffiraient à établir que l'abbé excelle dans l'intelligence du tableau. Ainsi de cette observation, à propos d'un larron peint par Rubens : *« On voit par la meurtrissure de la jambe de ce malheureux qu'un bourreau l'a déjà frappé d'une barre de fer qu'il tient à la main. L'impression d'un grand coup nous oblige à nous ramasser le corps par un mouvement violent et naturel. »* C'est à cet effet que la peinture doit tendre : à provoquer un mouvement violent et naturel. Qui s'en soucie ? Une autre citation pour faire office de conclusion : *« Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Ce n'est pas un livre méthodique ; mais l'auteur pense et fait penser. »* De qui cet éloge de Du Bos ? De Voltaire.

Philippe Dagen

Les plaisirs et les savoirs

Les théoriciens approchent les œuvres d'art avec plus de modestie et moins de préjugés qu'il y a une vingtaine d'années

L'ART EST-IL UNE CONNAISSANCE ?
Textes réunis et présentés par Roger-Pol Droit.
Le Monde Editions, 384 p., 140 F.

Les théoriciens n'entrent plus dans le champ de l'art casqués et bottés, comme en pays conquis, comme en pays quadrillé, en pays contrôlé et soumis. De manière sans doute provisoire, mais (on voudrait l'espérer) pour un certain temps, philosophes, psychanalystes, historiens d'art, mathématiciens et physiciens, sociologues, choisissent d'être modestes lorsqu'ils acceptent la rencontre avec les œuvres d'art. Ils ne se contentent pas de questionner ces œuvres. Ils se laissent interroger par elles. Ils soumettent leur propre savoir, leurs méthodes, leurs certitudes à une confrontation avec les créations artistiques.

Ils se sont rendu compte, les théoriciens actuels, ceux qui réfléchissent et mènent des recherches à partir des œuvres d'art, que, pour bien chercher, il convient de respecter son objet, de ne pas le considérer de trop haut ou de trop loin, d'être attentif à la complexité de cet objet, même (et sans doute surtout) si cette complexité prend l'apparence de la simplicité. Car, quoi de plus difficile à penser que, par exemple, une toile monochrome ou cette sculpture de Giacometti, *le Cube* (1934), dont Georges Didi-Huberman a montré les multiples lectures possibles ? (1)

Le Cube de Giacometti oblige le spectateur (à condition qu'il veuille s'en donner la peine, peine qui sera récompensée) à considérer longuement, avec une attention tantôt flottante, tantôt concentrée, l'œuvre, à multiplier aussi les recherches érudites. Alors un cube lui fera rencontrer, assez joyeusement, des questions graves : le problème du portrait au XXe siècle, le rôle de la mélancolie et du deuil dans l'activité artistique, l'importance des dimensions dans l'art, les rapports de la face et du crâne, de la chair et de la géométrie, etc.

Contre le dogmatisme

Parlant de certaines œuvres, Marcel Duchamp disait qu'il fallait les regarder de très près et pendant plusieurs heures. Pour donner à penser, pour donner à jouir, pour briser nos habitudes mentales, pour nous aider à inventer de nouvelles émotions, pour changer notre perception du monde et de nous-mêmes, pour nous permettre de mieux voir le visible et d'en découvrir la part invisible, toute œuvre, sans doute, demande cette patience : ce regard prolongé, de près et de loin. Elle demande aussi que l'on se détourne parfois de l'œuvre ; que l'on croie l'oublier ; que l'on revienne à elle ; qu'on la regarde tantôt de face, tantôt de biais ; qu'on la « regarde » aussi les yeux fermés, en aveugle éphémère.

Cette patience est aux antipodes de la terreur dans les lettres et les arts que les théories faisaient régner il y a une vingtaine d'années... Telle est l'heureuse modestie des théoriciens actuels. On la constate dans la plupart des contributions au livre *l'Art est-il une connaissance ?* (2). Et, en même temps, on constate le refus du jargon, des exclusions, des condamnations ou des dithyrambes.

Cette modestie attentive ne va pas de soi. Elle n'est nullement une paresse, nullement un abandon de la rigueur. Ce sont les théories impérialistes qui manquent de précision et se contentent de l'à-peu-près.

Pour être fidèle à ses objets, le théoricien de l'art doit user de stratégies subtiles. Il doit ruser pour lutter contre tout dogmatisme, toute rigidité. Par exemple, il va, comme le fait Jacques Roubaud, mathématicien, poète, romancier, prendre comme art privilégié un art à peu près oublié : l'art de la mémoire, qu'a étudié Frances A. Yates (3) et qui a passionné le peintre Jean Dubuffet et l'écrivain Italo Calvino.

Ou bien il choisira (comme le conseille Catherine Clément lorsqu'elle met en rapport la danse moderne et les transes) la position de la « docte ignorance », un non-savoir prudent mais réfléchi, acceptant de se laisser surprendre, émerveiller, acceptant de voir, un moment, vaciller ses certitudes. Catherine Clément cite le fondateur du soufisme, parlant à ses danseurs mystiques : *« Au revoir à la raison. Au revoir. Au revoir. »* Et elle commente : *« Ce n'est nullement un adieu. C'est un au revoir, le temps de la transe »*. Mais l'on sait bien que la raison ne sera pas tout à fait la même après la transe. Dans une certaine mesure, elle ne sera pas non plus tout à fait la même après la rencontre véritable d'un Titien, d'un Rembrandt ou d'un Matisse, même si, ici, l'état extrême n'abolit pas l'apparente sérénité du regardeur.

Une autre stratégie sera celle du gai savoir. Le théoricien (par exemple, ici, Jacqueline Lichtenstein ou Michel Makarius) n'opposera pas un art du plaisir et la recherche de la connaissance. C'est à travers les émotions que donnent les couleurs, à partir de la divagation des lignes, à partir de notre plaisir face à telle œuvre précise, qu'un étrange savoir va se constituer. Ce savoir portera à la fois sur notre conscient et notre inconscient, sur notre peau (en même temps que sur la peau « inframince » de la surface peinte), sur les plaisirs eux-mêmes (qu'il ne suffit pas de nommer, mais dont il convient de préciser les variantes et les effets sur le fonctionnement de notre perception et de notre pensée).

Il peut s'agir également (comme le soulignent ici dans divers champs de recherche Hubert Damisch, Jean Clair, Jacques Mandelbrojt), de faire voir que la frontière entre l'art et la science ne se situe pas exactement là où la placent certaines habitudes scolaires et que cette frontière n'est pas un mur infranchissable...

Parlant de Braque, Apollinaire (que, dans cet ouvrage, cite Philippe Dagen) définit son discours : *« Qu'on ne vienne point chercher ici le mysticisme des dévots, la psychologie des littérateurs ni la logique démonstrative des savants. »* En se laissant guider par les œuvres d'art, les théoriciens de l'art rêvent (sans parvenir toujours à réaliser ce rêve) d'une approche lucide de l'invisible, d'une traduction du silence, d'une poésie qui permettrait de mieux jouir de ces « choses muettes » que sont les tableaux (selon le mot de Poussin), d'une logique complexe qui saurait se passer de démonstrations.

Gilbert Lascault

(1) *Le Cube et le Visage. Autour d'une sculpture d'Alberto Giacometti*, de Georges Didi-Huberman. Macula, 244 p., 200 F.

(2) L'ouvrage reprend le quatrième Forum *le Monde*-Le Mans (1992) organisé par *le Monde*, la ville du Mans et l'université du Maine.

(3) *L'Art de la mémoire*, de Frances A. Yates, Gallimard, 1975.

★ A signaler également l'ouvrage collectif *l'Art aujourd'hui*, qui reprend le texte de communications présentées en mai 1993 au colloque de Montpellier, organisé pour les Amis de la librairie Sauramps. (Ed. du Félin, 154 p., 115 F.)

L'Evangile selon Saramago

L'écrivain portugais reprend l'histoire la plus connue du monde pour en faire une tragédie

L'ÉVANGILE SELON JÉSUS-CHRIST
(O Evangelho segundo Jesus Cristo) de José Saramago. Traduit du portugais par Geneviève Leibrich. Seuil, 378 p., 130 F.

José Saramago croit aux miracles : une négation peut changer le cours de l'Histoire (*Histoire du siège de Lisbonne*), un trait sur le sol sépare la péninsule Ibérique du reste de l'Europe (*le Radeau de pierre*), une femme voit au-dedans des gens qu'elle rencontre (*le Dieu manchot*). Il aime les récits qui s'enchevêtrent, les légendes qui prennent leur envol, les paris romanesques. Il met aujourd'hui ses pas dans des traces vieilles de près de deux mille ans pour raconter à nouveau l'histoire la plus connue, reprendre un livre qui a changé le monde : l'Evangile.

Un romancier a-t-il le droit de réécrire cette histoire-là, de mettre en doute ce qui pour beaucoup a une valeur sacrée ? Les voix ne manquent pas pour dénier ce droit-là. Et l'Evangile de Saramago a évidemment suscité une polémique au Portugal. Mais elle est restée limitée (*lire ci-dessous l'entretien avec José Saramago*). Les temps de l'Inquisition sont passés, les intégristes catholiques sont moins nombreux et moins puissants que leurs homologues musulmans, Saramago n'est pas Rushdie. Il s'est d'ailleurs déjà envoyé lui-même au bûcher dans *le Dieu manchot* sous les traits d'un *« mulâtre de Caparica (...) qui a pour surnom Saramago, ce qui veut dire raifort sauvage »*, condamné pour sorcellerie...

Le livre de cet écrivain communiste né en 1922 n'est pas, bien sûr, très catholique et ne manquera pas de choquer : Joseph et Marie ont eu plusieurs enfants, Jésus passe quatre ans avec le diable, il connaît bibliquement et aime Marie de Magdala, il ne ressuscite pas Lazare, car *« personne dans la vie n'a tant péché qu'il mérite de mourir deux fois »*. Le romancier est souvent sceptique, parfois ironique. Les anges sont présentés comme des fonctionnaires d'un Dieu qui veut étendre son pouvoir sur la Terre. Mais l'intention de Saramago n'est pas de provoquer : cet évangile *« n'a jamais eu le but irrévérencieux de contredire celui que d'autres ont écrit »*. Il est au fond plus près de *l'Évangile selon saint Matthieu* de Pasolini que de Bunuel ou des Monty Python même si certains gags n'auraient pas déplu au cinéaste espagnol.

Saramago montre comment un homme prend peu à peu conscience qu'il est le Fils de Dieu, comment il lutte contre cette idée, comment il en accepte les devoirs, les pouvoirs et les sacrifices. Saramago ne nie pas la divinité, mais il s'intéresse davantage à l'aspect humain de la Bonne Nouvelle : *« Nous sommes autorisés à penser qu'un homme, quelle que soit l'époque où il vit ou a vécu, un homme est mentalement contemporain d'un homme de n'importe quelle autre époque. »*

Les plus belles pages sont celles où l'on voit l'homme en proie au doute. Joseph d'abord, trop maltraité par le Nouveau Testament, est ici hanté par le massacre des Innocents, dont il se sent responsable. Il mourra crucifié à trente-trois ans, pris pour un autre, innocent. Quelques années plus tard, Jésus, lui aussi sur la Croix, ne crie pas *« Père, pourquoi m'as-tu abandonné ? »*, mais il regarde Dieu et s'adresse à nous : *« Hommes, pardonnez-lui, car il ne sait pas ce qu'il a fait. »*

Saramago ne croit pas au Dieu d'amour des chrétiens. Son Dieu est celui de l'Ancien Testament qui joue le sort de Jésus avec le diable comme il l'a déjà fait avec Job. Mais ce Dieu tout-puissant est lui aussi en proie au doute. Dans l'une des scènes les plus fortes du roman, Jésus rencontre Dieu et le diable. Là son Père lui avoue : *« L'insatisfaction, mon fils, fut placée dans le cœur des hommes par le Dieu qui les a créés, je parle de moi, évidemment, mais cette insatisfaction, de même que tout ce qui les a faits à mon image et à ma ressemblance, je suis allé la chercher là où elle se trouvait, dans mon propre cœur, et le temps qui s'est écoulé depuis lors ne l'a pas fait disparaître, au contraire, je peux même dire que tout ce temps l'a même rendue plus vive, plus urgente, plus exigeante. »*

Après cette extraordinaire scène pendant laquelle Dieu dresse la litanie de tous les martyrs qui mourront au nom du Christ, l'intérêt du roman faiblit. Les dernières pages décrivent le chemin de Jésus vers sa Passion et deviennent une paraphrase, arrangée et modifiée bien sûr, des autres Evangiles. Tout se passe comme si Saramago, le romancier démiurge, était lui aussi en proie au doute, face à ce désespoir absolu, cette misère de l'homme avec Dieu, cette misère de Dieu avec l'homme. Son propos se dérègle, son style compact pâlit, s'alourdit. Comme s'il prenait conscience que ce roman, comme tous les romans, ne pouvait se mesurer à la simplicité biblique, qu'il ne pouvait être qu'inférieur *littérairement* aux quatre Évangiles.

Alain Salles

« Tout mot écrit est blasphématoire »

Un entretien avec l'auteur du « Dieu manchot »

« Avec ce livre, vous avez « choqué la conscience catholique du Portugal » ; on a dit que vous aviez blasphémé. Vous vous attendiez à être accusé par le gouvernement de blasphème ?

– Il faut faire une distinction. C'est vrai que le gouvernement portugais s'est solidarisé avec le sous-secrétaire à la culture qui m'a censuré (1). Après, le gouvernement pouvait faire deux choses : me poursuivre ou démissionner. Il n'a pas démissionné. Moi, je ne cherchais pas le scandale, mais je ne suis pas un innocent ; je savais très bien que, en écrivant un roman comme *l'Evangile selon Jésus-Christ*, j'allais soulever des remous, mais je ne m'attendais pas à cette décision stupide. Qu'est-ce que je pouvais faire ? Je n'allais pas m'excuser de l'avoir écrit. Quant à l'Eglise, si l'on fait exception de quelques curés ou d'évêques réactionnaires qui m'ont attaqué et d'hommes de plume qu'elle a fait donner, elle est restée à l'écart en tant qu'institution. Il n'y a eu aucune déclaration officielle de l'Eglise.

» Je ne peux pas empêcher les croyants d'être choqués, même si ce n'était pas mon intention. Mais je reçois aussi des lettres de catholiques qui me disent que je les ai fait réfléchir. Vous savez, de mon côté, rien n'est blasphématoire. J'écris simplement ce que je pense, ce que j'observe. Ce sont les autres qui m'accusent de blasphème parce que ce que j'écris est en contradiction avec ce que ces gens croient. Il n'y a eu chez moi aucune intention de blasphème. Je me suis dit : il y a des millions de personnes qui croient à cela, qu'est-ce que cela veut dire à mon avis ? Moi, je suis né dans une civilisation chrétienne, dans une culture chrétienne où l'art, la philosophie portent la marque du christianisme, alors je suis un chrétien. Mais si Dieu n'existe pas, Jésus n'est pas le fils de Dieu... Alors, tout ce que nous faisons reposer sur lui depuis deux mille ans, c'est la preuve que l'homme peut créer à partir du néant. Parce qu'il peut tout créer dans sa tête.

« Dieu, c'est toujours une référence »

– N'avez-vous pas conscience d'être sacrilège quand vous niez la virginité de la Vierge ?

– La Vierge, c'est une femme. Elle occupe la place que la société juive attribuait aux femmes, c'est-à-dire rien. Elle n'était ni juste ni pieuse, parce que ces mots, en hébreu, n'existent pas au féminin. Même dans les Ecritures, elle est très passive. Elle attend que le Saint-Esprit descende du ciel, elle ne refuse pas, elle dit : *« Que la volonté de Dieu soit faite »*, comme si elle était là seulement pour être le réceptacle du fils de Dieu. Joseph, c'est un homme normal. A mon avis, c'est un jeune homme qui s'est marié à l'âge où les juifs se mariaient. Marie, c'est une femme normale au point de vue psychologique et physiologique. Pourquoi Dieu, qui a fait l'homme, qui a fait la femme, qui leur a dit : *« Multipliez-vous ! »*, aurait-il choisi pour mettre son fils au monde un couple bizarre ?

» Je n'ai pas du tout voulu tomber dans la dérision. Dieu est là, je l'accepte. Mais le sperme de Joseph est là aussi. Alors, mon Jésus, c'est quelqu'un comme vous et moi, qui est né dans la souffrance, qui est né de la chair, avec toute la souffrance de la chair. Aujourd'hui, il y a beaucoup de gens d'Eglise qui n'acceptent pas le dogme de la virginité de Marie.

» Je n'invente rien. Ce que je fais dans mes romans, c'est de montrer. Je suis ce qu'on peut appeler un écrivain déprogrammé. Je ne cherche pas une cohérence, je n'ai pas de programme. Quand je termine d'écrire un roman, je ne sais pas ce qui va arriver. J'attends toujours, à la fin d'un livre, qu'un autre ouvrage se présente, une autre idée.

– Vous dites que vous êtes incroyant...

– Je ne suis même pas incroyant. J'ai vécu toute ma vie en dehors de l'Eglise. Pas d'école religieuse, pas de crise religieuse, rien. Mais dans une contradiction apparente, depuis mon adolescence, une vive curiosité pour tout ce qui est caché. Dieu est là ou il n'est pas là. S'il est là, je dois l'examiner. Mais, pour moi, il n'est pas là. Pour moi, c'est le péché d'orgueil le plus scandaleux que d'entendre quelqu'un dire : ton Dieu est faux, je porte en moi le vrai Dieu. Si Dieu existe, il n'y a qu'un Dieu et il est le même partout, et tout le temps. Pour moi, c'est la même chose que d'adorer un fleuve, une montagne, la lune, le Saint-Esprit ou la Sainte-Trinité. Ce sont les images d'un jeu de miroirs dans lequel l'homme est celui qui regarde et qui est regardé.

» Dans mon *Evangile*, Dieu est là. C'est un vieux monsieur toujours irrité, toujours rancunier. C'est le Dieu des juifs. Ce n'est pas le Dieu d'amour des chrétiens, qu'on a changé peu à peu pour le rendre semblable au fils, c'est-à-dire que l'image que nous avons aujourd'hui de Dieu, c'est l'image de quelqu'un qui a été fait à la ressemblance de son fils. Le Dieu des juifs est devenu le Dieu des chrétiens et le Dieu des chrétiens est à l'image de son fils.

– Et vous n'avez pas peur de l'Enfer ?

– Qu'est-ce que ça veut dire, l'Enfer ? Pour des millions de gens, aujourd'hui, l'Enfer, c'est ici. Rien de ce que les chrétiens ont inventé ne pourra être pire que la vie sur Terre pour des millions de fils de Dieu. Le problème, c'est qu'on ne peut pas imaginer un monde sans Dieu. Dieu, c'est toujours une référence. Pour ou contre. C'est pour ça que je refuse de me dire athée. Parce que je ne sais pas ce que c'est qu'un athée. Ce serait quelqu'un qui aurait vécu depuis toujours sans une idée de transcendance.

– En apprenant la fatwa contre Rushdie, avez-vous pensé que vous aviez de la chance d'être catholique ?

– Non. J'ai pensé que j'avais de la chance de ne pas être musulman. Il y a là une petite nuance. Rushdie, j'étais avec lui, il y a deux semaines à Saint-Jacques-de-Compostelle, au congrès du Pen Club. Quoi qu'on écrive, il y a toujours quelque chose qui va choquer quelqu'un. On peut dire qu'il n'y a pas un seul mot écrit par les hommes qui ne soit blasphématoire du point de vue de quelqu'un. »

Propos recueillis par
Nicole Zand

(1) Le secrétaire d'Etat adjoint à la culture a refusé que le roman de Saramago participe au Prix européen de littérature, car il portait *« atteinte au patrimoine religieux des Portugais »* (« le Monde des livres » du 22 mai 1992).

Clarté de Helder

Comme toute grande poésie, celle d'Herberto Helder – né en 1930 à Madère – invente sa propre lumière. La surprenante clarté qui émane de ces cataractes d'images découvre un paysage, à la fois mental, irréel et très concret, physique et impalpable. La force et la sûreté de cette œuvre, considérée à juste titre au Portugal comme l'une des plus marquantes de ces dernières décennies, frappe d'emblée le lecteur de ce recueil – ou plutôt de ce poème unique, – publié en 1985. En 1991 avaient paru un recueil de proses poétiques de Herberto Helder, *les Pas en rond* (Arléa), et un livre de poèmes, *la Cuiller dans la bouche* (La Différence).

P. K.

▶ ***Science ultime*** **(Ultima Ciencia)**, *de Herberto Helder, traduit du portugais par Laura Lourenço et Marc-Ange Graff ; postface de Gabrielle Althen. Ed. Lettres vives (4, rue Beautreillis, 75004 Paris), 80 p., 89 F.*

Errances et découvertes

ESCLAVE A ALGER
Récit de captivité de Joao Mascarenhas (1621-1626)
Traduit du portugais et présenté par Paul Teyssier, Ed. Chandeigne, (10, rue Tournefort, 75005 Paris), Coll. « Magellane », 244 p., 140 F.

TRAITÉ DE LUIS FROIS S. J. (1585) sur les contradictions de mœurs entre Européens et Japonais
Traduit du portugais par Xavier de Castro et Robert Schrimpf. Ed. Chandeigne, coll. « Magellane », 190 p., 130 F.

Il peut paraître inconvenant, de nos jours, de considérer la colonisation comme une forme de voyage. Pourtant, ce sont ces voyageurs-là, pérégrinant pour des motifs commerciaux, religieux ou militaires, qui disposaient des moyens les plus vastes pour des expéditions qui étaient, le plus souvent, de véritables aventures.

La nouvelle collection, joliment intitulée « Magellane », qui paraît chez Michel Chandeigne, soigneusement illustrée et annotée, s'est justement fixée pour but de présenter les grands voyages de l'histoire dans le cadre de l'expansion européenne en Afrique, aux Amériques, en Asie, du quinzième au dix-septième siècle. Des grands textes le plus souvent oubliés, écrits par les acteurs et les survivants de ces voyages de découvertes et d'errances, et qui constituent de précieux documents sur l'histoire du monde et sur la rencontre, souvent saignante et déconcertante, des peuples. Des voyageurs qui ne font pas de littérature. Des aventuriers qui rendent compte de ce qu'ils découvrent et qui affrontent les prises d'otages, les bagnes, les massacres, contraints de renier leur foi ou de mourir pour elle sous d'effroyables et savantes tortures.

Ainsi, les Portugais, qui furent les premiers Européens, en 1543, à atteindre le Japon, nous donnèrent les premières descriptions de *« l'île grande de Cipango »* dont Marco Polo avait entendu parler. Ils y avaient noué immédiatement des liens commerciaux, bientôt suivis par la mission jésuite de François-Xavier. En 1597 commençaient les premières persécutions, qui allaient aboutir, un demi-siècle plus tard, à l'interdiction de toute présence étrangère. Le *Traité de Luis Frois sur les contradictions de mœurs entre Européens et Japonais*, qui date de 1585, est une description comparative des mœurs japonaises et européennes présentée par un Père jésuite qui résida pendant plus de trente ans dans l'archipel nippon.

« La plupart des Européens sont de haute stature et bien bâtis ; les Japonais sont ordinairement plus petits que nous. » « Nous lavons les vêtements en les frottant à la main ; eux, en les foulant avec les pieds. » « En Europe, l'honneur et le bien suprême des femmes sont la pudeur et le cloître inviolé de leur pureté ; les femmes du Japon ne font aucun cas de la pureté virginale, et la perdre ne les déshonore pas ni ne les empêche de se marier. » Etc. Un texte surprenant, presque oulipien, publié pour la première fois en Europe.

L'autre titre, *Esclave à Alger*, nous fait revivre avec un extraordinaire brio le destin d'un militaire portugais qui, revenu de l'Inde en 1621, voit son bateau attaqué par des corsaires barbaresques au large de Lisbonne et est emmené à Alger, où il sera vendu comme esclave. Joao Carvalho Mascarenhas décrit Alger, ville grouillante où se mêlent Maures, Juifs, Turcs, renégats et esclaves chrétiens provenant de toutes les nations de l'Europe.

Après une évasion manquée, il devient forçat et rame sur une galère algérienne. En 1626, racheté par un marchand pour 600 pataques, il regagne le Portugal, mettant fin à cette histoire de captif *« sans ornements ni fioritures »* puisque, nous dit l'auteur, *« alors que nous avons chez nous tant de soldats, tant de lettrés, tant d'hommes graves et doctes, il ne s'en trouve aucun pour écrire en notre langue un ouvrage moderne à ce sujet. Ils préfèrent sans doute consacrer les subtilités de leur intelligence à des ouvrages de moindre importance. »*

N. Z.

La rage de Jorge de Sena

Suite de la page 25

Le diable, probablement, fut une préoccupation lancinante de Jorge de Sena. La citation du Père Ventura, placée en épigraphe du recueil de nouvelles, publié au Portugal en 1960 et aujourd'hui traduit en français avec celui qui le compléta six ans plus tard, est révélatrice à cet égard : *« Le chef-d'œuvre de ce personnage, c'est d'être parvenu à faire croire qu'il n'existe plus. »* Dissimuler ses pouvoirs, ses pompes et ses œuvres, et jusqu'à sa réalité, est l'une des ruses du Malin, celle par laquelle il parvient, en toute impunité, à réaliser ses desseins.

Le titre original du livre de Jorge de Sena, *les Errances du démon*, indique clairement la traque à laquelle l'écrivain cherche à soumettre son *« personnage »*... Placées sous le signe du *« réalisme fantastique »*, les seize nouvelles qui composent ce recueil mettent en scène quelques figures, ou masques, du mal. Présent, incarné, ou dissimulé, c'est lui qui mène le jeu, impose ses règles. Il est là, brouillant les cartes et les frontières du réel, et sa transposition littéraire dans le réalisme. Le fantastique n'est pas une donnée extérieure : il surgit au cœur même de ce réel, à la fois pour le révéler et pour le subvertir.

La vieille femme de la très belle nouvelle intitulée *la Fenêtre d'angle* – dont le début rappellerait presque une mise en scène de Henry James, – le moine Beda de l'*Océan de pierre*, ou encore la religieuse du *Grand Secret*, ont tous à faire avec cette *« brutalité suffocante et dilacérante »* qui emporte l'individu au-delà des limites de la société, de la bienséance ou des conventions. De la même façon, *les Amants* de la dernière nouvelle (censurée à l'époque par la pudibonderie salazariste) constatent cette fracture au moment où, repus, ils s'observent, s'éprouvent étrangers l'un à l'autre.

Sous diverses formes, cette invasion du surnaturel – ou de ce que, pour faire vite et commode, on peut appeler ainsi – dans la vie humaine, renvoie l'homme, ou la femme, à l'*« ingénuité »* dont parle le narrateur de la nouvelle autobiographique *la Campagne de Russie* : *« Une ingénuité qui, ayant l'expérience de tout ce que la vie peut avoir de terrible et de sordide, n'en est pas moins, blessée et meurtrie, la surprise permanente dont l'amertume se nourrit. »*

Jorge de Sena a sans doute été saturé de cette amertume. Il ne cherche pas à se la dissimuler, ni à en voiler les effets. Mais à travers celle-ci, il sait entrevoir cette dignité première, primitive pour ainsi dire, de l'homme. *« ... Nous n'aimons que lorsque nous aimons l'acte/ dans lequel s'accomplit l'amour d'aimer d'amour »*, écrit-il encore dans un poème de 1969, comme pour dessiner l'horizon qui demeure le sien.

Patrick Kéchichian

★ Signalons aussi aux éditions l'Escampette, les choix de poèmes d'Al Berto *la Peur et les Signes*, avec une préface d'Antonio Ramos Rosa, traduit du portugais par Michel Chandeigne, 74 p., 89 F), et de Nuno Judice *les Degrés du regard*, avec une préface de Michel Host, par le même traducteur, 148 p., 89 F). L'Escampette annonce un beau programme de publication des grands noms de la poésie portugaise classique. Signalons également le numéro de la *Revue de belles-lettres* consacré à la poésie portugaise (nº 1, 1993, CP 456, CH 1211 Genève).

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

DIEGO ET FRIDA
de J. M. G. Le Clézio.
Stock, 240 p., 120 F.

ALEXANDRE DUMAS LE GRAND
de Daniel Zimmermann.
suivi d'un inédit de Dumas,
Jacques Bonhomme
Julliard, 740 p., 149 F.

« UN *auteur,* écrit Mauriac en ouverture à sa *Vie de Racine, ne se décide à écrire une biographie entre mille autres que parce qu'avec ce maître choisi il se sent accordé : pour tenter l'approche d'un homme disparu depuis des siècles, la route la meilleure passe par nous-mêmes.* » C'est d'ailleurs à cela qu'on reconnaît un écrivain lorsqu'il se fait biographe : aux marques personnelles qu'il dépose sur le portrait qu'il trace. On ne lui demande pas de concurrencer les savants et les dépouilleurs d'archives sur le terrain de la relation des faits ou de la critique des textes. A chacun son métier et sa manière de saisir la vérité. Lorsque Le Clézio décide d'écrire sur le couple Diego Rivera-Frida Kahlo, c'est un ménage à trois qui s'installe, un trio qu'on entend ; et le pire serait bien que l'auteur s'effaçât derrière ses personnages. Les toutes premières pages du livre nous font d'ailleurs sentir ce danger. Le Clézio consciencieusement attelé à ce métier de biographe, nouveau pour lui, s'applique à en respecter les règles : description de la toile de fond historique, la révolution mexicaine de 1910, la colonisation du pays par les intérêts étrangers, l'enthousiasme des premiers temps et la sanglante retombée dans les affrontements politiciens. Puis les personnages : Diego, l'ogre, énorme, génial, dévoreur de femmes, de gloire, d'argent, et Frida, la colombe, le corps brisé, l'âme aventureuse, alimentant par la peinture ce besoin de créer que sa chair mutilée lui refuse. Exercice impeccable, mais qu'on pourrait, à quelques belles lueurs près, trouver dans n'importe quel bon livre d'histoire ou d'histoire de l'art. (1)

L'IMPRESSION, heureusement, ne dure que le temps qu'on la formule et que les violons s'accordent. Bien vite il est question de ce Mexique amérindien que Rivera et Kahlo portent en eux-mêmes, non comme la nostalgie d'un passé mais comme une promesse d'avenir et de révolution, et l'auteur du *Rêve mexicain* et le traducteur-commentateur de la *Relation de Michoacan* peut commencer à écrire : à dire la beauté intérieure, magnifique et tragique d'une utopie. Diego et Frida sont certes des personnages éminemment romanesques – à la fois étincelants et misérables, enthousiastes et déchirés, happés par le monde et dévorés par une exigence interne, – mais leur aventure individuelle intéresse moins le romancier que la manière dont ils ont incarné – ô combien incarné, vécu au plus tendre et au plus douloureux de leur chair ! – quelques mythes majeurs. Dans l'exaltation, dans l'harmonie et dans la défaite.

Le mythe amoureux, bien sûr. Rien n'était plus improbable que l'union de ces deux artistes, de ces deux révoltes et de ces deux orgueils. Entre le peintre solaire et puissant des fresques de l'université de Mexico projetant sur des murailles sa vision historique d'un Mexique indigéniste et révolutionnaire et l'inlassable et lunaire portraitiste de soi-même et de sa souffrance, il y eut certes, malgré Frida et son héroïque ténacité, des heurts, des guerres, des ruptures. Un divorce, mais suivi d'un remariage : l'un sans l'autre, ils cessent d'être une légende ; ils sont la terre sans l'eau, le jour sans la nuit, le passé sans avenir et l'avenir sans passé. L'enfer, de quelque côté qu'on se tourne et quelque divertissement qu'on invente pour essayer d'ignorer le gouffre.

Mais le mythe amoureux ne se sépare pas du mythe de la révolution, lui-même étroitement lié, dans le Mexique des années 30-40, à celui de la tradition indienne. Parlant de Diego, Frida écrit : « *Je m'imagine que le monde dans lequel il voudrait vivre est une grande fête à laquelle chaque être humain et toutes les créatures prendraient part, des hommes jusqu'aux pierres, et jusqu'aux soleils et aux ombres... Une fête de la forme, de la couleur, de l'intelligence, de la connaissance et de l'émotion. Une fête sphérique, intelligente et amoureuse qui couvrirait toute la surface de la terre.* » On croirait voir évoqué le monde de Le Clézio lui-même, la saga éternellement bafouée et éternellement renaissante des utopies qui cherchent le secret d'une harmonie vitale entre les hommes et leur univers.

Pour Frida et Diego, l'utopie moderne, la libération par le communisme, fait corps avec l'autre utopie, refoulée, vaincue, massacrée, celle du Mexique indien et de ses expressions populaires et sacrées. L'image de l'Éden soviétique se dégrade très vite, beaucoup plus vite que celle de Tehuantepec, de la beauté innocente et provocante de ses femmes, de la fièvre de ses danses et de la puissance de ses rituels, mais les deux peintres, en dépit des exclusions et des trahisons, de la fascination de Diego pour le dynamisme capitaliste d'Henry Ford, et, plus généralement, de l'incapacité des artistes à devenir des politiciens compétents, ne cesseront jamais de proclamer leur appartenance à la révolution. Et c'est dans un drapeau frappé de la faucille et du marteau que Frida, la douloureuse, la solitaire, sera enterrée en 1954.

CHEZ Le Clézio, la biographie élargit l'histoire, celle des individus, celle des peuples, aux dimensions de la légende. Frida et Diego, dans la gloire comme dans la détresse, inscrivent leur destin dans la geste des dieux. La mémoire débouche sur l'immémorial. Chez Zimmermann, on campe d'emblée sur l'Olympe. Le général Dumas, le père d'Alexandre, appartient déjà au cercle des semi-divinités, il est le *Schwarz Teufel*, l'*Horatius Cocles du Tyrol*, la sombre et intransigeante incarnation des vertus républicaines s'opposant, pour son infortune, aux ambitions liberticides du vilain petit Bonaparte. Le fils accède très vite au rang de dieu à part entière, échappant aux pesanteurs qui clouent au sol les mortels ordinaires. Il est le plus grand, il est génial, il a tout inventé, nous répète Zimmermann. Et il le fait avec tellement de conviction, tellement d'allégresse et de gourmandise, en racontant de si belles histoires, puisées aux meilleures sources, qu'il faudrait être un sceptique pathologique pour en douter. D'autant que Zimmermann ne laisse pas son enthousiasme étouffer complètement son devoir d'exactitude. Quand Alexandre Dumas dans *Mes Mémoires* prend avec la vérité des libertés proches de la licence – dès qu'une occasion se présente, – son biographe lui donne sur les doigts une tape affectueuse et remet le chariot sur le bon rail. Le merveilleux n'y perd rien : la vie réelle d'Alexandre est aussi extraordinaire que s'il l'avait entièrement rêvée.

Biographies et mythologies

Un immense bonhomme, Alexandre, c'est certain, et sympathique avec ça. La folie romantique sans ses langueurs, tout en appétit, en générosité, en audace. Et beaucoup plus subtil et intelligent – Zimmermann est là-dessus incontestable – que ne l'affirme sa légende de bon géant naïf. Il a compris l'histoire de son époque bien mieux que la plupart de ses collègues en écriture. Un immense écrivain, aussi ? Zimmermann le clame, sur tous les tons. C'est là que le romancier pointe sous le biographe : il y a mille façons d'aimer Dumas, comme le meilleur de ses lectures d'enfance, comme un précurseur des superproductions d'Hollywood, comme le plus doué des émules de Walter Scott, Zimmermann l'aime comme le modèle de ce que doit être, selon lui, la littérature. Populaire, directe, colorée, émouvante, sachant parler à tous et à chacun. Avec de la poésie qui chante comme on ne sait plus chanter depuis Mallarmé, des drames qui font chanceler les cœurs et couler les larmes, des romans qui charrient de l'humanité à plein bord.

Il y a, dans l'allégresse narrative d'*Alexandre Dumas le Grand* comme une permanente protestation contre la petitesse historique de notre littérature, née d'une rupture, survenue dans on ne sait quel laboratoire, entre les écrivains et l'âme des peuples. Il souffre de l'air raréfié que respirerait la république des lettres ; il admire chez Dumas, mais aussi chez Hugo, chez Balzac, la puissance des travailleurs, douze heures, treize heures devant l'écritoire, comme les autres à la mine. Pour peu, il reprocherait aux écrivains d'aujourd'hui d'être des fainéants, de la graine de rentier, des épuisés.

On peut, c'est certain, ne pas épouser cette nostalgie ni ces partis pris candides ; il est plus difficile de résister à l'ardeur qu'ils suscitent. Pas plus qu'il n'est nécessaire de croire Dumas historien pour vibrer aux *Trois Mousquetaires*, il n'est indispensable d'épouser les choix esthétiques de Zimmermann pour éprouver à la lecture de son *Alexandre* le plus vif des plaisirs. Plaisir d'une belle histoire, menée tambour battant, mais il y a plus : comme pour Le Clézio retrouvant à travers Diego et Frieda son histoire-source dans la mythologie indienne, Zimmermann, autour de Dumas, fait sienne et avoue toute une mythologie intime de la France.

(1) Le Clézio esquisse également le portrait d'une femme étonnante, la photographe Tina Modotti, que l'on retrouvera dans une biographie : *Tina ou la beauté incendiée*, de Pino Cacucci (Belfond, 254 p., 110 F).

★ Sur Alexandre Dumas viennent également de paraître deux livres de qualité inégale. L'un, édité par Claude Schopp pour la Fondation Taylor, rassemble les lettres qu'échangèrent Dumas, le peintre Adrien Dauzats et le baron Taylor, rénovateur de la Comédie-Française (*Frères d'armes de la révolution romantique*. Fondation Taylor. 218 p, 120 F). L'autre est un recueil de « bons mots » de Dumas père et fils. (*Humeurs et humour d'Alexandre Dumas*. Grancher. 220 p, 95 F.)

Le soleil noir de Bossuet

Suite de la page 25

Autrement dit, où est la *vision* ? Le français a cette singularité d'être poétique surtout dans sa prose. Dieu, en français, est parlable simultanément comme sagesse et folie. Sa sagesse est raison et ordre de l'univers. Mais comme elle est sans arrêt méconnue, Dieu se met à faire le fou : « *Il ne s'avance plus que par des démarches insensées, il saute les montagnes et les collines, du ciel à la crèche, de la crèche par divers bonds sur la croix, de la croix au tombeau et au fond des enfers, et de là au plus haut des cieux.* » Si l'on ne saisit pas, donc, les deux mouvements en même temps, on sera trop fou, ou trop sage. Le style de Bossuet est synthèse de rationalisme et de lyrisme : ce qu'il y a de plus simple et de plus compliqué.

Splendeur de sa vérité

La Bible, l'histoire, les saints, la mort. Reste à définir une autre constante : l'erreur. Elle aussi, au fond, se ramène au langage. L'affaire du quiétisme, par exemple, avec toutes ses implications de complots, peut se définir comme suit : « *Il aurait fallu juger des paroles par les sentiments et non pas des sentiments par les paroles.* » C'est peu dire que Bossuet n'est pas sentimental. Là, il devient implacable, voltairien. *La relation sur le quiétisme* a eu autant de succès que *les Provinciales*. Tir de Bossuet : « *Je trouvai dans la Vie de cette Dame que Dieu lui donnait une abondance de grâce dont elle crevait au pied de la lettre : il la fallait délacer... On venait recevoir la grâce dont elle était pleine, et c'était là le seul moyen de la soulager.* » Pauvre Mme Guyon ! Et pauvre Fénelon : « *Je me retirai étonné de voir un si bel esprit dans l'admiration d'une femme dont les lumières étaient si courtes, le mérite si léger, les illusions si palpables, et qui faisait la prophétesse.* »

Encore Bossuet ne connaissait-il pas la correspondance secrète entre Fénelon et Mme Guyon, exhumée seulement en 1907. Mme Guyon, parlant du cœur de Fénelon à celui-ci : « *Je n'y vois rien à désirer, Qu'un peu de souplesse, Qu'à tout je le puisse plier, Que j'en sois la maîtresse !* » Et Fénelon, en réponse : « *Reçois donc cher Amour les cris de ma douleur, Comme tu fis mon sacrifice, Le mal quelquefois me fait peur, Mais j'avale en paix ce calice.* » Etc. Etc. On conviendra que, pour un évêque, ce genre de poésie n'était pas du meilleur aloi. Le mysticisme, soit, mais la rumination masochiste n'en est sans doute pas la plus juste figure. Nous avons décidé, depuis, d'être séduits par l'hystérie, les médiums, la psychose, les délires, les torrents sentimentaux. Bossuet nous est donc antipathique.

On dira qu'il n'avait pas d'âme. Qu'il était autoritaire. Que la splendeur de sa vérité est impraticable. Qu'il ne se préoccupe pas assez des souffrances, des besoins, des désirs. Il en a pourtant beaucoup vu, jour après jour, dans son diocèse, mais il est vrai qu'il n'a pas pensé à en faire un plat. Incapable de mystique, Bossuet ? Tout le contraire : « *Par les mêmes démarches que l'Infini s'est joint au fini, par les mêmes le fini doit s'élever à l'Infini. Il doit se libérer et s'affranchir de toutes les règles de la prudence qui le resserrent en lui-même, afin de se perdre dans l'Infini : et cette perte dans l'Infini, parce qu'elle met au-dessus de toutes les règles, paraît un égarement.* » On a reconnu, bien entendu, saint François d'Assise.

Philippe Sollers

L'Américaine Toni Morrison Prix Nobel de littérature

Imposer sa négritude

Le prix Nobel de littérature 1993 a été attribué, jeudi 7 octobre, à la romancière américaine Toni Morrison.

C'est en 1988, avec son cinquième roman *Beloved*, traduit en français l'année suivante, que Toni Morrison accédait à la consécration, symbolisée par un prix Pulitzer. Pour la première fois, avec cette histoire d'enfant tué par sa mère dans un excès d'amour, la romancière quittait le présent pour traiter de la condition des esclaves noirs, marqués dans leur chair et cherchant, au moment de l'émancipation, leur douloureuse identité : « *Je voulais que le lecteur se sente kidnappé, sans préparation, sans explication, sans itinéraire préétabli. Exactement comme le furent les esclaves.* » Avec *Jazz*, traduit en France cette année, Toni Morrison poursuivait une sorte d'épopée romanesque, une histoire fragmentée, de l'esclavage à nos jours. « *Je sais que je ne peux pas changer l'avenir, mais je peux changer le passé* », affirmait-elle.

Née dans l'Ohio, près de Cleveland, en 1932, au sein d'une famille venue du Sud, de l'Alabama et de Géorgie, Chloe Anthony Wofford (Toni Morrison) a fait de brillantes études universitaires, notamment à Howard et à Cornell, où elle a soutenu une thèse sur « le suicide dans l'œuvre de Faulkner et de Virginia Woolf ». Mariée à un architecte jamaïquain, mère de deux garçons, Toni Morrison, se sentant « *étouffée* » par le mariage, divorça et commença à écrire, en cachette. Dans son premier livre, *l'Œil le plus bleu*, paru aux Etats-Unis en 1970 (Robert Laffont 1972, épuisé), elle raconte l'histoire d'une petite fille qui veut avoir les yeux bleus pour être aussi belle qu'une Blanche et qui sombre dans la folie.

C'est en 1977, avec *la Chanson de Salomon* (Acropole, 1985), que Toni Morrison commence à atteindre la célébrité : « *Les deux premiers tiers sont simplement merveilleux. Les cent dernières pages sont un triomphe* », écrira un critique du *New York Times*.

Toni Morrison a dû longtemps se battre avant d'être considérée comme un écrivain américain important, et non pas seulement comme une romancière « noire », elle qui disait à un congrès du Pen Club à New-York en 1986 : « *A aucun moment de ma vie, je ne me suis sentie américaine...* » Sur ce sujet, elle déclarait au *Monde*, en 1982 : « *Les écrivains sont parfois poussés par la critique dans d'étranges culs-de-sac. Aux Etats-Unis, on parle du roman des Noirs comme si c'était de la sociologie, pas de la littérature. Quand ils s'expriment sur leur culture à eux, les écrivains noirs sont accusés de « provincialisme ». On les encourage à « transcender » leur négritude. C'est seulement une façon de nous dire : « S'il vous plaît, ne nous imposez pas votre négritude.* » Imposer sa négritude, Toni Morrison n'en a jamais eu honte. C'est même son sujet par excellence. Au-delà de la revendication politique ou féministe, au-delà de tout militantisme, elle remonte aux origines de sa race.

★ **Bibliographie en français.** – *La Chanson de Salomon*, Acropole, 1985 (Livre de poche) ; *Tar Baby*, Acropole, 1986 (10/18) ; *Beloved*, Christian Bourgois, 1989 (Presses-Pocket et 10/18) ; *Sula*, Bourgois, 1992 ; *Playing in the Dark*, Bourgois, 1993 ; *Jazz*, Bourgois, 1993.